THE GETTY CENTER LIBRARY
Why ask for the moon
when we have the stars?
AS

ACADÉMIE

DES SCIENCES,

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1851.

BESANÇON,

DODIVERS & Cie, SUCCESSEURS DE L. DE SAINTE-AGATHE,

Imprimeurs de l'Académie

1851.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1851.

Président annuel,

M. PARANDIER.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

Considérations générales sur les devoirs des Académies pendant les crises politiques et sociales.

MESSIEURS,

En me retrouvant, après neuf années révolues, au sein de notre Académie, je me sens pénétré de cette inexprimable quiétude de cœur, que tout homme sensible éprouve en rentrant, après une longue séparation, dans sa famille et au milieu de ses amis.

Vos honorables suffrages, Messieurs, en m'appelant, au moment même de mon retour parmi vous, à présider

vos réunions et cette solennité, ont relevé, par une heureuse coïncidence, le prix de cet honneur à mes yeux, et j'en suis d'autant plus reconnaissant, que vous saviez d'avance ne pouvoir trouver en moi les brillants talents auxquels vous auriez pu, chez d'autres confrères, rendre un légitime hommage. Vous avez pensé, Messieurs, que quelques services rendus au pays, qu'un désir ardent de lui être utile encore, pouvaient suppléer au mérite littéraire, et cette interprétation des motifs de votre choix suffit pour m'en enorgueillir. Mais, quelles pénibles impressions ne viennent pas se mêler aux sentiments de douce satisfaction que j'éprouve et que je viens de vous exprimer, lorsque, promenant mes regards sur cette enceinte, je puis, en quelque sorte, compter une à une les pertes cruelles que la mort nous a fait essuyer ! C'est à peine si, parmi tant d'hommes éminents, à côté desquels j'étais fier de m'asseoir, je puis reconnaître autour de moi, dans cette réunion, quelques-uns de ceux qui encourageaient mes premiers efforts, et donnaient leur bienveillante approbation aux travaux que je leur soumettais au début de ma carrière.

Qu'il m'eût été doux, Messieurs, de leur témoigner ma respectueuse gratitude, en revenant aujourd'hui siéger dans cette assemblée, qu'ils ont illustrée par leur savoir et leurs vertus, non moins que par l'importance de leurs recherches historiques et le charme de leurs travaux littéraires ! Mais, hélas ! ils ne sont plus ; et, lorsque je pouvais espérer de m'enorgueillir encore ici de leur présence, je me trouve, le deuil dans l'âme, réduit à ne faire entendre à leurs ombres vénérées que

l'expression de ma douleur profonde et de mes amères regrets!

Vous avez déjà, Messieurs, honoré leur mémoire par les justes hommages que ceux qui leur ont succédé parmi nous ont été appelés à leur décerner dans vos solennités publiques; et comme pour relever encore leur gloire collective par un touchant mausolée littéraire, mon digne prédécesseur vous a reproduit le tableau de leurs vertus et l'énumération brillante de leurs travaux, avec cette chaleur d'âme et cette verve féconde qui caractérisent son talent poétique et littéraire.

Après une telle glorification, il ne me resterait, Messieurs, qu'à me taire et à m'envelopper dans ma douleur; mais ne vois-je pas autour de moi, dans les choix heureux que vous avez faits pour réparer nos pertes, de justes motifs de consolation et d'espérance?

A la vue de cette réunion des notabilités dont notre cité s'honore, les craintes qu'auraient pu faire concevoir au premier abord de si grandes pertes se dissipent, et il n'est plus permis de douter que l'Académie de Besançon ne continue à soutenir avec éclat la légitime réputation qu'elle s'est acquise.

Toutefois, on ne peut se dissimuler, que les fâcheuses périodes d'agitations politiques dont nous ne sommes pas encore entièrement sortis, n'augmentent les difficultés de notre tâche.

Il me semble en effet, Messieurs, qu'il ne suffit plus, en de telles circonstances, de rédiger des programmes et de provoquer des concours sur des questions bien choisies de littérature, d'histoire ou de morale, ni de dé-

cerner des récompenses aux jeunes écrivains qui se font remarquer par l'utilité de leurs travaux historiques, ou par l'élégance de leurs productions littéraires, mais qu'il faut encore mettre votre infatigable sollicitude à réveiller le zèle éteint ou égaré par la gravité des événements.

Qui d'entre vous, Messieurs, n'a pas remarqué, dans ces moments où la turbulence des partis et l'instabilité des pouvoirs publics troublent le présent et assombrissent pour tous l'horizon du lendemain, que la pensée, arrêtée dans ses conceptions, ne soit prête à proclamer son impuissance, et que les cœurs découragés, oubliant que l'éternelle Providence sait tout ramener à l'accomplissement de ses desseins, ne finissent par croire à l'empire de l'aveugle fatalité dans le gouvernement du monde, et ne s'abaissent même jusqu'à abdiquer l'espérance ?

C'est cette situation que votre digne et savant secrétaire perpétuel vous montrait, l'an dernier, exerçant une influence à la fois si puissante et si déplorable sur les productions de l'esprit et du sentiment.

Combattre cette influence, Messieurs, relever dans les cœurs abattus le sentiment de leur dignité et la confiance dans l'avenir : telle est à mes yeux la tâche exceptionnelle que les circonstances difficiles et les temps de désordre public révèlent aux académies, et leur imposent même comme un devoir qui est dans l'esprit de leur institution.

N'est-ce pas se conformer à ces vues, Messieurs, que de montrer aux intelligences, en détournant leur ap-

plication des scènes souvent peu édifiantes de la politique, un avenir de paix publique qui est dans les besoins et les idées de tous, et particulièrement de ceux qui cultivent les sciences, la littérature et les beaux arts? N'est-ce pas encore s'y conformer que de rappeler les esprits à la spécialité de leurs études, en tirant parti de l'action salutaire des sciences et des lettres sur la société et sur les mœurs, où leur culte féconde la semence des vertus généreuses, et étouffe le germe des mauvaises passions.

Qui d'entre nous, Messieurs, doute que les occasions et la passion de la guerre ne diminuent à mesure que la science et l'intelligence se répandent dans le monde?

Qui d'entre nous ignore que l'amour de la littérature et des beaux arts rapproche et réunit les hommes, tandis qu'au contraire, les passions politiques les divisent?

C'est aux Académies qu'il appartient, pour calmer l'effervescence des esprits, de mettre à profit l'amour du vrai et du beau, comme une ressource précieuse, capable de contribuer dans une certaine mesure à la restauration de l'ordre public.

Pour remplir la tâche que je viens de vous signaler, Messieurs, l'Académie, quoique trop sage pour ne pas se renfermer habituellement dans les limites où la circonscrivent les statuts mêmes de son institution, ne peut se dispenser cependant, dans une situation comme la nôtre, de jeter un coup d'œil sur les changements qui s'opèrent ou qui tendent à s'opérer dans les mœurs et les institutions nationales; soit parce que ces dernières se liant intimement à l'objet de ses travaux, elle doit

trouver dans l'analyse des événements la raison de l'action qu'ils exercent sur le culte des lettres, des sciences et des arts, et peut-être des garanties de son prochain réveil et de ses nouveaux progrès, soit parce qu'elle peut chercher et découvrir, dans l'explication même de leur origine, l'indication de leur issue probable, et en même temps celle des moyens de prévenir le désordre intellectuel et moral, dont ils pourraient être la source.

« L'étude des temps désastreux, celle de leurs causes et de leurs effets, ne sont pas, nous disait en 1834 notre vénérable président Courvoisier, des choses que nos institutions repoussent et que nos discussions doivent s'interdire; l'histoire nous appartient, mais la politique aussi est une science, et tout ce qui est vrai, utile à l'homme et aux citoyens, tout ce qui est propre à éclairer l'esprit, à fortifier le cœur, fait partie de notre domaine. »

Vous me permettrez donc, Messieurs, en me plaçant à ce point de vue purement académique, de vous dire quelques mots des péripéties que nous venons de traverser, d'en apprécier sommairement avec vous les causes, et de chercher jusqu'à quel point on peut en espérer prochainement le terme; c'est-à-dire, le retour du calme et de la tranquillité publique.

Je me garderai bien, du reste, d'entrer dans une appréciation des opinions et des partis politiques. Résolu de rester dans des généralités sur les crises sociales, comme celles qui, depuis trois ans bientôt, agitent l'Europe, je n'ai d'autre but que de trouver, dans l'analyse

sommaire et philosophique de leurs causes, des considérations propres à nous rassurer sur l'avenir.

Déjà nous pouvons constater que le mouvement révolutionnaire s'apaise à l'extérieur et semble toucher à son déclin; mais tout est-il autour de nous sans nuage? et si l'extérieur est devenu moins menaçant, pouvons-nous en dire autant du dedans? Non sans doute, Messieurs; la sérénité n'existe pas encore dans les régions de la politique, cela est évident; mais n'est-il pas possible néanmoins d'arrêter dès aujourd'hui le découragement, en faisant voir à ceux qui continuent à s'effrayer de la situation, qu'elle s'explique par la loi providentielle qui préside à toutes les phases du développement humanitaire?

Il me semble, Messieurs, qu'il ressort de l'analyse de ce développement, lorsqu'on l'étudie dans l'histoire du passé, qu'à toutes les époques des sociétés humaines, l'application d'un principe fondamental de gouvernement n'a fait régner dans le corps social l'harmonie intérieure qui en constitue la force, et n'a soutenu l'énergique activité qui en développe le bien-être, qu'autant que ce principe s'est trouvé en parfait accord avec les mœurs des populations soumises à son empire.

Cette assertion ne me paraît pas contestable; or, l'immutabilité n'appartient pas à l'essence finie des institutions qui sont l'œuvre des hommes; celles-ci, par conséquent, ne peuvent être que des vérités d'application qui n'ont qu'un temps, qui se rapprochent, sans doute, par des transformations successives, des vérités idéales, éternelles et invariables, mais sans jamais en

atteindre la perfection infinie; car celle-ci est l'essence de Dieu, seul éternel et suprême. Il vient donc tôt ou tard un moment où le maintien de l'application passagère d'un principe en action dans la société, soulève inévitablement une lutte contre la tendance et la manifestation progressive d'un nouveau principe politique opposé au premier, et des institutions qui en découleraient comme ses conséquences.

Cette lutte, de sourde qu'elle est d'abord, devient peu à peu plus manifeste et plus vive. Qu'arrive-t-il alors? que ceux qui, ayant intérêt à maintenir l'ancien ordre de choses et se persuadant, par cela seul, qu'il doit l'être à tout jamais, sont en quelque sorte forcés, pour atteindre leur but, de recourir à des moyens qui heurtent, sous certains rapports, des principes déjà introduits et mis en pratique dans les mœurs et les habitudes nationales. De là survient bientôt, dans les partis qui militent pour introduire, dans l'organisme politique et social, des principes nouveaux, des institutions nouvelles, une irritation qu'excitent, que semblent justifier même les écarts de leurs adversaires; or, c'est précisément cette irritation, dont la violence, éclatant subitement, donne lieu aux bouleversements révolutionnaires, à ces brusques secousses politiques dont nous parlions tout à l'heure.

Cette irritation, Messieurs, souvent si terrible dans ses effets, ne serait donc, à la considérer dans ce que ses causes peuvent avoir de légitime et de providentiel, que le signe de la nécessité ou de faire cesser, dans les rapports du pouvoir qui gouverne avec les masses gouvernées, l'application de principes désormais suran-

nés, ou de revenir à des principes dont on se serait écarté, ou enfin, d'y introduire de nouvelles vérités, conséquences des mœurs et des besoins actuels de la société, et dont l'application, dans de justes mesures, doit y ramener l'harmonie.

Quoique ces idées, ces principes ne soient point encore à l'état de conception distincte pour le plus grand nombre, il suffit qu'elles apparaissent à l'état de perception intuitive, et de besoins instinctifs dans le peuple, pour quelles donnent lieu à ces explosions terribles, dont de grands et irréparables malheurs sont les accompagnements inévitables.

Quelquefois, Messieurs, lorsque la pétulance des passions humaines n'a pas anticipé sur l'heure marquée par le doigt de Dieu, on voit surgir, du milieu des masses, un homme supérieur, que la Providence destinait à résumer le mieux, dans son individualité puissante, les idées et les besoins du plus grand nombre, à être, en un mot, l'expression la plus fidèle de son époque et de la société dont il est membre. Mais de tels hommes sont rarement donnés au monde, et, lorsque l'impatience des partis précède les temps, c'est au milieu des tourmentes qui se succèdent violemment et rapidement, qu'il faut attendre l'apparition des principes nouveaux, régénérateurs de la société, et celui que Dieu destine à en être l'organe, à les répandre, à les vivifier. Il peut arriver même que cet homme supérieur existe au milieu des masses, et qu'on se refuse à le reconnaître. Qu'arrive-t-il alors dans cet état d'anarchie des idées et des sentiments? Que chacun, poursuivant

du point de vue particulier où il est placé, avec les préjugés, les intérêts et les idées propres à sa position, la recherche des principes, des formes de gouvernement, et de ce type providentiel, de cette individualité dont nous venons de parler, se flatte de les avoir trouvés, et se croit autorisé à les préconiser, à les divulguer avec un zèle qui, s'élevant quelquefois jusqu'à la véhémence, contribue à exaspérer encore l'opposition des volontés et des partis.

C'est pendant le malaise général qui accompagne une aussi difficile transition, qu'éclate cette perturbation inquiète, cette polémique fougueuse des esprits, où les passions jouent un rôle si déplorable, où la vérité est aux prises avec l'erreur, où le fait domine le droit, et enfin où tous les éléments destinés à se fondre un jour ensemble sont en lutte.

Pourquoi s'étonner, Messieurs, de voir, pendant cette élaboration tumultueuse des intelligences, surgir des idées abstraites, dont les prétentions sont inconciliables avec les conditions soit du temps, soit de la nature humaine? pourquoi se récrier sur la témérité de ces investigations hardies, si leur apparition, comme il faut le croire, n'est permise par la Providence qu'autant que, sous certains rapports, elles renferment des vues dont il serait à propos de tenir compte dans les voies nouvelles où la société est sur le point de s'engager, ou des avertissements utiles sur les écueils qu'elle doit éviter?

Et même serait-il juste, Messieurs, de nier l'existence de tout progrès, pendant ces phases critiques qui pré-

cèdent le renouvellement des constitutions? Je ne le crois pas; car aller, même par l'élaboration tumultueuse que nous venons de signaler, au-devant des notions ou des principes, de la conception et de la pratique desquels dépend l'avénement ou le retour à un ordre plus complet et plus stable de la société, dût-on s'égarer quelque temps à leur poursuite, n'est-ce pas en accélérer la découverte, marcher au but?

Cette élaboration tumultueuse des intelligences est donc nécessaire, inévitable, jusqu'à ce qu'enfin le plus grand nombre saisisse avec évidence, parmi les faits qui se pressent, dans les théories qui se sont produites, une perception distincte des principes pratiques à introduire dans les institutions, et discerne clairement les hommes les plus capables de les formuler et de les mettre en action.

C'est alors, et alors seulement, que les masses se rallient avec calme et conviction, et ramènent la société dans une nouvelle période de mouvement organique, d'accord politique, par conséquent de progrès sage et mesuré, dont le résultat définitif doit être l'amélioration morale, intellectuelle et physique de toutes les classes, et particulièrement des masses qui en éprouvent plus vivement le besoin.

Sans doute, Messieurs, il a fallu subir, avant d'arriver à ce point, des épreuves cruelles; mais en dernière analyse, ces épreuves, pour qui veut les juger d'un point de vue élevé, ne sont-elles pas, malheureusement, nécessaires? Ne concourent-elles pas, entre les mains de la Providence, à faire éclore les idées et les principes

qui correspondent aux exigences de l'époque, à en assurer, à la longue, le triomphe dans l'opinion publique, et la réalisation pratique dans les institutions.

Si tel est le caractère sommaire de ces crises politiques et sociales, je ne puis, Messieurs, me défendre de les comparer à celles par lesquelles passe successivement la vie de l'homme, depuis la naissance à l'âge adulte, et qui marquent chacune des phases de son développement.

Il ne faudrait donc les considérer que comme des crises essentiellement passagères dans la vie des nations, et en quelque sorte. comme des jalons que la civilisation plante péniblement sur la route qu'elle parcourt, dans sa marche lente, mais indéfectible à travers les siècles.

Sans contredit, il n'en est pas moins pénible, je dirais presque humiliant pour l'espèce humaine, que de si grands maux soient inséparables de toute transition d'une phase à l'autre de son existence; mais ne faut-il pas s'y résigner, Messieurs, si ces douloureux enfantements des périodes successives de la civilisation, ne sont que la conséquence de l'inévitable loi des êtres finis en ce monde? Oui, sans doute, il le faut, mais avec la résolution d'employer ses efforts à en atténuer les effets. On y contribue, Messieurs, en répandant les lumières, car elles seront toujours le plus grand moyen de salut pour les peuples, et en exerçant sans relâche, sur les masses, un zélé patronage de travail, de modération, de tolérance, afin d'habituer l'homme à dompter ses passions, à préférer un bien réel et présent à un mieux incertain, à n'employer pour arriver au but que des moyens louables, et surtout à admettre le temps comme condi-

tion nécessaire de tout progrès réel et durable. Le temps, Messieurs, est sans contredit l'élément le plus puissant du perfectionnement humain. Son action bienfaisante doit entrer pour une bonne part dans les motifs qui nous font espérer que, si la civilisation ne peut entièrement échapper à de rudes épreuves, du moins leur violence diminuera progressivement à mesure que l'ordre social deviendra plus mûr, plus fort, plus rationnel.

Qui de nous, en effet, pourrait contester que ce pêle-mêle d'opinions discordantes, que cette incroyable anarchie dans les partis qui gouvernent ou veulent gouverner la société, que ces combats furieux qu'ils se livrent, et que les tourmentes révolutionnaires qu'ils font éclater en se déchaînant les uns contre les autres, ne soient la conséquence inséparable des premiers âges de l'humanité ? qui d'entre nous pourrait nier que celle-ci ne soit bien jeune, trop jeune encore sur cette terre, pour être prudente, mûre et sage ?

Pour moi, Messieurs, telle est ma conviction ; et quand je pense que l'apparition de l'homme sur la terre remonte à peine à soixante siècles, je trouve que si ces quelques milliers d'années sont beaucoup quand je les compare à la durée ordinaire de l'existence de l'homme, ils sont bien peu de chose, en vérité, pour l'espèce humaine ; ils ne sont rien, pour ainsi dire, quand on les compare à la durée du globe entier qu'elle a pour destinée d'exploiter et d'embellir.

Quatorze ou quinze fois la vie d'un chêne, cinquante ou soixante fois la durée que peut atteindre celle de

l'homme lui-même, nous reporteraient au-delà du moment où sa race a paru pour la première fois sur cette planète; aussi n'avons-nous pas même eu le temps encore de bien prendre possession de la petite partie de sa surface que nous a cédée l'Océan; aucun centre commun n'est encore créé pour appliquer la raison et l'intérêt humanitaire aux différends qui s'élèvent entre les peuples; il n'existe pas non plus d'unité d'action pour favoriser l'initiative des grandes entreprises qui touchent aux intérêts généraux des continents; elles sont encore abandonnées à l'intervention divergente, anarchique des nationalités qui se partagent l'empire du monde.

Ces faits seuls suffiraient pour démontrer à mes yeux que l'humanité n'a peut-être pas encore franchi toutes les premières phases de sa vie ascendante, et que nos neveux, plus avancés, seront en droit d'attribuer à cette circonstance nos préjugés, notre fureur de bouleverser et ce fatal penchant aux mesures d'extrême violence qu'une haute raison désavoue, mais que développent et font éclore les instincts passionnés et irréfléchis, et que la sagesse des gouvernements n'a point encore eu jusqu'ici l'habileté de prévenir ou de maîtriser.

Il y aurait là, Messieurs, matière à bien des réflexions sur nos misères; il y aurait de quoi mortifier et confondre notre vanité, à nous qui ne faisons que paraître, si nous ne trouvions, dans le domaine des sciences, de la littérature, de l'industrie et des beaux-arts, de justes motifs pour relever notre espoir et notre fierté.

Nous ne sommes, il est vrai, que d'imperceptibles atomes végétant dans l'atmosphère, couche légère d'air

humide, dont l'épaisseur est à peine la trois-centième partie de celle du globe qu'elle enveloppe; et cependant, cet imperceptible atome a mesuré la terre qu'il habite et dont les dimensions l'écrasent; il a calculé le volume et la distance des astres dont son regard ne peut soutenir l'éclat.

Capable, malgré sa petitesse, de s'élever jusqu'à la conception des principes qui règlent leur marche, il a tracé de sa main l'orbite des planètes, et celles-ci ne sont plus aux yeux de sa pensée et de son intelligence agrandie que des grains de matière qui roulent dans l'espace, sous l'empire d'une loi qu'il a découverte, suivant des lignes qu'il a prévues.

L'homme a donc non-seulement marqué sa place dans l'harmonie des mondes; mais il a compris encore les rapports qui règlent et maintiennent cette harmonie même. Qui oserait assigner des limites au vol audacieux d'une intelligence qui s'élève, sous l'égide et la volonté de Dieu, aux plus hautes conceptions de l'ordre universel?

Ne désespérons donc, Messieurs, ni de l'homme ni de l'humanité, et ne nous étonnons pas qu'une civilisation jeune encore ne soit ascendante que par saccades ou par crises.

Ne nous étonnons pas que leur contre-coup se fasse sentir dans les travaux de la pensée, et amènent souvent une stagnation générale dans la marche et l'activité du progrès des divers éléments de la vie sociale.

Gardons-nous de croire, Messieurs, que ce soit pour les bouleverser et les détruire, que cette civilisation

emporte, dans les voies qu'elle ouvre de temps à autre à son avenir, d'un côté les institutions et les lois, de l'autre les sciences, la littérature et les arts. Je crois vous avoir démontré que c'est, au contraire, pour assortir les premières à des conditions et à des besoins jusqu'alors inconnus, en y introduisant de nouveaux germes de justice et de liberté, et pour harmoniser les autres avec les vues nouvelles qui la dirigent dans son développement.

Soyons convaincus, Messieurs, que l'humanité sortira triomphante des épreuves que les temps lui font subir; que, de leur côté, les sciences, la littérature et les arts ne peuvent manquer de secouer la torpeur où les a plongés la situation critique que nous venons de traverser; et si, pendant la durée de ces orages révolutionnaires, leurs organes sont réduits à un silence passager, tenons pour certain qu'ils n'attendent, avec la société entière, que l'époque de paix qui ne saurait tarder longtemps à s'ouvrir.

C'est aux Académies, de leur côté, à pressentir, à annoncer cette paix intérieure si désirable, à contribuer même à son retour, par une reprise active de leurs études et de leurs travaux.

Poursuivons donc, Messieurs, poursuivons sans crainte, chacun selon nos goûts et nos aptitudes, le cours de nos recherches; et si nous n'avons pas à nous féliciter d'abondantes productions scientifiques, historiques ou littéraires pendant l'année bien orageuse qui vient de s'écouler, reprenons désormais tout notre courage. Continuons à donner à la jeunesse franc-comtoise

le bon exemple du travail allié à une sage modération et au dévouement. Ne cessons de l'encourager aux études qui perfectionnent l'intelligence et en aggrandissent la sphère, qui adoucissent les mœurs, font aimer les nobles actions, et enfin aident l'homme à remplir dignement les conditions de sa destinée.

FRAGMENT

D'UNE

ÉTUDE PHILOSOPHIQUE SUR MOÏSE,

PAR M. TRIPARD.

LES SIX JOURS DE LA CRÉATION.

MESSIEURS,

Moïse a vécu en Egypte à une époque de violence. La dynastie des rois pasteurs, qui avait appelé Joseph à l'administration du royaume et reçu la famille de Jacob avec une généreuse hospitalité, avait été renversée par l'ancienne dynastie égyptienne. La politique des nouveaux rois s'appuyait sur l'énergie du sentiment national; tout ce qui était étranger fut suspect de sympathie pour la dynastie déchue et traité comme vaincu. Le peuple hébreu subit les conséquences de cette révolution; réduit à la condition d'esclave, condamné aux carrières, aux travaux publics, il élève sur le sol de l'Egypte, éternels monuments de sa servitude, Karnock, Luxor, Medinet-Abou. La violence d'une si odieuse tyrannie paraît dangereuse aux oppresseurs eux-mêmes; ils redoutent cette population qui s'accroît en raison de sa misère, et pour en arrêter le progrès, tous les enfants mâles sont

condamnés à la mort. C'est alors que naît Moïse; il subit la loi commune : livré au courant des eaux du Nil, il en est heureusement retiré par la fille du roi. Nous le trouvons donc élevé à la cour du roi d'Egypte, au cœur même de la nationalité égyptienne, dont il va apprendre les mœurs, les coutumes, la religion. Le polythéisme et le fétichisme le plus grossier y règnent dans toute l'étendue de l'expression, et c'est de ce pays que Bossuet a pu dire : « Tout y était dieu, excepté Dieu même. » Telle est l'éducation, tel est le point de départ de Moïse. Le voici maintenant dans le désert, séparé des Egyptiens par la catastrophe de la mer Rouge. Chef d'un peuple affranchi, il écrit, et le premier substantif qui sort de sa plume, formée à l'école du polythéisme égyptien, est le nom de Jehova. L'unité de Dieu, péniblement entrevue par Platon, qu'il n'ose révéler qu'avec mystère aux initiés, est le premier jet de cette plume extraordinaire. Ce Dieu est dans l'éternité, il va de cette scène infinie qui n'est autre que lui-même, enfanter quoi? quelque chose qui sera bien, mais qui ne sera ni l'immensité ni l'éternité, que nous appellerons le temps et l'espace, deux choses limitées qui ont un commencement et une fin. Le temps va donc commencer, du jour où Dieu réalisera quelque chose hors de lui, c'est-à-dire hors de l'éternel et de l'infini. Et Moïse, qui commence une chronologie, ne manque pas d'imprimer à son œuvre ce caractère particulier du temps. Son premier mot est donc *in principio,* au commencement. Au commencement Dieu créa, *Deus creavit*. Nous assistons à la création dans la sphère du temps. Créer, c'est faire

que ce qui n'était pas soit, c'est réaliser quelque chose de rien ; Dieu seul peut le faire. Que va-t-il sortir de cet acte créateur? le ciel et la terre, *cœlum et terram.* Voilà donc l'étendue substantielle créée par la Toute-Puissance divine. Pour nous, *cœlum et terram* c'est l'espace avec la matière qu'il enceint; car dans ce ciel, les astres ne sont point encore formés, et cette terre vide encore est sans fécondité, *inanis et vacua.* « De toute éternité, dit Bossuet (1), et avant le commencement, il n'y avait rien que Dieu même, tout le reste n'y était pas; il n'y avait ni temps ni lieu, puisque le temps et le lieu sont quelque chose : il n'y avait qu'une pure possibilité de la créature, et cette pure possibilité ne subsistait que dans la Toute-Puissance divine. »

Dieu donc a créé d'abord l'espace et le temps, l'équateur et le méridien de la sphère de la création. Nous trouvons ici Dieu, l'unité agissante, ou la cause première, le principe de toute causalité, puis le temps et l'espace. Ainsi, douze siècles avant Aristote, Moïse détermine les trois premières catégories du célèbre philosophe.

La création est encore à l'état de chaos et les ténèbres planent sur la face de l'abîme. L'Esprit de Dieu, l'énergie créatrice nous apparaît, couvant l'abîme des eaux. Dieu dit alors : *Fiat lux, lumière soit,* et à cette première manifestation du Verbe commença l'alternative de lumière et de ténèbres qui doit former le jour et la nuit : c'est l'œuvre du premier jour.

(1) Elévation sur les mystères.

Dieu dit aussi : Que le firmament soit fait au milieu des eaux ! et voilà que les eaux flottantes dans l'espace s'entr'ouvrent pour faire place au ciel et former, par leur séparation, la région inférieure et la région supérieure des eaux : c'est l'œuvre du second jour.

Dieu dit : Que les eaux qui flottent dans la région inférieure s'unissent dans un même lieu ! et l'*aride* apparaît, et l'aride fut la terre, et l'eau accumulée fut la mer. Que sont devenues les eaux de la région supérieure ? Moïse ne s'en explique point, mais leur existence nous est affirmée par des savants. Quand l'aride apparaît, les continents surgissent, les montagnes se soulèvent, *ascendunt montes* (1).

La terre produit les végétaux, les herbes, les bois, leurs espèces, avec la puissance de se reproduire par la semence : c'est l'œuvre du troisième jour.

Le quatrième jour, Dieu forme les astres, qui divisent le jour et la nuit, et détermineront, par la régularité et la constance de leur évolution céleste, la mesure du temps, des années et des jours. Il y eut pour la terre deux grands astres rayonnants, l'un pour le jour, l'autre pour la nuit, puis les étoiles, décors étincelants du firmament.

Le cinquième jour, les poissons et les oiseaux ; le sixième jour, les autres animaux de la terre ; enfin, l'homme.

Rien n'est plus net, rien n'est plus clair que les faits articulés par Moïse. Ne dirait-on pas qu'il veut défier à l'avance les investigations humaines ? Voyez quel esprit

(1) Ps. de David.

analytique ! d'abord, création de la matière brute dans le chaos, puis vient l'élaboration. La lumière est un des premiers éléments de l'ordre, c'est le premier fait d'organisation ; ensuite la séparation de l'eau et de la terre, qui se compose des corps inorganisés ; immédiatement après les corps organiques vont apparaître. C'est d'abord le règne végétal, premier produit de la terre ; ensuite, le règne animal, dans un ordre de progression marquée. En premier lieu, les poissons dans les mers ; dans les airs, les oiseaux ; puis, les autres animaux de la terre, et comme couronnement, l'homme.

Quelle méthode rigoureuse et précise ! L'écrivain part du simple pour arriver au composé, du chaos à l'organisation, il suit une échelle ascendante dans l'ordre progressif des combinaisons, et l'homme est créé. Cette clasification graduée nous peint les pouvoirs organiques, s'élevant à la vie chacun conformément à la loi de sa nature. Moïse le premier, et bien avant les naturalistes, divise les règnes qui doivent être séparés, et nous les montre venant se résumer dans un être qui est le sommaire de toute la création, dans cette unité royale qui s'appelle l'homme. Je prends ici Moïse comme écrivain, comme philosophe, comme savant ; nous verrons bientôt s'il s'est trompé dans sa classification. Pour le moment, ce que je veux constater, c'est l'analyse du travail, l'art de la composition, la sûreté de main de cet écrivain si précis.

Platon roule dans le vague ses spéculations métaphysiques ; Aristote seul peut égaler la précision de Moïse : et quand je parle d'Aristote, je veux dire le plus profond

analyste qui fut jamais. Moïse avait à parler de tous ces objets innombrables de la création, et cette création si prodigieusement variée, il la réduit à quelques éléments, leur assigne un ordre, une date ; rien n'est oublié, et sept lignes lui suffisent pour embrasser tout ce qui compose l'œuvre de Dieu et le classer dans un ordre scientifique. Je ne connais qu'une chose qui puisse être comparée à une analyse si profonde, ce sont les catégories d'Aristote. Aristote a trouvé les quelques idées fondamentales dans lesquelles viennent se résoudre toutes les pensées des hommes. Ce qu'Aristote a fait dans le monde des idées, Moïse vient de le faire dans le monde physique. Quand nous arriverons à Moïse, projetant dans le monde moral les rayons de son génie, nous verrons, analyse pour analyse, que Moïse le dépasse encore, et que les dix catégories d'Aristote ne sont qu'un vain jeu d'esprit, à côté des dix commandemens, règles immuables et permanentes des pensées et des actions des hommes.

Moïse se montre, dans l'exposé de la création, analyste profond ; il est sans égal pour l'énergie de la pensée, pour la précision du style, pour la science méthodique, oserions-nous le dire maintenant, pour l'exactitude? Ne semble-t-il pas que ces mystères de la création repoussent les investigations de la science et ne laissent à l'homme que les conjectures de l'imagination? On a pu le croire longtemps ; mais une science est née d'hier, de l'observation des faits de la nature. Les entrailles de la terre, comme la profondeur des cieux, ont été consultées, non plus à la façon des augures,

mais dans un but exclusivement scientifique. Cette science, après les erreurs des premiers pas, s'est rectifiée elle-même par sa propre expérience ; elle a acquis enfin l'autorité d'une vraie science, et ses conclusions sont : Ainsi dit Moïse, telle est la création !

Cependant un premier fait semblait résister à toute concordance scientifique. Dieu, selon Moïse, ne crée le soleil que le quatrième jour, tandis que la lumière jaillit dès le premier : voilà l'effet qui précède la cause, et Moïse livré sans défense aux rires insultants de la philosophie. Bossuet, dans son *Discours sur l'histoire universelle*, essaie de pallier cet ordre irrationnel, en disant : « Il a plu à ce grand ouvrier (Dieu), de créer la lumière avant même que de la réduire à la forme qu'il lui a donnée dans le soleil et dans les astres, parce qu'il voulait nous apprendre que ces grands et magnifiques luminaires, dont on nous a voulu faire des divinités, n'avaient par eux-mêmes ni la matière précieuse et éclatante dont ils ont été composés, ni la forme admirable à laquelle nous les voyons réduits. » Selon Moïse, la lumière fut créée d'abord d'une manière absolue, mais n'exista relativement à la terre que par l'effet des astres rayonnants. La lumière existe donc antérieure et indépendante du soleil ? — Oui, dit Moïse. — Non, répond l'humanité. Moïse savait par ses yeux que le soleil est le foyer de la lumière ; c'est plus qu'une vérité de sens commun, c'est un fait. Moïse mentait donc à sa conscience, à son peuple, à son siècle, à l'humanité, en affirmant une lumière antérieure au soleil. C'était ruiner son livre, discréditer son nom, commencer par une

impiété. N'importe, Moïse écrit, et les temps s'écoulent, et l'astronomie nous apprend que dans la création il est un nombre infini de soleils portant eux-mêmes la lumière, que dès lors la lumière n'est pas le produit unique et direct de notre soleil, que sa lumière est combinée avec une lueur affaiblie d'astres plus éloignés ; puis examinant ces causes multiples, la science s'est demandé si la lumière n'a pas une source et une essence uniques, si elle n'est pas antérieure et indépendante des astres, et, plongeant dans cet abîme des conjectures scientifiques, voilà qu'elle nous révèle le dernier mot du jour, le dernier mot du savant, c'est-à-dire que Moïse a raison contre le sentiment universel, contre l'humanité, et que la lumière est un fluide antérieur aux astres, lequel nous est communiqué, rendu perceptible par les ondulations ou vibrations que les astres lui impriment. Sur une question si grave, Moïse a bravé la foi commune pour rester dans le vrai, en attendant de Descartes et d'Arago sa justification.

« La création des choses, dit Herder (1), commença donc avec la lumière. Ainsi fut déchirée l'antique nuit, ainsi furent séparés les éléments. Et sache-t-on que l'expérience ancienne et moderne nous ait révélé un principe de distinction et de vitalité différent de la lumière, ou, si l'on aime mieux, du feu élémentaire? Universellement répandu, quoique inégalement distribué, d'après les affinités des corps, toujours mouvant, toujours agissant, fluide et actif par essence, il est si bien la cause de

(1) Idées sur la philos. de l'histoire de l'humanité, tom. 2, liv. 10, chap. 5.

toute fluidité, de toute chaleur, de tout mouvement, que les principes électriques semblent même n'en être qu'une modification; or, comme la vie ne se manifeste que par la chaleur et ne se développe que par le mouvement des fluides; comme non-seulement la semence animale agit d'une manière semblable à la lumière, par une force expansive et d'actifs stimulants, mais que de plus on a découvert de la lumière et de l'électricité jusque dans la fructification des plantes, on voit aussi dans cette ancienne *cosmogonie philosophique* la lumière figurer comme le premier agent. Non pas qu'il soit question ici de la lumière du soleil, mais de celle qui émane de l'intérieur de la masse organique, et cela est également conforme à l'expérience. Ce n'est point des rayons du soleil que les créatures tirent la vie et l'aliment qui la prolonge; chaque chose renferme en soi une chaleur interne : le roc glacé n'en est point dépourvu, seulement la vie, l'intelligence et l'activité se développent proportionnellement à la quantité de feu générateur que chaque créature renferme, et au degré de pureté qu'il acquiert dans la circulation du mouvement interne. Ainsi se communiqua la première flamme élémentaire, moins par l'effet d'une éruption volcanique, ou d'un amas de substances incandescentes, que par une force qui, en séparant les éléments, répandit en eux la chaleur, merveilleuse puissance que la nature a employée pour mettre peu à peu toutes choses en mouvement. »

Le second jour Dieu fixe le firmament au milieu des eaux, et les eaux se séparent et vont s'établir les unes sous le firmament et les autres au-dessus. Ces eaux

étaient manifestement à l'état de fluide ou vapeur, car lorsque le troisième jour Dieu veut former la mer, il ordonne que les eaux se condensent et se fixent en un même lieu, *congregentur aquæ*. Cet ordre de condensation et d'agglomération n'est donné qu'aux eaux qui sont sous le firmament. De ce vaste *précipité* des fluides, la terre surgit, et sur ses flancs la vapeur condensée dépose l'Océan. « Où étiez-vous, dit à Job l'Eternel, lorsque je couvrais la mer d'un nuage et que je l'environnais dans sa naissance d'un brouillard ténébreux?.... » Dès le principe s'établit l'alternative de la vaporisation et de la condensation, et lorsque je vois les nuages s'élever du sein des eaux, il me semble voir l'Océan remonter à son état primitif. Ce mouvement des eaux circulant dans l'air, non-seulement ramène sur les terres arides les rosées et les pluies, il agit sur la composition de l'air, qui à l'état le plus sec renferme un cinquième d'eau; il ébranle ces invisibles colonnes du fluide aqueux, qui parfois à la chute d'un léger nuage se condensent subitement et produisent ces ondées, ces torrents générateurs des débordements du Nil et du Niger, dont la source unique est dans le ciel. Ce flux et reflux des eaux atmosphériques, en communication permanente avec l'Océan, nous indique un travail latent et réparateur dont la science n'a point encore saisi le secret. Ce qu'elle nous apprend, c'est qu'elle n'a pu encore déterminer si la couche d'eau enlevée par la vapeur est égale, en chaque climat, à la quantité d'eau qui y tombe. Les affirmations se contredisent; on attache vainement l'autorité du nom de Moïse à cette question. Pour nous,

la séparation des eaux par le firmament n'est pas un phénomène réduit aux proportions des influences atmosphériques ou climatériques ; s'il nous est révélé, c'est qu'il a son rôle dans le grand œuvre de la création.

Au second jour, les astres ne sont pas encore créés. Dans les éternels conseils de Dieu, leur place est fixée au-dessus du firmament. L'immense vapeur doit donc prendre cette route supérieure ; on dirait qu'à l'avance Dieu y ait convoqué tous les éléments. La vapeur erre dans ces espaces infinis ; en contact avec la matière inorganisée, elle tend à se grouper autour d'elle, elle attend la suprême parole qui, de cette masse élémentaire, doit produire les astres : *fiant luminaria*. A ce mot, la vapeur se condense et prend sa place définitive dans ces mondes inconnus qui flottent majestueusement sur nos têtes. La vapeur devient ainsi une des matières premières dans la combinaison chimique qui doit former les planètes. Si Moïse n'eût voulu exprimer que l'idée de la séparation des eaux océaniques et atmosphériques, son langage n'eût point été exact, puisque toutes ces eaux sont sous le firmament. Il faut donc donner à cette parole antique l'importance que demande un tel sujet, et pour nous, étranger à la science, émettant une modeste conjecture, cette séparation des eaux, cet océan délégué pour l'espace supérieur au firmament, c'est un partage de cette vapeur élémentaire qui, d'abord pêle-mêle et confondue, se concentre pour obéir à la loi d'organisation divine qui va former les corps célestes.

En fixant seulement au quatrième jour la création du soleil, ce symbole adoré dans l'Orient, Moïse ne semble-

t-il pas nous indiquer que le soleil n'est pas le point central du monde, qu'il en est moins l'âme que le témoin régulateur d'une sphère restreinte? Moïse, dans ce langage solennel, nous révèle ici cette puissance d'intuition qui le fait sonder le monde matériel, avec autant de profondeur et d'exactitude que nous le verrons tout à l'heure pénétrer dans le monde moral. Si, à la veille de la création des astres, il nous montre les eaux prenant la direction des lieux que ces corps célestes doivent occuper, ne peut-on pas conclure qu'il a pressenti l'immensité de la création dans la profondeur des cieux, et que les mystères de cet immense travail ont été révélés à ce grand philosophe, à ce premier naturaliste?

Avant de commencer l'histoire de l'humanité, Moïse a voulu nous donner l'histoire du globe terrestre à une époque antérieure à toute vie humaine, Dieu seul en étant acteur et témoin. Qui le pousse dans une si téméraire entreprise? Quelle sera l'autorité de sa parole dans cette histoire pour lui sans témoins, sans monuments? Invoque-t-il les secours d'une science contemporaine? Non, tout repose sur une tradition divine, ou sur une communication immédiate et directe avec la Divinité. Selon lui, le chaos a précédé l'organisation. Quelle a été la durée de ce chaos avant le grand acte de formation? Moïse ne nous l'apprend pas, et son silence laisse à cette période une durée indéfinie. C'est dans cet intervalle que quelques géologues placent le travail préparateur qui devait enfanter la terre. Mais lorsque Dieu élabore et jette les bases d'organisation, Moïse nous détermine six époques ou six jours de production successive.

Depuis longtemps les Pères de l'Eglise, la théologie s'étaient demandé si, par jours, on devait entendre les jours tels qu'ils s'écoulent dans le jeu régulier de notre monde planétaire. « Les trois premiers jours se sont écoulés sans soleil, dit saint Augustin; le soleil fut créé le quatrième jour. Il est vrai que l'Ecriture nous raconte la lumière faite à l'origine par la parole de Dieu, et Dieu la séparant des ténèbres, appelant la lumière jour et les ténèbres nuit. Mais quelle était cette lumière, par quel mouvement d'alternative elle accomplissait le soir et le matin, c'est ce qui se dérobe à la portée de notre intelligence (1). »

Ailleurs il dit : « En un même jour répété six fois, en six jours, l'œuvre de la création se trouve parfaite (2). » Et Moïse, en effet, termine par ces mots remarquables : « Telles sont les générations des choses créées *en ce jour*, où Dieu fit le ciel et la terre : *Istæ sunt generationes cœli et terræ, quando creata sunt, in die quo fecit Dominus Deus cœlum et terram* (3). » « Cette ancienne relation, dit Herder (4), est le premier tableau d'un système naturel, où le mot jour, qui répond ici à une pensée propre à l'ancienne philosophie, n'est réellement qu'une échelle de division indéterminée. » Et en effet, *yom* en hébreu, que l'on traduit par *jour*, signifie aussi *époque, révolution*.

« Que pouvons-nous entendre, dit Buffon, par les

(1) Cité de Dieu, liv. 11, chap. 7.
(2) Id., liv. 11, chap. 70.
(3) Gen., 2, 4.
(4) Liv. 10, chap. 5.

six jours que l'écrivain sacré nous désigne si précisément, en les comptant les uns après les autres, sinon six espaces de temps, six intervalles de durée? Et ces espaces de temps indiqués par le mot *jours,* faute d'autres expressions, ne peuvent avoir aucun rapport avec nos jours actuels, puisqu'il s'est passé successivement trois de ces jours avant que le soleil ait été placé dans le ciel. Il n'est donc pas possible que ces jours fussent semblables aux nôtres; et l'interprète de Dieu semble l'indiquer assez en les comptant toujours du soir au matin, au lieu que les jours solaires doivent se compter du matin au soir (1). » Moïse a donc voulu marquer un travail de Dieu *à six reprises,* pour me servir de l'expression de Bossuet. C'est là que s'arrêtait la science humaine; car pour juger une théorie il faut des faits, et les entrailles de la terre n'avaient pas encore été consultées.

Vers le XVIe siècle, on voit pour la première fois des hommes s'occuper de la formation des substances minérales, rechercher des coquilles, des végétaux, des restes d'animaux fossiles dans les couches terrestres. Puis on remarqua les gisements des minéraux, l'ordre de leur superposition, et de l'étude de leur composition et de leur structure, on conclut la formation successive des terrains. Les ossements fossiles surtout ont donné l'idée qu'il y avait eu, dans la formation du globe, des époques successives. « S'il n'y avait eu que des terrains sans fossiles, dit Cuvier, personne ne pourrait soutenir que ces terrains n'ont pas été formés tous ensemble. » La

(1) Des Epoques de la nature.

science une fois lancée dans cette direction, on recueillit les os fossiles, on en fit une étude spéciale, et grâce à la loi d'analogie constante dans les formes de la nature, Cuvier, par sa science d'anatomie comparée, put recomposer en entier les animaux monstrueux et inconnus dont il n'avait que de faibles fragments. Trois siècles avaient concouru à la constatation de certains faits, quelques lois en avaient déjà été déduites, quand Cuvier, rassemblant tous les travaux de ses devanciers, enrichi de ses propres découvertes, parvint à constituer la science de la géologie. Mais pour la former, il avait fallu déchirer les entrailles de la terre, consulter les mines, les carrières, les grottes, exhumer aux pôles et sous les glaces les plantes et les animaux de la zone torride et du ciel des tropiques, afin de s'assurer du travail intérieur de la formation de la terre. Tous ces faits, qui manquaient à Moïse, abondaient dans les mains de Cuvier. De tous ces éléments rapprochés, médailles énigmatiques du monde primitif, Cuvier crut pouvoir conclure que le globe terrestre avait subi plusieurs révolutions successives, occasionnées par le déplacement des eaux. En effet, en sondant les profondeurs de la terre, on arrive aux corps inorganisés, à ces couches de granit primitif, qui annoncent qu'à l'époque de leur formation, nul être organisé n'avait encore paru. Non-seulement ils n'en renferment pas de parties apparentes, mais on n'en découvre aucun vestige dans l'analyse de leurs éléments. Si de là on veut remonter vers la surface, on traverse différentes couches empreintes chacune d'un cachet qui lui est propre. La première se fait remar-

quer par une riche production d'herbes, de plantes, de bois fossiles, sans aucun vestige d'animaux. On dirait la couche du règne végétal ravagée, ensevelie par les eaux après le troisième jour de la création. Une surface nouvelle s'est produite, le soleil créé le quatrième jour semble se lever pour la dessécher et la féconder. La végétation se relève du sein de ce vaste limon. Les eaux de la mer agitée se sont apaisées. Dieu crée dans leur sein les poissons, les reptiles, les monstrueux cétacées, *cete grandia,* et au-dessus de la vase peu solide encore, les oiseaux habitants des airs. Ici la narration de Moïse, coïncide avec cette couche supérieure, dans laquelle Cuvier n'a pu découvrir, avec les ruines du règne végétal, que des traces d'animaux alors existants, c'est-à-dire des poissons et des oiseaux. Et chose plus remarquable encore, l'anatomie comparée a trouvé d'étonnantes similitudes dans la structure interne de ces deux espèces que Moïse fait naître le même jour, surtout en ce qui concerne la région encéphalique, qui est, à proprement parler, la marque distinctive de l'échelle animale. Son langage est ici justifié par deux sciences : la géologie et l'anatomie.

Une troisième couche semble s'annoncer par une production qui ne se découvre point dans les premières. Dans ces tombes gigantesques de l'antiquité élémentaire, remplies de bois fossiles, de vestiges de poissons et d'oiseaux, on reconnaît mêlées et confondues de colossales organisations d'animaux quadrupèdes. Cette dernière couche n'est point encore la nôtre. On fouille en vain, les savants n'ont pu y découvrir la trace d'une existence hu-

maine ; ni os, ni armes, ni flèches, ni instruments à son usage, mais des ossements fossiles, charpente gigantesque d'animaux reproduits par Cuvier, et qui semblent annoncer que l'homme alors n'était pas créé, incapable de vivre à côté de ces monstres qui l'eussent anéanti. Cette nouvelle surface du globe fut encore engloutie par les eaux, et, selon les conjectures scientifiques, ce ne fut qu'après la régénération du règne végétal et animal que l'homme enfin fut créé. Dès ce jour la terre subit-elle encore, par le déplacement des eaux, une nouvelle transformation? On ne peut en douter, car au sein de cette couche, dernier sédiment de l'inondation dévastatrice, on a reconnu quelques vestiges humains, ensevelis au milieu des lignites, des schistes, des fossiles du règne végétal et du règne animal. Ce dernier bouleversement a laissé une profonde impression dans l'âme des hommes. Ils en ont conservé l'horrible souvenir, et nous le trouvons inscrit dans l'histoire de toutes les nations primitives, sous le nom de déluge.

L'étude de cette dernière couche conduit Cuvier à conclure avec Deluc et Dolomieu, « que s'il est une chose bien avérée en géologie, c'est que la superficie du globe fut bouleversée par une grande et soudaine révolution, dont la date ne peut guère remonter au-delà de cinq ou six mille ans, qu'elle submergea le pays habité d'abord par les hommes et par les espèces d'animaux les plus connues aujourd'hui, en mettant à sec le fond de ce qui était mer, et en forma le pays habité aujourd'hui ; qu'après une telle révolution, un petit nombre d'individus qui lui étaient échappés, se dispersèrent et propagèrent

sur les terres laissées à sec ; et que depuis ce temps seulement, nos sociétés commencèrent une marche progressive, firent des établissements, élevèrent des édifices, recueillirent les faits naturels et combinèrent des systèmes scientifiques. »

Ainsi la géologie dans ses représentants les plus éminents, dans sa personnification la plus haute, est venue confirmer le jugement de Newton et de Pascal, et rendre hommage à l'exactitude mystérieuse et profonde de Moïse. L'ensemble des observations que nous venons de reproduire n'est pas le résultat de recherches isolées et confinées dans un pays particulier. Partout où les géologues ont porté leurs investigations, en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique et dans l'Océanie, partout on a trouvé des dépôts analogues, par leur époque comme par les corps organisés qu'ils renferment, à ceux des environs de Paris. Dans les glaces du pôle on trouve les plantes et les animaux des tropiques, comme les impressions de fougères des Antilles dans une partie très-élevée du Blattemberg, du canton de Glaris. Voilà ce que nous lisons dans le plus ancien livre de la terre ; voilà aussi ce qui est écrit sur ces lignes successives de granit, de marbre, de chaux, de sable et d'argile, et les lettres fossiles nous apprennent que des êtres vivants ont assisté à ces grandes révolutions de notre globe. Non-seulement donc l'histoire du déluge est confirmée par la science, mais la succession des couches terrestres, par les objets organiques qu'elles renferment, semble démontrer que l'ordre même de la création donné par Moïse est rigoureusement conforme

aux découvertes des savants, faites plus de trois mille ans après lui. Et depuis Cuvier, cette science toujours en progrès, par l'organe de Brongniart, Buckland, Ampère, Jager, Marcel de Serres, Dumas, Elie de Beaumont, n'a fait que confirmer d'une manière plus éclatante encore les conclusions de ce savant.

Ces phénomènes géologiques renversent l'hypothèse de l'éternité de notre planète. Ils révèlent à la raison attentive, une intelligence supérieure qui organise le monde sur un plan immense, qui le développe avec une persistance de sagesse et de volonté radicalement exclusives des aveugles combinaisons du hasard. Ils manifestent enfin une élaboration lente et progressive qui nous démontre bien que le monde est antique, mais que ses dernières révolutions, compatibles avec les animaux quadrupèdes et la famille humaine, ne peuvent dater que d'hier, c'est-à-dire remonter à cinq mille ans avant l'ère chrétienne. La philosophie du XVIIIe siècle nous représentait les sociétés égyptiennes, indiennes et chinoises, âgées de quelques millions d'années, mais lorsqu'elle voulait remonter au-delà de cinq mille ans, les traces historiques de l'humanité disparaissaient, elle ne rencontrait plus qu'un vide immense qui n'était autre que le néant. C'est ce que la géologie a scientifiquement démontré. Mais avant elle, et avec une égale précision, Moïse nous avait conservé la chronologie positive de notre planète et celle de l'humanité.

Nous venons de voir par quels grands traits procède Moïse : Dieu, la nature, l'homme! Nous avons vu comment Moïse, né au sein du polythéisme, donnait l'unité

de Dieu comme fait principe et primordial. Même en partant de ce point, ce grand homme semblait devoir succomber à la tâche. Qu'est-ce que Dieu, selon le système égyptien? C'est Isis, Osiris, Typhon ; c'est le bœuf Apis, tout ce qui est enfanté par la nature. L'idée de Dieu est effacée chez ce peuple, et Moïse même, dans la sublime conception de son Dieu un, n'aura pu y découvrir qu'un grand ouvrier. Voyons donc quel artisan il va faire de son Dieu, et par quels efforts il enfantera la nature. — Dieu d'abord est-il en présence d'une matière éternelle ? Son opération consiste-t-elle à organiser cette matière? Et cette organisation sortira-t-elle de son propre effort ou du travail de ses agents ? Ou bien, essence unique, doit-il créer la matière, et alors, par quel long et pénible enfantement le monde visible sortira-t-il de la volonté de cet invisible artisan? Il dit, et tout est créé : *Dixit, et facta sunt.* C'est ainsi que ce grand problème est résolu. Dieu lui-même, pénétrant toutes choses de son indéfectible essence, donne l'être à tout ce qui est. En organisant les choses créées, il les revêt d'une forme extérieure qui est comme le vêtement de la matière, dit saint Augustin (1), forme que l'industrie ou l'art peuvent reproduire, soit que l'homme tourne un vase d'argile, soit qu'il représente sur la toile ou par le marbre les corps animés ; mais il y a une autre forme dont les causes efficientes dépendent des profonds et incompréhensibles décrets de celui qui, en soi, a la vie et l'intelligence, à qui non-seulement les formes naturelles des corps, mais aussi les âmes doivent

(1) Cité de Dieu, liv. 12, chap. 25.

l'existence, que lui ne doit qu'à lui-même. Or, on peut accorder à la main de l'homme l'imitation de la première forme; quant à la seconde, le créateur et l'artisan suprême, qui n'a eu besoin ni de monde, ni d'anges, pour créer le monde et les anges, Dieu seul, s'en est réservé le secret; bien mieux, s'il retirait de ses œuvres sa puissance créatrice, elles retourneraient à leur antique néant; antique, non de temps, mais d'éternité. Tel nous apparaît le Dieu créateur selon son grand interprète. Ce Moïse, qui a si bien analysé la nature, qui nous la montre effet procédant d'une cause supérieure, a donc analysé Dieu lui-même, puisqu'il sait si bien nous le peindre dans son unité substantielle, dans son activité toute-puissante, dans son inépuisable bonté, au sein de l'invisible et de l'éternel. Aussi après sa mort, les peuples de Chaldée, d'Egypte et de Phénicie s'irritaient contre le peuple juif, qui leur apparaissait comme un peuple d'athées, parce que leur culte s'adressait à un Dieu inaccessible aux sens. Dans leur indignation, ils s'écriaient: Où est donc le Dieu des Juifs? Mais le royal poëte de la Judée leur répondait : *Nequando dicant gentes : Ubi est Deus eorum?* Que les nations ne nous disent pas insolemment, où est votre Dieu? Notre Dieu est dans le ciel, et tout ce qu'il a voulu il l'a fait. Vos dieux, à vous, sont l'œuvre matérielle des hommes. Ils ont des sens qui ne perçoivent point, des mains qui ne palpent point, des pieds qui ne peuvent marcher, une bouche incapable de produire un son (1). Ce Jéhovah, inconnu aux na-

(1) Ps. 115.

tions, longtemps après a étonné le génie de Tacite. C'était en effet quelque chose de nouveau pour le monde idolâtre, qu'un peuple adorant un seul Dieu, et ce Dieu sans forme visible, palpable, perceptible aux sens. On ne comprenait pas qu'un peuple pût concevoir, par la raison pure, un Dieu seul, souverain, éternel, immuable, immortel, comme dit Tacite : *Judæi mente solâ, unumque numen intelligunt. Profanos qui deûm imagines, mortalibus materiis, in species hominum effingant. Summum illud et æternum, neque mutabile, neque interiturum.* Exemple unique au monde. Aussi, quand Pompée, violant les lois judaïques, osa, d'un pas triomphant, pénétrer dans le Saint des saints, il fut saisi d'une stupeur mêlée de respect, par l'absence de l'effigie du Dieu, par ce vide inattendu, siége invisible de l'Esprit infini, arcane de ses pensées immuables : *Romanorum primus Cn. Pompeius Judæos domuit : templumque jure victoriæ ingressus est. Inde vulgatum : nulla intus deûm effigie, vacuam sedem et inania arcana*, dit encore Tacite (1).

Pour apprécier la supériorité de Moïse, il faut contempler ce spectacle étrange d'un Tacite vivant déjà dans l'atmosphère du christianisme, et pourtant ne comprenant pas encore ce culte des réalités invisibles, institué deux mille ans avant lui, chez les Hébreux. Le désert du Sin, supérieur à la Rome triomphante! un chef de tribu nomade rencontrant sur le Sinaï, une divinité que la sagesse antique n'avait point devinée, que

(1) Hist. lib. 5 nos 5 et 9.

la philosophie grecque et romaine entrevoyait à peine! un peuple plus sage que les philosophes, affirmant un Dieu, tel que le fait la philosophie du dix-neuvième siècle; et depuis Moïse, le monde n'ayant rien appris de plus sur ce Dieu, si ce n'est ce que le Christ lui-même nous en a révélé! voilà assurément le phénomène le plus saillant de l'histoire, le titre le plus glorieux de Moïse! Un Dieu créateur, révélé par lui, dans sa réalité pure, idéale et transcendante!

Tel est son Dieu : que sera maintenant la création? Je soupçonne l'Egypte d'alors entachée de l'idée vague du manichéisme, puisque déjà nous voyons son dieu Osiris assassiné par Typhon, le dieu du mal, et du panthéisme, puisque l'adoration des productions de la terre implique l'adoration de la nature, qui, à son tour, accuse l'identité entre la nature et Dieu, entre la cause et l'effet, d'où l'éternité de la matière, le panthéisme. Moïse sort de l'Egypte; encore une fois que sera la création? L'ordonnera-t-il selon les idées panthéistiques? Non, il en fait quelque chose d'essentiellement extérieur à Dieu et distinct de sa divinité. C'est l'éternel enfantant le temps, l'infini enfantant la limite, la cause produisant l'effet, avec l'abîme idéal qui sépare ces deux termes; c'est la profondeur philosophique de la notion de Dieu et de la nature. Et cette conception grandiose, la philosophie moderne l'accepte et en fait la base de son ontologie. — Unité de Dieu, nature créée et limitée, relation de cause à effet, rapport entre le fini et l'infini, voilà ce que nous trouvons, et nous n'avons pas encore abordé l'homme de Moïse. En affirmant un Dieu unique, Moïse

a proscrit le polythéisme et l'athéisme; en séparant essentiellement Dieu de la création, il a repoussé le panthéisme.

Que sera l'homme? Entre tant d'idées qui se présentent il faut opter. Sera-t-il conçu selon les théories du matérialisme, du sensualisme, du panthéisme ou du spiritualisme? S'il l'informe au point de vue des idées matérialistes, l'homme sera doué d'une énergie vitale à la façon des plantes, des animaux, avec des instincts plus étendus, conséquence de la supériorité de sa structure. S'il cède à l'empire des idées sensualistes, l'homme aura une intelligence développée par les sens; toutes ses connaissances ressortiront des renseignements fournis par ces canaux, et comme les sens ne peuvent que percevoir le monde extérieur, il sera impuissant à atteindre l'absolu, à juger le moi, Dieu, l'esprit; rigoureusement il devra aboutir au matérialisme ou au scepticisme. Subira-t-il l'ascendant des croyances panthéistiques? Alors émanation de Dieu, l'homme en sera une forme, une manifestation extérieure, dépourvue d'individualité propre, de personnalité, et partant sans responsabilité. Si enfin le spiritualisme l'emporte, l'homme sera doué non-seulement du principe de vitalité, apanage des plantes et des animaux, non-seulement il percevra les objets extérieurs par les sens, mais il aura de plus le sujet qui dirige et contrôle la perception des objets par les sens, l'intellect, doué des idées nécessaires que Platon appelle innées, Aristote catégories, Kant formes de l'intelligence, saint Jean Verbe divin qui illumine tout homme venant en ce monde, et la religion révélation.

Sujet distinct de Dieu et de la nature, il aura une existence propre, une personnalité, une valeur morale qui entraîne avec elle imputabilité, responsabilité. C'est entre ces divers ordres d'idées et leurs intermédiaires innombrables que Moïse devra choisir. Voilà l'écueil du psychologue; mais quelle fermeté dans le point de vue de l'écrivain sacré, quelle grandeur, quelle précision!

L'homme n'est plus jeté dans la vie par la toute-puissance et la soudaineté d'un *fiat*. Dans l'ordre gradué de cette immense composition, lorsque Dieu veut créer l'homme, il se recueille, il va réaliser ce type conçu dans l'Eternel, qui doit être le sommaire et le chef de la création, et alors il se dit : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram;* faisons l'homme à notre image et ressemblance, et instituons-le roi de la nature; et ce qu'il dit, il le fait. *Faciamus*. Déjà nous avons vu la Toute-Puissance divine créant le ciel et la terre, l'Esprit de Dieu couvant et fécondant l'abîme, le Verbe enfantant la lumière et l'organisation; voici encore le Dieu un qui se prend au multiple, comme s'il était tout à la fois unité et pluralité. Ce mode est unique dans le Pentateuque, ce qui fait dire à Bossuet qu'ici la Trinité commence à se déclarer. Quand il s'agit de réaliser l'homme, la raison absolue se prend elle-même pour type. Dieu veut que l'homme soit lui-même l'image et l'empreinte du créateur. Il ne sera pas Dieu, ni une émanation de son auteur, mais un exemplaire distinct, formé seulement sur l'image de cet être éternel. La raison absolue lui communiquera un fragment de sa lumière divine, qui sera par rapport à son type ce que

le fini est à l'infini, raison limitée, mais qui prend sa source dans la raison infinie. Leibnitz adhère à cette pensée de Moïse, et voici comment il l'exprime dans la préface de sa *Théodicée :* « Les perfections de Dieu sont celles de nos âmes et de toute la nature; mais il les possède sans bornes; il est un océan dont nous n'avons reçu que quelques gouttes; il y a en nous quelque puissance, quelque connaissance, quelque bonté, mais elles sont tout entières en Dieu. » Ce n'est pas assez pour Moïse, l'homme n'apparaît point encore suffisamment en lumière; il faut que le philosophe précise sa pensée; encore une fois qu'est-ce que l'homme? *Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terræ, et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ* (1). Dieu prit la poussière de la terre, en forma l'homme, et lui inspira avec l'âme l'esprit et la vie. L'homme est tiré du limon de la terre, voilà le corps de l'homme, statue de poussière produite par l'art plastique de Dieu. Mais la vie manque à cette statue; Dieu souffle sur sa face, et la vie commence. Telle est, selon Moïse, la nature de l'homme : du limon allié au souffle de Dieu. Dans cet ensemble il s'agit de déterminer où est vraiment l'homme, ce qui le constitue, et Moïse le place dans son âme vivante, dans ce qui a jailli de la vie absolue, dans ce souffle pur, immatériel, non sujet à décomposition. L'immortalité de l'âme est ici décrétée par son essence. *Et factus est homo in animam viventem.* Voilà l'homme!

(Gen. 2, 7.

Une double vie semble dès-lors prendre possession de l'homme : la vie organique, la chaleur vitale, qui constituera l'âme inférieure de tous les êtres vivants ; puis le souffle de la vie, inspiré par Dieu même, qui devient l'âme active et libre, douée de la faculté de penser, de concevoir l'infini, et d'aspirer à lui comme à sa source suprême. C'est cette âme inspirée, qui distingue l'homme du reste des êtres vivants. Dès son entrée dans la vie, elle lutte contre le temps. Aux prises avec les événements, quand elle semble succomber sous les coups, elle contemple l'Etre infini, et alors tous les orages s'apaisent, car elle se sent en possession de l'immortalité.

L'histoire de Prométhée n'est qu'un pâle reflet de cette sublime création. La statue qu'il édifie, le feu vivifiant qu'il veut dérober au ciel nous peint le double élément de la nature humaine, dont l'un n'a jamais été à la disposition de l'homme. L'effort de Prométhée pour le ravir, le châtiment qui nous le montre ensuite au cœur éternel incessamment dévoré, n'est-ce pas cette chute de l'orgueil que nous allons retrouver encore dans le livre de Moïse, qui frappe l'humanité, dont Prométhée n'est que l'image. Cet écho lointain de la pensée de Moïse nous reproduit, sous des traits affaiblis et dans une personnification symbolique le grand drame qui s'engage entre l'homme et Dieu. Mais ce qui reste, c'est le trait distinctif du feu vivifiant qu'il s'agit d'arracher à Jupiter, c'est le fluide divin, c'est l'esprit, c'est l'âme, dont l'essence est la vie, qu'un jour Platon saura bien reconnaître, et que Tacite, analysant la

pensée de Moïse et les croyances des Juifs, nous retrace en deux mots : *Animasque, prœlio aut suppliciis peremptorum, æternas putant* (1).

Telle est donc la psychologie de Moïse : une double origine, une double nature, que saint Paul appellera plus tard l'esprit et la chair. Voilà le principe de ce conflit, de ce grand dualisme qui agite la conscience humaine, la lutte du bien et du mal. Quand nous serons arrivés au temps des apothéoses, nous verrons d'autres psychologues, et puis Manès, diviniser ces deux tendances de l'homme, et l'esprit sera Ormuz, et la chair s'appellera Arimand. Et formant la création sur ces deux éléments divinisés, le monde ne sera plus qu'un vaste antagonisme, une perpétuelle contradiction, la vie sera le combat; tout aura été créé, excepté l'ordre. C'est qu'ils portaient dans la divinité et dans la nature, ce qui n'est qu'au fond du cœur de l'homme, une double tendance, une double aspiration, qui, agissant sur la volonté, constitue dans son action la vie morale, le domaine de la liberté.

Moïse, dans sa psychologie profonde, ne s'y est pas trompé.

Je place maintenant Moïse en présence du dix-neuvième siècle; il demande à son tour à la philosophie questionneuse : Qu'est-ce que l'homme? Au dix-huitième siècle, lui répond la philosophie, je faisais l'homme sensualiste, matérialiste, athée; au dix-neuvième, j'hésite entre le panthéisme et le spiritualisme; cepen-

(1) Hist. l. 5, n° 5.

dant je penche vers le spiritualisme, et mon dernier mot scientifique est pour votre psychologie. — Ainsi donc astronomie, physique, géologie, philosophie, sciences de l'expérience humaine, vous avez parcouru toutes les hypothèses pour revenir au premier livre, au premier philosophe, à Moïse!

Telle est, dirons-nous avec Moïse, la génération des choses créées, la seule que puisse accepter la raison humaine. Et pourquoi? parce qu'elle est la plus simple, la plus logique, la moins surchargée de merveilleux. On ne peut sortir du mystère de l'origine des choses, sans rencontrer un prodige; quoi que fasse la raison humaine, elle est, dès son premier pas, condamnée à heurter un miracle; toutes les théories y aboutissent invinciblement, fatalement. Or il n'en est point qui réduise ce prodige à une loi plus simple, à une succession de phénomènes plus logique, à un système plus positif et plus rationnel, que le tableau qui nous en est tracé par Moïse. C'est à cette unité de développements progressifs que nous devons reconnaître le plan divin. L'homme illustre qui, l'un des premiers, a ouvert la carrière aux savants, qui les a appelés à l'étude des lois de la nature et de la formation du globe terrestre, qui, par son génie, a marqué du doigt les premières assises de la science géologique, a bien su, dans ses pressentiments que bientôt Cuvier devait élever à la hauteur de résultats scientifiques, reconnaître, malgré ses penchants aventureux, le cachet vrai, logique et supérieur de la narration de Moïse. Dans sa *Théorie de la terre*, Buffon nous fait entendre que « la description de

Moïse est une narration exacte et *philosophique* de la création de l'univers entier et de l'origine des choses. » Cette conclusion du grand homme est la justification de notre pensée.

RAPPORT DE M. PERRON,

Secrétaire perpétuel,

SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE.

Messieurs,

Les causes qui, depuis trois ans, paralysent en France l'activité intellectuelle, n'ont point encore cessé. Leur persistance pourrait même faire croire que la torpeur qu'elles produisent est passée à cet état chronique qui laisse peu d'espoir de guérison. C'est peut-être ainsi qu'en jugent les esprits superficiels; telle n'est pas la pensée de ceux qui sont habitués à scruter le fond des choses. Parmi ces fermes esprits, les uns, comme notre honorable président, ne voyant dans les révolutions que des crises qui passent comme celles des maladies et des passions humaines, prédisent pour un avenir prochain le rétablissement du calme, et avec lui la reprise des travaux de l'intelligence; d'autres, sans s'informer si la société rentrera dans ses voies ou se lancera dans une nouvelle carrière, demandent à l'histoire du passé le secret de l'avenir, et y lisent clairement que toutes les secousses politiques et sociales, après avoir momentanément suspendu la sève scientifique et littéraire, lui communiquent bientôt une nouvelle fécondité. Les merveilles du siècle de Périclès

succédant aux luttes sanglantes de la Grèce, la gloire du siècle d'Auguste remplaçant les plus affreux déchirements civils, la renaissance des lettres et des arts au moment même où les guerres de religion faisaient de l'Europe entière un vaste champ de carnage, enfin le grand siècle de Louis XIV sorti rayonnant des agitations de la fronde; tous ces faits proclament bien haut la loi providentielle, que les révolutions sont pour l'esprit ce que sont à la terre ces orages qui ne l'ébranlent et ne l'effraient que pour la vivifier.

Assurément il est rare que les révolutions, quand elles sont sérieuses, c'est-à-dire profondes, s'attaquent seulement aux éléments politiques; presque toujours elles produisent des transformations analogues dans les tendances de l'esprit humain : soit qu'elles ouvrent aux intelligences une nouvelle carrière et leur offrent de nouveaux sujets de méditation, soit qu'elles changent les goûts du public, et mettent en scène d'autres acteurs devant d'autres spectateurs, rarement les œuvres qui suivent ces violentes secousses appartiennent au même genre, et portent la même empreinte que les écrits des devanciers. Une nouvelle ère a commencé, pour laquelle il faut des aliments nouveaux. Rappelez-vous notre vieille société, quelque temps avant sa ruine : toutes les forces de l'esprit humain semblaient employées à la détruire; on ne produisait, on ne lisait que pamphlets irréligieux, épigrammes licencieuses, théories rénovatrices; elle ne fut pas plus tôt à terre qu'il sembla qu'on ne pouvait trop se hâter d'en relever ou d'en étudier les débris. Deux faits résument et démon-

trent cette vérité : l'apothéose de Voltaire couronne la fin du XVIIIe siècle, et le XIXe s'ouvre par le succès inouï du *Génie du christianisme*. La nouvelle société produite par le mouvement de 89 a vécu vite; cinquante ans après sa naissance, de hardis novateurs la proclamèrent vieillie; elle vit avec effroi une autre société formée dans ses flancs, prête à la briser et à prendre sa place. Les goûts, les tendances de l'esprit ont suivi les changements dans les idées politiques. A la place des œuvres de restauration monarchique et religieuse, de cette poésie vague et mélancolique, de ces luttes fameuses entre les écoles classique et romantique, de ces fouilles patientes dans le champ de l'archéologie, de la philosophie et de l'histoire, depuis quelques années, presque tous les travaux de l'esprit se sont concentrés sur les théories sociales : les masses avec leurs instincts, leurs besoins, leurs intérêts réels ou prétendus; tel a été à peu près l'unique objet des efforts de la littérature et des sciences. Cet objet unique a revêtu toutes les formes : livres sérieux, ouvrages légers, poëmes et discours, journaux et romans, en quelque genre et sous quelque face que le génie humain se soit exercé, c'est aux masses qu'il a voulu parler, c'est pour elles qu'il a voulu produire. Le courant, dans ce sens, a été tellement puissant, que les quatre plus illustres écrivains de notre époque, après avoir commencé leur gloire par la restauration du passé, ont été entraînés comme fatalement dans la voie nouvelle. C'est par ses *Mémoires d'outre-tombe*, cet immense pandémonium, où bien des pages semblent inspirées par

un souffle ultra-démocratique, que l'illustre auteur du *Génie du christianisme* a clos sa brillante carrière ; le poëte des *Méditations* si religieuses, si monarchiques, est un des chefs du mouvement qui nous emporte ; Victor Hugo siége presque au sommet de la montagne, et l'on sait ce qu'écrit, ce que prêche depuis longtemps le fougueux et sublime auteur de l'*Essai sur l'indifférence.*

S'il fallait à ma pensée de nouvelles preuves, je les trouverais sans sortir du sanctuaire de cette Académie. Parcourez la liste des sujets que vous mettez depuis quelques années au concours. Tous vos programmes ne contiennent-ils pas quelque question d'économie politique et sociale? Et parmi tous les sujets que vous soumettez aux méditations des penseurs, aux recherches des historiens, à l'imagination des poëtes, quels sont ceux qui vous attirent les plus nombreux, les plus savants mémoires? précisément les sujets qui touchent à ces préoccupations du jour. Ainsi juges et concurrents, tous nous cédons, que nous le sachions ou non, à l'irrésistible courant. Il faut en prendre son parti, et ne pas oublier que la sagesse consiste à être de son époque et de son pays. Vainement regretterions-nous le temps des pastorales, des idylles et des sonnets : c'en est fait des poésies légères, à moins qu'elles ne cachent, sous la grâce et la finesse, un trait de mœurs piquant ou une pensée sérieuse; à moins que, comme savent en faire deux de nos confrères dont je n'ai pas besoin de prononcer les noms, elles ne

portent le cachet du temps non moins que celui de l'esprit et du goût.

C'est sur une question d'économie sociale que le dernier concours a été le plus riche. Vous aviez demandé *les principales causes qui ont altéré l'esprit de famille*, et, surtout, *les moyens les plus efficaces de le rétablir*. Huit concurrents ont répondu à votre appel : si l'on en excepte un seul qui a plutôt effleuré que traité la question, tous en ont fait l'objet de travaux sérieux. Vous avez eu le rare bonheur d'être embarrassés, non pour trouver un mémoire digne du prix, mais pour choisir, entre plusieurs concurrents, celui qui l'avait le mieux mérité. La couronne est encore échue à un enfant de la Franche-Comté, à M. Richard-Baudin, qui vous avait en quelque sorte forcés, par ses nombreux succès poétiques, à lui ouvrir les portes de l'Académie. Son dernier triomphe, obtenu dans un nouveau genre d'écrire, vous a prouvé toute la richesse et la flexibilité de son beau talent.

En me servant de ces mots : *son dernier triomphe*, je n'ai voulu parler que des concours ouverts devant vous. Le talent de M. Richard-Baudin a trop l'habitude des couronnes académiques pour ne pas continuer d'en remporter devant d'autres juges ; mais il est vrai de dire que c'est à sa récente victoire qu'est due la sage résolution que vous avez prise d'exclure de vos concours vos membres associés. Il y avait quelque chose de malséant à voir un de nos confrères disputer les palmes que nous décernons : d'autres lices leur sont ouvertes devant d'autres juges ; ils sauront y produire leur

talent et y mériter ces récompenses qui, décernées par leurs confrères, pouvaient perdre de leur prix.

Le concours d'histoire a produit seulement deux ouvrages : vous avez reçu d'abord un travail estimable sur l'abbaye de Montbenoît, puis une biographie, que vous avez cru devoir comprendre encore pour cette fois dans les limites du programme, mais qui eût été plus digne du prix, si elle eût eu pour objet une illustration moins récente. La vie et le martyre du missionnaire franc-comtois, M. Marchand, n'en est pas moins une œuvre pleine d'intérêt, une nouvelle preuve du talent fécond de M. l'abbé Jacquenet, dont vous avez deux fois déjà encouragé les essais.

Le concours de poésie ne nous a fourni qu'une seule pièce de vers ; c'était bien peu pour un aussi beau sujet que l'*Eloge du cardinal de Granvelle.* Malgré les qualités incontestables de l'écrivain qui s'est présenté seul, vous n'avez pas trouvé dans sa pièce ce degré de perfection poétique que vous exigez, et vous avez cru devoir substituer à l'éloge de l'illustre cardinal, un sujet peut-être moins riche pour l'imagination, mais sans contredit plus conforme aux tendances de l'esprit moderne ; vous avez demandé à nos poëtes de célébrer *les bienfaits de l'institution des sourds-muets.*

Le concours d'éloquence n'a pas été plus fécond ; un seul écrivain vous a envoyé l'*éloge du savant Boissard.* Son travail, dont M. Guenard a su très convenablement relever le mérite et signaler les défauts, nous reviendra sans doute au prochain concours, plus digne d'obtenir ou de disputer la couronne.

Tandis que l'Académie remplit de son mieux une partie importante de sa mission, soit en stimulant autour d'elle le zèle pour les travaux de l'esprit, soit en signalant et en récompensant les jeunes talents, ses membres ne restent pas oisifs. Nos confrères qui s'adonnent exclusivement aux sciences, MM. Deville, Person, Grenier, Bonnet, continuent leurs importants travaux, et ceux d'entre nous qui ont fait des lettres leur principale étude, amassent des matériaux pour les publier quand le calme des esprits permettra aux auteurs de trouver des lecteurs.

Il est des ouvrages qui devraient en trouver toujours : tel est celui que mon honorable prédécesseur, M. Pérennès, nous a récemment communiqué. La traduction en vers français de *l'Art poétique* d'Horace mérite, par son exactitude et son élégance, de figurer dans toutes les bibliothèques des hommes de goût. Vous avez admiré avec quel talent notre habile confrère a su triompher des difficultés inhérentes à un pareil travail. Notre langue ne se prête qu'avec peine à la précision de la langue latine, surtout à l'inimitable concision d'Horace ; c'est ici un vrai tour de force que de rendre presque mot pour mot, vers pour vers ; c'en est un plus grand encore de conserver, dans une aussi rigoureuse fidélité, la souplesse, la grâce et l'harmonie. Vous avez justement décidé que cette consciencieuse traduction serait imprimée dans votre prochain recueil, en attendant que le public la proclame l'un de nos meilleurs ouvrages classiques.

La poésie et la peinture sont sœurs ; c'est Horace qui l'a dit : *Ut pictura poesis.* Il ne faut pas moins de talent

pour se distinguer dans l'une que dans l'autre, et jamais les Raphaëls n'ont été plus communs que les Racines. Comme le poète, le peintre ne peut pas toujours produire ; dans ces deux arts sublimes l'inspiration a son temps, malheur à qui ne sait pas l'attendre ! écrire sans elle, c'est barbouiller du papier, peindre sans elle, c'est barbouiller de la toile. Mais quand le temps ou la disposition lui manque, le véritable ami des arts ne laisse pas pour cela son talent oisif; à défaut de ses œuvres, il sait donner au public celles de ses devanciers. Et n'est-ce rien que de réunir, de restaurer et de classer habilement, pour en faire jouir toute une ville, tant de peintures et de sculptures auparavant éparses, enfouies, mutilées ? telle est la tâche que s'est imposée M. Lancrenon. Grâce à son zèle, si bien secondé d'ailleurs par la générosité et le goût de nos magistrats, le musée de Besançon, qui vient à peine de naître, peut déjà rivaliser avec les musées les plus en renom des villes de province. A cette grande et belle salle, dont les parois ont été si promptement couvertes de toiles précieuses, parmi lesquelles brillent de trop rares morceaux de sculpture, trois nouvelles salles pleines de nouvelles richesses se sont ajoutées comme par enchantement. Là s'étalent des œuvres signées de noms de maîtres, comme ceux de Lemoine, Ruysdald, Achard ; là aussi s'offre, dans toute la pompe royale, l'image d'un monarque qui semble appeler près de lui celle de son successeur, non moins malheureux : tant sont rapides aujourd'hui les coups du marteau des révolutions !

Le public jouit de toute ces merveilles, les jeunes artistes en profitent, et personne ne se doute des peines

qu'il en a coûté pour les rassembler, très-peu sont capables d'apprécier le talent et le goût qu'il a fallu à notre habile directeur pour les restaurer et les remettre en lumière : que du moins l'Académie rende publiquement hommage à son dévouement patriotique.

M. Marnotte, qui sait reproduire avec tant d'exactitude et de finesse les monuments antiques, s'est créé chez lui une sorte de musée composé de ses œuvres. L'une des plus récentes et des plus remarquables est sans contredit le plan d'une chapelle pour le Mont-Roland. Vous savez, Messieurs, que la ville de Dole, ou plutôt les RR. PP. jésuites, propriétaires du Mont-Roland, avaient ouvert un concours pour le plan d'une église qui doit couronner cette montagne célèbre. Notre confrère s'était mis à l'œuvre avec l'ardeur qu'inspire le désir si légitime de marquer de son nom un monument que tant de titres et de souvenirs devaient recommander. Pour vous donner une idée fidèle du travail de notre confrère, il faudrait pouvoir le placer sous vos yeux ; vous y admireriez l'heureuse alliance de toutes les qualités qui distinguaient l'art ogival à son beau temps, la richesse, l'élégance et la grâce. Il était difficile de mieux marier le caractère de l'édifice avec le site, avec les souvenirs et les idées religieuses qu'il devait retracer : malheureusement des circonstances qu'il ne nous appartient pas d'apprécier ont fait que l'œuvre de notre confrère ne sera réalisée que sur le papier, à moins qu'on ne trouve dans notre diocèse une occasion de se l'approprier.

A côté de notre musée des arts, celui d'archéologie

augmente chaque jour ses précieuses collections : les médailles, les armes, les meubles et les ornements antiques, les fragments de sculpture, les mosaïques, les urnes funéraires et les tombeaux ; tous ces débris d'un monde qui n'est plus se rassemblent dans cette vaste salle, où le savant et l'amateur ont aujourd'hui la faculté de les contempler et de les étudier à loisir, où les populations peuvent s'initier à la connaissance et surtout au respect de l'antiquité. La ville ne saurait trop louer le zèle de la commission qui l'a dotée de cette nouvelle source de richesses, et notre confrère, M. Edouard Clerc, doit revendiquer une large part dans la reconnaissance publique. Personne, mieux que le savant auteur de l'*Histoire de la Franche-Comté,* n'était à même de présider à une œuvre si utile pour l'histoire de notre pays.

Les origines de cette histoire sont depuis longtemps l'objet d'un travail aussi curieux que profond, et dont bientôt le public pourra apprécier le mérite. M. Guyornaud, que les agitations politiques n'ont point enlevé à la véritable vocation de son talent, va nous donner le résultat de ses recherches sur les premières races qui ont peuplé la Franche-Comté, sur les grandes expéditions auxquelles nos pères ont pris, pendant tout le moyen-âge, une part si active et si glorieuse. Notre jeune et savant confrère a retrouvé des noms francs-comtois parmi ceux des plus illustres conquérants ou avanturiers de ces temps héroïques. Grâce à ses patientes investigations, notre province se verra restituer une des plus belles parties de sa gloire.

Les annales de notre Eglise en sont un des principaux éléments. M. Richard, curé de Dambelin, qui s'est donné la difficile tâche de les réunir dans un livre spécial, va publier sous peu le deuxième et dernier volume de l'*Histoire du diocèse de Besançon.*

Celle de la ville de Gray, que vous avez couronnée dans un de vos concours, et que nous devons à la collaboration fraternelle de MM. les abbés Besson et Gatin, va paraître. Un éditeur y met tous les soins que réclame cet important ouvrage, et l'Académie a voulu le recommander encore en s'inscrivant pour plusieurs exemplaires en tête des souscripteurs.

Il suffit de rappeler au public le savant Mémoire qu'a publié M. l'abbé Dartois dans notre dernier compte-rendu, pour signaler tout le mérite de ses recherches sur les patois de la Franche-Comté, et de quelle importance il est pour l'étude de la formation des langues, que de pareilles recherches se continuent avec zèle et avec ensemble. Les différents peuples qui, depuis les Celtes et les Romains, ont passé sur notre province pour la conquérir ou la dévaster, ont tous laissé des vestiges de leur passage, non-seulement dans les monuments et les ruines qui ont tour à tour couvert notre sol, mais encore dans les mots qui ont composé les divers patois de la Franche-Comté. Rechercher les différents éléments que chaque nation a déposés dans les patois, les distinguer les uns des autres, les ramener à la langue primitive dont ils sont sortis, est un des ouvrages les plus utiles à l'archéologie et à l'histoire du pays. Tel est celui que M. l'abbé

Dartois a depuis longtemps entrepris et qu'il poursuit avec une rare persévérance.

Notre collègue, M. Tissot, professeur à la faculté des lettres de Dijon, dont le monde savant connaît les utiles et sérieuses publications, a vu, l'année dernière, ses travaux couronnés d'un nouveau succès devant l'*Académie des sciences morales et politiques*. Cette classe de l'Institut avait mis au concours la question suivante : *Démontrer comment les progrès de la justice criminelle, dans la poursuite et la punition des attentats contre les personnes et les propriétés, suivent et marquent les âges de la civilisation, depuis l'état sauvage jusqu'à l'état des peuples les plus policés.* M. Tissot a obtenu une *première mention*, avec une médaille de *mille francs*.

L'Académie n'a pas reçu toutes les œuvres de ses associés correspondants, pas même celles de nos confrères de Franche-Comté; à peine les feuilles publiques nous en ont-elles donné les noms. C'est ainsi que nous savons ceux de deux nouveaux romans dus à la plume féconde de M. Francis Wey, l'un intitulé *les Anglais chez eux*, l'autre *le Biez de Serine*, roman franc-comtois. Ne connaissant de ces ouvrages que les titres, nous devons nous borner à croire qu'ils sont dignes de l'esprit, de la finesse et du goût exercé de leur spirituel auteur.

Nous en disons autant du voyage que M. X. Marmier vient de faire dans les deux Amériques. Si nous jugeons de ses nouvelles explorations par le passé, nous devons nous attendre à de charmantes descriptions, à de gracieuses peintures, à des récits du plus haut intérêt.

Je dois faire une exception en faveur de M. Bousson de Mairet, qui s'est empressé de nous envoyer sa tragédie de *Thémistocle*. Il ne suffit pas de louer dans notre excellent confrère le goût, la pureté, l'élégance et l'harmonie des vers, il faut encore le féliciter d'avoir aujourd'hui trouvé dans son âme assez de calme pour aller s'abreuver aux sources de la poésie antique.

Les travaux que notre société avait entrepris en commun, marchent toujours lentement. L'indisposition prolongée de celui qui, depuis longtemps, est l'âme de cette Académie, ne nous a pas encore permis d'imprimer l'histoire du parlement qui doit composer le 4e volume de nos *Documents inédits*. Espérons que cette importante publication ne tardera pas à reprendre sa marche régulière.

Vous avez cru devoir offrir au chef de l'état, lors de son passage à Besançon, les trois premiers volumes de nos *Documents inédits*. Vous l'aviez fait pour le roi, pour les princes ses fils, qui s'étaient empressés de s'inscrire en tête de la liste de vos souscripteurs ; il était juste de rendre le même hommage au président de la république.

En envoyant ces volumes au chef de l'état, vous lui avez adressé une lettre polie sans flatterie, dans laquelle vous le remerciez de tout le bien qu'il a fait à la France par sa fermeté et sa sagesse, et où vous le félicitez d'avoir appris, dans la culture des lettres et des sciences, le secret d'exprimer dignement de nobles sentiments et de solides pensées. Louis-Napoléon vous a

répondu en termes qui font honneur à son cœur comme à sa modestie.

La publication des *papiers d'état* du cardinal de Granvelle continue à l'imprimerie nationale. Déjà sept volumes de cette collection inappréciable ont paru. Les autres suivront sans interruption, grâce aux travaux de M. Duvernoy, qui avait tout préparé pour qu'après sa mort l'ouvrage pût se passer de son immense érudition.

La mort de ce savant modeste a été pour l'Académie, pour la science historique, une perte irréparable. J'ai cherché à exprimer sur sa tombe les justes et profonds regrets que nous éprouvions tous, en pensant à tant de trésors d'érudition à jamais perdus pour notre pays, pour notre histoire, pour cette jeunesse studieuse, à laquelle il les communiquait avec une obligeance inépuisable. Je ne répéterai point mes paroles. D'ailleurs, pour louer un érudit, il faudrait l'être; quelqu'un de nos confrères, plus capable que moi, se chargera de cette douce et triste tâche.

L'Académie a voulu consacrer le souvenir de sa douleur par un témoignage solennel. Elle a décidé qu'elle élèverait à ses frais un monument modeste sur la tombe que la ville de Besançon a concédée gratuitement aux restes de M. Duvernoy.

Dans chacun de mes rapports, j'ai la douleur de déplorer nos pertes; cette année elles ont été plus graves que jamais. Sans compter nos correspondants étrangers à la province, la mort nous a enlevé successivement le célèbre médecin Marjolin, le vénérable M. Droz, de

l'Académie française, et M. Charles de Bernard, l'un des plus illustres de nos romanciers. Tous trois ont été l'objet d'éloges publics que je me garderai bien d'affaiblir en les répétant; leurs noms d'ailleurs sont populaires. Qui n'a lu, qui n'a admiré les romans si spirituels, si vrais, si attachants de M. de Bernard? Qui n'a connu la réputation de Marjolin? elle égalait celle des plus fameux praticiens, l'Europe entière le consultait; mais ce que je dois constater ici à son honneur, c'était sa prédilection, sa générosité pour les Francs-Comtois. On est heureux de penser qu'à l'exemple de tous nos compatriotes illustres, Marjolin se souvenait avec joie de son pays natal.

Il est vrai qu'en fait de patriotisme, personne n'a surpassé, et que bien peu ont égalé M. Droz. Chacun de nous se rappelle les douces jouissances qu'il éprouvait à se retrouver au milieu de nous, dans sa chère ville de Besançon; avec quel zèle il a protégé, encouragé et dirigé les pensionnaires Suard, dont vous l'aviez nommé le tuteur, et dont il s'était fait le père.

Mais détournons nos regards de ces tristes sujets. Que la pensée aux morts ne nous fasse pas oublier combien notre province a été jusqu'ici prompte à réparer ses pertes. Nous avons eu le bonheur de trouver dans M. Pouillet l'homme qui pouvait le mieux, par son talent, sa réputation, son dévouement au pays, remplacer M. Droz dans les fonctions si délicates de protecteur de nos pensionnaires. Nos dernières élections nous ont aussi donné de précieux renforts : vos rangs se sont ouverts à M. l'abbé Guerrin, dont tout le diocèse

connaît les vertus, et dont tous les prêtres ont pu apprécier le goût et l'érudition littéraires; à M. Michelle, notre ancien recteur, que son mérite a placé à la tête de l'école normale supérieure; à M. l'avocat-général Blanc, qui a déjà donné tant de preuves de son talent comme orateur et comme écrivain; à M. l'abbé Gaume, auteur de l'important ouvrage : *Les Trois Rome,* et de plusieurs publications théologiques et littéraires; enfin à M. Mauvais, qui siégeait à l'Institut avant d'occuper une place dans cette Académie.

Si nous avons eu rarement tant de pertes à déplorer, rarement l'Académie avait obtenu d'aussi nombreuses, d'aussi flatteuses distinctions. Deux de nos confrères, M. Weiss et M. le docteur Bonnet, ont reçu du président de la République ce signe du mérite qui décore si bien les poitrines dignes de le porter. Le roi de Danemarck a envoyé à M. Mauvais une de ces médailles d'or qu'on n'accorde dans ces lointains pays que pour des découvertes scientifiques éclatantes. M. Gardaire a pris la place qui lui revenait de droit à la tête de l'instruction publique dans ce département; et M. l'abbé Besson, qui joint à son double talent d'écrivain et d'historien un tact et une activité rares, a été chargé de diriger le nouvel établissement d'éducation qui, dans des mains aussi habiles et aussi sages, ne saura rivaliser avec le lycée que par son dévouement aux grands intérêts de la jeunesse.

M. de Montalembert, qu'une double adoption a rendu notre compatriote, vient de remplacer M. Droz à l'Acamie française, comme si l'illustre compagnie n'eût pas

voulu que l'héritage d'un Franc-Comtois passât en des mains étrangères.

Enfin, ce qui a été pour l'Académie le plus insigne honneur, deux de ses membres, le vénérable prélat que la Providence a mis à la tête de notre diocèse, et le savant archevêque de Reims, ont dû à leur mérite d'être élevés à l'éminente dignité de princes de l'Eglise. La Franche-Comté en a été doublement fière, et vous n'avez pas été les derniers, Messieurs, à vous associer à son légitime orgueil.

Malgré la rigueur et la stérilité des temps, tout n'est donc pas mauvais dans une époque où le talent et la vertu conduisent aux plus hautes distinctions, où le fils de l'humble laboureur peut revêtir, aux applaudissements de la France, cette pourpre romaine qui jadis semblait l'apanage exclusif d'une noble et antique origine. Il y a là pour tous une pensée consolante, et pour le mérite qui lutte contre les obstacles, un éloquent exemple!

PROJET DE DESCENTE EN ANGLETERRE.

ULM ET AUSTERLITZ,

FRAGMENT

D'UNE HISTOIRE INÉDITE DE NAPOLÉON,

Par M. MARTIN, de Gray (1).

Napoléon, dans son camp de Boulogne, veille aux derniers préparatifs de la descente, et se croit au moment de porter un coup mortel à l'Angleterre. Suivant son plan, Latouche-Tréville, le plus habile de ses ami-

(1) M. Guenard a fait précéder la lecture de cet extrait, des paroles suivantes :

« Messieurs,

» Notre vénérable confrère, M. Martin, dont le grand âge n'affaiblit point l'activité, nous a communiqué un nouveau fragment de son histoire de Napoléon, ouvrage auquel il consacre, depuis douze ans, ses loisirs avec une louable persévérance.

» Ce sont des conseils que sa modestie vous demande; mais l'auteur n'en a pas besoin, et vous n'avez, Messieurs, que des éloges à donner à la sagesse de ses aperçus, à la droiture de ses principes, et à la pureté de son style, formé sur celui des grands modèles.

» Le fragment historique, dont je vais vous donner lecture,

raux, commandant la flotte de Toulon, devait, après avoir trompé Nelson par l'apparence d'une nouvelle expédition d'Egypte, cingler vers le détroit de Gibraltar, rallier dans le golfe de Gascogne la division de Rochefort, et se porter dans la Manche. Gantheaume, qui commandait l'escadre de Brest, seconderait cette grande manœuvre. Déjà Napoléon avait écrit à Latouche-Tréville : « Soyons maîtres du détroit six heures, et nous sommes maîtres du monde. » Mais la mort de cet illustre amiral, qui périt d'une maladie contractée à Saint-Domingue, vint tout changer. L'Empereur se vit forcé d'ajourner l'expédition, parce qu'on était à la fin de l'été, et il lui fallut, pour une campagne d'hiver, imaginer un autre plan que diverses contrariétés firent encore avorter.

Ce fut pendant ses voyages en Belgique et en Italie, au milieu de ses travaux et de ses triomphes, qu'il conçut un troisième plan admirablement combiné. Trois flottes expéditionnaires, celle de Rochefort, composée de six vaisseaux et de quatre frégates, commandée par le contre-amiral Missiessy, celle de Gantheaume à Brest, forte de vingt-un vaisseaux, et la troisième, stationnée à Toulon sous les ordres de Villeneuve, for-

contient le rapide récit du désastre de notre flotte à Trafalgar, et celui de l'entrée triomphale de l'armée française dans la capitale de l'Autriche.

» Vous avez pu, Messieurs, apprécier le mérite de ce morceau dans une de vos séances particulières, et vous espérez qu'il ne sera pas moins bien accueilli du public d'élite qui honore de sa présence votre solennité. »

mée de douze vaisseaux que renforcerait une escadre espagnole, devaient se rendre par des routes diverses aux Antilles, but lointain qu'on ne saurait deviner, puis après avoir attiré les flottes anglaises hors du canal de la Manche, et repris ou ravitaillé plusieurs de nos colonies, revenir promptement en Europe, réunies et plus nombreuses que l'escadre anglaise du détroit, pour couvrir le trajet de nos flottilles de l'Océan, qui, lancées par Napoléon, jetteraient sur l'Angleterre ses invincibles phalanges.

Villeneuve, heureusement sorti de Toulon, se grossit à Cadix de l'escadre de Gravina, et se rendit aux Antilles, tandis que Nelson, comme l'avait prévu Napoléon, allait le chercher dans les parages de l'Egypte. Il devait, à son retour, rallier les deux divisions du Ferrol, puis joindre sa flotte à celles de Rochefort et de Brest, et après cette jonction, qui porterait ses forces combinées à cinquante-six voiles, entrer dans le canal de la Manche. Mais en revenant des Antilles, ses fausses manœuvres le firent battre au cap Finistère, malgré sa supériorité numérique, par l'amiral Calder. Il se renforça dans les ports de la Corogne et du Ferrol, de seize vaisseaux espagnols et français; mais au lieu de faire voile pour Brest, selon l'ordre formel de l'Empereur, il perdit plusieurs jours à se promener dans les parages du Ferrol et de Vigo, et par un inconcevable délire, il se retira à Cadix, où bientôt, avec quarante vaisseaux, il fut bloqué par les escadres anglaises.

Cependant Napoléon attendait Villeneuve avec une impatience extrême. Du haut des falaises, plusieurs si-

gnaux devaient l'avertir de son apparition, et lui-même, de ses regards inquiets, parcourait sans cesse l'horizon. Trois jours son âme ardente fut livrée à une cruelle anxiété. Enfin, son ministre de la marine, Decrès, harcelé de ses questions, lui déclara qu'il pensait que la flotte avait fait voile pour Cadix. Napoléon, envisageant toutes les suites de cette irréparable faute, voit l'Angleterre échapper de ses mains, et en même temps, il apprend que l'Autriche s'est déclarée pour la coalition. En proie à la douleur et à la colère, il éclate contre Villeneuve et contre Decrès qui lui avait conseillé un choix si fatal. Il fait appeler Daru, intendant-général de l'armée; puis, revenant soudain d'une explosion de colère au plus grand calme, et profondément pensif, il lui dicta d'un seul trait, le plan de la campagne de 1805, dont la justesse fut de point en point vérifiée par ses victoires.

Il vole à Paris, et se rend avec pompe au Sénat. « Sénateurs, dit-il, lorsqu'à votre aveu, à la voix du peuple français tout entier, j'ai placé sur ma tête la couronne impériale, j'ai reçu de vous, de tous les citoyens, l'engagement de la maintenir pure et sans tache. Mon peuple m'a donné, dans toutes les circonstances, des preuves de sa confiance et de son amour; il volera sous les drapeaux de son Empereur et de son armée qui, dans peu de jours, auront dépassé les frontières. Magistrats, soldats, citoyens, tous veulent maintenir la patrie hors de l'influence de l'Angleterre, qui, si elle prévalait, ne nous accorderait qu'une paix ignominieuse, et dont les principales conditions seraient l'incendie de

nos flottes, le comblement de nos ports et l'anéantissement de notre industrie. Le peuple français, dans cette circonstance, si importante pour sa gloire et la mienne, continuera de mériter le nom de grand peuple, dont je le saluai au milieu des champs de bataille. »

Les sénateurs, tout en étant convaincus que cette nouvelle guerre avait pour cause les derniers envahissements de l'Empereur, l'applaudirent et adoptèrent les mesures qu'il leur proposa. Mais au retour du sénat, dans toutes les rues que parcourut le cortége impérial, depuis le Luxembourg jusqu'aux Tuileries, le peuple resta silencieux, et Napoléon laissa voir sur sa figure assombrie qu'il en était affecté.

Bientôt, par un changement de front, faisant de l'armée d'Angleterre, la grande armée d'Allemagne, il marche vers le Rhin. Les troupes autrichiennes avaient passé l'Inn, envahi Munich et chassé l'électeur de sa capitale. Mais telles ont été la promptitude des préparatifs de l'Empereur et l'habile disposition de ses armements, que déjà, par une marche aussi secrète que rapide, l'armée française, divisée en sept corps que commandaient nos plus grands généraux, et soutenue par une nombreuse réserve de cavalerie, cette armée que l'on croyait encore dans les dunes de l'Océan, apparaît tout à coup sur la rive droite du Rhin. D'un autre côté Masséna, dans l'Italie septentrionale, s'avance sur l'Adige avec cinquante mille hommes, et appuyé par vingt-cinq mille Français, retirés du royaume de Naples, il va combattre l'archiduc Charles.

L'Empereur, évitant d'avoir en flanc les débouchés

du Tyrol, marche rapidement pour se placer sur les derrières des Autrichiens, au cœur de la Franconie. Les Russes s'acheminaient vers le Danube; mais Napoléon, en tournant au nord l'armée autrichienne, la coupera de l'armée moskowite. Pour opérer la prompte jonction de toutes ses colonnes et isoler le généralissime autrichien Mack, il faut qu'il traverse le pays d'Anspach, appartenant à la Prusse; mais il se flatte que, malgré la violation de son territoire, cette puissance, retenue par l'espoir d'obtenir le Hanovre, gardera la neutralité, et au pis aller, il compte tout couvrir par l'audace et le succès de sa résolution.

La grande armée franchit le Danube à Donawerth, à Neubourg, à Ingolstadt, et se déploie sur la rive droite du fleuve. Napoléon, tournant les positions de l'ennemi, écrase à Wertingen une division autrichienne, met en fuite à Guntzbourg l'archiduc Ferdinand, s'empare d'Augsbourg, entre à Munich et rejette les Autrichiens au-delà de l'Inn. Mack, dont la ligne d'opération est coupée, et à qui toute retraite par la Bavière est impossible, se voit cerné, avec le gros de son armée, par le Danube et par les montagnes du Tyrol. Cruellement perplexe, il flotte entre le parti de se retirer dans la Bohême en perçant une de nos divisions, et celui de se jeter dans le Tyrol en forçant le passage à Memmingen. Il perd en vaines délibérations un temps irréparable, et se décide enfin à concentrer toutes ses forces devant Ulm pour attendre l'arrivée des Russes ou du prince Charles. Mais bientôt, resserré de plus en plus, il est contraint de se renfermer dans cette place. L'armée

française commence l'investissement. Mack essaie de la tourner par ses extrémités, et fait filer Spangen avec neuf mille hommes, par la rive gauche de l'Iller, pour gagner le Tyrol; mais Spangen, enveloppé par Soult dans Memmingen, met bas les armes. L'archiduc Ferdinand, indigné contre Mack qui veut capituler, tente, malgré ses ordres, de se retirer avec un corps considérable par le pont d'Elchingen. Ney lui enlève à la baïonnette cette forte position, et lui fait trois à quatre mille prisonniers. Le prince ne s'échappe qu'avec une partie de ses troupes.

Mack, cet autre Varon aux prises avec un autre Annibal, est réduit par des fautes sans nombre à la plus rude extrémité. Toutefois, si au lieu de diviser ses forces il eût livré bataille avec son armée de soixante-dix mille hommes, ou qu'avec elle et l'élan du désespoir, il se fût précipité sur un des points de l'investissement, il aurait peut-être rompu ce cercle de fer; du moins aurait-il succombé avec honneur. Mais, dans cette grande place qui naguère avait arrêté Moreau durant quarante jours, Mack, sans coup férir, signe une capitulation par laquelle son armée de trente mille soldats d'élite, pourvue d'une forte artillerie et d'immenses munitions, se rend prisonnière. Trente mille hommes, les armes renversées, dix-huit généraux, soixante pièces de canon, quarante drapeaux, trois mille chevaux défilent en silence devant l'armée victorieuse, rangée en bataille, dans tout l'éclat de sa parure militaire, sur les hauteurs du Michelsberg. Napoléon, entouré de son état-major et placé sur une éminence qui domine le Danube, alors

extraordinairement débordé, contemple avec délices ce grand spectacle et s'enivre de sa gloire.

En quinze jours, il a replacé l'électeur de Bavière sur son trône, détruit une armée de cent mille hommes sans livrer une seule bataille, fait soixante mille prisonniers, dont vingt-neuf généraux et deux mille officiers, pris deux cents pièces d'artillerie, quatre-vingt-dix drapeaux; et tout cela ne lui a coûté que deux mille hommes tués ou hors de combat.

Tandis que l'invincible Masséna, franchissant l'Adige, la Brenta, la Piave, le Tagliamento, l'Isonzo, renouvelait nos anciens triomphes, Napoléon traverse l'Inn, se précipite sur l'arrière-garde des Russes, accourus au secours des Autrichiens, la disperse, et partout victorieux, entre dans Vienne, où il trouve deux mille pièces de canon, cent mille fusils, des munitions et des magasins immenses.

Ce fut dans le palais des empereurs d'Allemagne, entre Ulm et Austerlitz, quand il croyait avoir vaincu l'Angleterre sur le continent et maîtrisé l'avenir, que la Providence humilia son orgueil par l'épouvantable nouvelle du désastre de Trafalgar.

Villeneuve, tourmenté de la crainte d'une destitution, et comptant se réhabiliter par une victoire, s'était témérairement engagé dans une bataille navale avec Nelson, le Bonaparte des mers. Son escadre, combinée avec la flotte espagnole, était composée de trente-trois vaisseaux et de cinq frégates. L'amiral anglais n'avait que vingt-sept vaisseaux; mais la supériorité de la marine britannique sur la marine française et sur celle de l'Espagne,

plus défectueuse encore, et surtout l'ascendant de l'audacieux génie de Nelson sur son faible adversaire, étaient incalculables.

Suivant une tactique surannée, Villeneuve rangea sa flotte sur une seule ligne mal formée, et commit une autre faute en l'allongeant par les douze vaisseaux de l'escadre de réserve, qui, s'il les eût placés au-dessus de la ligne de bataille, dans la direction du vent, auraient pu la rejoindre au moment convenable, et mettre l'ennemi entre deux feux. Nelson, saisissant l'avantage du vent de nord-ouest, se précipite sur notre ligne avec son escadre divisée en deux colonnes. A la tête de la première, il assaille notre centre, et, dans un combat acharné, le bouleverse et le coupe de notre droite, qui, trop éloignée et contrariée par le vent, ne put prendre part à l'action, tandis que la seconde colonne, commandée par le vice-amiral Collingwood, disloque et écrase notre gauche en la prolongeant dans toute sa longueur. Au milieu d'un épais nuage de fumée, qui couvrait les deux flottes, et d'une effroyable canonnade, sur une mer jonchée de mâtures fracassées, de cadavres mutilés, nos soldats et nos matelots, succombant sous la stratégie de Nelson et la puissance manœuvrière de la marine anglaise, se montrèrent, même dans leur défaite, dignes du nom français par les prodiges d'une défense désespérée. Dix-huit de nos vaisseaux furent pris, brûlés, coulés bas ou naufragés, et Villeneuve tomba au pouvoir des Anglais. Quatre vaisseaux, sous les ordres du contre-amiral Dumanoir, ne s'échappèrent que pour être peu après capturés. L'amiral Gravina rallia quel-

ques bâtiments espagnols et français, tristes débris de cette magnifique escadre, et les fit nuitamment rentrer à Cadix, où il mourut de ses blessures. Des vingt et un mille hommes de la flotte combinée, à peine en revint-il quatre mille. Nelson, mortellement blessé, expira au milieu de son triomphe, en s'enveloppant de son drapeau. Villeneuve ne reviendra des prisons d'Angleterre que pour terminer par un suicide une vie trois fois funeste à la France.

Dans son juste courroux, Napoléon voulait imiter la terrible sévérité par laquelle les Anglais assurent leur puissance maritime. De Schœnbrunn, il ordonna de livrer à des conseils de guerre tous les marins dont la conduite à Trafalgar ne serait point au-dessus de tout soupçon ; mais aucune condamnation ne fut prononcée ; pernicieuse faiblesse due sans doute au ministre Decrès, qui couvrit toujours Villeneuve de sa faveur.

Cependant l'empereur d'Autriche, fuyant son rapide vainqueur, avait quitté sa capitale, et s'était jeté dans la Bohême avec les restes de ses armées. Napoléon, qui n'a fait que se montrer à Vienne, vole à sa poursuite ; il chasse les Austro-Russes de Brunn, et porte son quartier-général à Wischau. Mais, entraîné par ses victoires au centre de la Moravie, à deux cents lieues de ses frontières, opérant sur une ligne de quatre-vingt-dix lieues contre un ennemi supérieur en nombre, ayant sur sa gauche la Bohême à contenir et sur sa droite la Hongrie, menacé sur ses derrières par la fermentation de Vienne, inquiété par la mystérieuse accession de la Prusse à la coalition, il se trouvait dans la position la plus cri-

tique : son génie si fécond en ressources, l'invincible bravoure de ses soldats, et l'heureuse jonction à Klagenfurth de l'armée d'Italie à celle d'Allemagne, dissipèrent tous les obstacles,

De nouvelles colonnes, sous les ordres de Kutusow, avaient renforcé l'armée austro-moskowite; et à cette armée de cent mille hommes, Napoléon ne pouvait en opposer que soixante-douze mille.

Kutusow, qui commandait toutes les forces austro-russes, voyant l'empereur stationner dans Wischau, et prenant pour de la faiblesse son apparente inaction, se dispose à l'attaquer; mais au premier mouvement de l'avant-garde ennemie, Napoléon abandonne ses positions. Devinant que, pour lui couper la route de Vienne, les Russes se placeront entre lui et de grands étangs qui doivent les arrêter ou les engloutir, il bat en retraite pendant trois jours, afin de les attirer sur le terrain qu'il a marqué pour leur destruction: et comme s'il voulait éviter une bataille, il se retranche sur des hauteurs qu'il ne compte pas garder, et fait demander au czar une entrevue. Alexandre se contente de lui envoyer son premier aide-de-camp, le prince Dolgorousky. Napoléon, pour montrer de l'inquiétude, le reçoit aux avant-postes. Le placement des grand'-gardes, les fortifications que l'on construisait à la hâte, la contenance morne de l'armée, tout faisait voir des troupes à moitié battues. Enorgueilli de la faveur de son maître et de la timide réserve de Napoléon, le jeune Dolgorousky parle d'un ton superbe, et va jusqu'à lui proposer la cession de la Belgique et de la couronne de fer. L'Em-

pereur indigné se contient, et se plaît à l'enivrer des plus folles espérances. Le présomptueux favori redouble par son rapport la confiance d'Alexandre et de son quartier-général.

Kutusow, pour tourner l'armée française, fait défiler les Austro-Russes par une marche de flanc, sur une ligne de quatre lieues, en longeant nos différents corps qui semblaient ne pas oser quitter leurs positions. A la vue de cette imprudente manœuvre, Napoléon, montrant les lignes ennemies à ses maréchaux, s'écrie : « Cette armée est à nous ! » Il annonce la bataille par cette proclamation :

« Soldats !

» L'armée russe se présente devant vous pour venger » l'armée autrichienne d'Ulm. Ce sont ces mêmes ba- » taillons que vous avez battus à Hollabrunn, et que » depuis vous avez constamment poursuivis jusqu'ici. » Les positions que nous occupons sont formidables, et » pendant qu'ils marchent pour tourner ma droite, ils » me présenteront le flanc. Soldats ! je dirigerai moi-même » tous vos bataillons : je me tiendrai loin du feu, si, » avec votre bravoure accoutumée, vous portez le dé- » sordre et la confusion dans les rangs ennemis ; mais » si la victoire était un moment incertaine, vous verriez » votre Empereur s'exposer aux premiers coups ; car la » victoire ne saurait hésiter, dans cette journée surtout » où il y va de l'honneur de l'infanterie française, qui » importe tant à l'honneur de toute la nation. Que, sous » prétexte d'emmener les blessés, on ne désorganise pas » les rangs, et que chacun soit bien pénétré de cette

» pensée, qu'il faut vaincre ces stipendiés de l'Angle-
» terre, qui sont animés d'une si grande haine contre
» notre nation. Cette victoire finira notre campagne, et
» nous pourrons reprendre nos quartiers d'hiver, où
» nous serons joints par les nouvelles armées qui se
» forment en France, et alors la paix que je ferai sera
» digne de mon peuple. »

Le soir, Napoléon veut visiter incognito les bivouacs, mais il est reconnu. Aussitôt ses soldats le saluent par un immense cri d'enthousiasme, et des milliers de fanaux de paille, élevés sur leurs baïonnettes, dessinent, par une illumination soudaine, toute la ligne de l'armée. C'est l'anniversaire du couronnement et le signe précurseur d'une éclatante victoire.

Napoléon fait sur-le-champ ses dernières dispositions. Il confie la droite à Soult, la gauche à Lannes, le centre à Bernadotte, et toute la cavalerie, réunie sur un seul point, au prince Murat. Le maréchal Davoust est détaché, avec deux divisions, au couvent de Raygern sur l'extrême droite, pour contenir l'aile gauche de l'ennemi et concourir à l'envelopper. L'Empereur se tient en réserve avec dix bataillons de sa garde et dix bataillons des grenadiers d'Oudinot, ayant dans leurs intervalles quarante canons. Avec cette réserve, qui vaut une armée, il doit au besoin décider la victoire.

Le soleil se lève radieux, et illumine l'horizon d'Austerlitz. Entouré de ses maréchaux, Napoléon leur donne ses ordres, et chacun d'eux rejoint son corps au galop.

Avant l'action, l'Empereur parcourt le front de ses

régiments. Il dit au 28e de ligne, composé de conscrits du Calvados et de la Seine-Inférieure : « J'espère qu'aujourd'hui les Normands se distingueront ! » Au 57e : « Souvenez-vous qu'il y a bien des années que je vous ai surnommé *le Terrible !* » A tous, il adresse cette courte et fière allocution : « Soldats ! souvenez-vous que cette bataille doit être un combat de géants. Il faut finir cette campagne par un coup de tonnerre qui confonde l'orgueil de nos ennemis, et apprenne au monde que nous n'avons point de rivaux. »

En ce moment, une vive canonnade éclate à l'extrémité de notre droite, que les Russes ont déjà débordée ; mais le choc imprévu de Davoust les arrête. Soult, en même temps, court vers les collines de Pringen, coupe l'aile gauche de l'ennemi, et, renversant tout, s'empare des importantes hauteurs de Pratzen. Murat se précipite avec sa cavalerie. Lannes s'avance avec la gauche, échelonnée par régiment comme à l'exercice. Sur toute la ligne, les détonations de deux cents pièces d'artillerie retentissent avec un épouvantable fracas. Kutusow, pour reprendre l'offensive et renouer son centre à sa gauche, fait marcher la garde impériale russe. Le grand-duc Constantin, qui la commmande, renverse deux bataillons sur son passage et ébranle notre droite. Napoléon, pour la soutenir, lance aussitôt Bessières avec ses invincibles. Les deux gardes impériales s'entre-choquent. Deux fois la cavalerie russe est rompue et dispersée ; deux fois elle se rallie, se renforce et revient plus terrible. On se charge avec furie, on se mêle, on se bat corps à corps. Après une lutte opiniâtre, la garde russe est enfoncée, culbu-

tée, massacrée. Le grand-duc Constantin ne dut lui-même son salut qu'à la vitesse de son coursier. Les deux empereurs, qui, de la hauteur d'Austerlitz, contemplaient ce tragique spectacle, pâlirent et agitèrent leurs bras d'étonnement et d'effroi.

Tandis que les deux gardes étaient aux prises, les régiments du centre, commandés par Bernadotte, refoulaient le centre ennemi. Sur la gauche, Lannes et Murat culbutaient le corps de Bagration et la cavalerie d'Ouwarow. Toutes nos charges étaient victorieuses. Ce fut pour la première fois qu'on vit nos cuirassiers charger et prendre des batteries. Jamais victoire ne fut si vite décidée. La réserve n'avait pas donné, et la garde impériale à pied en pleura de rage.

On n'entendait plus de canonnade qu'à notre droite. Les corps russes de l'aile gauche, échappés au carnage, chassés de hauteur en hauteur, poursuivis le fer dans les reins, sont acculés aux lacs de Sokolnitz, d'Augetz et de Mœnitz. Napoléon y court avec l'artillerie de la garde. Six mille hommes sont culbutés dans l'étang de Sokolnitz. Un des corps ennemis, avec trente-huit pièces de canon, veut traverser les lacs glacés d'Augetz et de Mœnitz; mais leur surface, affaissée sous le poids de ces masses énormes, sillonnée par nos boulets, se rompt et s'entr'ouvre. Les Russes tourbillonnent en poussant un long cri de détresse, et disparaissent sous les eaux.

Il fallut trois jours pour enlever les blessés, et l'on entendait encore le râlement des Russes mutilés et pantelants, qui s'étaient arrachés aux gouffres des lacs. Plusieurs mois après, le vaste champ d'Austerlitz demeu-

rait jonché de cadavres, et infecté par leur putréfaction. Ce fut ainsi, comme l'avait dit Napoléon, que la troisième coalition finit par un coup de tonnerre.

L'Empereur félicita son armée sur le champ de bataille.

« Soldats, dit-il, je suis content de vous; vous » avez décoré vos aigles d'une gloire immortelle. Une » armée de cent mille hommes, commandée par les em- » pereurs de Russie et d'Autriche, a été, en moins de » quatre jours, ou coupée, ou dispersée : ce qui a échappé » à votre fer s'est noyé dans les lacs. Quarante drapeaux, » les étendards de la garde impériale de Russie, cent vingt » pièces de canon, vingt généraux, plus de trente mille » prisonniers, sont le résultat de cette journée à jamais » célèbre. Cette infanterie tant vantée, et en nombre » supérieur, n'a pu résister à votre choc, et désormais » vous n'avez plus de rivaux. Ainsi, en deux mois, cette » troisième coalition a été vaincue et dissoute. »

Napoléon, se tournant ensuite vers ses généraux, leur dit : « Il me faudrait une puissance au-dessus de la mienne, pour récompenser tant de braves gens. » Il avance et décore les plus vaillants, pensionne les veuves des guerriers morts au champ d'honneur, et adopte leurs enfants qui seront élevés aux frais de la patrie.

L'empereur d'Allemagne se rendit en personne au bivouac français pour saluer son vainqueur et implorer la paix. Les restes de l'armée autrichienne et les vingt-cinq mille Russes échappés au désastre d'Austerlitz, étaient enveloppés de toutes parts. Napoléon cependant consentit à un armistice, et, sur la prière de François II,

il permit au czar de se retirer en Russie par journées d'étape. Il pouvait prendre les deux armées ennemies et les deux empereurs ; mais cette fois, et malheureusement cette unique fois, il recula devant l'excès de sa fortune.

LA STIGMATISÉE DE CAPRIANA

ET

L'EXTATIQUE DE KALDERN,

Par M. Louis de Vanlchier.

J'ai besoin aujourd'hui, Messieurs, et plus encore qu'à l'ordinaire, ce qui est beaucoup dire, de toute votre indulgence. Je viens aborder un sujet très-délicat et très-mystique, qui pourrait, devant un moins bienveillant et moins sérieux auditoire, paraître légèrement ridicule, surtout dans la bouche d'un homme du monde, qui n'a droit au mysticisme ni par son habit, ni par ses occupations, ni par ses allures. J'espère pourtant que vous me soutiendrez de votre intérêt ; ce sera chez les uns de la foi, chez les autres de la curiosité, chez tous de la faveur. Faveur imméritée, j'en conviens ; mais quand on la demande avec une modestie non feinte, n'est-ce pas un peu la mériter ?

Un de nos savants confrères, auquel ses vertus, ses talents et sa robe donnent bien des droits que je n'ai pas, a publié deux intéressants petits volumes sur une femme extatique, qui vit à Niéderbronn dans un état surnaturel. Cette publication m'a donné l'idée de rechercher parmi mes souvenirs deux faits du même genre, dont je puis garantir l'authenticité, et de les mêler à l'impres-

sion produite sur moi par les deux magnifiques paysages tyroliens qui leur servent de cadre. Je ne prétends en tirer aucune conclusion, mais seulement vous les raconter. C'est une anecdote religieuse et pittoresque, tirée du journal d'un voyageur de bonne foi, qui a toujours essayé et essaiera toujours d'éclairer, par la critique humaine, le profond respect dû aux choses de l'ordre divin.

Le 28 juin 1844, je m'acheminai, par un sentier à mulets, de Neumarkt, le troisième relai de la route de Trente à Inspruck, vers le petit village de Capriana. J'avais appris qu'une pauvre femme y portait sur son corps les stigmates de saint François d'Assises. Je voulus vérifier le fait, mu par une curiosité bien légitime, à laquelle ma foi de chrétien ajoutait un autre sentiment facile à comprendre. Je suis peu disposé à accepter les miracles modernes, et la prudente réserve de l'épiscopat français m'en ferait une loi, lors même que je n'appartiendrais pas à une province où l'on n'est crédule qu'à bon escient. Aussi, sans augmenter ou diminuer la moindre circonstance, sans me laisser aller à la vivacité d'une émotion que les fatigues d'une effroyable route n'avaient point affaiblie, j'ai tout écrit avec simplicité, sans aucune réflexion, et aussi sans rien affirmer que ce que j'avais vu moi-même et impartialement observé.

Je peindrai tout à l'heure la route et le paysage. Maintenant, entrons dans la chambre de la patiente de Capriana, l'*Addolorata*, comme on l'appelle, car nous sommes en Tyrol italien.

La maison est très-petite, assez misérable, mais

propre; une galerie de bois communique à l'escalier et donne entrée dans la chambre de Dominique. Cette chambre est dans une demi-obscurité.

Elle se nomme Domenica Lazzari. Elle a perdu son père à douze ans, et en a un peu plus de trente. Ce père était le meunier du lieu : meunier d'un petit village, honnête homme et peu aisé; elle a perdu sa mère aussi. Elle n'a plus pour la garder qu'une sœur, naïve et pauvre paysanne comme elle, qui souvent est forcée de la laisser seule, pour vaquer aux travaux des champs.

La fenêtre, toujours ouverte, même l'hiver, parce que la patiente étouffe dès qu'on la ferme, est garantie du jour vif par quelques lambris penchés sur l'ouverture. Le lit est devant la porte, la tête tournée vers la porte, et les pieds contre le mur. De pieuses images de tout genre couvrent la muraille du côté du chevet et des pieds. Entre le lit et la fenêtre est un petit autel voilé d'habitude par un rideau d'indienne suspendu à une tringle. C'est là que le chapelain, commis à cet office par le prince-évêque de Trente, lui dit la messe quand il la communie, c'est-à-dire une fois par semaine. Point de rideaux au lit; rien de remarquable du reste : on entre et on sort, sa sœur et une petite fille qui la sert et l'aide vont et viennent; les voisins sont admis comme dans toute autre chambre d'une maison de paysan. Il y a là une simplicité, un naturel, la vie commune sans arrangement, qui prévient comme un air de vérité.

Depuis huit ou neuf ans, au dire de tous les gens du pays, Dominique Lazzari est dans l'état où je l'ai vue : c'est-à-dire couchée sur le dos, à demi repliée dans son

lit, ses cheveux noirs retombant, sans bonnet, les mains jointes et contractées. Au dire de tous, elle n'a pas mangé ni bu depuis sept ans; au dire de tous, six jours de la semaine, elle porte au front, aux pieds, aux mains, les stigmates de la passion de notre Sauveur, mais seulement rouges et secs; au dire de tous, les plaies coulent le vendredi : j'y suis venu le vendredi, et je les ai vues couler. Elle paraissait souffrir une affreuse agonie; son visage était couvert du sang qui fluait des stigmates de la couronne d'épines. Les plaies de ses mains, de ses pieds, que nous avons vues aussi, parce que le chapelain, son confesseur, a fait soulever le drap du lit, suintaient et formaient une trace rouge au-dessous de la place entamée. Elle parle peu, mais pourtant elle comprend parfaitement et répond. On a recommandé plusieurs personnes à ses prières, moi entre autres, les chers vivants et les chers morts de ma famille : elle a répondu *Sì* (oui), et s'est mise à prier.

Voilà tout ce que je sais personnellement.

J'ajouterai que ces faits sont publics, connus, vérifiés chaque semaine, et que tout le monde y croit.

Sa sœur l'évente sans cesse, ce qui apporte à ses souffrances quelque adoucissement. Jamais on ne lave le sang de ses plaies, parce que l'humidité lui cause d'horribles douleurs; aussi sa figure est couverte d'un véritable masque de sang. Un chimiste en a distillé quelques gouttes, et a déclaré que c'était du sang ordinaire.

La pauvre famille n'accepte aucune aumône d'aucun genre, aucune spéculation n'est attachée à ce prodige pour l'exploiter à Capriana. Point d'auberge, aucune

aisance qui se vende à ceux qui viennent. A peine si on trouve une écurie pour mettre ses mulets, et une table pour manger le déjeuner qu'on apporte.

Pas plus d'enthousiasme dans le clergé du lieu, que d'esprit de charlatanisme et de spéculation dans les habitants. Le clergé se compose de deux prêtres, le curé et le chapelain sous ses ordres. Le curé est un bon homme, assez commun, qui parle de l'état de Domenica comme d'un fait dont l'importance n'est point encore prouvée, fait inexplicable jusqu'ici, et voilà tout. Le chapelain qui la confesse s'énonce tout aussi froidement, dit que c'est une jeune fille instruite dans sa religion, pleine de mémoire et de présence d'esprit, dont la position est étrange et incompréhensible; mais il n'admet pas la canonisation des saints de leur vivant, craint les retours d'orgueil, si on rendait trop à sa pénitente, et attend sa mort et le jugement de l'Eglise pour juger lui-même.

Toutes ces réflexions m'ont glacé d'abord, et ensuite ému profondément. Cette prudence, cette attente, qui contraste avec la foi universelle de tout le peuple à dix lieues à la ronde, a produit sur moi bien plus d'effet que ces dévotions italiennes, où la religion même semble avoir besoin d'une mise en scène. Tous les saints ont eu de la peine à faire leur chemin, et les miracles sur la tombe sont la consécration de la vie. Quant à moi, je les espère pour Domenica. Je n'ai aucune raison de ne pas voir en elle un touchant prodige; et pourquoi ne serait-il pas aussi certain pour moi que l'histoire de César et d'Alexandre, gens que je n'ai point vus, et qui sont devenus des types aux yeux de Vico et de M. Michelet.

Je ne dis absolument rien que ce que j'ai vu de mes yeux ou recueilli de la voix publique; mais on pressentira ce que j'éprouvais sans que j'aie le besoin de l'exprimer. J'ai cru comtempler le Sauveur dans les affreuses scènes de sa passion : et telle est la foi de tous ceux qui l'ont vue en ce pays, où presque tout le monde l'a vue; la dévotion du Tyrol italien a quelque chose d'extérieurement sensible comme celle de toute l'Italie, joint à une certaine énergie un peu sauvage, fruit plein de saveur de ces hautes montagnes. Tous les crucifix, et il y en a à chaque pas dans les sentiers les plus escarpés, représentent le Christ avec la laideur et la souffrance farouche, type byzantin venu ici comme l'architecture byzantine et avec elle, et ne le montrent point sous les formes presque suaves d'une divine douleur, type essentiellement latin. Dominique a eu les yeux et l'imagination frappés de bonne heure de cette grêle et terrible maigreur, si bien peinte par le vieil Albert Durer, de ce sang qui sort non-seulement du côté, de la tête, des mains et des pieds, mais qui teint de plaques rouges toutes les parties du divin corps; et soit que Dieu lui ait envoyé, dans sa solitude au creux des montagnes, un ange, comme à l'Alverne au grand saint François, pour lui imprimer, suivant les croyances locales, ses sacrés stigmates; soit qu'il ait permis que sa pieuse et brûlante imagination se soit elle-même incrustée, pour ainsi dire, dans l'enveloppe mortelle qui l'enferme; il est certain que nulle part ailleurs le même spectacle ne se fût présenté de la même manière. Je ne tiens pas à cette idée, mais pourtant elle me préoccupe; ce masque sanglant surtout et

ces crises nerveuses, que des médecins prendraient pour des phénomènes cataleptiques chroniques, cette horreur répandue sur toute sa personne, donnent pour moi de la force à cette remarque.

Sa sœur affirme que la plaie du côté existe comme celle des pieds, des mains et de la couronne d'épines.

Le meilleur ouvrage, le plus plein de faits et d'observations sur la patiente de Capriana, est un article du docteur Dei Cloche, directeur de l'hôpital de Trente, dans les *Annales de médecine de Milan*, novembre 1837. C'est une série de phénomènes médicaux exposés avec critique et bonne foi. La brochure de Léon Boré (Périsse 1833) est un excellent *compendium* des diverses relations et des diverses attestations des pélerins.

La partie matérielle du pélerinage n'est point facile. Il faut venir coucher le jeudi à Neumarkt, partir la nuit à quatre heures pour être dès huit heures à Capriana le vendredi matin. La crise se termine vers le milieu de la journée. Les chemins par Trodena, le Monte Comp, autour de l'Hornspitz, sont très-difficiles, même à mulet : il y a quatre énormes lieues et autant pour revenir. On est, il est vrai, consolé de ses fatigues par le but si intéressant du voyage; les monts en gradins se terminent à l'horizon et dans les nues par des masses gigantesques de porphyres violets; les forêts de pins, de mélèzes, de sapins sont à vos pieds; la petite rivière du *val di Fiemme* coule au fond; les chèvres innombrables de Capriana (*capra*, chèvre) sont pendues aux escarpements des rochers à pic; et la foi, qui domine tout, s'élève libre vers le ciel parmi ces imposantes solitudes.

Et tout cela peut-il ajouter à la mienne, la consolider, la soutenir? Non, la foi éclairée est un choix de la volonté, une adhésion du libre arbitre; un prodige est la preuve après l'addition, mais rien de plus. Mon glorieux et chéri patron, saint Louis, refusa d'aller voir l'apparition matérielle du Sauveur dans le pain sacré, à la consécration faite par un prêtre. *Que fait cela à ma foi?* disait-il. Moi je n'ai pas refusé d'aller à Capriana; mais je pense comme lui.

Après le Calvaire le Thabor, après les douleurs les joies, après la passion la transfiguration! Je viens de Kaldern, j'ai vu l'extase de Marie Mœrl : j'ai vu ses yeux célestes, où le paradis resplendit tout entier; je tremble encore d'émotion en traçant ces lignes confuses.

Kaldern, à quatre lieues de Neumarkt, un peu au-dessus de l'Adige, non loin du lac de Kaldern, est un riche et charmant bourg, dont la position, les belles cultures, les vignes suspendues en berceau sur des champs de blé et de maïs, les poétiques montagnes qui le surmontent, font un endroit vraiment enchanteur. Les habitants sont d'une sérénité et d'une hospitalité rares : plusieurs élégantes églises, plusieurs beaux couvents, témoignent de la richesse du pays. J'y arrivai par un temps superbe, et j'admirais les maisons s'étalant en gradins, les pampres tombant en festons ou s'étendant en toit, les longues lignes de fenêtres des communautés, les sveltes pointes des campaniles. Muni d'une lettre du prince-évêque de Trente, permission nécessaire pour voir l'extatique, nous allâmes chez le curé-doyen, qui nous conduisit au couvent de l'ordre

de Saint-François, où habite son confesseur. Ce moine, d'une noble tournure, d'un esprit cultivé, d'un abord bienveillant, d'une foi simple et prudente tout ensemble, gravit avec nous la colline où est assis le couvent de femmes qu'habite Marie de Mœrl. Mon cœur battait en entrant sous ce toit sanctifié par sa présence dans cette église, jusqu'où sans doute viennent ses prières. Nous la traversâmes sous la conduite du bon père, puis le chœur, puis la sacristie, puis un petit escalier, puis un corridor, puis une antichambre que garnissent les deux lits des femmes qui la soignent. La porte de sa chambre, de ce sanctuaire, s'ouvre; nous entrons; jamais je ne pourrai rendre les sentiments que j'ai éprouvés, ni peindre le spectacle que j'ai vu, ni oublier ces sentiments ou ce spectacle. Elle était, selon son habitude, à genoux sur son lit, les mains jointes; ses grands yeux ouverts contemplaient sans intermittence et sans contraction comme un objet que les nôtres n'apercevaient point. Le bruit, les conversations, l'approche de ceux qui la visitent, ne peuvent la distraire; l'importunité des mouches ne communique à ses yeux aucune sensation; elle est comme si son âme ne pouvait recevoir les impressions que les organes lui transmettent pendant la vie mortelle. Si elle fait quelques mouvements, à peine sont-ils perceptibles. Un mot, une douce injonction de son confesseur, et elle entend, elle obéit; ses sens se réveillent, elle s'assied dans son lit avec une modestie, une prestesse, une grâce inexprimable : *Maria, Maria*, lui dit-il à mi-voix, et ses yeux se détendent, se tournent vers lui

avec une ineffable sérénité. Au moment de ce réveil, qui semble la tirer d'un doux songe, un léger mouvement nerveux indique la transition d'un état à un autre; un sourire de la bouche et des yeux, un coup de la main aux cheveux noirs, qui tombent de sa tête nue sur ses épaules, pour les rejeter derrière sa figure, et elle écoute. Mais si son confesseur cesse un instant de lui parler, elle retombe dans ce sommeil extatique qui est maintenant son état naturel. Il la réveille de nouveau, de nouveau le petit frémissement nerveux, le sourire des yeux et des lèvres, le rejet des cheveux, l'obéissance aux moindres injonctions. Nous avons vu les stigmates de ses mains; ils sont légèrement marqués et pourtant très-visibles. Les vendredis ils suintent comme ceux des pieds et du côté, qui existent aussi. Chaque vendredi est pour elle une passion qui commence à deux heures après midi, et qui, à trois heures, est dans son paroxysme. Alors ses yeux se plombent, sa bouche se contracte, tout son être se tord sous la douleur : l'Homme-Dieu a passé en elle; il ne lui dira pas, comme à ses apôtres : *Vous n'avez pu veiller une heure avec moi!* Le sang qui suinte s'en va de lui-même, comme chez la patiente de Capriana.

Un autel est dans sa chambre : deux fois par semaine la messe y est dite et elle y reçoit la communion. Elle ne peut marcher : une maladie nerveuse la retient au lit depuis quatorze ans, et quelques années plus tard, l'extase et les stigmates s'y sont joints. Quelquefois l'extase la porte miraculeusement jusqu'à une petite fenêtre qui est entre son lit et l'autel, et qui donne sur

l'église. Dans toutes les grandes fêtes, la méditation sur les augustes mystères l'enlève tellement, qu'elle est comme suspendue, non-plus à genoux sur son lit, mais seulement le touchant du bout des doigts de pieds. Je ne l'ai pas vue en cet état, mais des milliers de personnes l'ont vue et en témoignent. Dans l'extase, elle va aussi à sa petite fenêtre, conduite et soutenue sur un seul doigt de son confesseur, et portée, malgré son impossibité de marcher, par une force surnaturelle.

Marie de Mœrl est née le 16 octobre 1812; son père, Joseph Mœrl de Mülhen et Sichelburg, était un gentilhomme de Kaldern, d'une très-ancienne famille, mais un homme vif, peu dévot, et qui ne voulut jamais rien comprendre à l'état de sa fille. Sa mère, au contraire, était une pieuse et sainte femme. Tous deux sont morts. Marie a passé sa jeunesse à souffrir mille persécutions pour la vie en Dieu qu'elle a constamment menée; de tout temps elle a donné aux pauvres ce qu'elle possédait; aujourd'hui elle a une pension de quatre cents florins, comme dame noble de l'institut de Halle. Elle ne mange presque rien, un peu de fruit; j'ai vu une écorce de citron sur sa table de nuit, près de ses livres de prières, dont elle lit, mais rarement, quelques lignes. Avec ses trente-deux ans, ses privations de nourriture, et cette maladie nerveuse qui l'empêche de faire un pas, malgré l'état de maigreur où est son corps, et qui se trahit par ses mains, sa figure brille de l'éclat de la jeunesse. On dit ses joues bouffies, elles ne me semblaient que pleines. Jamais je n'ai vu la beauté, la pureté, la douceur, la sérénité, paraître sous une forme plus séduisante : elle

aurait pu être au Thabor avec Elie et Jésus-Christ ; elle m'a donné l'idée de la transfiguration, de ce que la foi promet à nos corps après la résurrection. Le sien semble lumineux, transparent. On voit que l'âme y est tout : que sa matière est volatilisée, pénétrée de je ne sais quel soleil, auprès duquel le nôtre n'est qu'un feu éteint. Dans cet état, ses yeux sont, même pour les hommes quand elle les regarde, ce qu'ils sont pour Dieu, qu'elle ne cesse un instant de contempler que par obéissance et par sacrifice. C'est l'éclat, mais un doux éclat ; la grâce, mais une douce grâce ; la sérénité, mais une sérénité toute divine. Les anges du Seigneur, la mystique épouse du cantique, peuvent à peine, ce me semble, avoir de tels yeux : l'extase incessante de toute sa vie peut seule y avoir imprimé un si attrayant caractère : en les voyant on croit lire quelqu'un des plus touchants chapitres du quatrième livre de l'*Imitation*.

J'ai toujours cru que l'âme, sauf de rares exceptions, se peignait dans son enveloppe et l'irradiait d'elle-même. La beauté n'est que la représentation de la vertu, ou bien elle en serait l'odieuse hypocrisie. Mais ici la beauté n'est-elle pas une sorte de vertu du corps soumis à l'âme ? Voyez ces stigmates où la blessure de l'amour a passé de l'âme au corps ! Voyez ces regards où le ciel tout entier se peint, et où se reflète une âme déjà accueillie au paradis de Dieu ! Oui, déjà, car l'extase, l'absorption en Dieu est sa vie. Elle ne revient au monde, elle ne rentre en communion avec ses organes que par exception, par obéissance.

Dieu a fait une grande grâce à ce pieux peuple du Tyrol, en mettant près de lui de tels prodiges, et je ne puis assez m'étonner que les croyants et même les curieux de tous les pays ne s'empressent pas d'aller adorer, critiquer, ou expliquer ces mystérieux phénomènes. On fait, et j'ai fait moi-même, tant de lieues pour un monument en ruines, pour un souvenir historique, pour une inscription, pour un tableau! Serait-ce donc trop allonger la route d'Italie que d'y consacrer quarante-huit heures de plus, avec la certitude d'être récompensé, d'ailleurs, par les paysages les plus variés et les plus pittoresques de l'Europe? On descendrait dans la patrie des fleurs, des arts, du soleil, de l'harmonie, de tout ce qui laisse dans les sens et dans l'âme une ineffaçable trace, sans traverser les horreurs du Simplon, les tristesses du Mont-Cenis ou les difficultés du Saint-Bernard; et quand ce ne serait que pour ces deux pauvres filles, aucun de ceux qui suivraient mes conseils ne me reprocherait, j'en suis sûr, de lui avoir gâté son itinéraire. Avec ou sans la foi, tout mystère fascine nos regards comme un abîme, surtout quand il paraît soulever un petit coin du voile qui nous cache l'infini.

ÉPIGRAMMES,

PAR M. AUG. DUSILLET.

MESSIEURS,

Ce sont encore des épigrammes que je vous apporte aujourd'hui (1); des épigrammes à la manière des anciens, qui n'entendaient par là que des *inscriptions* en vers.

Au lieu de les classer avec un soin méthodique, je vais les prendre au hasard. Le désordre, en pareil cas, supplée jusqu'à un certain point à la variété. Si l'on peut quelquefois parcourir sans dégoût un livre d'estampes, c'est à condition de feuilleter le volume d'une main capricieuse, en négligeant la série des pages. Il en est de même d'un recueil de pièces fugitives entièrement détachées l'une de l'autre comme celles-ci. J'ouvre donc au hasard, je le repète, le cahier qui les renferme. Il est bien entendu, Messieurs, que plusieurs ne m'appartiennent que pour avoir donné une forme nouvelle à des pensées qui ne le sont pas.

I.

L'observateur partout rencontre
Des ridicules sous ses pas.
Tout homme en a qu'il ne voit pas,
Et la preuve, c'est qu'il les montre.

(1) Voyez le compte-rendu des séances publiques de janvier 1847 et janvier 1850.

II.

Les grands maux, les grandes douleurs,
Ainsi que les grandes alarmes,
Dans nos yeux dessèchent les pleurs,
Et ce sont les petits malheurs
Qui font couler les grosses larmes.

III.

Docte favori des neuf sœurs,
O toi pour qui s'apprête une immortelle vie,
Tu frémis d'être en butte aux jalouses noirceurs
De la sottise et de l'envie.
Rends plutôt grâce aux dieux qui daignent t'écouter
Et t'ouvrir les célestes voies.
Au Capitole, ami, quiconque veut monter,
Doit affronter
Le cri des oies.

IV.

Ici-bas, même écorce abrite
Le sot et l'homme de mérite,
Les gens d'honneur et les escrocs.
Ne jugeons point sur l'étiquette :
Vin généreux, fade piquette
Se logent dans les mêmes brocs.

V.

Pour mieux dompter votre ennemi,
Ne l'humiliez qu'à demi ;
Songez qu'un trop sensible outrage
Peut lui rendre force et courage.

J'ai vu le sanglier aux abois,
Plus redoutable au fond des bois
Que n'est le tigre ou la panthère.
Comme Antée, un cœur généreux
Se relève plus vigoureux
Après avoir touché la terre.

VI.

Qu'est-ce que l'âme?
C'est un souffle immatériel,
C'est une flamme
Qui brûle en montant vers le ciel.

VII.

Contemplez, à l'heure suprême,
L'impie et l'ami du Sauveur :
L'un prie, en sa douce ferveur,
Et l'autre, en son effroi, blasphème.
C'est qu'au fort du péril extrême,
Quand tout lui manque en ce bas-lieu,
L'un se voit seul avec son Dieu,
Et l'autre seul avec lui-même,

VIII.

Corps qui s'éloigne à nos yeux s'amoindrit,
Et par degrés s'abaisse, diminue;
Fait qui s'éloigne, aux yeux de notre esprit
Grandit parfois jusqu'à toucher la nue.

IX.

Veux-tu connaître l'avenir
Mieux que sorcier, devin ou mage?

Regarde le passé, des yeux du souvenir :
Le passé du futur est la fidèle image.
On voit presque toujours les mêmes passions
Inspirer aux humains les mêmes actions,
Que le progrès des mœurs et du temps modifie.
Examine, au flambeau de la philosophie,
Les siècles écoulés, les causes, leur effet.
Qui se souvient prévoit. Sous une autre bannière,
Les neveux font, à leur manière,
Ce que les ancêtres ont fait.

X.

Rester froide aux soupirs de celui qui vous aime,
Vierge, voilà la pureté ;
Mais brûler en secret et se vaincre soi-même,
Vierge, voilà la chasteté.

XI.

Conserve tes amis, et, bien qu'en petit nombre,
Sans crédit, sans pouvoir, ne les dédaigne pas.
Songe à ce voyageur perdu dans la nuit sombre,
Qu'un humble ver luisant préserva du trépas,
En lui montrant l'abîme ouvert devant ses pas.

XII.

O mondaine instabilité !
L'homme change au hasard de crainte et d'espérance.
Les honneurs, qui d'abord flattent sa vanité,
Gênent bientôt sa liberté.
Sous des dehors brillants, maîtres en apparence,
Esclaves en réalité,
Nous appelons le jour de notre délivrance....

Puis, devenus vieux et perclus,
Soit orgueil, soit longue habitude,
Nous retenons la servitude
Quand elle ne nous retient plus.

XIII.

Jadis l'homme lettré, chose assez rare en France,
Savait beaucoup et savait bien.
En nos jours de progrès voyez la différence :
Beaucoup savent, mais presque rien.

XIV.

Chez ton voisin malade envoie exactement
Savoir comme on se porte et si le mieux s'annonce.
Matin et soir, il faut que ton empressement
Par des messages se prononce.
L'usage ainsi le veut, mais on est convenu
Qu'en pareil cas nul n'est tenu
De se faire rendre réponse.

XV.

Jean, qu'on dit sans vergogne aucune,
N'est pas si méchant en effet,
Car, de tout le mal qu'il m'a fait,
Il ne m'a point gardé rancune.

XVI.

Quoi ! Pierre entre au pouvoir, et je reste à la porte !
O fortune, dit Paul, que le diable t'emporte !
A briguer tes faveurs bien fin qui me prendra....
C'est sa maîtresse qu'il querelle ;
Il a beau se fâcher contre elle,
Tout-à-l'heure il y reviendra.

XVII.

Luc tour-à-tour cria : Vive la République,
Et l'Empire, et la Royauté !
Adressant tour-à-tour à chaque autorité
Louange, anathème et supplique ;
Mais on l'accuse à tort de versatilité.
A mon opinion, dit-il, je suis fidèle ;
C'est elle qui change, et, ma foi !
Si je puis répondre de moi
Je ne puis pas répondre d'elle.

XVIII.

UNE CONVERSION.

Le vieux philosophe Germain
Va rentrer dans le bon chemin ;
Il m'en fit hier la promesse.
Désormais, ami, j'enverrai,
M'a-t-il dit d'un ton pénétré,
Mes domestiques à la messe.

XIX.

UNE DÉFECTION.

L'amour, disait Lucinde, a su me captiver.
J'y renonçai bientôt ; ma foi ! j'en étais lasse.
Puis, avec un soupir et d'une voix plus basse :
Le difficile est de trouver
Quelque chose qui le remplace.

XX.

PORTRAIT D'UNE COQUETTE.

Sais-tu quelle est, dans la nature,
Cette maligne créature,
Etre capricieux, égoïste et moqueur,
Qui met toute sa joie à torturer un cœur ;
Animal composé de ruse et d'imposture,
Tour-à-tour humble et fier, hautain et caressant ;
Qui, vingt fois chaque jour, vous fait tourner le sang,
Et chaque jour vingt fois passer du pourpre au blême ;
Qui vous brûle, et vous glace, et vous déchire... enfin,
Pire que la migraine et la peste et la faim ?....
Une coquette, quand on l'aime.

XXI.

ÉPITAPHE D'UN CONQUÉRANT.

Peuples, embrassez-vous ! l'ouragan est passé.
Le conquérant chancelle et tombe.
Gravez, pour son supplice, et chantez sur sa tombe
Un *requiescat* IN PACE.

XXII.

VENDREDI SOIR, APRÈS UN ÉCHEC ÉPROUVÉ.

Il n'est qu'heur et malheur : vieux et triste refrain !
Le hasard seul est chose vraie.
Il jette aux uns la joie, aux autres le chagrin,
Et marque, en son caprice aveugle et souverain,
Ici d'un noir charbon, là d'une blanche craie,

Chaque jour qu'il nous fait orageux ou serein.
Qu'on soit méchant ou bon, extravagant ou sage,
Même chance ici-bas nous attend au passage.
Partis du même point, marchant du même pas,
Tendant au même but, suivant la même voie,
L'un rencontre la gloire et l'autre le trépas;
L'un se sauve où l'autre se noie.
Ce mineur trouva l'or : que cherchait-il? l'airain.
Plus loin, ce laboureur qui sema du bon grain,
Ne récolte que de l'ivraie.
Il n'est qu'heur et malheur : vieux et triste refrain!
Le hasard seul est chose vraie.

XXIII.

DIMANCHE MATIN, APRÈS UN SUCCÈS OBTENU.

Tôt ou tard l'aise et le bonheur
Du bien vivre est la récompense.
Qui vit en tout bien tout honneur
Est plus adroit qu'il ne le pense.

NOTICE

SUR M. CLERC,

ANCIEN PROCUREUR-GÉNÉRAL,

Par M. de Golbéry,

LUE PAR M. LE CONSEILLER BÉCHET.

« Sa mémoire fut honorée même dans un
» temps de fureur et de factions. »
(VUILLEMIN, *Vie de Lhôpital.*)

MESSIEURS,

Ces paroles d'un de nos plus grands écrivains sur la fin du chancelier de Lhôpital, en un temps de discorde et de troubles, semblent avoir été inspirées pour peindre le sentiment de religieuse douleur qui se répandit dans la ville de Besançon, lorsqu'on apprit la mort de l'excellent citoyen auquel cette notice est consacrée. La révolution de février venait d'éclater; toutes les existences, toutes les fortunes étaient menacées : chaque courrier apportait un nouveau sujet d'agitation ou d'anxiété! Mais toutes les préoccupations semblèrent s'absorber dans le deuil commun, et, pour nous servir encore des expressions de l'auteur auquel nous avons emprunté notre épigraphe, « les esprits les plus graves » comme les plus frivoles lui rendirent hommage. »

Pierre-Michel-Dorothée Clerc naquit à Besançon le 2 septembre 1762. Son père, avocat au parlement de

Franche-Comté, le destinait à suivre la carrière dans laquelle il s'était distingué lui-même. Cependant les goûts du jeune Clerc ne répondirent pas d'abord à ce vœu de famille ; il s'engagea dans un régiment d'artillerie qu'il suivit dans plusieurs garnisons. Il fallut beaucoup d'efforts et d'exhortations pour le ramener à l'étude du droit ; il paraît même qu'il ne suivait que fort négligemment les cours de l'université de Besançon, lorsqu'il fut inscrit, pour ainsi dire malgré lui, sur la liste d'un concours qui allait s'ouvrir, sous la présidence du célèbre professeur Seguin. Ce n'est pas que l'étudiant fût dépourvu d'instruction ; il aimait les lettres, possédait parfaitement le latin, lisait et relisait ses auteurs classiques, mais fort peu son Digeste : tout à coup, pressé par le temps, obligé par l'inscription qu'on avait faite de son nom, stimulé par un juste sentiment d'amour-propre, il prit le parti de se présenter, et, se confiant à la protection du sort autant qu'à l'étude, il s'appliqua de préférence à l'un des titres qui faisaient l'objet de l'examen, et choisit celui *de exhæredatione liberorum,* l'un des plus difficiles du droit romain. C'était beaucoup risquer, les recherches accessoires à l'étude principale ne pouvant suffire à garantir un candidat contre les excursions inattendues dans lesquelles peuvent l'entraîner ses examinateurs ; mais la réussite fut complète, et, par un bonheur inespéré, le titre choisi pour base de ses travaux fut précisément celui que lui indiqua le sort, comme si la destinée même eût voulu ressaisir sous les drapeaux, pour le replacer dans l'arène judiciaire, celui qui devait bientôt s'élever si haut, et rendre de si

éminents services comme jurisconsulte, comme avocat et comme magistrat.

Soutenu dans cette épreuve par le commentaire de Vinnius, M. Clerc garda toujours pour cet auteur une prédilection particulière. Il remporta le grand prix du concours. Il avait vingt et un ans lorsque le grade de licencié lui fut conféré. Les brillantes luttes dans lesquelles il venait d'obtenir un complet triomphe changèrent sa vocation ; il se livra alors tout entier à une science qu'il avait autrefois si fort dédaignée.

Mais sa résolution devait rencontrer des obstacles imprévus ; sa santé déjà faible s'altéra par des excès de travail et par quelques essais malheureux de se traiter lui-même : M. Clerc était du nombre de ceux qui n'ont pas foi aux médecins ; il était d'ailleurs peu soigneux de sa santé et ennemi des précautions. Cette insouciance d'une part, de l'autre l'inopportunité des remèdes auxquels il crut devoir recourir, l'amenèrent à un tel point de dépérissement et de découragement, qu'il fut obligé d'abandonner toute espèce d'occupation sérieuse, supportant à peine quelques distractions de musique. Nous avons sous les yeux une lettre qu'il adressait à son ami, M. Béchet, auteur de l'*Histoire de Salins*. On y remarque les passages suivants : « Je jouis d'un embonpoint rai-
» sonnable, mais ma tête est aussi faible que jamais ;
» l'application m'est toujours funeste, et je vois qu'il
» est très-possible de porter un cerveau très-délabré sous
» un air de vigueur ; je crois qu'il faudra des années
» pour ramener en moi la faculté d'étudier, ainsi que
» cette prétendue méditation dont vous me gratifiez....

» Ménagez-vous et ne vous exposez pas à une leçon » dans le goût de celle que je viens de recevoir. Félici- » tez-vous de n'avoir jamais éprouvé à quel point l'état » de l'âme dépend de celui de nos organes, dépendance » qui met aux abois la raison, et qui souvent exerce la » foi : n'allez pas vous choquer de ce mot, je sais en- » core me soumettre aux vérités que je ne conçois pas ; » ma croyance est toujours celle d'un vrai chrétien, et, » quelque changement que subisse mon individu, c'est » un point sur lequel je ne varierai jamais. » Enfin, une crise violente et salutaire vint le sortir de cet état de langueur : ce fut un véritable réveil ; il reprit ses travaux et s'y abandonna avec une ardeur qui ne s'est pas une fois ralentie dans le cours de sa longue carrière.

Il n'eut pas de peine à se mettre bientôt au premier rang des jurisconsultes ; c'était une tâche dont les difficultés tenaient principalement aux circonstances. La première révolution s'accomplissait, renversant tous les siéges antiques, substituant aux juridictions millénaires des juridictions nouvelles, et dénaturant, pour les refondre et les amoindrir, tous les tribunaux, toutes les corporations, l'ordre des avocats lui-même ; mais rien n'arrête un esprit supérieur : quant il n'y eut plus que des hommmes de loi, M. Clerc fut homme de loi. Les bouleversements politiques ne suppriment pas les contestations particulières, à tous les intérêts il faut des conseils ; l'expérience et l'érudition ne perdent jamais leurs droits, pas même quand l'ignorance est décrétée. Le cabinet de M. Clerc était le plus fréquenté; quelquefois on attendait jusqu'à huit jours une de ses consultations,

et il lui arriva souvent de plaider devant plusieurs juridictions le même jour. Mais sa réputation de jurisconsulte n'était pas le seul et surtout n'était pas le plus beau résultat de ses efforts; dès ses jeunes années il sut rendre d'éminents services, et, dans un temps de fureur et de faction, prendre sa place, non parmi les exaltés et les enthousiastes des idées nouvelles, mais parmi les courageux citoyens qui ne craignaient pas d'exposer leur vie pour maintenir dans l'intégrité de leurs droits, pour préserver de la mort ceux que la délation inscrivait sur ces fatales listes de proscription sous le titre d'émigrés. Défenseur ou membre de l'administration départementale (1), il opéra ou fit opérer beaucoup de radiations, au risque de subir lui-même les peines dont il affranchissait des nobles et des prêtres. Quelque suspect qu'il pût paraître alors, la profondeur de ses connaissances, l'éloquence de sa parole n'étaient contestées par personne.

En 1796, quand on organisa les écoles centrales, quand on y introduisit des cours de législation, le jury d'instruction publique ne pouvait manquer de reconnaître la supériorité de M. Clerc; il le désigna pour occuper cette chaire, et l'administration départementale s'empressa de confirmer cette nomination. Cet hommage public, qui constatait si bien la position élevée

(1) Il avait été élu à l'administration départementale ; mais au 18 fructidor an v, tous les membres composant celle du Doubs furent révoqués par le directoire exécutif, comme protégeant les réfractaires et les émigrés. Il y avait *urgence*, dit l'arrêté, de remplacer ces membres *prévaricateurs* par des membres *incapables de composer avec la tyrannie*.

du professeur désigné, ne put le déterminer à se vouer à la carrière de l'enseignement; il aimait le barreau, il excellait dans l'art de la parole, et ne voulut pas y renoncer, pour la diction compassée et méthodique de leçons arides, et par son refus il dota la Franche-Comté et la Bourgogue d'une gloire nouvelle, celle du grand jurisconsulte qui a formé plusieurs générations de magistrats et d'avocats : ce fut Proudhon, si justement célèbre comme auteur, comme professeur, comme homme de bien, qui vint prendre la place que M. Clerc laissait vacante; ainsi, conservant au barreau et à la magistrature le tribut d'un mérite dont sa modestie ne lui laissait pas apercevoir toute l'étendue, il préparait à l'enseignement public une véritable restauration de son antique splendeur. Le cabinet de M. Clerc était aussi une école où la pratique des affaires s'élevait jusqu'à l'étude des plus hautes théories; c'est du sein de ces conférences et de ces doctes entretiens qu'on a vu sortir M. de Mérey dont la voix puissante retentissait encore naguère au barreau de Besançon, et qui s'est condamné à un silence prématuré; Curasson, auteur de tant de bons ouvrages, avocat célèbre; Courvoisier, non moins célèbre comme tel, et grand jusque dans l'histoire, Courvoisier, l'éloquent et loyal ministre de la monarchie constitutionnelle... Tous reportaient leurs succès aux premiers enseignements de ce maître, dont ils sont restés les amis à travers les vicissitudes si diverses de notre époque.

M. Clerc a toujours aimé le travail pour le travail même; il jouissait de son savoir sans ostentation, cherchant à y faire participer une jeunesse studieuse,

sans aucun souci de célébrité, plus heureux de son mérite que de l'opinion qu'on pouvait en avoir, donnant tout à la réalité, rien à l'apparence. C'est ainsi que dans ses diverses positions il est toujours resté le même : véritable phénomène en France, dans ce pays tourmenté d'une insatiable frénésie de publicité, M. Clerc est successivement avocat, magistrat, auteur, législateur, sans jamais recourir à l'éclat, si séduisant pour les esprits légers ;... il laisse passer sous le nom d'un architecte (1) un commentaire qui suffirait à la réputation d'un jurisconsulte ; il ne prend part que rarement aux travaux de l'Académie, et s'il mêle quelques dissertations au recueil de ses Mémoires, ce n'est que dans un âge avancé, pour répondre à des questions qui lui étaient soumises par l'Académie elle-même. Il semblait ne sortir qu'à regret du cercle où le renfermait la défense des intérêts publics ou privés, tant il craignait de dérober à ses clients ou à l'état les instants qu'il consacrait à toute autre occupation. Il était, comme il l'a dit lui-même de Dumoulin, « d'un avare parcimonie » de son temps et d'un désintéressement pécuniaire à » toute épreuve. » Ce désintéressement était en quelque sorte devenu proverbial. Loin d'imiter certains défenseurs qui mesurent leur dévouement à une cause sur ce qu'ils en espèrent d'honoraires, M. Clerc ne faisait aucune distinction entre celles qui lui étaient confiées, se chargeant avec le même zèle de toutes les affaires que sa conscience avait jugées bonnes, acceptant souvent les

(1) Ramelet, *Lois relatives aux bâtiments,* commentaire qui renferme un parallèle avec les usages des pays voisins. Besançon, 1822.

plus humbles rétributions, et les donnant ensuite aux pauvres(1). S'il arrivait qu'il estimât ses honoraires au-dessous de ce que l'avait fait le client, il le suivait à la sortie de son cabinet, et lui remettait la somme déposée chez lui. Il consacrait toujours à l'indigent une forte partie de ses revenus et de ses honoraires, et plus tard, lorsqu'il eut quitté les fonctions publiques, il employait en œuvres de bienfaisance toute sa pension de retraite. Le sentiment religieux, si puissant en lui, fortifiait encore cette disposition à la charité ; tout lui devenait occasion de donner, tout, jusqu'à la distraction naturelle à son caractère. Il égarait à tout instant les objets dont il avait le plus besoin : un jour qu'il avait cherché longtemps une pièce importante d'un dossier, pour la rendre au client qui la lui avait confiée, il s'avise de la pensée d'une pauvre femme qui était dans une grande misère, fait vœu de lui donner un louis si la pièce égarée se retrouve ; puis, jetant les yeux sur un rayon de sa vaste bibliothèque, il pensa que la pièce pouvait bien être entrée dans un plan qui frappait sa vue ; elle y était en effet, et son aumône sauva la vie de la pauvre femme.

Plus d'une fois M. Clerc, cédant à des excès de scrupule, voulut indemniser de ses propres deniers des clients dont il craignait de n'avoir pas suffisammment défendu les intérêts ; on cite entre autres le trait suivant : prévoyant qu'il ne pourrait assister à une audience à laquelle il devait soutenir un appel, il obtint de l'avocat

(1) Une fois il se contenta d'une pièce de quinze sous pour une affaire qui avait duré plusieurs audiences; c'était assez de la part de pauvres clients.

de la partie adverse la promesse qu'il consentirait à la remise de l'affaire ; mais le jour venu et la cause appelée, ce déloyal adversaire n'en prit pas moins ses avantages et le jugement fut confirmé par défaut. Que l'on juge de l'indignation de M. Clerc ! Il s'en fallut de peu que sa violence n'égalât son indignation lorsque, quelques jours après, il trouva dans le cabinet de M. Proudhon le confrère dont il avait si fort à se plaindre ; mais reprenant aussitôt le sentiment de sa dignité, il ne songea plus qu'à sa propre responsabilité, s'en inquiéta outre mesure, et il ne fallut rien moins que l'avis des hommes les plus scrupuleux pour l'empêcher de payer de ses deniers toute la valeur du procès.

Tel était M. Clerc, lorsqu'en 1811 Napoléon créa les cours impériales pour reconstituer, autant que le permettait l'esprit de notre siècle, les grandes compagnies judiciaires qui avaient fait si longtemps la gloire de la France. Il y appela ce qui restait encore des nobles débris des anciens parlements, et compléta cette magistrature en prenant au barreau et dans les familles les plus honorables les plus éminents jurisconsultes. A ce double titre M. Clerc devait entrer dans la formation de ces cours : il fut nommé premier avocat général, et porta dans ses fonctions le zèle et le talent qu'il avait mis jusque-là à la défense des intérêts privés. On admirait l'étendue de ses connaissances, la justesse de ses vues, la profondeur de ses aperçus et la facilité de son improvisation. Toute affaire difficile et compliquée lui revenait de droit ; souvent, sur des notes prises à l'audience, il exposait avec une clarté étonnante les faits,

les dates, les points de droit, précisait la difficulté, posait les questions, et savait les résoudre avec une telle mémoire des monuments judiciaires, qu'à l'entendre on eût dit qu'il était à lui-même toute sa bibliothèque.

On conçoit aisément de quelle autorité il dut bientôt jouir dans une compagnie où le savoir fut toujours prisé si haut. Quelquefois il s'élève aux plus hautes inspirations de l'éloquence, et l'on cite encore son beau réquisitoire dans l'affaire intentée, par quelques habitants de Saône-et-Loire, au journaliste Martinville, dont la cour de Besançon eut à connaître, en septembre 1820, par suite de renvoi après cassation ou pour cause de suspicion légitime.... L'affaire avait un caractère politique. Martinville appartenait à un parti exagéré, mais dominant; ses assertions rencontraient de puissantes sympathies. Rien n'arrêta la noble indépendance de M. Clerc. Il conclut contre le journaliste, et confondit la diffamation en excitant l'admiration des partisans les plus prononcés de la cause contraire (1). Cependant M. Clerc avait déjà éprouvé un revers politique. Il n'était pas resté en paisible possession du siége éminent qu'il occupait au parquet de la cour. Elu à la chambre des Cent-Jours, il avait présenté à l'empereur l'adresse des colléges électoraux du département du Doubs. On ne voit pas qu'il ait pris aux événements de 1815 une part bien

(1) En février 1820 une mascarade avait eu lieu à Châlon-sur-Saône; des figures grotesques avaient paru dans le cortége, l'une d'elles avait été poignardée et jetée à la Saône. Le *Drapeau blanc* y avait vu une complicité avec l'attentat commis sur le duc de Berry.

active, ni qu'il se soit associé aux passions politiques d'aucun parti; c'était au contraire malgré lui et contre le vœu de sa famille qu'il s'était laissé nommer représentant. Les dangers du pays, son dévouement aux plus pénibles, comme aux plus périlleux devoirs, l'emportèrent sur les conseils de la prudence; il y perdit sa position dans la magistrature. Mais sa révocation ne fut pas immédiate : il assistait encore aux assises du Jura en mars 1816, et y porta la parole avec la plus grande distinction. Cette disgrâce ne fut pas d'ailleurs de longue durée. Il avait été remplacé par M. Courvoisier; mais en 1818, lorsque celui-ci fut nommé procureur général à Lyon, le gouvernement saisit cette occasion de rendre M. Clerc à la cour de Besançon; il voulut que la réparation fût complète, et quoique cette interruption de service lui eût fait perdre son rang d'ancienneté, il n'en fut pas moins nommé premier avocat général. M. Meyronnet de Saint-Marc, alors procureur général, averti que l'on préparait à ce sujet une sorte d'ovation politique, et connaissant l'éloignement de M. Clerc pour ces manifestations, l'attendit au moment où il se rendait au palais pour y plaider une affaire, et lui annonça en même temps cette brillante réparation et les projets dont elle était l'objet; tous deux entrèrent à l'audience, et l'installation eut lieu immédiatement. L'année suivante M. Clerc fut nommé membre du conseil général, et peu de temps après chevalier de la Légion d'honneur.

Tout semblait concourir à son bonheur : magistrat environné de l'estime publique, citoyen favorisé par la fortune, père de fils qui répondaient à sa tendresse par

une affection sans limites, à ses leçons par des succès et des connaissances de tout genre, la Providence lui réservait une de ces cruelles épreuves par lesquelles le juste est souvent averti que rien n'est stable sur la terre, pas même la félicité due à la vertu : M. Clerc allait être frappé d'un de ces malheurs qui suivent jusqu'au tombeau le chrétien le plus résigné. Il vit mourir à l'âge de vingt-quatre ans le second de ses fils, Hyacinthe, qui réalisait toutes ses espérances. C'était l'élève le plus distingué du professeur Proudhon; il avait débuté au barreau où il s'était fait remarquer par une éloquence douce et persuasive, par la bonté de son caractère. La cour venait de le présenter pour un siége de conseiller-auditeur. Ce jeune homme, d'une éducation si brillante, de mœurs si pures, d'une religion si profonde, succomba le 9 janvier 1824 à une maladie de langueur. La cité tout entière s'associa à ce deuil; par une rare et honorable exception, une notice nécrologique fut rédigée et transcrite sur les registres de la ville de Besançon (1). Tous les habitants suivirent son convoi. Quant à la situation de M. Clerc, rien ne peut mieux la faire connaître qu'une note écrite par celui de ses fils que, pour la consolation de ses vieux jours, la gloire de son nom et l'honneur de la Franche-Comté, la Providence a laissé à ce digne vieillard (2) :

(1) Cette notice qui, au jugement de tous ceux qui ont connu M. Hyacinthe Clerc, offre un portrait fort ressemblant, est imprimée à la suite de la présente notice, note A.

(2) M. Edouard Clerc, conseiller à la cour de Besançon, auteur de l'*Histoire de Franche-Comté*, deux fois couronnée par l'Institut, etc. Un autre fils de M. Clerc est inspecteur des domaines.

« *Je vis mon père se prosterner devant le lit de mon* » *frère, la face contre terre, comme devant le tombeau* » *d'un saint; il se releva les yeux baignés de larmes,* » *mais sans abattement ni désespoir.* » La religion, qui dès ses plus jeunes années avait jeté de si profondes racines dans son âme, lui inspira une pieuse et douloureuse résignation; il reprit le cours de ses travaux. Mais la musique, que M. Clerc avait aimée avec passion, et qu'il jugeait en maître, n'eut plus pour lui les mêmes charmes, et il n'entendait point sans une vive émotion le son de l'instrument sur lequel avait excellé son fils. A la cour, au conseil général, il continua de répandre les plus vives lumières sur tous les sujets qu'il traitait. Sa position déjà si belle grandissait chaque jour. Il y avait dix-huit ans qu'il était premier avocat-général, quand M. Meyronnet de Saint-Marc (1), qui a laissé dans ce pays tant d'honorables souvenirs, quitta la direction du parquet de Besançon, pour occuper au ministère la place de secrétaire-général.... Le choix de son successeur ne pouvait être douteux; il était marqué par la supériorité du premier avocat-général, par ses services, par son caractère. Ce fut en juin 1829 que M. Clerc fut installé dans ces éminentes fonctions, si loyalement acquises, soit dans l'ordre du talent, soit dans celui de la hiérarchie.

Une année s'était à peine écoulée depuis lorsqu'une brutale révocation l'éloigna de la magistrature. La révolution de Juillet, qui devait bientôt rétablir et maintenir en France, pour dix-huit ans encore, l'ordre et

(1) Conseiller à la cour de cassation.

la prospérité qu'elle avait un instant menacés, subissait alors le sort commun des révolutions. Née de la sédition et de l'émeute, elle commença par remettre le pouvoir aux ennemis des lois. La magistrature est toujours le premier objet de la haine de ceux dont elle a réprimé les mauvaises passions. Les condamnés politiques et leurs complices s'attaquent d'abord aux procureurs-généraux, inexorables gardiens du Code pénal, dont les factieux ne cessent de franchir les limites. Deux fois en moins de vingt ans, les parquets ont été renversés en masse, et deux fois aussi, après cette première immolation, la fureur des factieux s'est brisée contre la magistrature inamovible. Abandonnée même par ceux qu'une position usurpée appelait à la défendre, elle a deux fois trouvé de puissants et courageux soutiens en dehors d'elle-même, en 1830 (1), un grand avocat, un éloquent orateur, magistrat par caractère avant de l'être par ordonnance, M. Dupin; et dans des temps plus désastreux, au milieu de passions plus violentes encore, un noble citoyen de ce noble pays, M. de Montalembert : et ce sera l'éternel honneur de ce département d'avoir donné à la société un défenseur, illustre déjà avant de le représenter, et dont le nom désormais sera inséparable aussi des fastes de la magistrature française (2).

Mais ces grandes réparations législatives n'empêchent

(1) Et les 16 mai, 15 juillet 1848, 25 mai 1849.

(2) « A la voix de M. de Montalembert, les magistrats frappés » d'interdit sont remontés sur leur siége, et la base fondamentale de » l'institution judiciaire, ce dogme sacré de l'inamovibilité du juge, » fruit précieux de l'expérience des temps et des progrès de la raison,

ni ne réparent les premières iniquités. Quand la voix éloquente de M. Dupin sauva l'institution, M. Clerc était déjà révoqué. Aucun principe ne pouvant être invoqué en faveur des magistrats amovibles, le mal demeura irréparable à son égard. Succomber avec les hommes les plus éminents, avec les plus anciens et les plus fidèles serviteurs du prince, fut toujours regardé comme un honneur. La considération de M. Clerc s'accrut de cette disgrâce imméritée; il ne fit entendre aucune plainte, ne démentit pas un instant la dignité de son caractère; il replaça son nom sur le tableau des avocats. Toujours le protecteur et l'ami de la jeunesse studieuse, il institua d'utiles conférences dans lesquelles il joignait l'exemple au précepte. Elu immédiatement bâtonnier, il conserva cette dignité jusqu'à sa mort, et sa réélection annuelle n'était plus, pour ainsi dire, qu'une formalité; mais il présidait en effet le conseil de discipline, et savait en toute occasion s'acquitter des devoirs de cette magistrature, conciliant l'aménité des formes avec la sévérité de la discipline, et maintenant toujours parmi ses confrères cette réputation de délicatesse et de zèle dont jouit depuis si longtemps le barreau de Besançon. Il ne négligeait jamais les conférences qu'il avait fondées; souvent on le vit accourir de Bouclans, sa campagne (à trois lieues de distance), pour assister à ces réunions, et diriger les débats fictifs de cette cour d'apprentis : là il s'animait et s'identifiait avec la plaidoirie jusqu'à l'il-

» reçoit de la volonté populaire une nouvelle et imposante consécra-
« tion. » (Discours de rentrée de M. l'avocat-général Blanc, du 5 novembre 1850.)

lusion, à tel point que dans son étonnement d'une mauvaise décision, il s'écria un jour, à l'hilarité de tous : « *Comment la cour a-t-elle pu rendre un si ridicule* » *arrêt?* »

Souvent il recevait à sa table ces jeunes jurisconsultes, leur faisait de bienveillantes visites, et se montrait envers eux, comme envers tous, de cette politesse affectueuse et soutenue qui a toujours tant de prix de la part d'un homme de ce mérite. De nombreuses années s'écoulèrent ainsi : certes, si M. Clerc eût voulu reprendre des fonctions, le pouvoir régulier et sage, qui avait contraint l'anarchie à ajourner son triomphe, n'eût pas manqué de lui rendre une position éminente; mais, soit à raison de son âge, soit qu'il ne voulût plus changer ses habitudes, M. Clerc ne profita pas des bonnes dispositions dont il était l'objet de la part du gouvernement. L'un de ses successeurs, investi de la confiance de ce gouvernement, disait de lui à l'audience solennelle de rentrée du 3 novembre 1843 : « Et pourquoi ne parle-
» rais-je pas du respectable chef, dont le barreau se plaît
» chaque année à renouveler la dignité? Riche de la
» science de Dumoulin, il éclaire les œuvres de ce grand
» jurisconsulte du reflet de sa douce philosophie; ce
» n'est point assez pour lui que sa belle vie serve
» d'exemple à la jeunesse, dans un âge ordinairement
» consacré au repos; il l'instruit, il l'appelle à de doctes
» conférences, et le respect public dont il est l'objet
» prouve que la dignité et la puissance n'étaient, pour
» tant de mérite, qu'un accessoire inutile, et que, dans
» le temps où il en était revêtu, c'était lui-même qu'on

» révérait en lui. Un tel homme ne sait pas déchoir ;
» les révolutions ont pu le frapper, jamais l'irriter, et
» quand il n'a plus été le représentant du pouvoir, il
» n'en est pas devenu l'adversaire : à l'instant même
» où il descendait de ce siége, il y laissait monter un
» fils destiné à prouver par un exemple de plus, que
» l'étude de l'histoire est le plus beau délassement du
» magistrat. »

Il n'y a presque pas d'année où M. Clerc n'ait été l'objet d'un hommage solennel, et quand la décoration de la légion d'honneur vint récompenser les nobles travaux et le mérite judiciaire de son fils, c'est à lui, à ce digne et ancien magistrat, qu'elle fut adressée par un ministre *qui considérait et aimait la magistrature* comme une grande famille dont il était le chef (1).

Il nous reste à parler des travaux littéraires de M. Clerc. Ses productions sont, pour la plupart, d'une époque où il avait déjà quitté les fonctions publiques ; toutefois, nous trouvons dans le recueil des Mémoires de l'Académie de Besançon, à la date de 1812, un discours sur l'art de la déclamation, et en 1826 une réfutation de l'opinion de J.-J. Rousseau sur l'influence des sciences et des arts. La première de ces compositions porte sur la célèbre réponse de Démosthène auquel on demandait quelle était la première qualité de l'orateur ? l'*action*, répondit-il ; et la seconde ? l'*action ;* et la troisième ? l'*action*, toujours l'*action*. On retrouve dans ce travail les traditions de Grandménil, dont M. Clerc avait au-

(1) Notice sur M. Martin du Nord, par M. Emile Reverchon, p. 99.

trefois pris des leçons. Quant à la thèse soutenue par Rousseau, M. Clerc n'a pas employé moins de trois discours à la combattre ; mais aujourd'hui que la question est posée sur les décombres de deux monarchies, on s'arrête... et l'on reconnaît la terrible vérité de ces paroles : « que le paganisme, livré à tous les égaremens de » la raison humaine, n'a laissé à la postérité rien que » l'on puisse comparer aux monuments honteux que lui » a préparés l'imprimerie, sous le règne de l'Evangile. »

Nous donnerons un plus complet assentiment aux travaux de M. Clerc sur Kant. Chargé de présenter à l'Académie de Besançon un rapport sur la traduction des *Principes métaphysiques de la morale,* par M. Tissot, professeur à Dijon, il étudia avec persévérance les œuvres de ce philosophe, si fameux après avoir été si négligé que l'édition entière allait passer chez l'épicier. Elle avait dormi six ans dans la boutique de l'éditeur, lorsque tout-à-coup l'enthousiasme s'alluma : ce qui était ignoré devint célèbre et indispensable ; on ne put plus être philosophe qu'avec Kant et par Kant. Ce rapport a le mérite d'être fort clair, et de faire comprendre parfaitement la différence établie par l'auteur, entre le droit et la morale, ainsi que ses autres conceptions sur les fins, sur les devoirs, sur Dieu, qui dans ce livre n'est qu'un être idéal au fond de la conscience d'où il faut bien se garder de l'exhumer, etc. Dans une seconde étude, M. Clerc se révolte contre l'obscurité du style de Kant ; il en accuse la nation allemande tout entière, il s'en prend à Fichte, Schelling, Jacobi, les poursuit et les ramène de leurs voyages à travers les régions de l'idéal. Qu'est-ce

en effet que le *criticisme* et la *raison pure?* Quand M. Clerc soumettait à l'Académie ses scrupules, il y avait près de dix ans que l'illustre et savant Daunou s'était récrié dans son cours contre ces étranges expressions germaniques, telles que le *sujet absolu, l'intuition empirique, la réceptivité, la réflexivité,* et tant d'autres choses *transcendantes* ou *transcendantales;* mais les leçons de M. Daunou n'étaient pas encore publiées (1).

En 1840, toutes les questions relatives à Kant furent de nouveau réveillées par un programme de l'Académie des sciences morales et politiques. M. Clerc rentra en lice, et l'Académie de Besançon fit imprimer ses nouveaux discours. Cette fois, il attaque résolûment le principal ouvrage du philosophe allemand, *la Critique de la raison pure.* « Qu'est-ce, dit-il, que la critique de la raison pure? est-ce la raison qui critique ou est-ce la raison qui est critiquée? c'est une invitation au jugement de redresser l'esprit, à la raison d'amender l'imagination; mais que la raison corrige la raison, cela n'est pas possible : comment saurait-on laquelle est dans le bon chemin, ou de la faculté réprimante ou de la faculté réprimée? » M. Clerc fait voir combien est extravagante la supposition d'une raison spéculative à côté d'une raison pratique. Tout l'ouvrage est analysé avec cette rigueur. En lisant ces divers discours, on croirait voir se dissiper devant une grande clarté un pénible cauchemar.

Il y a peut-être plus de verdeur encore dans l'analyse

(1) Le volume qui renferme ces leçons n'a été imprimé qu'en 1848, dans l'édition que M. Taillandier a faite des œuvres de Daunou.

que M. Clerc a faite d'un livre philosophique, offert à l'Académie par M. Guillaume de Moissey ; le matérialisme s'y présentait sans masque, l'auteur s'en glorifiait. Magistrat et chrétien, le rapporteur en a parlé comme il convenait de le faire ; mais il ne s'est pas contenté de l'adversaire qui se présentait à lui ; c'est à de plus illustres écrivains, à MM. Cousin et Jouffroy, qu'il demande compte des doutes qu'on les accusait d'avoir répandus sur la spiritualité de l'âme.

De ces pénibles excursions dans le domaine d'une philosophie extravagante ou impie, l'esprit éclairé et positif de M. Clerc en revient bientôt à des sujets plus conformes aux études de toute sa vie : il avait 76 ans déjà quand il lut à l'Académie son excellente notice sur Dumoulin. Quoique né à Paris, ce grand jurisconsulte appartenait à la Franche-Comté ; professeur à Dole quand des persécutions politiques lui firent perdre cette chaire, il vint ouvrir un cours libre à Besançon. Dans le récit de sa vie, dans l'appréciation de son savoir, il règne une véritable impartialité, exempte de l'enthousiasme ordinaire aux biographes, mais inexorable aussi contre les reproches injustes. Jamais, dit l'auteur, Dumoulin n'a écrit ni prononcé ces arrogantes paroles : *Ego qui omnes doceo et à nemine doceri possum.* Dumoulin savait s'affranchir de la scolastique et d'Aristote, et s'élever jusqu'à Platon, tout en répudiant souvent son autorité. Cette notice est remplie d'anecdotes intéressantes et de jugements de la plus grande sagacité sur ce célèbre commentateur de la coutume de Paris, dont tant de décisions sont devenues des articles du code civil.

En jurisprudence, nous trouvons encore un rapport de M. Clerc sur dix mémoires envoyés à l'Académie, qui avait mis au concours la question de savoir quelles étaient les causes de la décadence de l'autorité paternelle, et par quels moyens on pouvait la restaurer? Tous ces mémoires sont analysés avec le plus grand soin ; solidité dans la pensée, délicatesse et fraîcheur dans l'expression, et c'est l'ouvrage d'un vieillard de 85 ans!

Ce ne fut pas cependant le dernier travail de M. Clerc : plus qu'aucune autre province, la Franche-Comté a été fertile en grands hommes, dont l'histoire cesse d'être *contemporaine pour s'élever à la postérité*. A la mort du maréchal Moncey, une magnifique oraison funèbre avait été prononcée à la chambre des pairs (1); mais à cette gloire franc-comtoise il fallait un hommage franc-comtois. M. Clerc fit mettre au concours cet éloge d'un des hommes qu'il avait le plus aimés ; et, sans vouloir en disputer le prix, il donna à l'Académie une notice pour éclairer les candidats sur quelques erreurs échappées à M. Dupin, relativement à la famille du maréchal, et sur les causes de son refus de juger le maréchal Ney. Il fut ensuite nommé rapporteur de ce concours, et fit adjuger le prix à M. Chénier, chef de la justice militaire au ministère de la guerre, neveu des deux poëtes de ce nom, qui rappelle à la fois tant de gloire et tant d'infortune.

L'activité de M. Clerc, ses habitudes matinales, son ardeur pour le travail, se soutinrent jusqu'à ses derniers jours ; il n'abandonna ni le droit, ni la philosophie, ni ses auteurs classiques. Exact dans l'accom-

(1) Par M. Charles Dupin, le 14 janvier 1843.

plissement des plus simples devoirs de société, partout il était accueilli avec plaisir, parce que la bienveillance, l'aménité, la gaîté même se mêlaient à tous ses entretiens. Mais avait-il à rappeler une infortune, une injustice, il s'animait, et dans son émotion il allait souvent jusqu'à l'indignation, jusqu'aux larmes. Il passait à la campagne des mois entiers, et dans ses longnes promenades il emportait toujours quelques auteurs : César, Virgile, Cicéron, Tacite, Quintilien, surtout Horace qui était son poëte de prédilection. Pour combattre la décadence de la mémoire si fréquente dans un âge avancé, il apprenait par cœur des textes entiers. Au physique comme au moral, sa devise était *resistendum senectuti*. Malheureusement il ne se bornait pas à résister à la vieillesse, il la bravait, et c'est ainsi qu'il s'est constamment refusé à se vêtir comme on le fait ordinairement dès l'âge mûr (1).

Vers la fin de février 1848, il fut atteint d'un rhume qui bientôt s'aggrava, et le contraignit à garder le lit. Conservant toute la force et le calme de son âme, il s'informait des événements politiques dont il s'entretenait avec sa famille. La veille de sa mort il reçut les secours de la religion avec la piété et la sérénité d'un homme qui avait été toute sa vie le modèle du chrétien. Le 3 mars à six heures du matin, après avoir porté ses regards une dernière fois sur l'image du Christ, il tendit la main à son fils, puis à celle qui depuis cinquante-quatre ans était la compagne de sa vie, et qui, dix jours

(1) Ce ne fut que trois mois avant sa mort qu'il consentit à porter un gilet de flanelle.

après, devait être ensevelie dans le même tombeau, et sans plus pouvoir parler, il rendit son âme à Dieu.

Sa mort fut un *deuil général,* comme l'a si bien dit M. le procureur-général Loiseau, dans son discours d'installation de la magistrature (1). A ses obsèques on vit accourir riches et pauvres. La magistrature, les fonctionnaires, l'armée, le clergé l'accompagnèrent à son dernier séjour. « *C'est donc le convoi d'un prince?* » disait un étranger. « *Non, c'est celui d'un homme de* » *bien,* » répondit une femme du peuple qui l'entendit. Sur sa tombe, l'un de ses confrères, M. Clerc de Landresse, prononça un discours dans lequel, au milieu de l'émotion générale, il rappela les principaux traits de cette belle vie. Depuis ce dernier adieu, aucune biographie n'a été imprimée, aucune notice n'a été offerte à l'Académie. Peut-être appartient-il à celui que vous avez fait son collègue et le vôtre, à celui qui a eu l'honneur d'inscrire son nom après le sien, au même titre, dans les fastes de la magistrature franc-comtoise, de remplir ce devoir envers vous, envers sa mémoire. Comme lui, brisé par une révolution, il a comme lui demandé des consolations aux lettres, à sa conscience et à l'amitié de collègues qui viennent de lui ouvrir de nouveau leurs rangs.... A son exemple aussi, il abordera bientôt l'éternité avec la résignation du chrétien, et les yeux fixés sur le signe de la rédemption.

(1) Le 9 novembre 1849.

Note A, page 114 de la notice qui précède.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR M. HYACINTHE CLERC,

MORT LE 9 JANVIER 1824.

« M. Hyacinthe Clerc, jeune avocat de la plus haute espérance, est mort à Besançon le 9 janvier 1824, à l'âge de vingt-quatre ans. Il était fils de M. Clerc, premier avocat général près la cour royale de la même ville, qui, après avoir été pendant plus de vingt ans le modèle des avocats de la province, est encore celui des membres du ministère public.

» Les succès brillants que le jeune Clerc avait obtenus dans ses premières études se sont renouvelés sur les bancs de l'école de droit. Le célèbre professeur, M. Proudhon, le regardait comme son élève le plus distingué, et lui annonçait avec certitude de nouvelles palmes au barreau. Ses débuts à la cour royale ont réalisé les espérances de son maître et de son père : un sens droit, beaucoup d'instruction, une chaleur douce et insinuante, un organe sonore et flatteur, devaient porter la conviction dans tous les esprits. La cour royale voulut attirer dans son sein ce jeune orateur : elle le présenta spontanément, et sans qu'il l'eût demandé, pour une place vacante de conseiller-auditeur.

» La nature avait prodigué à M. Clerc ses dons les plus précieux : il avait les mœurs douces, une gaîté inaltérable dans l'humeur ; la modestie la plus pure, la religion la plus vive et la plus scrupuleuse, la vertu la plus austère, présidaient à toute sa conduite.

» Cependant les travaux arides du droit altéraient visiblement sa santé; et, comme il ne pouvait rester oisif, ses parents cherchèrent à détourner son activité laborieuse vers les jouissances des arts. Il excellait dans la musique, et il eût pu, même dans la capitale, obtenir sans de grands efforts la réputation d'un artiste du premier ordre; mais son extrême sensibilité, à laquelle les forces physiques ne paraissaient pas pouvoir répondre, lui rendit peut-être funeste le plus innocent des plaisirs. Une maladie de langueur, qui avait empreint sur sa physionomie quelque chose de touchant et de mélancolique, l'a conduit lentement au tombeau. Ses derniers moments ont été l'image de sa vie entière; il s'est éteint sans murmure. La cour royale en corps, l'ordre des avocats, les autorités civiles et militaires, et des personnes de toutes les classes de la société, ont assisté aux obsèques de cet intéressant jeune homme. Les regrets ont été universels. »

ARCHIVES DE LA VILLE DE BESANÇON,

Registre des années 1820-28, *p.* 172-73.

PIÈCE

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

L'ART POÉTIQUE D'HORACE,

TRADUCTION

PAR M. J.-B. PÉRENNÈS.

EPISTOLA

AD L.-C. PISONEM EJUSQUE FILIOS,

SIVE

DE ARTE POETICA LIBER.

Humano capiti cervicem pictor equinam
Jungere si velit, et varias inducere plumas,
Undique collatis membris, ut turpiter atrum
Desinat in piscem mulier formosa superne,
Spectatum admissi risum teneatis, amici?
Credite, Pisones, isti tabulæ fore librum
Persimilem, cujus, velut ægri somnia, vanæ
Fingentur species, ut nec pes, nec caput uni
Reddatur formæ. — Pictoribus atque poetis
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.
— Scimus, et hanc veniam petimusque damusque vicissim.
Sed non, ut placidis coeant immitia; non, ut
Serpentes avibus geminentur, tigribus agni.

Incœptis gravibus plerumque et magna professis
Purpureus, late qui splendeat, unus et alter
Assuitur pannus, quum lucus et ara Dianæ,

ÉPITRE

AUX PISONS.

ART POÉTIQUE D'HORACE.

Qu'un peintre imaginant un fantasque dessin,
Sur un cou de cheval pose un visage humain :
Que de membres formant un bizarre assemblage,
Il les couvre au hasard d'un étrange plumage,
Et que son œuvre enfin, exposée à vos yeux,
Du haut soit belle femme, et du bas monstre affreux,
D'un tel objet, Pisons, pourrez-vous ne pas rire?
Eh bien! dans ce tableau d'un artiste en délire,
Reconnaissez un livre où, sans ordre jetés,
Tels que ces songes vains par la fièvre enfantés,
S'offrent des traits confus qu'aucun rapport ne lie,
Membres incohérents d'un corps sans harmonie.
Le peintre, le poëte, ont droit de tout oser,
Je le sais ; et ce droit dont je prétends user,
Je consens à mon tour que tout autre en jouisse,
Mais non au point de suivre un aveugle caprice,
D'accoupler follement des objets ennemis :
Les serpents aux oiseaux, les tigres aux brebis.

Après un début noble et superbe en promesses,
Un livre quelquefois nous offre pour richesses
Certains lambeaux de pourpre ajustés au hasard,

Et properantis aquæ per amœnos ambitus agros,
Aut flumen Rhenum, aut pluvius describitur arcus.
Sed nunc non erat his locus : et fortasse cupressum
Scis simulare ; quid hoc, si fractis enatat exspes
Navibus, ære dato qui pingitur? Amphora cœpit
Institui ; currente rota cur urceus exit?
Denique sit quodvis simplex duntaxat et unum.

Maxima pars vatum, pater et juvenes patre digni,
Decipimur specie recti. Brevis esse laboro,
Obscurus fio ; sectantem levia nervi
Deficiunt animique ; professus grandia turget ;
Serpit humi tutus nimium, timidusque procellæ.
Qui variare cupit rem prodigialiter unam,
Delphinum silvis adpingit, fluctibus aprum.
In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.

Æmilium circa ludum faber imus et ungues
Exprimet, et molles imitabitur ære capillos ;
Infelix operis summa, quia ponere totum
Nesciet : hunc ego me, si quid componere curem,
Non magis esse velim, quam pravo vivere naso,

Dont l'éclat doit de loin éblouir le regard.
C'est l'autel de Diane, un bois, un onde pure
Qui dans des prés fleuris se promène et murmure,
C'est le fleuve du Rhin, l'arc humide des cieux....
Ornements déplacés! hors-d'œuvre ambitieux!
Vous savez d'un cyprès peindre le noir feuillage;
Qu'importe si l'on veut un tableau de naufrage?
Vous commenciez, ce semble, une amphore; pourquoi
Quand la roue a tourné, ne sort-il, dites-moi,
Qu'un vase sans honneur, urne frêle et commune?
Que tout œuvre soit simple, en un mot, et soit une.

Noble sang des Pisons, dans notre art décevant
L'apparence d'un bien nous égare souvent.
Je veux être concis, ma pensée est obscure;
Je deviens languissant en cherchant la parure.
Cet auteur boursoufflé visait à la grandeur;
Celui-ci craint l'orage et rampe sans honneur;
Tel qui veut à l'excès varier ses images,
De daims peuple les flots, de dauphins les bocages.
L'auteur, s'il manque d'art, de la faute qu'il fuit
Dans un vice contraire est à l'instant conduit.

Près du cirque d'Emile, un ouvrier vulgaire
Sait rendre des cheveux la souplesse légère,
Des ongles exprimer les contours sur l'airain;
Mais on dédaigne l'œuvre éclose sous sa main,
Parce que dans l'ensemble elle est mal assortie.
Moi, si de composer j'avais la fantaisie,
Je ne voudrais pas plus, auteur malencontreux,

Spectandum nigris oculis nigroque capillo.
Sumite materiam vestris, qui scribitis, æquam
Viribus, et versate diu, quid ferre recusent,
Quid valeant humeri. Cui lecta potenter erit res,
Nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordo.
Ordinis hæc virtus erit et Venus, aut ego fallor,
Ut jam nunc dicat jam nunc debentia dici,
Pleraque differat, et præsens in tempus omittat,
Hoc amet, hoc spernat promissi carminis auctor.

In verbis etiam tenuis cautusque serendis,
Dixeris egregie, notum si callida verbum
Reddiderit junctura novum. Si forte necesse est
Indiciis monstrare recentibus abdita rerum,
Fingere cinctutis non exaudita Cethegis
Continget, dabiturque licentia sumpta pudenter;
Et nova fictaque nuper habebunt verba fidem, si
Græco fonte cadant, parce detorta. Quid autem?
Cæcilio Plautoque dabit Romanus, ademptum
Virgilio Varioque? ego cur, acquirere pauca
Si possum, invideor, quum lingua Catonis et Ennî

Lui ressembler, qu'unir avec un nez affreux,
Des yeux noirs ombragés par des cheveux d'ébène.
Ecrivains que séduit la poétique arène,
Dans le choix d'un sujet réservés et prudents,
Consultez votre force, et mesurez long-temps
La carrière que peut fournir votre génie.
Qui traite une matière heureusement choisie,
Abondant sans effort, à la facilité
D'un ordre harmonieux unira la clarté.
De l'ordre, à mon avis, le mérite et la grâce
Est de mettre en un livre à la première place,
Ce que dès le début attendent les lecteurs.
D'écarter maints détails qui viendront mieux ailleurs,
De démêler enfin dans toute une matière
Ce qu'on doit rejeter, ce qu'il faut qu'on préfère.

Il est pour les mots même un art ingénieux,
Qui les choisit, les place et les allie entre eux.
Souvent un terme usé, par une heureuse adresse,
De celui qui l'approche emprunte la jeunesse.
Si pour rendre l'objet dans votre esprit conçu,
La langue ne vous offre aucun signe reçu
Osez en inventer. Sur ce point du poëte
On absout aisément la liberté discrète,
Et tous ces mots vivront, si votre habile main
En les tirant du grec leur donne un air romain.
Qui pourrait dépouiller Varius et Virgile
D'un droit qu'ont obtenu le vieux Plaute et Cécile?
Et moi pour quelques biens, avec mesure acquis,
Dois-je être censuré par d'envieux esprits,

Sermonem patrium ditaverit, et nova rerum
Nomina protulerit? Licuit, semperque licebit
Signatum præsente nota producere nomen.
Ut silvæ foliis pronos mutantur in annos,
Prima cadunt; ita verborum vetus interit ætas,
Et juvenum ritu florent modo nata, vigentque.
Debemur morti nos nostraque: sive receptus
Terra Neptunus classes Aquilonibus arcet,
Regis opus; sterilisve diu palus, aptaque remis,
Vicinas urbes alit, et grave sentit aratrum;
Seu cursum mutavit iniquum frugibus amnis,
Doctus iter melius. Mortalia facta peribunt,
Nedum sermonum stet honos, et gratia vivax.
Multa renascentur, quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore, vocabula, si volet usus,
Quem penes arbitrium est, et jus et norma loquendi.

Res gestæ regumque ducumque, et tristia bella,
Quo scribi possent numero, monstravit Homerus.
Versibus impariter junctis querimonia primum,
Post etiam inclusa est voti sententia compos.
Quis tamen exiguos elegos emiserit auctor,

Quand Ennius, Caton, ces auteurs d'un autre âge,
Ont enrichi le fonds du paternel langage,
Et produit tant de mots inconnus des vieux jours?
Il fut toujours permis, il le sera toujours,
D'émettre un terme empreint de la marque en usage.
Lorsqu'au déclin de l'an, le bois perd son ombrage,
La feuille qui s'ouvrit la première au printemps,
Tombe aussi la première au souffle des autans;
Telle des mots vieillis s'éteint l'antique race,
Tandis que fleurissant de jeunesse et de grâce,
Les nouveau-nés des ans bravent long-temps l'effort.
L'homme avec ses travaux est promis à la mort :
Ce port creusé par l'art, dont la vaste retraite
Préserve les vaisseaux des coups de la tempête,
Et ce fleuve dompté, qui changeant de canal,
Apprit à suivre un cours à nos champs moins fatal,
Et ce lac dont le lit au soc rendu docile,
Entretient vingt cités des fruits d'un sol fertile;
Les œuvres des mortels doivent périr un jour,
Et l'on verra les mots expirer à leur tour.
Plusieurs déjà tombés refleuriront encore,
Bien d'autres tomberont que notre siècle honore,
Si l'usage le veut, ce juge sans appel,
Qui des lois du langage est l'arbitre éternel.

Les muses ont montré dans les œuvres d'Homère
Quel vers peut célébrer les héros et la guerre;
Le distique inégal, fait d'abord pour gémir,
Plus tard sut peindre aussi l'amour et le plaisir.
Le vers de l'élégie à qui dut-il d'éclore?

Grammatici certant, et adhuc sub judice lis est.
Archilochum proprio rabies armavit iambo.
Hunc socci cepere pedem, grandesque cothurni,
Alternis aptum sermonibus, et populares
Vincentem strepitus, et natum rebus agendis.
Musa dedit fidibus divos, puerosque deorum,
Et pugilem victorem, et equum certamine primum,
Et juvenum curas, et libera vina referre.
Descriptas servare vices operumque colores,
Cur ego, si nequeo ignoroque, poeta salutor ?
Cur nescire, pudens prave, quam discere malo ?

Versibus exponi tragicis res comica non vult ;
Indignatur item privatis ac prope socco
Dignis carminibus narrari cœna Thyestæ.
Singula quæque locum teneant sortita decenter.
Interdum tamen et vocem comœdia tollit,
Iratusque Chremes tumido delitigat ore ;
Et tragicus plerumque dolet sermone pedestri.
Telephus et Peleus, quum pauper et exsul uterque,
Projicit ampullas et sesquipedalia verba,
Si curat cor spectantis tetigisse querela.
Non satis est pulchra esse poemata, dulcia sunto,
Et, quocumque volent, animum auditoris agunto,
Ut ridentibus arrident, ita flentibus adflent

Sur ce point, des savants le procès dure encore :
L'iambe est né du fiel d'Archiloque irrité ;
Favorable à la scène et par elle adopté,
Il sied au dialogue, et sa vive mesure
Du cirque frémissant surmonte le murmure.
La lyre aime à chanter les dieux, les fils des dieux,
L'athlète et le coursier triomphant dans les jeux,
Et la gaîté du vin, et les soins du jeune âge.
Du ton et des couleurs prescrits pour chaque ouvrage,
Si je ne sais la règle ou ne puis l'observer,
Puis-je au rang de poëte à bon droit m'élever ?
Et pourquoi retenu par une honte vaine,
Préféré-je ignorer quand il faut que j'apprenne ?

Le comique repousse un ton trop sérieux ;
Et de Thyeste aussi le repas odieux
Ne doit point s'exposer dans une tragédie,
En des vers familiers et dignes de Thalie.
Que tout soit assorti. Cependant quelquefois
La comédie élève une plus fière voix :
Chrémès peint noblement le courroux qui le presse,
Et souvent dans ses pleurs Melpomène s'abaisse.
Me montrez-vous Pélée et Télèphe exilés ?
Qu'ils rejettent l'emphase et les mots ampoulés,
S'ils veulent que leur plainte attendrisse mon âme.
C'est peu qu'on rende hommage à la beauté d'un drame,
Il faut qu'il intéresse, et que du spectateur
Il pénètre, remue et maîtrise le cœur.
L'aspect des fronts humains par d'invincibles charmes,
Joyeux nous réjouit, triste excite nos larmes.

Humani vultus. Si vis me flere, dolendum est
Primum ipsi tibi; tunc tua me infortunia lædent,
Telephe, vel Peleu; male si mandata loqueris,
Aut dormitabo, aut ridebo.

Tristia mœstum
Vultum verba decent, iratum plena minarum,
Ludentem lasciva, severum seria dictu.
Format enim natura prius nos intus ad omnem
Fortunarum habitum; juvat, aut impellit ad iram,
Aut ad humum mœrore gravi deducit, et angit;
Post effert animi motus interprete lingua.
Si dicentis erunt fortunis absona dicta,
Romani tollent equites peditesque cachinnum.
Intererit multum, Davusne loquatur, an heros,
Maturusne senex, an adhuc florente juventa
Fervidus; an matrona potens, an sedula nutrix;
Mercatorne vagus, cultorne virentis agelli;
Colchus, an Assyrius; Thebis nutritus, an Argis.

Aut famam sequere, aut sibi convenientia finge,
Scriptor; honoratum si forte reponis Achillem;
Impiger, iracundus, inexorabilis, acer,
Jura neget sibi nata, nihil non arroget armis.

Pleurez si vous voulez faire couler mes pleurs,
Télèphe et vous Pélée; alors de vos malheurs
Je me sens attendri. Rendez-vous mal vos rôles,
Je ris ou je m'endors à vos froides paroles.

Prêtons à la douleur de douloureux accents,
Que la colère éclate en des cris menaçants;
Le ton grave convient à l'homme au front sévère,
Et les mots enjoués à la gaîté légère.
De la nature en nous la prudente action
D'avance nous dispose à toute impression,
Et selon la fortune ou propice ou contraire,
Nous porte à la gaîté, nous pousse à la colère,
Nous abat sous le poids de la sombre douleur,
Et la langue traduit ces mouvements du cœur.
Si l'acteur ne dit pas ce qu'il convient de dire,
Et le peuple et les grands éclateront de rire.
Il faut faire parler, sur des tons différents,
Le marchand voyageur, l'homme qui vit aux champs;
L'esclave et le héros, la reine et la suivante,
La vieillesse tardive, et la jeunesse ardente;
Le mol Assyrien, l'habitant de Colchos,
Celui que nourrit Thèbe, ou que vit naître Argos.

Suivez la renommée, ou créant une fable
Par un heureux accord rendez-la vraisemblable.
Si vous faites revivre Achille sous nos yeux,
Montrez-le-nous ardent, colère, impétueux,
Fier; au-dessus des lois que son orgueil s'élève,
Et dans tous les débats n'en appelle qu'au glaive.

Sit Medea ferox invictaque, flebilis Ino,
Perfidus Ixion, Io vaga, tristis Orestes.
Si quid inexpertum scenæ committis, et audes
Personam formare novam, servetur ad imum,
Qualis ab incœpto processerit, et sibi constet.
Difficile est proprie communia dicere, tuque
Rectius Iliacum carmen deducis in actus,
Quam si proferres ignota indictaque primus.
Publica materies privati juris erit, si
Nec circa vilem patulumque moraberis orbem;
Nec verbum verbo curabis reddere, fidus
Interpres; nec desilies imitator in arctum,
Unde pedem referre pudor vetet, aut operis lex.
Nec sic incipies, ut scriptor cyclicus olim :
« Fortunam Priami cantabo et nobile bellum. »
Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu?
Parturiunt montes, nascetur ridiculus mus.
Quanto rectius hic, qui nil molitur inepte :
« Dic mihi, Musa, virum, captæ post tempora Trojæ,
Qui mores hominum multorum vidit et urbes. »
Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem
Cogitat, ut speciosa dehinc miracula promat :

De Médée exprimez les jalouses fureurs ;
Qu'Io soit vagabonde, Ino toujours en pleurs ;
Dans le cœur d'Ixion mettez la perfidie,
Et qu'Oreste se plonge en sa mélancolie.
Si vous osez, prenant un plus brillant essor,
Et livrant au théâtre un sujet vierge encor,
Dessiner d'un héros la figure nouvelle,
Que jusqu'au dénoûment, à soi-même fidèle,
Il soit tel qu'à nos yeux d'abord il s'est offert.
Mais dans ce champ commun à tout poëte ouvert,
La gloire de créer ne s'obtient qu'avec peine ;
Un chant de l'Iliade arrangé pour la scène,
Se prête à vos efforts mieux qu'un fait inventé.
Vous ferez votre bien d'un sujet emprunté,
Si libre en imitant, sur les pas d'un modèle,
Vous n'allez pas ramper, interprète fidèle,
Ni vous perdre à sa suite en ces sentiers ingrats,
D'où sans chute et sans honte on ne se tire pas.
Evitez ce début d'un vieil auteur : « Je chante
» Les destins de Priam et la guerre sanglante. »
Que nous donnera-t-il après tous ces grands cris?
La montagne en travail enfante une souris.
Oh ! que j'aime bien mieux ce poëte plus sage,
Qui par ces simples mots commence un noble ouvrage :
« Muse, dis ce héros, qui des bords d'Ilion,
» Emporté sur les mers, de mainte nation
» Put observer les mœurs et les nombreuses villes. »
Ce n'est pas un éclair suivi d'ombres stériles,
C'est un feu qui s'allume et bientôt doit briller.
Quels merveilleux tableaux il va nous étaler!

Antiphaten, Scyllamque, et cum Cyclope Charybdim;
Nec reditum Diomedis ab interitu Meleagri,
Nec gemino bellum Trojanum orditur ab ovo.
Semper ad eventum festinat, et in medias res,
Non secus ac notas, auditorem rapit, et quæ
Desperat tractata nitescere posse, relinquit;
Atque ita mentitur, sic veris falsa remiscet,
Primo ne medium, medio ne discrepet imum.

Tu, quid ego et populus mecum desideret, audi.
Si plausoris eges aulæa manentis et usque
Sessuri, donec cantor, Vos plaudite, dicat,
Ætatis cujusque notandi sunt tibi mores,
Mobilibusque decor naturis dandus, et annis.
Reddere qui voces jam scit puer, et pede certo
Signat humum, gestit paribus colludere, et iram
Colligit ac ponit temere, et mutatur in horas.
Imberbis juvenis, tandem custode remoto,
Gaudet equis canibusque, et aprici gramine campi;
Cereus in vitium flecti, monitoribus asper,
Utilium tardus provisor, prodigus æris,
Sublimis, cupidusque, et amata relinquere pernix.
Conversis studiis, ætas animusque virilis

Le cyclope, Antiphate et Charybde en furie!
Pour chanter Diomède abordant sa patrie,
Jusqu'au tison d'Althée il ne remonte pas;
Et, s'il veut d'Ilion retracer les combats,
Il ne nous redit point les œufs des Tyndarides.
Sans cesse au dénoûment il marche à pas rapides.
Et d'apprêts superflus craignant le long ennui,
Au milieu du sujet nous entraîne avec lui :
Ce qu'il ne peut orner, sans regret il le laisse;
De son génie enfin la merveilleuse adresse,
Mêlant le faux au vrai, les unit sans effort,
Et les fond dans son œuvre en un tout plein d'accord.

Sachez ce qu'avec moi le public vous demande :
Immobile et charmé voulez-vous qu'il attende
Que, le drame fini, l'on dise : Applaudissez!
Dans les âges divers avec art saisissez
De nos goûts inconstants la mobile nuance.
Un enfant qui déjà parle avec assurance,
Et sur le sol sans guide ose imprimer ses pas,
Cherche avec ses pareils de folâtres ébats.
D'heure en heure changeant, il pleure ou saute d'aise,
S'irrite sans raison, et sans raison s'apaise.
Libre enfin d'un censeur, l'imberbe adolescent
Des chiens et des chevaux fait son amusement,
Aime du champ de Mars les nobles exercices;
Rétif à la censure, il est flexible aux vices,
Et prodigue, hautain, sans soin de l'avenir,
Suit d'objet en objet son volage désir.
Bien différent d'humeur, l'âge viril plus sage,

Quærit opes et amicitias, inservit honori,
Commisisse cavet, quod mox mutare laboret.
Multa senem circumveniunt incommoda, vel quod
Quærit, et inventis miser abstinet, ac timet uti;
Vel quod res omnes timide gelideque ministrat,
Dilator, spe longus, iners, pavidusque futuri,
Difficilis, querulus, laudator temporis acti
Se puero, censor castigatorque minorum.
Multa ferunt anni venientes commoda secum,
Multa recedentes adimunt. Ne forte seniles
Mandentur juveni partes, pueroque viriles,
Semper in adjunctis, ævoque morabimur aptis.

Aut agitur res in scenis, aut acta refertur.
Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus, et quæ
Ipse sibi tradit spectator. Non tamen intus
Digna geri, promes in scenam, multaque tolles
Ex oculis, quæ mox narret facundia præsens.
Ne pueros coram populo Medea trucidet,
Aut humana palam coquat exta nefarius Atreus,

Dans les biens, les amis, cherche un sûr avantage,
Sacrifie aux honneurs, calcule avant d'agir,
Et toujours circonspect, craint de se repentir.
En proie aux maux divers dont la foule le presse,
Le vieillard inquiet thésaurise sans cesse,
Et craint d'user du bien par ses soins amassé;
Il marche en ses desseins d'un pas lent et glacé;
Toujours il temporise et rarement espère,
Il est faible, craintif, grondeur, atrabilaire,
Et prôneur éternel des jours de son printemps,
Censure avec aigreur la jeunesse du temps.
De la vie en sa fleur le progrès nous amène
Des biens qu'en son déclin le cours de l'âge entraîne.
Ne faites point parler vos acteurs au hasard,
L'enfant en homme mûr, le jeune homme en vieillard ;
Peintre des mœurs, sachez dans une exacte image
Vous attacher aux traits qui distinguent chaque âge.

La fable est sur la scène action ou récit.
Ce qui frappe l'oreille émeut bien moins l'esprit
Que l'objet qui sans voile aux regards se présente,
Et dont l'œil nous transmet une image vivante.
N'allez pas toutefois au grand jour étaler
Des objets que dans l'ombre il faudrait reculer.
Ecartez maints détails que bientôt nous révèle
D'un récit éloquent la peinture fidèle.
Sous les yeux du public que Médée en fureur
De ses enfants plaintifs ne perce point le cœur;
Qu'Atrée accomplissant ses vengeances perfides,
M'épargne les apprêts de ses mets homicides.

Aut in avem Progne vertatur, Cadmus in anguem.
Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi.

Neve minor, neu sit quinto productior actu
Fabula, quæ posci vult, et spectata reponi;
Nec deus intersit, nisi dignus vindice nodus
Inciderit; nec quarta loqui persona laboret.
Actoris partes chorus, officiumque virile
Defendat; neu quid medios intercinat actus,
Quod non proposito conducat, et hæreat apte.
Ille bonis faveatque, et consilietur amicis,
Et regat iratos, et amet pacare tumentes;
Ille dapes laudet mensæ brevis, ille salubrem
Justitiam, legesque, et apertis otia portis,
Ille tegat commissa, deosque precetur et oret,
Ut redeat miseris, abeat fortuna superbis.

Tibia non, ut nunc, orichalco vincta, tubæque
Æmula, sed tenuis simplexque foramine pauco,
Adspirare et adesse choris erat utilis, atque
Nondum spissa nimis complere sedilia flatu;
Quo sane populus numerabilis, utpote parvus,
Et frugi, castusque, verecundusque coibat.
Postquam cœpit agros extendere victor, et urbem
Latior amplecti murus, vinoque diurno

Dérobez-moi Cadmus en dragon se changeant,
Ou Progné, faible oiseau, dans les airs voltigeant.
Je hais de ces objets l'aspect invraisemblable.

Voulez-vous sur la scène exposer une fable,
Qu'on demande vingt fois et qui plaise toujours ?
Dans cinq actes précis renfermez-en le cours.
Gardez, si toutefois l'intrigue ne l'exige,
Qu'un dieu du dénoûment ne nous fasse un prodige.
C'est trop de quatre acteurs conversant à la fois ;
Le chœur, d'un personnage a le rôle et les droits ;
Que de ses chants divers la savante harmonie
Aux actes qu'il partage étroitement se lie :
Qu'à l'homme vertueux il donne sa faveur
Et des cœurs irrités modère la fureur ;
Qu'il se plaise à louer la tempérance austère,
La douce paix, les lois, l'équité salutaire,
Et confident discret conjure un dieu vengeur
De châtier l'orgueil et d'aider le malheur.

Chez nos aïeux longtemps la flûte humble et discrète
N'osa point affecter l'éclat de la trompette ;
Bornée à peu de tons, mince et sans ornement,
Elle prêtait au chœur son accompagnement,
Et sa voix remplissait l'étroit cirque où la scène
Attirait un public qui se comptait sans peine,
Peu nombreux, mais frugal, simple et chaste en ses mœurs.
Lorsque Rome, illustrant ses étendards vainqueurs,
Eut agrandi ses champs, ses murs et ses conquêtes,
Qu'un vin pur en plein jour put égayer les fêtes,

Placari Genius festis impune diebus,
Accessit numerisque modisque licentia major.
Indoctus quid enim saperet, liberque laborum,
Rusticus urbano confusus, turpis honesto!
Sic priscæ motumque et luxuriam addidit arti
Tibicen, traxitque vagus per pulpita vestem.
Sic etiam fidibus voces crevere severis,
Et tulit eloquium insolitum facundia præceps :
Utiliumque sagax rerum, et divina futuri,
Sortilegis non discrepuit sententia Delphis.

Carmine qui tragico vilem certavit ob hircum,
Mox etiam agrestes Satyros nudavit, et asper
Incolumi gravitate jocum tentavit, eo quod
Illecebris erat et grata novitate morandus
Spectator, functusque sacris, et potus, et exlex.
Verum ita risores, ita commendare dicaces
Conveniet Satyros, ita vertere seria ludo,
Ne, quicumque deus, quicumque adhibebitur heros,
Regali conspectus in auro nuper et ostro,
Migret in obscuras humili sermone tabernas ;
Aut, dum vitat humum, nubes et inania captet.
Effutire leves indigna tragœdia versus,

Le rhythme avec le chant prit un plus libre essor.
Quelle raison, quel goût pouvaient régir encor
Une foule bruyante, et sans ordre assemblée,
De rustres, d'artisans, de citadins mêlée ?
La danse à l'ancien art unit son mouvement,
Et le musicien, d'un pompeux vêtement,
Traîna les longs replis dans sa marche légère ;
La lyre en ses accords jadis simple et sévère.
Apprit des tons nouveaux ; le vers plus fastueux
Eleva jusqu'au ciel son vol impétueux,
Et mêlant ses leçons de chants énigmatiques,
Le chœur prit d'Apollon les accents prophétiques.

Celui qu'on vit d'abord disputer dans les jeux
Un bouc, modeste prix de son art glorieux,
Bientôt ouvrit la scène au satyre rustique,
Et sans blesser les droits de la muse tragique,
Essayant des bons mots la mordante gaîté,
Amusa par l'attrait de cette nouveauté
Des spectateurs bruyants, sortant des sacrifices,
Avinés et sans frein dans leurs joyeux caprices.
Mais en faisant parler les satyres moqueurs,
En alliant le rire aux tragiques douleurs,
Craignez de travestir un noble personnage.
Que le héros, le dieu dont vous m'offrez l'image,
Et que je viens de voir de pourpre revêtu,
N'aille pas tout à coup, honteusement déchu,
Emprunter sans pudeur le langage des rues,
Ou de peur de ramper se perdre dans les nues.
Le front toujours sévère et des pleurs dans les yeux,

Ut festis matrona moveri jussa diebus,
Intererit Satyris paulum pudibunda protervis.
Non ego inornata et dominantia nomina solum,
Verbaque, Pisones, Satyrorum scriptor amabo,
Nec sic enitar tragico differre colori,
Ut nihil intersit, Davusne loquatur, et audax
Pythias, emuncto lucrata Simone talentum,
An custos famulusque dei Silenus alumni.
Ex noto fictum carmen sequar, ut sibi quivis
Speret idem, sudet multum, frustraque laboret
Ausus idem : tantum series juncturaque pollet!
Tantum de medio sumptis accedit honoris!
Sylvis deducti caveant, me judice, Fauni,
Ne, velut innati triviis ac pæne forenses,
Aut nimium teneris juvenentur versibus unquam,
Aut immunda crepent ignominiosaque dicta :
Offenduntur enim quibus est equus, et pater, et res,
Nec, si quid fricti ciceris probat et nucis emptor,
Æquis accipiunt animis, donantve corona.

Syllaba longa brevi subjecta vocatur iambus,

Melpomène redoute un vers licencieux,
Et comme une matrone en nos fêtes publiques
Contrainte de danser, règle ses pas pudiques,
Rougissante, elle oppose au satyre effronté,
De ses chastes regards la fière dignité.
Si dans ce genre un jour je m'avisais d'écrire,
Pisons, j'éviterais de prêter au satyre
Un langage rampant et des mots sans honneur;
Mais en fuyant aussi la tragique couleur,
Je ne confondrais point par le ton et le style
Pythias escroquant un vieillard imbécile,
Et Silène gardien du jeune dieu Bacchus.
Liant ma fiction à des faits bien connus
Dans un si juste accord j'ordonnerais ma fable,
Que du même travail chacun se crût capable,
Et par de longs efforts l'essayât vainement;
Tant d'un plan bien tracé l'heureux enchaînement,
Peut d'un sujet commun faire un brillant ouvrage.
Sorti de ses forêts que le faune sauvage,
N'aille pas emprunter le ton des carrefours,
Ni du Forum disert imiter les discours;
Qu'il laisse aux jeunes gens l'humeur tendre et légère,
Et dans l'accès honteux d'une gaîté grossière,
Ne me révolte point par son obscénité.
Si d'une plèbe abjecte un tel genre est goûté,
Tout noble citoyen, tout homme qu'on estime
Flétrit ces vils excès d'un mépris légitime.

Pied vif et bondissant, l'iambe se produit
Par la brève accouplée à la longue qui suit.

Pes citus : unde etiam trimetris accrescere jussit
Nomen iambeis, quum senos redderet ictus.
Primus ad extremum similis sibi; non ita pridem,
Tardior ut paulo graviorque veniret ad aures,
Spondeos stabiles in jura paterna recepit
Commodus et patiens ; non ut de sede secunda
Cederet, aut quarta socialiter. Hic et in Accî
Nobilibus trimetris apparet rarus, et Ennî.
In scenam missos magno cum pondere versus,
Aut operæ celeris nimium curaque carentis,
Aut ignoratæ premit artis crimine turpi.
Non quivis videt immodulata poemata judex,
Et data Romanis venia est indigna poetis.
Idcircone vager scribamque licenter? an omnes
Visuros peccata putem mea, tutus et intra
Spem veniæ cautus? Vitavi denique culpam,
Non laudem merui. Vos exemplaria Græca
Nocturna versate manu, versate diurna.
At nostri proavi Plautinos et numeros et
Laudavere sales ; nimium patienter utrumque,

Quand par un art heureux sa mesure pareille
Dans le vers en fuyant frappe six fois l'oreille,
L'iambique marchant d'un pas précipité
Doit le nom de trimètre à sa rapidité.
Un jour pour ralentir son agile cadence,
Ce pied du lourd spondée accepta l'alliance,
Et complaisant l'admit dans le champ paternel.
Mais en se l'attachant par un nœud fraternel,
Intraitable en un point, il voulut pour lui-même
Garder le second rang avec le quatrième.
Accius, Ennius, rarement autrefois
De ce rhythme sévère ont observé les lois;
Respectez-les pourtant; un vers qui sur la scène
Sous le poids du spondée avec effort se traîne,
Accuse dans l'auteur, injurieux témoin,
Un travail trop rapide et dépourvu de soin,
Ou des règles de l'art la honteuse ignorance.
Tout juge ne sent pas les défauts de cadence,
Je le sais; sur ce point nos auteurs négligents
Ont trouvé les Romains sans mesure indulgents.
Dois-je, heureux d'un exemple où mon espoir se fonde,
Suivre en mes vers sans règle une ardeur vagabonde?
Ou sûr que mes défauts frapperont le lecteur,
Au prix de quelque effort désarmer sa rigueur?
Par ce soin, après tout, j'échappe à la satire,
Je n'ai pas mérité la louange où j'aspire.
Vous, Pisons, que des Grecs les modèles vantés
Ne quittent point vos mains, jour et nuit feuilletés;
— Mais nos pères, de Plaute admirant le génie,
Ont loué de ses vers le sel et l'harmonie.

Ne dicam stulte, mirati ; si modo ego et vos
Scimus inurbanum lepido seponere dicto,
Legitimumque sonum digitis callemus et aure.

Ignotum tragicæ genus invenisse Camœnæ
Dicitur, et plaustris vexisse poemata Thespis,
Quæ canerent, agerentque peruncti fæcibus ora.
Post hunc personæ, pallæque repertor honestæ
Æschylus, et modicis instravit pulpita tignis,
Et docuit magnumque loqui, nitique cothurno.
Successit vetus his comœdia, non sine multa
Laude ; sed in vitium libertas excidit, et vim
Dignam lege regi : lex est accepta, chorusque
Turpiter obticuit, sublato jure nocendi.

Nil intentatum nostri liquere Poetæ :
Nec minimum meruere decus vestigia Græca
Ausi deserere, et celebrare domestica facta,
Vel qui prætextas, vel qui docuere togatas.
Nec virtute foret clarisve potentius armis,
Quam lingua, Latium, si non offenderet unum
Quemque poetarum limæ labor et mora. Vosô,
Pompilius sanguis, carmen reprehendite, quod non
Multa dies et multa litura coercuit, atque

— Nos aïeux, entre nous, faciles à leurrer,
Furent sur ces deux points, trop bons de l'admirer,
Si du moins vous et moi d'une bouffonnerie
Nous savons distinguer une heureuse saillie,
Et bien juger un vers par l'oreille et les doigts.

Dans la Grèce Thespis le premier autrefois
Assembla des acteurs qui, barbouillés de lie,
Promenaient dans des chars l'informe tragédie.
Sur un humble théâtre élevant l'art naissant,
Eschyle sut trouver un masque plus décent,
Du manteau, du cothurne introduisit l'usage,
Et de la scène enfin ennoblit le langage.
La vieille comédie à ces premiers essais
Brillante succéda ; mais ses malins excès
Provoquèrent des lois la menace sévère,
Et le chœur par édit obligé de se taire,
De ses jeux médisants perdit l'impunité.

Il n'est rien que chez nous les auteurs n'aient tenté,
Et le plus beau succès a payé leur audace,
Quand des poëtes grecs abandonnant la trace,
Sur l'une et l'autre scène ils ont aux spectateurs
Retracé notre histoire et reproduit nos mœurs.
Déjà les lettres même autant que la victoire,
O Rome ! assureraient ta puissance et ta gloire,
Si de nos écrivains l'impatiente ardeur
D'un travail châtié craignait moins la lenteur.
Pour vous, sang de Numa, condamnez les ouvrages
Dont un zèle obstiné n'a point revu les pages,

Præsectum decies non castigavit ad unguem.
Ingenium misera quia fortunatius arte
Credit, et excludit sanos Helicone poetas
Democritus, bona pars non ungues ponere curat,
Non barbam; secreta petit loca, balnea vitat.
Nanciscetur enim pretium nomenque poetæ,
Si tribus Anticyris caput insanabile nunquam
Tonsori Licino commiserit. O ego lævus,
Qui purgor bilem sub verni temporis horam!
Non alius faceret meliora poemata; verum
Nil tanti est; ergo fungar vice cotis, acutum
Reddere quæ ferrum valet, exsors ipsa secandi :
Munus et officium, nil scribens ipse, docebo :
Unde parentur opes; quid alat formetque poetam;
Quid deceat, quid non; quo virtus, quo ferat error.

Scribendi recte sapere est et principium et fons.
Rem tibi Socraticæ poterunt ostendere chartæ;
Verbaque provisam rem non invita sequentur.
Qui didicit, patriæ quid debeat, et quid amicis,
Quo sit amore parens, quo frater amandus et hospes,

Et qui par leur auteur sur le métier remis,
N'ont pas été vingt fois polis et repolis.
Parce que Démocrite a cru qu'en poésie
L'art était moins heureux, moins sûr que le génie,
Et qu'il veut sans appel bannir de l'Hélicon
Tout poëte que guide une saine raison,
Plusieurs de nos auteurs, l'œil toujours dans la nue,
Portent les ongles longs et la barbe touffue ;
Ils s'éloignent des bains, cherchent les lieux déserts.
On les juge en effet maîtres dans l'art des vers,
Au barbier Licinus si leur orgueil rebelle
Ne confia jamais des têtes sans cervelle,
Où trois fois d'Antycire échouerait la vertu !
Que je suis simple, moi, qui, le printemps venu,
Si maladroitement me purge de la bile !
Quels beaux vers couleraient de ma veine fertile !
Mais à ce prix c'est trop ; sans leur rien envier
Soyons la pierre utile ou s'aiguise l'acier.
Conseil des écrivains, sans me mêler d'écrire,
De leurs nobles devoirs je saurai les instruire ;
J'enseignerai d'où l'art peut tirer ses trésors,
Ce qui fait le poëte et soutient ses efforts,
Ce qu'ordonne ou défend l'exacte bienséance,
Où mène le bon goût, où conduit la licence.

La raison fut toujours la source des beaux vers ;
L'école de Socrate et ses écrits divers
De solides pensers fourniront vos poèmes,
Et le fonds assuré, les mots viendront d'eux-mêmes.
Qui sait ce qu'en naissant l'on doit à son pays,

Quod sit conscripti, quod judicis officium, quæ
Partes in bellum missi ducis, ille profecto
Reddere personæ scit convenientia cuique.
Respicere exemplar vitæ morumque jubebo,
Doctum imitatorem, et veras hinc ducere voces.
Interdum speciosa locis morataque recte
Fabula, nullius veneris, sine pondere et arte,
Valdius oblectat populum meliusque moratur,
Quam versus inopes rerum, nugæque canoræ.

Graiis ingenium, Graiis dedit ore rotundo
Musa loqui, præter laudem nullius avaris :
Romani pueri longis rationibus assem
Discunt in partes centum diducere. — Dicat
Filius Albini : Si de quincunce remota est
Uncia, quid superat ?— Poteras dixisse : Triens. — Eu !
Rem poteris servare tuam. Redit uncia, quid fit ?
— Semis. — An, hæc animos ærugo et cura peculi
Quum semel imbuerit, speramus, carmina fingi
Posse linenda cedro, et levi servanda cupresso ?

Aut prodesse volunt, aut delectare poetæ,
Aut simul et jucunda et idonea dicere vitæ.
Quidquid præcipies, esto brevis; ut cito dicta
Percipiant animi dociles, teneantque fideles.

Quels sont les droits d'un père, et d'un hôte, et d'un fils,
Jusqu'où va le devoir d'un magistrat austère,
D'un membre du sénat ou d'un chef militaire,
Celui-là, sans erreur dessinant ses portraits,
Saura leur imprimer leurs véritables traits.
De la vie et des mœurs observateur fidèle,
Peignez-nous des tableaux calqués sur ce modèle;
Un drame plaît bien plus, sans art, sans ornement,
Si l'on y voit des mœurs le naturel charmant,
Qu'un maigre écrit paré d'une vaine harmonie.

La Muse au peuple grec dispensa le génie,
Et les riches trésors d'un langage enchanteur;
Mais la gloire des Grecs seule enflammait l'ardeur.
Chez nous, de longs calculs instruisent dès l'enfance
A diviser un as. Jeune Albinus, avance,
J'ôte une once de cinq, que reste-t-il? allons.
—Un tiers de livre.—Au mieux! tu pourras, j'en réponds,
Faire valoir ton bien sans étude et sans livre.
Une once jointe à cinq fait? — Une demi-livre.... —
Quand cet amour du gain, honteuse passion,
Infecte les esprits de sa contagion,
Pourrons-nous voir jamais naître une œuvre immortelle,
Que garderont et l'huile et le cyprès fidèle?

Un auteur veut instruire ou plaire en composant,
Ou bien il veut unir l'utile et l'amusant;
Pour instruire cherchez l'expression précise;
Une courte leçon, plus aisément comprise,
Se retient plus longtemps. Par l'esprit rebuté,

Omne supervacuum pleno de pectore manat.
Ficta voluptatis causa sint proxima veris,
Nec, quodcumque volet, poscat sibi fabula credi;
Neu pransæ Lamiæ vivum puerum extrahat alvo.
Centuriæ seniorum agitant expertia frugis;
Celsi prætereunt austera poemata Rhamnes :
Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci,
Lectorem delectando, pariterque monendo.
Hic meret æra liber Sociis ; hic et mare transit,
Et longum noto scriptori prorogat ævum.
Sunt delicta tamen, quibus ignovisse velimus :
Nam neque chorda sonum reddit, quem vult manus et mens
Poscentique gravem persæpe remittit acutum ;
Nec semper feriet, quodcumque minabitur, arcus.
Verum ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura. Quid ergo est?
Ut scriptor si peccat idem librarius usque,
Quamvis est monitus, venia caret; et citharœdus
Ridetur, chorda qui semper oberrat eadem :
Sic mihi, qui multum cessat, fit Chærilus ille,
Quem bis terque bonum cum risu miror; et idem
Indignor, quandoque bonus dormitat Homerus.

Tout ce qu'on dit de trop est soudain rejeté.
Inventez-vous pour plaire? Ami du vraisemblable
Sachez, pour qu'on vous croie, être toujours croyable.
Ne faites pas sortir du sein de Lamia,
Vivant encor, l'enfant que sa faim dévora.
Le sénateur proscrit une œuvre trop légère,
Et le fier chevalier hait tout poëme austère.
Voulez-vous sur un livre unir toutes les voix?
Que solide et plaisant, grave et doux à la fois,
Il joigne un vif attrait à des leçons choisies;
Un tel écrit bientôt enrichit les Sosies,
Et par-delà les mers portant un nom vanté,
Fait vivre son auteur dans la postérité.
Mais il est des défauts qu'aisément on excuse;
Rebelle à nos désirs, la corde un jour refuse
La note qu'appelaient et l'oreille et les doigts,
Et la flèche du but s'écarte quelquefois.
Lorsque dans un écrit les beautés étincellent,
Je souffre sans regret que des taches s'y mêlent,
Passagères erreurs d'un noble esprit distrait,
Ou de notre nature inévitable effet.
Mais quoi! nous condamnons le copiste barbare,
Qui malgré nos avis au même endroit s'égare,
Nous rions de celui qui toujours sottement
Fait sur le même ton jurer son instrument.
Ainsi le faible auteur dont la muse inhabile
Trébuche à tous les pas, est pour moi ce Chérile,
Dont j'admire en riant quelque vers bien tourné,
Tandis que je m'arrête et murmure étonné,
Quand par moment Homère au sommeil s'abandonne.

Verum opere in longo fas est obrepere somnum.

Ut pictura, poesis; erit, quæ, si proprius stes,
Te capiet magis, et quædam, si longius abstes;
Hæc amat obscurum, volet hæc sub luce videri,
Judicis argutum quæ non formidat acumen :
Hæc placuit semel, hæc decies repetita placebit.

O major juvenum! quamvis et voce paterna
Fingeris ad rectum, et per te sapis, hoc tibi dictum
Tolle memor, certis medium et tolerabile rebus
Recte concedi : consultis juris et actor
Causarum mediocris abest virtute diserti
Messalæ, nec scit, quantum Cascellius Aulus;
Sed tamen in pretio est, mediocribus esse poetis
Non homines, non dî, non concessere columnæ.
Ut gratas inter mensas symphonia discors,
Et crassum unguentum, et Sardo cum melle papaver
Offendunt, poterat duci quia cœna sine istis;
Sic animis natum inventumque poema juvandis,
Si paulum a summo decessit, vergit ad imum.
Ludere qui nescit, campestribus abstinet armis,
Indoctusque pilæ discive trochive quiescit,
Ne spissæ risum tollant impune coronæ :
Qui nescit, versus tamen audet fingere! Quidni?

Mais dans un long écrit quelque oubli se pardonne.

Des vers à la peinture il est plus d'un rapport :
Tel ouvrage de près vous charmera d'abord;
Tel autre vu de loin craindra moins la censure ;
Ceux-ci d'un demi-jour veulent la teinte obscure,
Et ceux-là sans nulle ombre aux regards se montrant,
Du critique exercé bravent l'œil pénétrant.
L'un n'a plu qu'une fois; l'autre doit toujours plaire.

Vous, aîné des Pisons, bien que la voix d'un père
Et l'instinct d'un goût sûr guident votre raison,
Retenez aujourd'hui cette utile leçon :
Il est dans certains arts un degré qu'on tolère :
Médiocre orateur ou légiste vulgaire,
Sans être Aulus, Messale, on peut se voir cité;
Mais Apollon proscrit la médiocrité ;
Contre de faibles vers hommes et dieux murmurent,
Et les colonnes même à regret les endurent.
On souffre de trouver en des festins exquis,
Un concert discordant, des parfums de vil prix,
Et des pavots mêlés à du miel détestable,
Vain luxe qu'on pouvait retrancher de la table ;
Ainsi dans l'art des vers créé pour le plaisir,
Qui n'est au plus haut rang au plus bas va mourir.
Aux jeux du champ de Mars, l'homme encor trop novice
S'abstient de se livrer à ce noble exercice,
Et ne va pas, le disque ou la paume à la main,
Egayer à ses frais tout le public romain.
Sans étude, pourtant l'ignorant ose écrire!

Liber et ingenuus, præsertim census equestrem
Summam nummorum, vitioque remotus ab omni.
Tu nihil invita dices faciesve Minerva;
Id tibi judicium est, ea mens, si quid tamen olim
Scripseris, in Metii descendat judicis aures,
Et patris, et nostras, nonumque prematur in annum.
Membranis intus positis, Delere licebit,
Quod non edideris; nescit vox missa reverti.

Silvestres homines sacer interpresque deorum
Cædibus et victu fœdo deterruit Orpheus;
Dictus ob hoc lenire tigres, rabidosque leones:
Dictus et Amphion Thebanæ conditor arcis
Saxa movere sono testudinis, et prece blanda
Ducere, quo vellet. Fuit hæc sapientia quondam,
Publica privatis secernere, sacra profanis,
Concubitu prohibere vago, dare jura maritis,
Oppida moliri, leges incidere ligno:
Sic honor et nomen divinis vatibus atque
Carminibus venit. Post hos insignis Homerus,

— Pourquoi non ? à sa vie on n'a rien à redire.
est libre, il est noble, et par son revenu
Egale un chevalier. — Votre esprit m'est connu;
Pison, vous n'écrirez jamais malgré Minerve,
D'une si folle erreur un sens droit vous préserve.
Si pourtant quelque jour vous devenez auteur,
D'un juge sur vos vers appelant la rigueur,
Consultez Métius, votre père et moi-même,
Et sous la clef neuf ans gardez votre poème.
Un ouvrage inédit se corrige à loisir ;
Mais un mot publié ne peut plus revenir.

Prêtre inspiré des dieux et chantre des vieux âges,
Orphée à l'homme errant dans les forêts sauvages
Fit abjurer le meurtre et des mets odieux.
De là dans l'univers est né ce bruit fameux
Que ses chants répétés par les monts de la Thrace
Des tigres, des lions apprivoisaient l'audace.
Amphion, dit la fable, aux rivages thébains,
Attirant les rochers par ses accord divins,
A son gré les rangeait aux doux sons de sa lyre.
De l'antique sagesse harmonieux empire!
Elle enseignait au monde à distinguer les droits
Et de l'homme, et des dieux, et du peuple, et des rois;
Elle arrêtait des mœurs la licence effrénée,
Dictait les saints devoirs que prescrit l'hyménée,
Dans le sein des cités attirait les mortels,
Et proclamait des lois les ordres solennels.
Des poëtes ainsi la lyre vénérée
D'un légitime encens fut partout honorée :

Tyrtæusque mares animos in Martia bella
Versibus exacuit ; dictæ per carmina sortes,
Et vitæ monstrata via est ; et gratia regum
Pieriis tentata modis, ludusque repertus,
Et longorum operum finis ; ne forte pudori
Sit tibi musa lyræ solers, et cantor Apollo.

Natura fieret laudabile carmen, an arte,
Quæsitum est : ego nec studium sine divite vena,
Nec rude, quid possit, video ingenium : alterius sic
Altera poscit opem res, et conjurat amice.

Qui studet optatam cursu contingere metam,
Multa tulit fecitque puer, sudavit et alsit ;
Astinuit Venere et vino : qui Pythia cantat
Tibicen, didicit prius extimuitque magistrum.
Nunc satis est dixisse : « Ego mira poemata pango :
» Occupet extremum scabies, mihi turpe relinqui est,
» Et, quod non didici, sane nescire, fateri. »

Ut præco, ad merces turbam qui cogit emendas,

Plus tard fleurit Homère ; et par ses chants vainqueurs,
Tyrtée aux grands exploits sut animer les cœurs ;
Le vers aux saints trépieds prêta son harmouie ;
En vers on enseigna la route de la vie.
La muse sut des rois captiver la faveur ;
Et pour égayer l'homme après un dur labeur
La scène déploya sa pompe enchanteresse.
Pourriez-vous donc, Pison, dédaignant le Permesse,
Rougir des doctes sœurs et de leurs doux concerts?

A la nature, à l'art devons-nous les beaux vers ?
On l'a souvent cherché. Sans une riche veine
L'étude, à mon avis, languit stérile et vaine,
Et le génie inculte est toujours impuissant.
Par un heureux accord tous les deux s'unissant,
Doivent donc se prêter un appui nécessaire.

L'athlète ambitieux qu'on voit dans la carrière
Vers le but désiré s'élancer plein d'ardeur,
A souffert tour à tour le froid et la chaleur,
Et par de longs travaux exerçant son adresse,
De vin et de plaisirs a sevré sa jeunesse.
Longtemps celui qui chante aux fêtes d'Apollon,
D'un maître inexorable a subi la leçon.
Mais pour être poëte, il suffit de nous dire :
« Je fais, en vérité, des vers que l'on admire,
» Honte au dernier! je touche au but, et rougirais
» De céder dans un art que je n'appris jamais. »

Comme on voit de chalands une foule empressée
A la voix du crieur sur la place amassée,

Assentatores jubet ad lucrum ire poeta
Dives agris, dives positis in fœnore nummis.
Si vero est, unctum qui recte ponere possit,
Et spondere levi pro paupere, et eripere atris
Litibus implicitum, mirabor, si sciet inter-
Noscere mendacem verumque beatus amicum.
Tu, seu donaris, seu quid donare voles cui,
Nolito ad versus tibi factos ducere plenum
Lætitiæ; clamabit enim : Pulchre! bene! recte!
Pallescet super his; etiam stillabit amicis
Ex oculis rorem; saliet, tundet pede terram.
Ut, qui conducti plorant in funere, dicunt
Et faciunt prope plura dolentibus ex animo, sic
Derisor vero plus laudatore movetur.
Reges dicuntur multis urgere culullis,
Et torquere mero, quem perspexisse laborant,
An sit amicitia dignus. Si carmina condes,
Nunquam te fallant animi sub vulpe latentes.
Quintilio si quid recitares, « Corrige, sodes,
» Hoc, aiebat, et hoc. » Melius te posse negares,
Bis terque expertum frustra; delere jubebat,
Et male tornatos incudi reddere versus.
Si defendere delictum, quam vertere, malles,

Un auteur bien renté, fait par l'espoir du gain,
Accourir de flatteurs un famélique essaim.
Peut-il avec honneur recevoir à sa table?
Le voit-on répondant du plaideur insolvable,
Prendre en main sa défense, et d'un zèle empressé,
L'arracher au procès qui le tient enlacé ?
J'admirerai son sort si d'un ami sincère
Son œil peut distinguer le flatteur mercenaire.
Vous, si quelqu'un vous doit ou promesse ou faveur,
N'allez pas, quand il est tout plein de son bonheur,
Occuper de vos vers sa complaisante oreille.
Il s'écrîra d'abord : Beau! charmant! à merveille!
Il se pâmera d'aise et montrera ses yeux
Mouillés à votre voix de pleurs délicieux;
Vous le verrez bondir et trépigner de joie.
Comme un pleureur gagé dans le deuil qu'il déploie,
Semble des cœurs émus surpasser la douleur,
Ainsi plus que l'ami s'agite le flatteur.
Certains rois pour sonder une amitié peu sûre,
D'un vin fumeux, dit-on, employant la torture,
Eprouvent par l'ivresse un douteux confident;
Si vous faites des vers, attentif et prudent,
Gardez-vous des renards au doucereux langage.
A l'illustre Varus lisait-on un ouvrage ?
« Corrigez, disait-il, ces vers défectueux.
» — Mais j'ai dix fois en vain tenté de faire mieux;
» Je ne puis. — Effacez, et sans perdre courage
» Sur le métier encor remettez votre ouvrage. »
Si bien loin de vous rendre, en auteur obstiné,
Vous défendiez l'endroit qu'il avait condamné,

Nullum ultra verbum, aut operam insumebat inanem,
Quin sine rivali teque et tua solus amares.

Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes,
Culpabit duros, incomtis allinet atrum
Transverso calamo signum, ambitiosa recidet
Ornamenta, parum claris lucem dare coget,
Arguet ambigue dictum, mutanda notabit;
Fiet Aristarchus; non dicet : « Cur ego amicum
» Offendam in nugis? » Hæ nugæ seria ducent
In mala derisum semel exceptumque sinistre.

Ut mala quem scabies, aut morbus regius urget,
Aut fanaticus error, et iracunda Diana,
Vesanum tetigisse timent fugiuntque poetam,
Qui sapiunt; agitant pueri, incautique sequuntur.
Hic, dum sublimis versus ructatur et errat,
Si, veluti merulis intentus decidit auceps
In puteum foveamve; licet, Succurrite, longum
Clamet, io cives! non sit, qui tollere curet :
Si quis curet opem ferre, et demittere funem,
Quî scis, an prudens huc se dejecerit, atque
Servari nolit? dicam, Siculique poetæ
Narrabo interitum : Deus immortalis haberi

Muet, il vous laissait dans votre orgueil extrême,
Adorer sans rival vos œuvres et vous-même.

L'homme droit et sensé blâme un vers faible ou dur,
Proscrit toute équivoque et tout détail obscur;
Ici, de négligence il accuse la phrase,
Et là, poursuit des mots l'ambitieuse emphase.
Il marque d'un trait sûr les endroits à changer,
En rigide Aristarque il ose vous juger;
Il ne dit pas : « Qui, moi! que pour des riens je blesse,
» Mon ami le plus cher! » — Imprudente faiblesse!
Ces riens, lorsqu'en tous lieux on sifflera ses vers,
Pourront bien à l'auteur coûter des pleurs amers.

Qu'un homme atteint de rage ou qu'un lépreux se montre,
On s'écarte à l'instant et l'on craint sa rencontre;
Ainsi le sage évite un auteur furieux,
Qu'un essaim d'étourdis suit et presse en tous lieux.
Pour lui, si dans l'ivresse où son esprit se noie,
Pareil à l'oiseleur qui guette au loin sa proie,
En ruminant ses vers il s'égare, et d'un bond
Va choir au fond d'un puits ou d'un fossé profond;
Bien que longtemps il crie : « A moi, qu'on me secoure!
» Citoyens!... » Que personne à ses clameurs n'accoure.
Si quelqu'un pour l'aider vient, une corde en main,
« Savez-vous donc, ami, si cet homme à dessein
» Ne s'est pas jeté là? dirai-je, et s'il désire
» Qu'un bras officieux, du trépas le retire? »
D'Empédocle aussitôt je raconte la fin :
Jaloux d'être honoré comme un être divin,

Dum cupit Empedocles, ardentem frigidus Ætnam
Insiluit. Sit jus, liceatque perire poetis :
Invitum qui servat, idem facit occidenti.
Nec semel hoc fecit : nec, si retractus erit, jam
Fiet homo, et ponet famosæ mortis amorem.
Nec satis apparet, cur versus factitet : utrum
Minxerit in patrios cineres, an triste bidental
Moverit incestus ; certe furit, ac velut ursus,
Objectos caveæ valuit si frangere clathros,
Indoctum doctumque fugat recitator acerbus.
Quem vero arripuit, tenet occiditque legendo,
Non missura cutem, nisi plena cruoris hirudo.

Dans Etna bouillonnant de sang-froid il s'élance.
Aux poëtes il faut passer cette licence.
C'est meurtre que sauver un homme malgré lui.
Est-ce son coup d'essai? qu'on l'assiste aujourd'hui,
Croyez-vous que demain d'être homme il se contente,
Et renonce au désir d'une mort éclatante?
D'ailleurs on ne sait trop d'où lui vient ce travers,
Ni quel démon vengeur lui fait forger des vers.
Du tombeau paternel a-t-il souillé les mânes,
Où dans un lieu sacré porté des pas profanes?
A coup sûr c'est un fou de frénésie atteint;
Comme un ours échappé tout le monde le craint.
Docte, ignorant, tout fuit ce lecteur implacable :
Tient-il quelqu'un, de vers il le presse, il l'accable;
Véritable sangsue attachée à son flanc,
Qui veut pour quitter prise être pleine de sang.

ÉLECTIONS.

Dans sa séance du 28 janvier, l'Académie a nommé :

Associés correspondants,

Nés dans la Franche - Comté.

M. Reverchon, maître des requêtes au conseil d'Etat.

M. l'abbé Barthélemy, homme de lettres, à Paris.

LISTE ACADÉMIQUE.

JANVIER 1851.

DIRECTEURS ACADÉMICIENS-NÉS.

Mgr l'Archevêque de Besançon.
M. le Général Commandant la 5e division militaire.
M. le Premier Président de la Cour d'appel.
M. le Préfet du département du Doubs.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le Maire de la ville de Besançon.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

Messieurs,

Arago, ✡, membre de l'Académie des sciences, Directeur de l'Observatoire; à Paris (janvier 1835).

Berroyer, ancien Recteur; à Bresson, près Grenoble (juillet 1814).

Billard, C ✡, Général de division; à Paris (mars 1838).

Bixio, membre de l'Assemblée nationale; à Paris (janvier 1848).

L'abbé Blanc, Professeur d'histoire ecclésiastique au collége Stanislas; à Paris (16 décembre 1847).

L'abbé Busson, ancien Secrétaire-Général du ministère des affaires ecclésiastiques; à Besançon (juillet 1845).

L'abbé Calmels, ✠, ancien Recteur, Vicaire-Général; à Alby (Tarn) (août 1825).

Du Coetlosquet, ✠, Membre de l'Académie de Metz, Représentant du peuple (décembre 1840).

De Coutard, ✠ C ✠, Général de division; à Paris (février 1833).

Mgr Doney, Evêque de Montauban (24 décembre 1835).

Fargeaud, ancien Professeur de physique; à Limoges (août 1827).

Flourens, ✠, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française (janvier 1841).

L'abbé Gattrez, ✠, Recteur de l'Académie de Limoges (janvier 1828).

L'abbé Gerbet, Professeur d'éloquence à la Sorbonne; à Paris (novembre 1844).

Golbéry (de), ✠, Président honoraire à la Cour d'appel de Besançon; à Colmar (24 août 1842).

Goureau, ✠, Colonel honoraire du génie; à Paris (août 1833).

Mgr Gousset, O ✠, Cardinal-Archevêque de Reims (janvier 1831).

Guizot, G C ✠, de l'Académie française; à Paris (décembre 1835).

Guyornaud (Clovis), homme de lettres; à Paris (28 janvier 1843).

Huart, ✵, Recteur de l'Académie de Dijon (août 1834).

Kornprobst, ✵, Ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Limoges (24 août 1840).

De Laboulaye, ancien Député (30 novembre 1848).

Lamartine (Alphonse de), ✵, Membre de l'Académie française, etc. (mai 1834).

Lefaivre, C ✵, Colonel honoraire du génie; à Paris (24 novembre 1836).

Magnoncour (*Flavien* de), ancien Pair de France; à Auteuil (décembre 1835).

Martin, ✵, ancien Député; à Gray (août 1836).

Meyronnet de St.-Marc, ✵, Conseiller à la Cour de cassation (août 1835).

Micaud, ✵, ancien Maire de Besançon.

Michelot, ✵, ancien élève de l'école polytechnique; à Paris (août 1838).

De Montalembert, de l'Académie française, Membre de l'Assemblée nationale; à Paris (janvier 1840).

Poujoulat, homme de lettres; à Passy, près Paris (décembre 1835).

De Salvandy, G C ✵, de l'Académie française (mars 1846).

Tourangin, C ✵, Conseiller d'Etat (30 novembre 1848).

Villiers du Terrage (de), O ✵, ancien Préfet du Doubs; à Paris (janvier 1819).

Voirol, Général de division en retraite, ancien Pair de France; à Besançon (30 novembre 1848).

ACADÉMICIENS TITULAIRES OU RÉSIDANTS.

Messieurs,

DROZ, ✠, Conseiller honoraire à la Cour d'appel, *Doyen de la Compagnie* (30 décembre 1805).

WEISS, ✠, Bibliothécaire de la ville, membre correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions) (4 août 1808).

VIANCIN, Secrétaire en chef de la Mairie, membre de la Société d'émulation du Jura (14 août 1820).

DESFOSSES, Professeur de chimie à l'école préparatoire de médecine, membre de la Société d'agriculture du Doubs (24 août 1822).

MARNOTTE, Architecte, membre correspondant de la Commission d'antiquités de la Côte-d'Or (24 août 1826).

DESBIEZ DE SAINT-JUAN, ancien membre du Conseil général (29 janvier 1827).

PÉRENNÈS, ✠, Doyen et Professeur de littérature française à la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel honoraire* (28 janvier 1829).

PARANDIER, ✠, Ingénieur en chef des ponts et chaussées (14 février 1833).

DEMESMAY (Auguste), Membre de l'Assemblée nationale, de l'Académie de Dijon, des Sociétés académiques du Var et du Puy-de-Dôme (26 décembre 1833).

BOURGON, ✠, Président à la Cour d'appel, *Trésorier de la Compagnie* (29 janvier 1834).

LANCRENON, Peintre d'histoire, Directeur du Musée (2 avril 1835).

Béchet, ✠, Conseiller à la Cour d'appel, membre de la Société d'émulation du Jura (26 août 1835).

Bretillot (Léon), ✠, membre du Conseil général (12 novembre 1835).

L'abbé Ruellet, Chanoine honoraire, Curé de Saint-François-Xavier (28 janvier 1836).

Jobard, ✠, ancien Député, Président à la Cour d'appel (28 janvier 1836).

Ponçot, ✠ O ✠, ancien Sous-Intendant militaire, membre de l'Académie de Metz, etc. (26 janvier 1837).

Éd. Clerc, ✠, Conseiller à la Cour d'appel (28 janvier 1837).

Louis de Vaulchier (24 août 1837).

Convers, Maire de la ville de Besançon, membre du Conseil général (24 août 1837).

Perron, Professeur de philosophie à la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel* (24 août 1838).

Gardaire, ✠, Recteur de l'Académie (24 août 1840).

L'abbé Dartois, Chanoine (24 août 1840).

Villars, Directeur et Professeur à l'Ecole préparatoire de médecine (28 janvier 1841).

Dusillet (Auguste), ✠, Conseiller à la Cour d'appel (24 août 1841).

Carbon, O ✠, ancien Recteur de l'Académie (24 août 1841).

Tournier, Professeur à l'Ecole de médecine de Besançon (24 août 1844).

Tripard, Avocat à la Cour d'appel (24 août 1844).

Person, ✠, Doyen de la Faculté des sciences (24 août 1845).

Monin, Professeur d'histoire à la Faculté des lettres (24 août 1845).

Clerc (Ed.), Notaire (28 janvier 1847).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS.

Messieurs,

Grenier (Ch.), Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences (28 janvier 1847).

Reynaud-Ducreux, ✻, Professeur à l'école d'artillerie (30 août 1847).

L'abbé Besson, Supérieur du collége de Saint-François-Xavier (30 août 1847).

L'abbé Grivet, Chanoine honoraire, Curé de Notre-Dame (27 janvier 1848).

Loiseau, Procureur-Général (30 novembre 1848).

Bonnet (Simon), Docteur en médecine, Professeur d'agriculture (24 août 1849).

Guenard (Alexandre), Bibliothécaire-Adjoint (24 août 1849).

Blanc, premier Avocat-Général (24 août 1850).

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS,

Nés dans le ci-devant Comté de Bourgogne (1).

Messieurs,

Dusillet (Léon), ✻, membre de la Société d'émulation du Jura; à Dole (septembre 1806).

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a réduit à *quarante*, par voie d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

Guyétant, ✵, Docteur en médecine, membre de la société des Géorgiphiles de Florence; à Paris (février 1809).

Colin, ✵, Conseiller à la Cour de cassation (février 1811).

D. Monnier, Correspondant de la Société nationale des antiquaires de France, membre de la Société d'émulation du Jura; à Lons-le-Saunier (janvier 1827).

Victor Hugo, O ✵, de l'Académie française, etc.; à Paris (août 1827).

Coillot, Docteur en médecine; à Montbozon (août 1827).

Pouillet, O ✵, Membre de l'Académie des sciences, Professeur au Conservatoire des arts et métiers; à Paris (août 1827).

Péclet, O ✵, Professeur de physique et de chimie à la Faculté des sciences de Paris, Inspecteur général de l'Université (août 1828).

Dalloz, ✵, ancien Avocat à la Cour de cassation (août 1828).

L'abbé Receveur, ✵ Professeur à la Faculté de théologie de Paris (janvier 1831).

Pauthier, Orientaliste; à Paris (août 1831).

Violet d'Épagny, Auteur dramatique; à Paris (février 1832).

Ch. Cuvier, Professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg (février 1832).

Duvernoy, O ✵, Docteur en médecine, Professeur au Collége de France; à Paris (août 1832).

Besson, Statuaire, Directeur de l'école de dessin à

Dole, membre de la Société des antiquaires de la Côte-d'Or (août 1833).

Beuque (Adrien), Vérificateur des douanes; à Lyon (janvier 1834).

Gindre de Mancy, employé de l'administration générale des postes; à Paris (janvier 1834).

Laumier, Littérateur; à Vesoul (août 1834).

Magnin (Charles), O ✻, membre de l'Académie des Inscriptions, Conservateur de la Bibliothèque nationale; à Paris (janvier 1839).

X. Marmier, O ✻, Conservateur de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève; à Paris (août 1839).

Lélut, ✻, Membre de l'Assemblée nationale et de l'Institut (Académie des sciences morales), Médecin en chef de la Salpêtrière; à Paris (août 1839).

Bolu-Grillet, Docteur-Médecin; à Dole (août 1841).

Tissot, Professeur de philosophie à la Faculté de Dijon (août 1842).

Bousson de Mairet, ancien Professeur de rhétorique; à Arbois (août 1842).

Faivre d'Esnans, Docteur-Médecin; à Baume (août 1842).

L'abbé Richard, Correspondant historique du ministre de l'instruction publique, curé à Dambelin (Doubs) (août 1842).

Cournot, O ✻, Inspecteur-Général de l'Université; à Paris (août 1843).

Gravier, ancien Receveur des Domaines; à Remiremont (Vosges) (août 1843).

Marquiset (Armand), ✻, ancien Sous-Préfet à Dole,

ancien chef de bureau au ministère de l'intérieur (janvier 1844).

Guichard (Jean-Marie), Conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale (août 1844).

Wey (Francis), ✠ homme de lettres; à Paris (août 1845).

Albert de Circourt; à Paris (janvier 1846).

Louis de Ronchaud, littérateur; à Lons-le-Saunier (30 novembre 1848).

Ebelmen (Joseph), Directeur de la manufacture de Sèvres (24 août 1849).

Richard-Baudin, Professeur de rhétorique au collége de Dole (24 août 1849).

L'abbé Gaume, Vicaire-général; à Nevers (24 août 1850).

V. Mauvais, Membre de l'Institut et du bureau des longitudes; à Paris (24 août 1850).

Reverchon, Maître des requêtes au Conseil d'Etat (28 janvier 1851).

L'abbé Barthélemy; à Paris (28 janvier 1851).

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS,

Nés hors de la province de Franche-Comté (1).

Messieurs,

Civiale, ✠, Docteur en médecine; à Paris (août 1833).

Taylor, ✠ O ✠; à Paris (août 1825).

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a réduit à *vingt*, par voie d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

De Cailleux, ✠ O ✠, ancien Directeur-Général des Musées; à Paris (août 1827).

David, ✠, Statuaire, membre de l'Institut; à Paris (août 1831).

Péricaud, ancien Bibliothécaire de la ville de Lyon, etc. (août 1833).

Matter, O ✠, ancien Inspecteur-Général de l'Université et des bibliothèques de France; à Strasbourg (janvier 1834).

Nadault-Buffon, ✠, Chef de division au ministère des travaux publics, Ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Paris (août 1834).

Thirria, ✠, Ingénieur en chef des mines; à Paris (août 1834).

De Caumont, ✠, Président de la Société des antiquaires de Normandie (janvier 1841).

Reinaud, ✠, Membre de l'Institut, l'un des Conservateurs de la Bibliothèque nationale (août 1842).

Dubeux, ✠, Conservateur adjoint de la Bibliothèque nationale (août 1842).

Pautet (Jules), Bibliothécaire de la ville de Beaune (août 1842).

Leglay, Conservateur des Archives de la ville de Lille (août 1844).

Mallard, Archéologue-Dessinateur, membre de plusieurs sociétés savantes (août 1845).

Deville, ✠, Professeur à l'école normale; à Paris (24 août 1845).

L'abbé Greppo, Vicaire-général; à Belley (30 août 1847).

Delesse, Ingénieur des mines; à Paris (27 janvier 1848).

De Chénier, ✻, Chef du bureau de la justice au ministère de la guerre (30 novembre 1848).

Braun, Conseiller à la Cour d'appel de Colmar (24 août 1849).

Stiévenard, Doyen de la Faculté des lettres; à Dijon (24 août 1850).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS (1).

Messieurs,

Picot, Professeur d'histoire; à Genève (mai 1807).

Le Baron de Stassart, ✻, Membre du Sénat belge; au château de Corioule (janvier 1826).

Humbert, ✻, Membre correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions), Professeur de langue arabe; à Genève (janvier 1820).

Thurmann, ancien élève de l'Ecole nationale des mines; à Porrentruy (août 1834).

Le Baron de Gingins la Saraz; à Lausanne (mai 1839).

L'abbé Gazzera, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences; à Turin (mars 1841).

Rosini, littérateur; à Pise (mars 1841).

Le Baron de Reiffemberg, membre de l'Académie royale de Bruxelles, correspondant de l'Institut de France (Acad. des inscript.) (mars 1841).

(1) Cette classe a été instituée par une délibération du 11 mars 1841; on y a inscrit d'abord les noms des savants étrangers que l'Académie comptait déjà parmi ses correspondants.

Gachard, Directeur général des archives des Pays-Bas (mars 1841).

Vulliemin, Historien; à Lausanne (mars 1841).

Porchat, ancien Recteur de l'Université de Lausanne (mars 1841).

Matile, Membre du Tribunal souverain de Neuchâtel (mars 1841).

G. Groen van Prinsterer, Membre du Conseil d'État de Hollande, ancien chef du cabinet du roi (août 1843).

Bonafous, ✻, Docteur médecin, Membre correspondant de l'Institut de France; à Turin (avril 1845).

Ménabréa, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Savoie; à Chambéry (30 août 1847).

Reume, Officier d'artillerie; à Bruxelles (24 août 1850).

TABLE DES MATIÈRES.

Discours de M. le président. — Considérations générales sur les devoirs des Académies pendant les crises politiques et sociales. 1
Fragment d'une étude philosophique sur Moïse, par M. Tripard. 18
Rapport de M. Perron, secrétaire perpétuel, sur les travaux de l'année. 48
Projet de descente en Angleterre; Ulm, Austerlitz, fragment d'une histoire inédite de Napoléon, par M. Martin, de Gray, lu par M. Guenard. . . . 65
La Stigmatisée de Capriana et l'Extatique de Kaldern, par M. Louis de Vaulchier. 82
Épigramme, par M. Auguste Dusillet. 95
Notice sur M. Clerc, ancien procureur général, par M. de Golbéry, lue par M. le conseiller Béchet. . 103
L'Art poétique d'Horace, traduction par M. J.-B. Pérennès, dont l'académie a voté l'impression. . . 129
Élections. 177
Liste académique. 179

Besançon, imp. de DODIVERS et Ce, succ. de L. De Sainte-Agathe.

ACADÉMIE

DES SCIENCES,

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1852.

BESANÇON,

DODIVERS & Cie, SUCCESSEURS DE L. DE SAINTE-AGATHE,

IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE,

Grande-Rue, 42, et rue d'Anvers, 1.

1852.

combien il est difficile de le suppléer, même pour quelques instants. M. Weiss, avec cette connaissance exacte de notre histoire, qui est un de ses priviléges, vous eût retracé le tableau de l'Académie naissante ; il vous eût rappelé ses premiers travaux, ses premiers succès ; il vous eût fait suivre d'année en année ses progrès et ses développements, et les paroles de notre savant ami, accueillies comme toujours par votre sympathie, auraient sans doute eu pour effet d'accroître encore, s'il est possible, le zèle qui vous anime pour les intérêts de cette société.

Pour moi, Messieurs, qui n'ai d'autre titre à vos indulgents suffrages que ma bonne volonté, mais qui sens toutefois que votre choix oblige, je viens pour répondre à votre attente, non pas essayer de faire ce qu'un autre eût si bien fait, mais retracer sommairement les principales circonstances qui présidèrent à la création de l'Académie, et les vues qui la dirigèrent dans le cours de son existence, jusqu'au moment où elle disparut avec tant d'autres institutions utiles, emportée par l'ouragan révolutionnaire qui passait sur la France. Il y a profit pour les corporations, comme pour les individus à remonter par la pensée au premier âge de leur vie, et à récapituler les faits saillants qui ont marqué leur carrière.

Le règne de Louis XIV avait donné une puissante impulsion à l'esprit français. Les arts avaient pris un vaste essor ; la littérature s'était enrichie de chefs-d'œuvre immortels, et la langue assouplie et perfectionnée était devenue celle du monde civilisé. Les lumières et le goût

des lettres se répandaient insensiblement dans la nation, et le nombre des esprits cultivés s'accroissait chaque jour ; mais il fallait un certain intervalle pour que la France entière reçût l'influence de cette glorieuse époque. Le mouvement intellectuel est, comme le mouvement physique, soumis aux conditions du temps et de l'espace. Ce ne fut que dans le siècle suivant que le progrès se généralisa et se fit sentir sur tous les points du royaume.

Les diverses Académies érigées à Paris, comme des foyers de lumières qui rayonnaient dans tous les sens, étaient demeurées, durant tout le XVIIe siècle, le privilége à peu près exclusif de la capitale (1), et leur action sur la masse de la nation avait été nécessairement limitée. Mais bientôt on vit dans la province s'allumer successi-

(1) Il est vrai cependant que quelques académies s'établirent dans les provinces sur la fin du XVIIe siècle. Ces fondations furent dues à quelque circonstance particulière qui développa tout d'abord dans certaines villes l'émulation littéraire que les travaux de l'Académie française commençaient à faire naître. Celle d'Arles, instituée en 1668, eut pour protecteur un membre de cette illustre compagnie, le duc de Saint-Aignan. Celle de Soissons, fondée en 1674, tenait à honneur d'être regardée comme fille de l'Académie parisienne. Elle lui envoyait chaque année, en tribut, une pièce d'éloquence ; et, pour consacrer sa filiation, elle avait fait graver sur son sceau un aiglon s'élevant vers le soleil à la suite d'un aigle, avec cette devise : *Maternis ausibus audax.* L'Académie de Nîmes, établie en 1682, prit pour devise une couronne de palmes, avec ces mots : *Æmula lauri,* qui faisaient allusion à la couronne de laurier de l'Académie française.

vement, et par une sorte de communication électrique, un grand nombre de foyers semblables, moins brillants sans doute, mais qui, rayonnant aussi dans la sphère qui leur était propre, portèrent la lumière et la vie intellectuelle jusqu'aux extrémités les plus reculées de la France. Les habitants du Midi, que distinguent la vivacité de l'esprit et un goût prononcé pour les arts, eurent l'honneur d'entrer les premiers dans cette voie nouvelle. En 1750, on comptait en France vingt-trois Académies de province. Celle de Dijon, notre voisine, avait été inaugurée en 1740. Celle de Besançon le fut en 1752. Les Académies de Metz, de Rennes, de Strasbourg, de Lille ne furent fondées que plus tard.

Ce serait une erreur de croire que ces sociétés littéraires ne durent la naissance qu'à un acte du bon plaisir royal; presque partout, au contraire, elles naquirent d'elles-mêmes, comme l'Académie française dans la maison de Conrart. Seulement, lorsqu'elles commençaient à être connues, le roi, sur la demande de quelque protecteur officieux, par un acte de sa volonté souveraine, les ralliait à l'autorité en leur donnant une constitution légale et les droits d'une existence publique. C'est ce qui eut lieu à Besançon.

Il y avait alors dans notre ville un avocat également renommé par son savoir et par son éloquence. C'était M. Biétrix de Pelousey, qui devint plus tard conseiller au parlement. A la connaissance profonde des lois il joignait un vif sentiment des arts et un goût passionné pour les lettres; au milieu de ses travaux d'avocat, il avait trouvé le loisir de former une association qui

s'assemblait chez lui chaque semaine, et dont les réunions étaient consacrées à traiter alternativement un sujet d'éloquence et un point d'histoire. Sa demeure fut le berceau de l'Académie (1). Un descendant de la maison de Lorraine, que l'éclat de son nom appelait à tous les honneurs, mais que sa modestie retenait à Besançon, dans la retraite où il vivait en sage, content du bonheur obscur que lui procurait une union bien assortie, le marquis du Châtelet, ralliait autour de lui plusieurs hommes d'esprit, et les excitait par son exemple à chercher dans les lettres de douces et pures jouissances (2).

Le siége de premier président du parlement de la province était occupé à la même époque par M. de Quinsonnas; c'était un homme d'une sensibilité délicate, d'une imagination vive, d'un caractère naturellement disposé à l'enthousiasme, qui parlait et écrivait sa langue avec une remarquable élégance, et composait des vers pleins de feu, mais d'une facilité souvent incorrecte (3). M. de Quinsonnas était l'ami du marquis du Châtelet. Il avait applaudi aux réunions littéraires dont M. de Pelousey était l'âme, et où il avait lui-même sa place marquée ; mais il comprit que ces

(1) Voir les lettres patentes de 1752, et le compte rendu de la séance publique du 24 août 1756.

(2) Voir son éloge historique, par l'abbé Talbert, dans les mémoires manuscrits de l'Académie.

(3) Voir l'éloge historique de ce magistrat, par M. de Courbouzon, dans le procès-verbal de la séance publique de l'Académie du 24 août 1757.

réunions, pour avoir une influence durable sur l'avenir du pays, devaient être à l'abri de toute interruption et de tout dérangement, et qu'il convenait de resserrer, de consacrer en quelque sorte les liens de cette association, en lui donnant un caractère public. Zélé pour les intérêts de la Franche-Comté, qu'il aimait à titre d'enfant adoptif, avec toute la chaleur d'âme dont il était capable, il pensa qu'il était de l'honneur de la province de ne pas demeurer au-dessous de ses voisines dans la carrière des travaux de l'esprit, et d'ouvrir comme elles un asile permanent à tous les genres de talents et d'études. Il projeta l'établissement d'une Académie régulière à Besançon, et il se crut assuré du succès, lorsqu'il apprit la nomination de M. de Beaumont à l'intendance de la Franche-Comté (1). Tous deux s'associèrent pour tracer le plan de cette institution, qu'ils soumirent au gouverneur du comté de Bourgogne.

Le duc de Tallard était du nombre de ces grands sei-

(1) M. de Beaumont a laissé d'honorables souvenirs dans cette province. C'est à lui qu'est due la construction des casernes de Saint-Pierre. Il fit exécuter des travaux considérables pour faciliter l'accès des grottes d'Osselle, élargir différents portiques qui donnent entrée dans les cavernes, et rendre praticable, au moyen d'un pont, un passage que l'écoulement des eaux souterraines empêchait de franchir. L'Académie composa à cette occasion l'inscription suivante, qui fut placée à l'entrée des grottes :

LUSIT EXORNANDO NATURA,
NATURÆ SCRUTATORI PROFUIT APERIENDO,
REGNANTE LUDOVICO XV,
JOAN. LUD. DE BEAUMONT PRÆTOR 1751.

gneurs d'autrefois, qui pensaient que la noblesse était moins dans le sang que dans le cœur, qu'elle imposait des obligations rigoureuses, et qu'elle devait se faire reconnaître surtout à la générosité de ses sentiments. Il accueillit avec une vive sympathie le projet qui lui était communiqué. Il promit sa bienveillante entremise, et offrit d'assurer un capital de 20,000 fr., destiné à fonder deux prix annuels et à pourvoir aux dépenses qu'exigerait la tenue des assemblées.

Les lettres patentes du roi qui autorisent l'établissement de l'Académie de Besançon sont du mois de juin 1752; elles furent enregistrées au parlement au mois de juillet suivant. La société, d'après sa constitution, se composait de quarante membres, y compris les quatre directeurs-nés qui étaient les premières autorités de la province, et le protecteur qui devait toujours être le gouverneur du comté de Bourgogne (1).

La Franche-Comté comptait alors un grand nombre d'hommes recommandables par leurs talents et leurs lumières. La ville de Besançon en particulier, semblait réaliser le mot de Caton l'ancien sur la Gaule entière : *Pleraque Gallia duas res industriosissimè persequitur : rem militarem et arguté loqui* (2). Il y avait en effet

(1) D'après ses statuts, le sceau de l'Académie représente le temple des Muses sur un mont escarpé. La porte est à demi ouverte, ayant d'un côté Thémis et de l'autre Minerve, avec ces mots : *Laboribus omnia.*

(2) Dans presque toute la Gaule, on s'applique avec le plus grand soin à deux choses : à l'art militaire et à l'éloquence.

M. Cato, orig.

alors, dans ses murs, des officiers distingués dans la guerre et des hommes habiles dans l'art de la parole; il y avait des magistrats qui alliaient, comme Chiflet, la science des lois et l'érudition littéraire. Les plus nobles familles du pays, dignes héritières des Vatteville, des Bauffremont et des Labaume, tenaient à honneur de rehausser leur illustration traditionnelle par l'éclat personnel du talent et du savoir. L'université possédait plusieurs professeurs d'un grand mérite, tels que Bullet, Dunod de Charnage, Seguin, Athalin, et parmi les ecclésiastiques qui cultivaient les lettres, la province citait avec orgueil l'abbé d'Olivet et l'abbé Talbert. Tous ces hommes distingués prirent place au sein de l'Académie. Le marquis de Courbouzon en fut le premier secrétaire perpétuel; il fut remplacé dans ces fonctions par le marquis de Bouclans, qui eut lui-même pour successeur M. Droz, conseiller au parlement.

L'Académie tint sa première séance publique le 24 août 1752. Comme la salle qui lui était destinée dans l'hôtel du gouvernement n'était pas encore prête, elle s'assembla dans l'hôtel du duc de Randan, lieutenant-général de la province. La ville entière prit part à cette fête inaugurale, et les acclamations de tous les ordres de citoyens saluèrent le nouvel établissement (1). A partir de ce jour, des séances eurent lieu chaque semaine; tous les membres rivalisaient d'assiduité à ces réunions, dont une urbanité exquise augmentait le charme. « C'é-

(1) Voir le procès-verbal de la séance, et la lettre du secrétaire perpétuel au duc de Tallard.

» tait, disait en 1762 un magistrat éminent (Chiflet), » c'était comme une douce société dont les muses for- » maient les nœuds, un commerce sûr, qui tournait au » profit des lettres ; c'étaient des moments passés sans » dégoût et sans ennui, où l'on venait se soulager de » tant de devoirs gênants, ou du moins apprendre, à » l'école des sages, à les supporter. »

Le titre de protecteur, décerné au duc de Tallard, effaroucherait peut-être aujourd'hui les susceptibilités démocratiques de certains esprits ; mais cette fonction tout honorifique n'eut d'autre effet pour l'Académie, que de lui donner à la cour un représentant illustre qui facilitait ses relations avec le pouvoir, et lui assurait dans des circonstances délicates un précieux appui. Il est permis de croire que la société, réduite au seul crédit de ses membres ordinaires, n'eût jamais obtenu de Louis XV ces lettres de cachet par lesquelles le roi enjoignait en 1753, à la chambre des comptes de Dole et à toutes les communautés séculières et régulières de la province, de communiquer à toute personnne qui se présenterait de la part de l'Académie, les titres et papiers contenus dans leurs dépôts. La correspondance du duc de Tallard offre un précieux témoignage de ses sentiments. Ce n'était pas seulement de la bienveillance, c'était un dévouement sans borne qu'il professait pour le corps dont les intérêts lui étaient confiés. Il en lisait attentivement toutes les délibérations, et les discutait avec cette finesse de bon sens que donne la pratique des affaires. Jaloux de l'honneur de l'institution naissante, comme de celui de sa propre famille, il recommandait à ses confrères une se-

vérité extrême dans le choix des associés, et voulait que l'Académie se bornât à nommer, dans certaines villes, de simples correspondants qui n'obtiendraient le titre d'associé que lorsqu'ils l'auraient mérité par leurs services. Au premier don qu'il avait fait, en 1752, il ajouta, l'année suivante, celui d'une somme de 2,400 fr. pour être employée à l'ameublement de la salle des séances et aux frais de bureau. Le duc de Tallard ne survécut que peu d'années à la fondation de la société dont il s'était fait le patron généreux. Il eut pour successeur, en 1756, le maréchal duc de Duras.

Dès l'origine, les relations les plus bienveillantes s'établirent entre le corps municipal et l'Académie. Sur la fin de 1752 une nouvelle place d'académicien-né fut créée pour le maire, et la ville s'empressa de faire don à la compagnie d'une somme annuelle de 600 livres, tant pour subvenir à ses dépenses d'intérieur que pour fonder un troisième prix dont le sujet devait être une question d'art et d'industrie (1).

Par une heureuse prévoyance, les statuts de la société avaient appelé la religion à présider à ses fêtes, et avaient banni de ses séances tout ce qui pouvait troubler la concorde des esprits. Les matières de politique et de religion, les sujets licencieux ou satiriques lui étaient sévèrement interdits (2); mais un champ assez vaste était ouvert d'ailleurs à ses travaux. Elle devait seconder le progrès des lettres, encourager les sciences et les

(1) Délibération des officiers de l'hôtel de ville de Besançon, du 8 janvier 1753.

(2) Article XIII des règlements et statuts.

arts, et se proposer avant tout d'éclaircir l'histoire du comté de Bourgogne. L'Académie remplit avec une scrupuleuse exactitude cette triple mission. Pour en assurer le succès, surtout en ce qui concerne les études historiques, elle obtint l'autorisation de s'adjoindre douze associés libres, choisis moitié dans la province, moitié dans le reste de la France. M. de Quinsonnas la mit en rapport avec l'Académie de Montauban, que présidait alors Le Franc de Pompignan. Le roi de Pologne, Stanislas, dont la Lorraine n'a pas oublié les bienfaits, exprima le désir de voir s'établir des relations entre l'Académie de Besançon et celle qui venait de se former à Nancy sous ses auspices. La compagnie s'empressa d'accéder au vœu du sage monarque, et une correspondance régulière s'ouvrit entre les deux sociétés (1).

Il était alors, pour la littérature, deux écueils où semblait la pousser le courant du siècle, et dont l'Académie de Besançon sut également se préserver. Elle évita les entraînements de cet esprit philosophique qui régnait en France, et qui n'était (l'expérience l'a prouvé) que l'esprit de démolition et de ruine, et elle dédaigna cette frivolité qui était dans les mœurs, et à laquelle un poëte français avait sacrifié publiquement, devant une société littéraire, en traitant dans son discours de réception cette question puérile : *Quels sont les plus beaux yeux, les noirs ou les bleus* (2)?

(1) Procès-verbal de la séance du 4 décembre 1752.

(2) Ce poëte était Lafosse auteur de *Manlius*. Pendant le séjour qu'il fit à Florence, il fut reçu à l'Académie des *Apa-*

L'Académie ne proposa à l'éloquence que des sujets dignes d'elle. Qu'il me suffise d'en indiquer quelques-uns : *Combien les mœurs donnent de lustre aux talents ; — combien le respect des mœurs contribue au bonheur des empires ; — le danger d'accorder trop de considération aux talents frivoles ; — la nécessité du courage d'esprit dans tous les états ; — comment la rivalité des nations pourrait devenir un principe de leur grandeur respective ; — comment l'éducation des femmes pourrait contribuer à rendre les hommes meilleurs ; — l'assiduité au travail peut procurer à la société autant d'avantages que la supériorité des talents ; — les progrès des modernes dispensent-ils de l'étude des anciens ; — quelle a été l'influence de la philosophie sur le dix-huitième siècle? etc.*

Dans la carrière des études archéologiques, la société avait proposé un ensemble de recherches, qui, remontant au berceau de la Séquanie, se suivaient de siècle en siècle jusqu'à nos jours : *Les mœurs des Séquanais, leur religion, leurs coutumes, leurs usages, la forme de leur gouvernement, les limites du pays qu'ils habitaient avant et depuis la conquête romaine, les changements qu'éprouva la province séquanaise sous la domination romaine ; les monuments et les camps romains ; les temples, aqueducs, monnaies et médailles*

thistes, devant laquelle il prononça le discours dont il s'agit. La solution qu'il proposait était galante. Il donnait l'avantage aux yeux bleus ou noirs qui jetteraient sur lui des regards favorables.

antiques semés en différents lieux du comté de Bourgogne; la trace des voies romaines; les différentes positions de la ville de Besançon depuis Jules César jusqu'à nous; les différents royaumes de Bourgogne; l'état ancien du commerce dans la province; les lois qui y furent en vigueur; les monnaies, les poids et mesures en usage chez nos aïeux; l'origine, la forme et le pouvoir des états de Franche-Comté; l'ordre chronologique des évêques de Besançon; l'histoire de l'université et celle du parlement de la province; l'histoire de plusieurs de nos villes et de nos abbayes; la vie des hommes illustres du pays, etc.

Toutes ces questions furent discutées avec conscience et talent par les lauréats de l'Académie, et leurs travaux frayèrent la route aux écrivains estimables qui ont de nos jours exploré la même carrière et y ont fait d'utiles découvertes. La compagnie donnait elle-même l'exemple de ces studieuses recherches. Pour en assurer le succès, elle avait divisé l'histoire de la province en trois branches, que ses membres s'étaient partagées suivant la direction de leurs travaux : l'histoire ecclésiastique, l'histoire civile et l'histoire naturelle.

En ce qui concerne les sciences et les arts, l'attention des hommes spéciaux fut appelée sur toutes les questions qui intéressaient la prospérité du pays : *l'aménagement des forêts; la clôture des héritages et la vaine pâture; la navigation du Doubs; les embellissements de Besançon; la meilleure manière d'occuper les pauvres; les végétaux qui pourraient servir, en temps de disette, à la nourriture des hommes; l'utilité des végé-*

taux indigènes pour les arts ; les graines, les légumes, les plantes à introduire avec succès dans la Franche-Comté ; l'extension du commerce et de l'industrie, les perfectionnements de l'agriculture, de la métallurgie, des machines hydrauliques, des fourneaux, des salines, des manufactures et fabriques de toute espèce.

L'appel de l'Académie fut entendu et elle eut la gloire de mettre en lumière des talents ignorés et qui peut-être s'ignoraient eux-mêmes. Un jeune ecclésiastique, curé d'un village de la montagne, remporta deux prix dans le premier concours. Encouragé par ce succès, il rentra chaque année dans la lice où ses efforts lui méritèrent de nouveaux triomphes, jusqu'au moment où ses juges l'appelèrent à siéger dans leurs rangs. Cette circonstance n'est pas indifférente. L'Académie en le conviant à ses luttes littéraires et en lui décernant des distinctions méritées, eut l'honneur de préparer à la religion un athlète intrépide et victorieux, car cet ecclésiastique était l'abbé Bergier ; c'était l'auteur de divers ouvrages qui fixèrent l'attention de l'Europe chrétienne, et lui méritèrent, avec deux brefs de congratulation du saint siége, d'éclatants témoignages d'estime de la part de plusieurs souverains. D'autres ecclésiastiques franc-comtois suivirent ce noble exemple et obtinrent le même succès (1).

Un grand nombre de religieux, qui se vouaient à des travaux modestes à l'ombre des cloîtres, livrèrent à l'Aca-

(1) Il faut citer entre autres l'abbé Trouillet, curé d'Ornans, qui remporta plusieurs prix.

démie le fruit de leurs veilles, et lui adressèrent, sur les points les plus intéressants de l'histoire du pays, des mémoires pleins de faits curieux, dont la collection inédite est un des trésors de notre bibliothèque. C'étaient dom Berthod, dom Coudret, dom Jourdain ; les pères Prudent, Tiburce, Dunand, etc. Dans l'ordre seul des bénédictins, on compta douze membres plusieurs fois couronnés.

Les questions d'art, d'utilité matérielle n'excitaient pas une moindre émulation. Des professeurs à l'école d'artillerie, des ingénieurs, des officiers, des chefs d'usine venaient à l'envi disputer les palmes académiques. Un négociant de Besançon, aussi distingué par l'étendue de ses idées que par son zèle pour le bien public, M. Puricelly, obtint en 1755 un prix dont le sujet était : les *Nouvelles branches de commerce que l'on pourrait établir en Franche-Comté, et les moyens de perfectionner celles qui y sont déjà établies*. En 1759 il rentra dans la lice et fut de nouveau couronné, sur une question qui n'a pas cessé d'être à l'ordre du jour. Il s'agissait *d'indiquer la meilleure manière d'occuper les pauvres en Franche-Comté, relativement aux besoins et aux ressources de cette province, et particulièrement de la ville de Besançon*. L'auteur proposait l'établissement de quelques manufactures, mais en se bornant à celles dont les matières premières se trouvaient dans la province. Son but était de prouver qu'on pouvait pourvoir à la subsistance des mendiants par le seul produit de leur travail, et en admettant même que le cinquième fût estropié ou infirme. Il avait traité le sujet avec tant

de méthode et de précision, ses idées étaient appuyées d'exemples si frappants et de calculs si décisifs, que l'académie applaudit unanimement à son travail, qui serait encore utile à consulter aujourd'hui.

La question scientifique proposée pour 1772 était celle *des végétaux qui peuvent servir, en temps de disette, à la nourriture de l'homme.* Parmentier obtint le prix, et l'Académie eut à se féliciter d'avoir encouragé la première cet agronome distingué, auquel la France doit la naturalisation de la pomme de terre. Elle lui décerna plus tard le titre d'associé.

Ces concours publics avaient eu un grand retentissement. En 1776, l'abbé Talbert, président annuel de la compagnie, se félicitait en son nom d'avoir reçu des discours envoyés d'Yverdun, de Milan et de Venise. Des hommes d'un grand mérite, le P. Jaquet, Philippon de la Madeleine, de Grainville, Le Tourneur, traducteur d'Ioung et d'Ossian, Bernardin de Saint-Pierre, Parmentier, et plusieurs bénédictins illustres étaient venus disputer les couronnes aux jeunes écrivains franc-comtois. Deux dames osèrent entrer dans la lice, en 1777, sur une question qui intéressait particulièrement leur sexe : *L'influence de l'éducation des femmes.* L'une avait révélé son secret, l'autre le laissait deviner; on la reconnut à un mélange de raison, de grâce et de sensibilité. Mais l'Académie, cette fois, fut inhumaine; le prix fut ajourné, peut-être parce que les noms étaient connus. On peut sans inconvénient divulguer aujourd'hui un secret qui fut alors si mal gardé. L'une des aspirantes était Mme Brun de Maisonfort; l'autre se

rendit depuis célèbre par son talent et son courage. C'était Mme Roland, la femme du ministre girondin (1).

Un progrès réel s'était accompli dans les lettres et les arts, en Franche-Comté, depuis le commencement du siècle. L'Académie s'en applaudissait, et elle pouvait à juste titre en réclamer en partie l'honneur. Les Dunod, les Chiflet, les Droz, les dom Berthod, les dom Grappin, les Perreciot, avaient défriché, par leurs travaux, le champ épineux de l'histoire nationale. Le colonel Darçon, l'ingénieur de Cossigny, l'abbé Jacques, Athalin, Ethis, Romand, Damoiseau, Goy, Lachiche, embrassaient dans leurs recherches les branches diverses des sciences. D'autres membres donnaient le modèle de l'art du style et d'une élégance de langage qui était chose nouvelle pour la province. C'était entre autres l'abbé Belon, professeur distingué de l'université, frère du prédicateur éloquent, dont la parole populaire attirait et remuait la foule avide de l'entendre; c'était surtout l'abbé Talbert, homme d'un esprit éminent, prédicateur du roi et lauréat de presque toutes les sociétés littéraires de la France, dont la prose brillante et les vers faciles étaient toujours accueillis avec faveur. L'abbé Talbert était un des orateurs que le public aimait le plus à entendre. Au mois de décembre 1782, on avait annoncé qu'il lirait en séance publique, des réflexions et une ode sur Pierre-le-Grand. Le procès-verbal fait foi qu'au moment où il voulut commen-

(1) Nous devons cette indication à l'obligeance de notre savant confrère, M. Weiss.

cer sa lecture, la salle retentit d'applaudissements unanimes qui attestaient la sympathie de l'auditoire. Il faut citer encore le marquis de Marnésia, poète gracieux et sage, dont on lit les vers sur l'art d'embellir les jardins, même après ceux de Delille, et le vicomte de Toulongeon, philosophe bienveillant, historien judicieux, qui devint plus tard membre de l'Institut.

Composée de tout ce que la province offrait alors d'hommes distingués, l'Académie avait reçu un lustre nouveau de quelques adjonctions glorieuses. Les plus grands seigneurs tenaient à honneur d'y siéger. L'égalité littéraire faisait oublier la distinction des rangs. En 1776, deux de ses membres furent appelés dans les conseils du souverain : c'étaient le comte de Saint-Germain et le prince de Montbarrey. La compagnie s'en applaudit dans l'intérêt du pays ; elle crut voir renaître les temps des Gattinara, des Granvelle, des Brun, des Vatteville, des Lisola, ces temps où, selon l'expression du président d'alors, les *souverains demandaient à cette province des hommes d'Etat pour leur confier les plus grands intérêts.*

L'Académie n'exigeait pas de ses candidats des sollicitations ; elle se bornait à les autoriser. Le premier qui en donna l'exemple fut un ministre de Louis XV. Le marquis de Paulmi d'Argenson, secrétaire d'Etat au département de la guerre et membre de l'Académie française, visitant la Franche-Comté, en 1755, fit l'honneur à la compagnie de lui demander la première place qui viendrait à vaquer dans son sein. Admis aussitôt en qualité de surnuméraire, il improvisa un discours de re-

remercîment qui fut admiré (1). La mort de M. de Pelousey le fit recevoir l'année suivante au nombre des membres titulaires. Un homme non moins éminent, qui devait devenir plus tard un des plus sages et des plus malheureux ministres de Louis XVI, Lamoignon Malesherbes, demanda et reçut, en 1757, le titre d'associé.

La société dès son établissement avait eu l'avantage d'entretenir des relations avec l'Académie française, d'abord par la médiation de l'abbé d'Olivet, et ensuite par celle de Dupré de Saint-Maur, qui venait tous les ans passer quelques jours à Besançon. En 1780, deux membres de ce corps illustre, l'abbé Delille et Suard, témoignèrent à M. de Toulongeon et à l'abbé Talbert le désir d'appartenir à notre Académie. Ils furent élus à l'unanimité. Suard est une des gloires de cette province, un des bienfaiteurs de ce département ; sa réponse en cette occasion a droit de nous intéresser.

« Je suis touché jusqu'au fond du cœur, écrivait-il, » de l'honneur que veut bien me faire l'Académie de » Besançon... C'est un lien de plus qui m'attachera à » ma patrie, et un nouveau motif qui me rappellera » vers elle. Dès longtemps j'entretiens le désir et l'es- » pérance d'aller revoir les lieux qui m'ont vu naître, » et les personnes qui conservent des bontés pour moi. » Les circonstance ne m'ont pas permis de réaliser ce

(1) Voir le procès-vorbal de la séance publique du 24 août 1756.

» vœu. Je regrette, surtout en ce moment, de ne pas al-
» ler moi-même présenter à l'Académie l'hommage de
» mon respect et de ma reconnaissance. J'ai toujours
» vu avec intérêt et avec une satisfaction patriotique
» l'excellent esprit qui dirigeait ses vues et ses tra-
» vaux ; le choix des sujets qu'elle propose pour les
» prix est un exemple qu'elle donne à toutes les socié-
» tés littéraires du royaume. On ne demanderait plus à
» quoi sert cette multitude d'Académies, si chacune
» comme la vôtre (car je n'ose pas encore dire la nôtre),
» si chacune, dis-je, s'occupait d'un plan suivi pour
» éclaircir l'histoire de la province, pour en faire con-
» naître le sol et les productions naturelles, pour perfec-
» tionner et encourager les arts et les objets d'industrie
» qui lui sont propres. »

Cet éloge décerné par Suard n'était pas une flatterie. La société, depuis sa fondation, avait constamment travaillé à le mériter. Au milieu des progrès de l'immoralité et des doctrines subversives, elle s'était attachée avec une louable persistance aux principes conservateurs de l'ordre social. En aucune circonstance elle ne s'était départie de cette sage réserve, de cette dignité pudique qui devrait être la première règle de la littérature. Ses travaux avaient contribué à répandre dans la province le goût du vrai, de l'honnête et du beau. Elle avait excité l'émulation des érudits et encouragé les talents des artistes. Ses relations s'étaient étendues non-seulement en France, mais à l'étranger, et le nombre de ses associés, porté de douze à vingt-quatre, lui fournissait le moyen de mettre à contribution une foule de documents

précieux, renfermés dans les cabinets des savants. Par ses soins, des écoles de sculpture, d'architecture et de peinture avaient été successivement fondées à Besançon. Ces établissements, réunis en 1781, devinrent une annexe de l'Académie.

Dans les années qui précédèrent immédiatement la révolution française, la compagnie se montra préoccupée des événements qui attiraient l'attention de la France entière. A la séance publique du mois de décembre 1783, Philippon de la Madeleine, qui la présidait, ne parla que de deux faits importants qui occupaient alors le monde de la science et le monde politique. L'un était la découverte de Montgolfier, qui semblait donner à l'homme les ailes que la nature lui avait refusées. L'autre était le secours généreux prêté par Louis XVI à l'Amérique, pour conquérir son indépendance. Le président fit remarquer avec un juste orgueil à cette occasion, que la Franche-Comté était la première province de France qui eût élevé une statue à Louis XVI, à ce roi si honnête et si bon, qui à un âge marqué d'ordinaire par de fougueux écarts, ne montrait d'autre passion que l'amour du peuple et le zèle du bien public. La statue fut érigée à Dole avec cette inscription : *A Louis XVI, âgé de 26 ans.*

Bientôt la voix des événements devint plus forte. Au milieu des discussions tumultueuses de la politique, les lettres effrayées se taisaient. Les séances particulières de l'Académie furent moins suivies ; à partir de 1789, il ne reste plus de trace de ses réunions. Elle fut supprimée en 1793, avec toutes les sociétés littéraires de la France.

Un membre de l'Académie française, Chamfort, avait eu le triste courage de demander l'abolition de cette compagnie, et par conséquent de toutes les autres. L'accusateur, pour le besoin de sa cause, avait fait un résumé très-malin de toutes les anecdotes qui pouvaient jeter du ridicule sur le premier de nos corps littéraires Il avait réchauffé les diatribes de Fréron, de Linguet et de Palissot sur ce sujet. Nous sommes heureux de dire que ce fut un écrivain franc-comtois, un associé de cette Académie, qui se chargea de lui répondre. Suard, avec ce tact plein de finesse qui le distinguait, fit remarquer à son confrère l'inconvenance de son procédé. Il releva ses erreurs et ses contradictions. Il lui prouva que sa critique portait à faux, puisqu'il prêtait à l'Académie des sentiments qu'elle n'avait jamais eus et des idées qu'elle ne pouvait avoir, sous peine de tomber dans l'absurde dont elle savait assez se préserver. Quant à l'usage des discours de réception dont se scandalisait Chamfort, qui n'y voyait qu'un *homme loué en sa présence par un autre homme qu'il vient de louer lui-même, en présence du public qui s'amuse de tous les deux,* Suard lui fit observer tout doucement que pendant dix-huit mois, à chaque changement de président de l'Assemblée nationale, il avait été témoin de ce même scandale sans en être indigné (1).

La raison ne prévalut pas. Chamfort eut la honteuse satisfaction de voir les Académies détruites. Mais le pouvoir qui les supprima le proscrivit lui-même.

(1) Mélanges de littérature de Suard, tom. 3.

Un homme d'esprit a dit (1) : « Les choses anciennement établies n'ont quelquefois contre elles que leurs » rides et leur vieillesse ; souvent il suffit de vouloir y » substituer des nouveautés pour sentir ce qui les a fait » durer si longtemps. » Ce mot est vrai des Académies. On les regretta aussitôt qu'elles n'existèrent plus. On sentit alors qu'elles étaient un foyer de lumières, une source d'émulation pour la jeunesse, d'encouragement pour les arts et un centre de ralliement pour les talents. On sentit que l'esprit d'association, qui est bon pour le commerce et l'industrie, n'est pas moins utile et moins fécond pour les travaux de l'esprit. On comprit qu'à une époque surtout où les grandes influences aristocratiques étaient détruites, où les congrégations religieuses étaient dispersées, les sociétés littéraires avaient un rôle important à remplir. Aussi qu'arriva-t-il? Les Académies avaient été supprimées quand toutes les institutions anciennes s'écroulaient; mais aussitôt que le calme fut revenu et que la société se rassit sur ses bases, aussitôt que le héros de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna, paré des palmes de l'Institut comme de celles de la victoire, une main sur le Code civil et l'autre sur son épée, put dire à la France : L'ordre est sauvé, les Académies furent rétablies.

(1) Dussault, *Annales littéraires.*

REMERCIMENT

PAR Mgr GUERRIN.

—

Messieurs,

Ce n'est pas sans une grande surprise que je me suis vu appelé par vos suffrages, à prendre place dans votre savante compagnie; ce n'est pas non plus sans quelque confusion que je réponds aujourd'hui à cet appel honorable. Rien en effet de ce qui ouvre aux autres les portes de l'Académie, ne me désignait à votre choix : aucune palme cueillie dans le champ de l'éloquence ou de la poésie, aucun de ces ouvrages, fruits précieux d'une sage critique ou d'une érudition patiente, qui enrichissent la science, l'histoire ou les arts, aucun de ces travaux littéraires où brille le mérite de l'académicien, et le vôtre en particulier. J'aurais donc vainement recherché quels pouvaient être mes titres à la distinction beaucoup trop flatteuse que vous jugiez à propos de me décerner : je l'ai compris tout d'abord, il n'y en avait pas d'autre qu'une bienveillance toute gratuite de votre part.

Je vous devais pour cela même plus de reconnaissance, je l'ai très-vivement senti. Comment se fait-il que j'aie tenu si longtemps ce sentiment renfermé en moi-même, et que je vienne aujourd'hui seulement vous l'ex-

primer? Veuillez, Messieurs, n'en soupçonner d'autre cause que cette délicatesse, ou, si vous le voulez, cet amour-propre, qui nous fait naturellement hésiter à accepter un honneur en échange duquel nous n'avons pas de compensation à offrir : comme de siéger dans une Académie, pour n'y être forcément qu'un admirateur oisif, sans pouvoir prendre une part active à ses nobles travaux. Telle est l'unique raison d'un retard qui a dû vous surprendre, et dans cet aveu qui n'est que l'expression de la vérité, vous me permettez, Messieurs, d'espérer que je trouverai une excuse.

Au reste, je ne puis croire que, dans la faveur dont il vous a plu de m'honorer, ce soit moi que vous ayez eu personnellement en vue. Une pensée plus élevée a présidé à votre choix. En ouvrant encore vos rangs à un ministre de l'Eglise, vous avez voulu, une fois de plus, donner à la religion un de ces témoignages de respect et d'amour auxquels vous l'avez depuis longtemps accoutumée, et confirmer ainsi en quelque sorte l'alliance que vous avez faite avec elle : noble alliance dont vous vous glorifiez, et qui subsistera toujours.

Oui, Messieurs, nous le savons, la religion vous est chère à un double titre : vous l'honorez et vous l'aimez, non-seulement parce que c'est dans son sein que nous avons tous puisé la vérité et la vie, mais encore parce qu'étant le principe et la règle du *vrai,* elle est en même temps le principe et la source du *beau,* et le beau n'est-ce pas ce qui charme vos esprits, captive votre admiration, enlève vos suffrages? N'est-ce pas ce que vous

cherchez dans les ouvrages des autres, et ce que vous ambitionnez pour vous-mêmes?

On n'a eu que trop souvent à déplorer les funestes écarts d'une raison présomptueuse, qui, impatiente du joug de la foi, et ne suivant que ses propres caprices, affectant l'indépendance et ne voulant relever que d'elle-même, a méconnu et violé ouvertement tous les principes, a faussé la science, dénaturé l'histoire, dégradé les lettres, corrompu les arts. Pour vous, Messieurs, vous avez compris que la raison abandonnée à elle-même n'est qu'une lumière vacillante, une règle incertaine, un guide trompeur; qu'elle ne peut que nous égarer, si elle ne s'appuie sur la raison divine et ses immuables enseignements. Fidèles aux saintes traditions, vous vous êtes toujours inspirés de l'esprit chrétien, qui seul assure la marche du savant, et l'empêche de s'égarer dans sa route, qui vivifie, élève, soutient et étend le génie, qui rappelle les arts à leur sublime destination et les consacre en quelque sorte, qui donne à l'histoire la lumière dont elle a besoin pour se diriger, à la morale une base ferme, aux œuvres littéraires une convenance et un prix qu'elles ne sauraient tirer d'ailleurs. Vous avez pris pour modèle l'Académie française dans ses plus beaux jours, et ayant hérité de son esprit, vous héritez aussi de sa gloire. Notre province peut bien en être fière, et la religion applaudir.

En rendant à votre compagnie cet hommage qui lui est si ligitimement dû, je voudrais aussi, Messieurs, payer à chacun de ses membres un juste tribut d'éloges. Mais comment suffire à tout ce qu'il y aurait à louer ici?

Comment surtout m'acquitter convenablement de cette tâche, privé que j'ai été constamment du loisir et de la liberté nécessaires, pour suivre le cours de vos travaux et me rendre compte de vos richesses littéraires? Ce qu'il ne m'est pas donné de faire, d'autres plus heureux l'ont fait souvent dans cette enceinte, et avec beaucoup plus de talent que je ne le ferais moi-même. Qu'il me soit permis, Messieurs, de m'emparer de toutes leurs louanges pour vous les offrir, et qu'il me suffise d'ajouter qu'elles sont méritées.

Je ne veux pas, Messieurs, et je ne dois pas le dissimuler, il m'en coûte de ne pas répondre mieux à ce que vous attendiez peut-être de moi, et de ne vous apporter dans cette circonstance qu'un simple remercîment, un remercîment si peu académique. Mais il m'en coûterait bien davantage de m'éloigner de vous sans vous avoir exprimé, au moins comme je le puis, ma reconnaissance et mes regrets. Du reste, cette séparation qui doit me priver sitôt des douceurs de votre société, et dont je ne vois approcher le moment qu'avec peine, n'affaiblira point, veuillez le croire, les liens par lesquels vous m'avez attaché à la compagnie. Je lui appartiens désormais puisqu'elle a bien voulu m'accueillir, et je ne l'oublierai pas. De loin, comme de près, je m'honorerai de ce qui l'honore, je m'intéresserai à ce qui l'intéresse, j'applaudirai à ses travaux, je jouirai de ses succès; et, tandis que je garderai fidèlement, Messieurs, le souvenir de ce que je vous dois, j'ose espérer que vous voudrez bien aussi me conserver votre bienveillance.

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT.

MONSEIGNEUR,

Un des plus dignes ecclésiastiques du diocèse de Besançon était naguère promu par le souverain pontife à l'épiscopat. Tout le monde applaudissait; lui seul se demandait avec étonnement et inquiétude ce qui avait pu lui mériter ce saint honneur. Un des ecclésiastiques franc-comtois les plus éclairés a été élu membre de l'Académie de Besançon. Ce choix s'expliquait de lui-même. Celui qui en était l'objet a pu seul y trouver des objections. Permettez-moi de le dire, Monseigneur, votre modestie vous trompe; les paroles si simples et pourtant si délicates et si nobles que vous venez de prononcer, seraient, s'il en était besoin, une nouvelle preuve à l'appui de notre choix. L'Académie n'a pas prétendu vous offrir une faveur; elle a voulu seulement rendre un juste hommage à vos talents et à votre science. Elle a toujours pensé d'ailleurs que la religion et les lettres devaient être unies par une alliance indissoluble, et en vous appelant dans son sein, elle a donné un nouveau gage des principes qui l'ont constamment dirigée. L'Académie, Monseigneur, aurait été heureuse de vous voir prêter à ses travaux un concours que vos lumières lui eussent rendu si précieux. Ses regrets et ses vœux vous accompagneront dans le diocèse qui se félicite de vous avoir pour premier pasteur. Vous voulez bien l'assurer

que cet éloignement n'affaiblira pas les liens qui vous attachent à elle. La compagnie accueille cette promesse avec joie, et elle vous remercie d'avance, Monseigneur, de l'intérêt bienveillant que vous lui conserverez au milieu des soins laborieux auxquels la Providence vous appelle.

ÉPITRE

A M. LE BARON DE GRAVIER,

PAR M. CH. DE SAINT-JUAN.

SALANS, mai 1848.

Dans mon jardin par mes soins embelli,
Depuis un mois le zéphire établi
A ramené, sur ses mobiles ailes,
Le rossignol avec les fleurs nouvelles.
La violette et l'odorant lilas,
De leurs parfums embaument mes états.
Quelques arpents en forment l'étendue,
Bordés d'un mur dont me cachent la vue
De verts massifs que traverse un sentier,
Où croît en paix l'agreste noisetier.
Pour éviter la chaleur excessive,
Par ce chemin sous des rameaux j'arrive
Au pavillon imité des Chinois,
Où le bon Weiss vient rêver quelquefois.
De là l'œil suit le Doubs, qui dans la plaine,
Tranquille et pur, lentement se promène,
Et devers Dole, en poursuivant son cours,
Dans le vallon trace mille contours.

C'est là qu'épris de la sagesse antique,
Et repassant les leçons du Portique,
Je m'accoutume à vaincre mes défauts.

A mieux goûter les douceurs du repos,
A préférer une innocente vie
Aux vains honneurs que convoite l'envie.

Si de Paris la formidable voix
Vient à troubler le calme de mes bois,
A m'annoncer que d'horribles tempêtes
Doivent bientôt éclater sur nos têtes,
Ne pense pas que mon esprit troublé
Soit par la crainte un instant aveuglé.
Mon bras toujours, quoique affaibli par l'âge,
Opposera, sois-en sûr, à l'orage
La fermeté qui résiste au danger,
Et contre lui nous saura protéger.
Mais, tu le sais, un vent frais peut dissoudre
L'épais nuage ou se cache la foudre;
Et sans prétendre en Solon m'ériger,
Je réfléchis aux moyens de ranger
Un peuple aveugle à la loi salutaire
Qui si longtemps fit son destin prospère.

Tout n'est pas bien il faut en convenir;
Mais le mieux est caché dans l'avenir.
C'est de l'effort que naît tout avantage,
Et du temps seul le progrès est l'ouvrage.

J'aurais, plus jeune, attendu le signal,
Impatient de monter à cheval,
Et de montrer, dans une lutte heureuse,
L'épée en main, mon ardeur belliqueuse;
Ou bien, faisant un fort de mon château,
J'eusse changé la fenêtre en créneau,
Et de pavés barricadant la porte,

Enfants, amis, m'ayant prêté main-forte,
J'aurais bravé, sous mon toit menaçant,
De cent bandits le courroux impuissant.
Mais, soixante ans m'ont rendu pacifique,
Et puis, j'espère en la raison publique,
Qui reverrait avec félicité
Renaître l'ordre au sein de la cité.

Dans mes loisirs, cher Armand, je me livre
Aux doux penchants que mon cœur aime à suivre.
Je ne vais plus, intrépide chasseur,
Du sanglier affronter la fureur;
Mais quelquefois, sur le voisin rivage,
Je fais la guerre aux oiseaux de passage,
Ou bien, à l'aise assis dans un bateau,
Tends un appât aux habitants de l'eau.
Sous la feuillée entraîné par l'étude,
Dans mes bosquets trouvant la solitude,
J'essaie encor d'assembler quelques vers,
Que, reforgeant, quand ils sont de travers,
Je relime et repolis avec peine,
Sachant très-bien que les fruits de la veine,
Pareils à ceux de vos plants si vantés
A l'art toujours doivent leurs qualités.

C'est, cher Armand, ainsi qu'en ma vieillesse,
Loin des fâcheux, pratiquant la sagesse,
A la raison soumettant mes désirs,
Autour de moi je trouve mes plaisirs.

NOTICE

SUR

QUELQUES-UNES DES ÉGLISES DE BESANÇON,

DÉTRUITES EN 1793,

PAR M. GUENARD.

Messieurs,

Un de nos plus honorables compatriotes, M. Adrien de Lezay-Marnézia, mort en 1814, préfet du département du Bas-Rhin, a publié, peu de temps après la terreur, sous ce titre : *Les ruines, ou voyage en France* (1), un tableau des ravages que l'esprit de destruction avait accomplis en quelques mois dans notre malheureux pays. Quelque effrayant que soit ce tableau, il est cependant au-dessous de la réalité ; et nos neveux, malgré le témoignage des contemporains, refuseront de croire que l'on ait pu accumuler tant de ruines et de décombres sur le sol de la France, en moins de temps que les armées des barbares n'en mirent autrefois à ravager une province. Mon dessein n'est pas de vous retracer cette époque sanglante de notre histoire, ni de dérouler devant vous le spectacle affligeant qu'elle présente. Je me propose seulement de signaler en peu de mots les traces du passage à Besançon de ce fléau,

(1) *Paris*, 1793, IVe édit., 1796, in-8.

qui, je me hâte de le dire, s'appesantit moins sur cette ville que sur aucune autre, grâce à la modération naturelle et à la prudente circonspection de ses habitants. Je ne parlerai d'ailleurs que de nos monuments religieux.

Avant 1789, il existait à Besançon trente églises ou chapelles ; onze seulement aujourd'hui sont ouvertes aux fidèles, sept ont reçu d'autres destinations, douze ont été détruites entièrement.

Parmi ces monuments de la piété de nos pères, plusieurs se distinguaient par leur antiquité, ou par l'élégance et la beauté de leur construction, ou par les souvenirs qui s'y rattachaient.

La première de nos églises qui tomba sous le marteau des démolisseurs, fut celle des *Minimes*, dont l'origine remontait à saint Donat et à sa mère Flavie. Reconstruite dans le xve siècle, époque où l'art chrétien brillait de tout son éclat, le motif qui aurait dû la faire respecter, fut précisément celui que l'architecte du domaine, M. Colombot, invoqua pour en provoquer la démolition. Il déclara, dans un rapport que nos archives ont conservé, « *qu'il est impossible de tirer aucun parti de cet édifice, attendu qu'il est gothique.* » On doit vivement regretter qu'aucun de nos artistes n'ait eu la pensée de dessiner la façade et l'intérieur de ce monument avant sa démolition. A l'époque de la conquête de la province par Louis XIV, déjà plusieurs de nos vieilles églises avaient disparu sans laisser de traces, et la plupart des autres, tombant de vétusté, ont été rebâties dans un temps où s'était gravement altérée l'idée

du symbolisme religieux. Nous n'avons pu découvrir s'il existait, comme cela paraît certain, des vitraux et des fresques dans l'église des Minimes; mais rappelons du moins qu'en 1784, l'architecte Nicole, à qui nous devons la belle église de Sainte-Madeleine et le Refuge, y fut enterré dans le caveau de la chapelle de saint François-de-Paule, en présence d'un grand concours de peuple. C'est dans le cimetière au pied du rempart que, deux siècles auparavant, avaient été déposés sans pompe les restes du savant et malheureux Gilbert Cousin, le plus illustre restaurateur des lettres en Franche-Comté.

L'église des *Cordeliers* mérite, non moins que celle des *Minimes*, les regrets des antiquaires. Le couvent était un des plus anciens de cet ordre, puisque ces religieux avaient été admis à Besançon du vivant même de leur saint fondateur. Leur église était l'objet particulier de la piété de nos familles patriciennes, qui y avaient choisi leur sépulture. Les Bonvalot y possédaient une chapelle qui renfermait un grand nombre de tombeaux et de statues, chefs-d'œuvre d'un art naïf, dont il ne reste plus le moindre vestige. Cette famille, si remarquable par le noble usage qu'elle faisait de ses immenses richesses, ne l'est pas moins par les hommes qu'elle a produits. Le plus célèbre, François Bonvalot, archevêque nommé de Besançon, remplit avec succès les missions dont l'honora l'empereur Charles-Quint à la cour de France et en Italie. Sa sœur, Nicole Bonvalot, femme du chancelier de Granvelle, donna le jour au cardinal, dont la mémoire sera glorifiée parmi nous tant qu'il y subsi-

stera une étincelle d'orgueil patriotique. Nicole, que distinguaient l'étendue de son esprit, la variété de ses connaissances, la trempe vigoureuse de son caractère, inspira de bonne heure à son illustre fils le goût des lettres et des arts, dont il fut le protecteur le plus généreux comme le plus éclairé. Elle ne choisit point pour sa sépulture le monument des Bonvalot; elle voulut être inhumée sous les dalles de la chapelle qu'avait érigée son mari dans l'église des *Carmes* de l'ancienne observance, et reposer à côté de celui dont elle avait partagé les travaux avec un louable dévouement. J'ajouterai qu'il n'existe aucun dessin de l'église des *Cordeliers*, et que l'on a même négligé de relever le beau portail, décoré de statues, qui donnait entrée dans la cour, et qui subsistait encore il y a quelques années.

Le couvent des *Carmes* reconnaissait pour son fondateur le fameux amiral Jean de Vienne, mort si héroïquement à la bataille de Nicopolis. Leur église avait été choisie par la noblesse de la province, après sa réunion à la France, pour y tenir ses assemblées. C'était là qu'elle célébrait chaque année, le 23 avril, la fête de saint Georges, son glorieux patron. Avant de se séparer, elle élisait des commissaires chargés de la touchante mission de remplir, près des veuves et des orphelins, les devoirs de l'antique chevalerie. La nef était tapissée de leurs blasons, et pavée de leurs tombes, comme s'ils eussent voulu réunir en ce lieu les emblèmes de la vanité humaine au témoignage de son néant. A gauche du chœur s'ouvrait la chapelle des Granvelle, dont l'autel était décoré de ce magnifique tableau du Bronzin

qu'on admire à notre musée; c'était un présent du grand duc de Toscane au cardinal, qui s'empressa d'en faire hommage à sa vertueuse mère. Elle voulut en orner la chapelle où reposait déjà son mari, mort en 1550 à Augsbourg, pendant la diète. Le cardinal de Granvelle mourut lui-même à Madrid, où le retenait malgré lui l'impérieuse volonté de Philippe II. Par son testament, il avait ordonné que ses restes fussent rapportés à Besançon, pour y être ensevelis dans le tombeau de son père. Sa pieuse volonté fut religieusement accomplie; et durant plus de deux siècles toute cette grande famille, dont la gloire est comme notre patrimoine, reposa sous la protection de la vierge du Carmel, entourée de respectueux souvenirs. Mais, à l'époque marquée par les décrets de la providence, l'année 1793 vient épouvanter le monde. La violation des tombeaux de Saint-Denis est comme le signal impie donné au reste de la France. Les Granvelle sont tirés de leur sépulture, leurs cendres vénérables jetées au vent comme celles des malfaiteurs, et le cercueil de pierre du chancelier, après avoir servi quelque temps d'abreuvoir aux chevaux logés dans le sanctuaire, est abandonné au hasard, objet d'une indifférence stupide. C'est au zèle infatigable d'un de nos confrères que nous devons la récente découverte de ce débris précieux, dont s'est enrichi le musée de nos antiquités nationales.

Ne croyez pas, Messieurs, qu'un sentiment de haine contre la mémoire des Granvelle animât les violateurs de leurs tombeaux; non, non, c'est froidement qu'ils exécutaient les actes de vandalisme les plus révoltants. Ils

détruisaient pour détruire, sans conscience ni colère. Autrement concevrait-on qu'en sortant de l'église des *Carmes*, ils fussent allés aux *Dominicains* briser la tombe de Jean Mairet ? Que le titre de chancelier porté par un des Granvelle, celui de prince de l'Eglise par l'autre, ait révolté les partisans d'une égalité farouche, cela s'explique sans s'excuser. Mais l'humble nom de l'auteur de la *Sophonisbe* ne pouvait leur porter ombrage. Ils l'ignoraient d'ailleurs, ils ne l'avaient jamais ouï prononcer; les auteurs de tant de sacriléges agissaient en aveugles, il faut du moins le croire sous peine d'être conduit à reconnaître que, dans ces jours désastreux, le génie de la dévastation voulait anéantir jusqu'au souvenir des supériorités dues au seul mérite personnel.

Après avoir brisé la tombe de Mairet, ils vont dans l'église des *Capucins* détruire la touchante épitaphe qu'il avait consacrée à la mémoire de Luc Maréchal (1),

(1) Maréchal de Vezet, ancienne famille originaire de Vuillafans, divisée en plusieurs branches, et qui a fourni des conseillers à la chambre des Comptes et au Parlement, et des Cogouverneurs à la ville de Besançon. La branche de Vezet, qui subsiste encore honorablement, a pour armoiries : *D'argent à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or, accompagnée de deux raisins de pourpre, feuilles de sinople.*

Sa devise est :

Cœli solique munere.

M. le comte de Vezet, président à mortier au Parlement, était membre de notre Académie, qu'il eut l'honneur de présider plusieurs fois. Digne héritier du goût de ses ancêtres pour les lettres et les arts, il possédait une bibliothèque non moins précieuse par le choix que par le nombre des ouvrages, ainsi

son contemporain et son ami. Cette petite pièce, qui ne se trouve pas dans les *œuvres* imprimées de Mairet, n'est cependant point perdue. Heureusement pour la mémoire de Luc Maréchal, elle avait été recueillie, en 1785, par un de nos spirituels confrères, M. Philippon de la Madeleine, qui la fit insérer dans les *Affiches de la province*. Pour vous reposer des tristes détails dans lesquels mon sujet me force d'entrer, je vais la transcrire ici.

Luc Maréchal, député à Bruxelles pour les affaires de la cité, y était mort le 18 décembre 1663. Son cœur envoyé à Besançon fut, à la demande de sa veuve, placé dans une des chapelles de l'église des *Capucins*. Mairet consacra les vers suivants à l'éloge des vertus du mari et de la tendresse de la femme :

Si l'honneur, la sincérité,
La justice et la probité,
Prolongeaient la trame des hommes,

qu'une galerie de tableaux et un cabinet d'antiquités, qu'il se faisait un plaisir de communiquer aux amateurs et aux curieux. L'un de nos savants prédécesseurs (D. Grappin) s'est plu à rendre justice au savoir, au bon goût, à la bienfaisance et aux qualités aimables de ce digne magistrat, notamment dans ses *Mémoires sur les guerres du* XVIe *siècle dans le comté de Bourgogne*. Nôtre musée possède quelques tableaux provenant du cabinet de cet amateur distingué, et tout récemment le musée archéologique s'est enrichi des débris de sa collection d'antiquités, parmi lesquels on distingue deux figurines, *Jupiter* et *Vénus*, trouvées sur le territoire de Besançon. (Voy. Dunod, *Histoire des Séquanais*, I, 182.)

Ce cœur sous la tombe enfermé
Serait encore, tout animé,
L'ornement du siècle où nous sommes.
Mais malgré l'injuste dessein
De la parque pleine d'envie,
Sa triste épouse, dans son sein,
Lui donne une seconde vie.

Parmi les autres églises de Besançon que la révolution a fait disparaître, je ne citerai plus que celle des *Dames de Sainte-Claire* (1). Cette abbaye, fondée vers le milieu du XIIIe siècle, passait pour la plus ancienne maison de l'ordre en deçà des monts, c'est-à-dire hors de l'Italie. Elle était devenue fameuse par le séjour de sainte Colette, qui y établit elle-même sa réforme, laquelle s'y maintint dans toute sa ferveur jusqu'à la suppression des ordres religieux. Dans l'église était la chapelle de Jacques de Bourbon, comte de la Marche, roi de Sicile et de Jérusalem, qui crut trouver dans les austérités d'une vie pénitente un bonheur qu'il n'avait pu goûter sur le trône. Ce fut d'après le conseil de sainte Colette qu'il prit la résolution de se retirer dans le couvent des *Cordeliers,* à Besançon.

Olivier de la Marche, au commencement de ses *Mémoires,* a décrit l'entrée de ce prince à Pontarlier, cérémonie dont il avait été témoin, pendant qu'il était à l'école de cette *petite bonne ville,* et qui offrit un singulier mélange d'humilité chrétienne, et de l'espèce de pompe dont les rois aiment à s'entourer.

(1) Rue Saint-Vincent, direction de l'artillerie.

« Jacques, porté sur une civière, était appuyé sur un pauvre méchant oreiller de plume; il était vêtu d'une longue robe grise, serrée par une corde, et avait la tête couverte d'un bonnet blanc noué par-dessous le menton. Après lui venaient quatre religieux que l'on disait grands clercs et de sainte vie; ils étaient suivis, mais à une certaine distance, de la maison du prince, qui se composait d'environ deux cents chevaux et de nobles hommes et serviteurs très-bien vêtus et en bon poinct.»

Ce fut dans le même équipage qu'il fit son entrée à Besançon. Il y mourut en 1438, le 23 septembre, et fut inhumé dans la chapelle des *Dames de Sainte-Claire,* qu'il avait fondée, et où l'on célébrait chaque jour une messe pour le repos de son âme.

La chapelle du roi Jacques, fermée d'une grille magnifique, a disparu avec l'église et les autres monuments qu'elle renfermait, et dont il ne subsiste plus aucune trace.

En voyant tant de dévastations irréparables, on ne peut trop regretter que J.-J. Chiflet n'ait pas recueilli les épitaphes qui décoraient les églises de Besançon, à l'époque où il écrivait l'histoire de cette ville. Il en avait eu le projet, comme il le dit lui-même en terminant son *Vesontio;* mais il crut devoir laisser cette tâche à son ami Guillaume Belot, de Lons-le-Saunier, qui préparait un recueil de toutes les épitaphes disséminées dans les cathédrales, les abbayes et les autres églises de la province. Cet ouvrage, si intéressant pour notre histoire, était presque entièrement achevé en 1618, et l'auteur en annonçait la publication comme

prochaine. Elle fut retardée par des circonstances sur lesquelles nous ne pouvons que former des conjectures. Il est probable que le manuscrit de Belot périt dans l'incendie de Lons-le-Saunier, qui eut lieu en 1637 ; du moins il n'en est plus question depuis cette époque, et c'est vainement que nos prédécesseurs l'ont recherché dans les bibliothèques et les cabinets de la province.

Nous n'avons pas à redouter, Messieurs, du moins dans un temps prochain, des catastrophes semblables à celles dont je viens d'avoir l'honneur de vous présenter une rapide esquisse. Cependant il faut nous tenir en garde contre ce travail incessant de rénovation, suite nécessaire du développement de l'industrie et du besoin de bien-être matériel. On ne détruit plus pour détruire, mais on abat chaque jour d'anciennes constructions pour leur en substituer de nouvelles, plus commodes et plus appropriées à nos mœurs. C'est ainsi que, dans peu d'années, nous verrons disparaître jusqu'aux derniers vestiges de l'ancien Besançon. Ne laissons pas à nos successeurs les mêmes sujets de regrets que nos devanciers nous ont laissés, par une incurie que le malheur des temps peut seul excuser. Vous apprendrez avec plaisir, Messieurs, qu'un membre de cette compagnie a recueilli les inscriptions que nos ancêtres plaçaient sur la porte de leurs maisons, soit pour y appeler les bénédictions du ciel, soit pour avoir sans cesse sous les yeux quelques-unes de ces maximes de la morale antique, qui étaient pour eux comme des guides et des fanaux dans la conduite des affaires de la vie. Le même académicien se propose de relever les façades du peu de maisons et

de monuments remarquables épargnés par le temps, et de faire pour cet objet un appel au crayon de nos artistes dont le dévouement lui est bien connu. Ce travail, étendu à toute la Franche-Comté, serait d'une incontestable utilité pour nos annales ; mais un tel projet ne peut obtenir quelque succès qu'autant que vous daignerez, Messieurs, lui prêter votre appui. Il le réclame avec confiance, certain de votre empressement à concourir à toute œuvre dont le but est d'honorer notre commune patrie, en jetant de nouvelles lumières sur son glorieux passé.

RAPPORT DE M. PERRON,

Secrétaire perpétuel,

SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE.

Messieurs,

Rien n'égale la mobilité du caractère français ; si l'ennui naquit un jour de l'uniformité, ce ne fut certes pas en France : nous sommes plus que jamais les dignes fils de ces Gaulois qui ne pouvaient tenir en place, adorant ce qu'ils ont brûlé, brûlant ce qu'ils ont adoré, et ne montrant de constance que dans leur inconstance. Pour flatter notre vanité on nous dit bien que tel doit être le caractère du peuple initiateur, que la vie est dans le mouvement, et le progrès dans de perpétuelles transformations. Quoi qu'il en soit, tout n'est pas mauvais dans cette incessante mobilité ; si elle ne permet pas de se fixer dans le bien, elle empêche également de demeurer dans le mal. Les productions de l'esprit en font aujourd'hui l'heureuse expérience. Qu'est devenue cette littérature échevelée dont, chaque matin, la presse nous servait une si large pâture? Hier, on eût dit que c'en était fait des œuvres du goût et de la saine raison, que les traditions et les exemples de nos deux grands siècles littéraires étaient à jamais perdus pour nous, et voilà qu'aujourd'hui l'excès du mal nous en apporte le remède, et

qu'il serait aussi impossible de continuer avec succès les extravagances où la France semblait se complaire, qu'il l'eût été naguère de produire une œuvre sensée.

L'abbé Galiani, ce philosophe aimable, ce spirituel et profond économiste, que l'amour de la liberté et les charmes de l'esprit avaient conduit en France, soupant un soir avec ses amis les encyclopédistes, leur disait : « Vous réclamez à cor et à cri la liberté de la presse ; permettez-moi de vous le dire, vous ne savez ce que vous faites ; il n'y a pour la pensée aucune entrave qu'on ne puisse briser ou tourner avec de l'esprit. En dépit de la censure, des prisons, des bûchers, aujourd'hui, vous dites et vous écrivez ce que vous voulez. A quoi ne vous attaquez-vous pas? Parlement, noblesse, religion, clergé, royauté, rien n'est à l'abri de vos coups, et cependant vous soupez tranquillement à Paris. Pourquoi? c'est qu'avec de l'esprit et du tact vous faites tout passer ; quand la liberté de la presse aura ouvert la lice à tout venant, le règne des hommes d'esprit aura cessé, votre sceptre passera aux mains des grimauds de la littérature, la gloire et le profit iront à celui qui fera le plus de bruit et qui mêlera dans de plus fortes proportions l'impudence à la grossièreté. » La prophétie du spirituel abbé s'est réalisée de tous points. Heureusement qu'en France le mal encore plus que le bien a son terme. La réaction s'est faite, le bon sens ramène le bon goût exilé, et sans qu'il soit besoin d'autres lois que les siennes, d'autre pénalité que celle de l'indifférence ou du mépris public, tout fait espérer que l'art d'écrire va rentrer dans sa véritable voie et retrouver ses légitimes interprètes.

Cette heureuse espérance commence à se réaliser partout : si les travaux de notre Académie n'ont pas encore repris avec cette activité intellectuelle qui les signalait jadis, nous leur devons cette année quelques ouvrages dont le caractère sérieux est une nouvelle preuve de la direction imprimée aux esprits.

M. l'abbé Richard, curé de Dambelin, a mis la dernière main à son *Histoire des Diocèses de Besançon et de Saint-Claude*. Le second volume, qui a paru l'année dernière, ne le cède en rien au premier pour les recherches savantes, l'exactitude et l'enchaînement des faits, l'intérêt du récit et la justesse des réflexions.

Je ne saurais mieux en faire connaître le mérite qu'en transcrivant ici quelques lignes du compte qu'en a rendu récemment un de nos confrères, M. Richard-Baudin, chez qui la verve poétique s'allie à un remarquable talent d'écrire en prose.

« N'est-ce pas, dit M. Richard-Baudin, une noble, une belle et pieuse pensée, que celle d'offrir à des catholiques et à des Franc-Comtois l'histoire des diocèses de Saint-Claude et de Besançon ? et n'éprouve-t-on pas quelque jouissance à connaître l'origine, à lire les fastes de l'église où l'on vient prier, de la ville ou du hameau que l'on habite, à suivre, depuis sa première apparition dans nos contrées jusqu'au siècle où nous vivons, ce christianisme, dont les ministres, illustres pontifes, humbles prêtres ou moines obscurs, ont converti, civilisé, enrichi, protégé constamment nos ancêtres ?

» Mais si la tâche entreprise par M. l'abbé Richard était grande, digne de la foi du prêtre et du patriotisme du

Franc-Comtois, elle était ardue et d'une difficulté d'exécution que l'on peut aisément concevoir. En parcourant ces deux volumes, si riches de faits, presque si encombrés de détails, je reste comme effrayé. Quelle prodigieuse érudition, et, pour l'acquérir, qu'il a fallu de recherches longues, patientes, minutieuses ! C'était peu de consulter l'histoire de l'Eglise gallicane, les annales bénédictines, la Gaule chrétienne, la France littéraire ; pour ne rien omettre, pour élever à notre diocèse un monument durable et complet, l'auteur devait étudier, dans la collection des Bollandistes, la vie des saints qui ont illustré les deux Bourgognes ; il devait lire d'un œil attentif les monographies de nos villes et de nos monastères, les almanachs de Perreciot et de don Grappin, les annuaires de nos départements, les documents inédits, un manuscrit du XVIIe siècle sur les prieurés de la province, et une foule de chartes, de mémoires sur procès et de notices biographiques. M. Richard ne s'est pas contenté de ces immenses recherches ; il s'est fait ouvrir nos archives, nos bibliothèques, les dépôts de Dijon et de Paris, et en a tiré toutes les pièces qui pouvaient l'éclairer et donner à son œuvre la plus haute valeur historique. N'avais-je pas raison de dire qu'il y a de l'héroïsme à se dévouer à une pareille tâche? »

Que pourrais-je ajouter à ce jugement ?

Ce qu'il y a peut-être de plus remarquable dans M. l'abbé Richard, c'est cette haute impartialité qui fait passer avant toute considération la fidélité et l'exactitude historique. Son amour pour la vérité n'est égalée que par la simplicité de sa foi, ou plutôt la foi et la

vérité s'unissent pour l'inspirer ensemble. Si dans le vaste tableau qu'il déroule il trouve beaucoup à louer, il ne recule point devant le pénible devoir de blâmer les hommes et les choses qui le méritent. Sa qualité de prêtre n'est pour lui qu'une nouvelle obligation de mettre en lumière la vérité, non telle que l'on voudrait qu'elle eût été, mais telle qu'elle est, telle qu'elle fut, sans la mutiler ni l'exagérer. Une seule citation vous en donnera la preuve. Il s'agit du miracle connu sous le nom de la sainte Hostie de Faverney. Après avoir dépeint les progrès que le protestantisme, aidé de la puissance des comtes de Montbéliard, faisait dans la province, et les sèrieuses inquiétudes qu'il inspirait aux catholiques, M. l'abbé Richard dit :

« Tels étaient les progrès de l'hérésie dans le diocèse de Besançon, quand il plut à la Providence de les arrêter et de les confondre par un miracle. L'abbaye de Faverney fut le théâtre que Dieu choisit pour faire éclater sa puissance. Le pape Clément VIII avait accordé des indulgences, en 1603, aux fidèles qui visiteraient l'église abbatiale à la fête de la Pentecôte. A cette occasion, on exposait à l'adoration des chrétiens l'auguste sacrement de l'Eucharistie, sur un autel en bois revêtu d'étoffes de soie, qu'on établissait au côté droit de la porte et au-devant de la grille de fer qui entourait le chœur. Dès le samedi 24 mai 1608, on avait placé, au moment des vêpres, la sainte Eucharistie sur cet autel ; deux hosties consacrées étaient renfermées dans un petit ostensoir.

» De petites branches en forme de consoles, naissant

de la pomme du pied de cet ostensoir, soutenaient de chaque côté un tuyau de cristal horizontalement placé, dans lequel étaient renfermées quelques reliques, parmi lesquelles, entre autres, se trouvait une dent de sainte Agathe. Au-dessus de ce cristal, deux autres branches portaient la lunette, surmontée d'une petite croix à croisillons ronds et lisses.

» Cet ostensoir était déposé sur un marbre couvert d'un corporal, au milieu d'un tabernacle à quatre colonnes, couronné d'un petit dais attenant au grillage. Sur le devant de l'autel était attaché le bref du souverain pontife, portant concession des indulgences, et le *visa* de l'ordinaire diocésain.

» La nuit du dimanche au lundi 26 mai fut celle où Dieu s'était proposé de faire éclater ses merveilles. Sur les trois heures du matin, le sacristain entre à l'église, la trouve remplie de fumée; jetant les yeux sur la sainte chapelle, il ne découvre qu'un nuage épais à travers lequel brillent quelques charbons enflammés. Aux cris que la frayeur lui arrache, les religieux et les habitants de la ville accourent à la hâte; ils voient la table de l'autel brûlée plus des deux tiers dans la partie qui touchait le grillage de fer, le degré et le tabernacle totalement dévorés par les flammes. Rien ne leur avait échappé que la portion du dais placée sur les saintes hosties et une partie du devant de l'autel, avec le bref des indulgences et les lettres d'attache. Le parchemin fut un peu ridé par l'ardeur du feu, mais l'écriture en était aussi lisible qu'auparavant. L'anneau du pêcheur n'en fut point du tout endommagé. En vain on chercha

dans le brasier l'ostensoir avec son précieux dépôt, on n'y trouva que le marbre calciné et brisé en trois pièces, l'étain des chandeliers fondu, et une grande poutre qui servait de base au grillage, embrasée et brûlée à demi. Un novice âgé de trois ans lève les yeux, aperçoit et fait remarquer l'ostensoir du saint sacrement suspendu sans aucun support à la même hauteur qu'il avait été placé, mais retiré un peu en arrière du côté de l'évangile, et penchant par le haut, en sorte qu'il semblait s'engager doucement contre un nœud du grillage par la pointe seulement d'une des branches de la petite croix. Au bruit de cette merveille la foule se presse; on examine scrupuleusement s'il n'y a point de causes naturelles de cette incompréhensible suspension. Tout le monde reconnaît que le pied de l'ostensoir, couvert de charbons ardents, n'a aucun soutien visible, que la petite croix ne paraît toucher au grillage qu'à raison des cendres des linges brûlés qui se trouvent engagées entre les deux, et que le vase est suspendu dans une position opposée aux lois de la nature. Le grillage essuya des secousses violentes de la part du peuple qui se portait inconsidérément vers l'autel; on vit tomber les cendres intermédiaires, mais la coupe miraculeuse n'en fut pas ébranlée.

» Cependant, afin de la recevoir avec plus de respect, lorsqu'il plairait à Dieu de finir le prodige, on mit à la distance de quatre à cinq doigts de l'ostensoir un ais de sapin sur des trétaux, et par-dessus un missel avec un corporal. Vers les dix heures du mardi, le curé de Menoux célébrait la messe sur l'autel qui était dans le

chœur. Lorsqu'il prit le pain pour la consécration, un des cierges s'éteint de lui-même, puis se rallume, ce qui se renouvelle jusqu'à trois fois. Au même instant on entend le son argentin d'une clochette que personne n'aperçoit : c'était un avertissement pour que le peuple demeurât attentif à un second miracle. Comme le célébrant remettait l'hostie sur l'autel après l'élévation, l'ostensoir reprit sa position naturelle et descendit lentement au milieu du corporal qu'on avait préparé. »

M. Richard-Baudin, qui sait si bien faire ressortir le mérite des œuvres de ses confrères, va donner au public le moyen d'apprécier toute la richesse, la variété et la grâce de son talent poétique. Ce ne sont plus des pièces détachées et par cela même toujours fugitives; c'est un riche et beau volume que le consciencieux éditeur de l'*Histoire de Gray* s'est chargé de publier, et qui doit réunir l'ode et la satire, l'épître et la fable; tout ce qui élève et charme le cœur. Les amis des bons vers feront à ce volume l'accueil qu'il mérite. Mais en attendant leur jugement, je ne puis résister au plaisir d'en citer quelques fragments au hasard. La strophe suivante termine une ode adressée à M. Guizot sur le courage politique.

Sauve la liberté que la licence opprime :
Lutte sur le rempart, fidèle à ton drapeau !
Contiens les flots émus qui grondent dans l'abîme ;
Que la France te doive un avenir plus beau.
Il est grand de montrer aux yeux de la patrie
Un front que rien ne fait plier ;
Il est grand de tomber sur la brèche envahie,
De mourir sur son bouclier !

Un peu plus loin je lis dans une épître familière ces beaux vers sur l'amour du pays natal :

Ami,
S'il renaissait ce jour que ta voix me rappelle,
Tu me verrais, épris de la muse immortelle,
Mais préférant à tout ma douce obscurité,
Ne chanter, ne chérir que ma belle Comté.
C'est mon nid, je le garde, et ma voix y soupire.
Il est dans nos vallons un charme qui m'attire,
J'aime nos monts altiers, nos forêts de sapins;
J'y veux ensevelir mes chants et mes destins.
Pour peindre notre Suisse et ses grands paysages,
J'assemble des couleurs, je choisis des images :
Je redirai la Loue au cours impétueux,
Le Doubs qui se replie en détours tortueux,
Le Dessoubre, torrent qui tombe des montagnes,
Et la Saône aux flots lents dans de riches campagnes.
Ce sont là mes projets : mes vers, enfants aimés,
Dans un cercle d'amis fleuriront enfermés;
Ils n'iront pas, quittant leur charmante retraite,
Affronter les dédains de la foule distraite.
C'est là mon dernier mot. — Tu connais cet oiseau,
Qui, dans les saules verts, gazouille au bord de l'eau,
A l'heure où le soleil, achevant sa carrière,
Fait briller sur les flots sa tremblante lumière,
Quand le souffle du soir, qui passe entre les fleurs,
Apporte aux sens émus de plus fraîches odeurs;
Son chant n'a pas l'éclat du chant que Philomèle,
Sous l'ombre des lilas, dans la saison nouvelle.
Précipite ou prolonge en soupirs ravissants;
La joyeuse fauvette a de plus doux accents;
Qu'importe? Nous aimons cette voix isolée,

Si les autres oiseaux chantaient sous la feuillée,
Qui voudrait l'écouter ? Notre muse est l'oiseau
Qui, dans les saules verts, gazouille au bord de l'eau.

Rien de plus touchant et de plus gracieux que ces vers. Les fables de M. Richard-Baudin ont presque toutes, comme celles que l'on fait aujourd'hui, un caractère politique. La crainte des allusions, même à un régime qui n'est plus, rend les citations difficiles; j'aime mieux vous engager à les lire.

L'*Histoire de la ville de Gray,* par MM. les abbés Besson et Gatin, ouvrage couronné par l'académie il y a quelques années, vient de paraître en un magnifique volume in-8, où l'éditeur n'a rien épargné pour répondre au talent des auteurs. Ce travail, vous vous en souvenez, messieurs, avait été l'objet, de la part de l'académie, de quelques observations critiques : MM. Besson et Gatin ont su les mettre à profit. L'*Histoire de Gray* réunit aujourd'hui l'exactitude et l'intérêt au mérite du style qu'on doit attendre de pareils écrivains. Ils l'ont complétée en y ajoutant la partie moderne, qui fait connaître jusqu'au moment actuel les faits importants et les hommes distingués de la ville de Gray. C'est, messieurs, une chose digne de remarque et en même temps bien flatteuse pour nous, combien notre pays renferme d'hommes de mérite, dont plusieurs resteraient ignorés si quelque écrivain de talent et de patriotisme ne les mettait en lumière ! Il serait à souhaiter que chaque localité considérable de notre province eût le bonheur de trouver des historiens

comme ceux de la ville de Gray. Nous serions étonnés autant que fiers de la richesse de cette galerie franc-comtoise.

Notre nouveau confrère, M. l'abbé Gaume, vicaire-général à Nevers, y a déjà sa place. A son grand ouvrage sur les *Trois Romes,* qui lui a valu vos suffrages, il vient d'ajouter une nouvelle publication intitulée : le *Ver rongeur,* écrite avec beaucoup de verve, mais inspirée, le dirons-nous? par un zèle digne d'une meilleure cause. En effet, le *Ver rongeur,* dont parle M. l'abbé Gaume, n'est pas, comme on pourrait le croire, le remords qui déchire la conscience du coupable, *tundens immortale jecur ;* c'est l'enseignement classique du grec et du latin; c'est Homère, Pindare, Sophocle et Démosthènes, c'est Horace, Virgile, Tite-Live et Cicéron, que des maîtres imprudents ou coupables mettent entre les mains d'une jeunesse confiante, sous le prétexte de l'instruire dans les lettres grecques et latines, et en réalité pour lui inoculer les idées païennes, au lieu de ces saintes idées chrétiennes qui devraient faire la base et l'unique élément de son éducation. Tous les maux de l'Eglise et de la religion, les rêves de l'ambition, la révolte des esprits, les sauvages théories du socialisme, tout découle de cette source empoisonnée. Vainement on invoquerait les éditions expurgées, l'exemple des oratoriens, l'autorité même des jésuites, dont l'auteur fait d'ailleurs un magnifique éloge; oratoriens et jésuites ne trouvent sous ce rapport aucune grâce devant lui. Ils ont comme les autres jeté la jeunesse en pâture au *Ver rongeur,* et s'ils n'ont péché que par ignorance, ils

n'en ont pas moins péché. Est-ce à dire que M. l'abbé Gaume repousse l'étude du grec et du latin? Loin de là, il en fait la base de toute bonne éducation. Mais, dit-il, ne peut-on apprendre ces langues que dans les auteurs païens? Les pères de l'Eglise ne renferment-ils pas des modèles de poésie, d'éloquence grecque et latine, en même temps que le plus pur enseignement chrétien? On a beau lui répondre que ces modèles, qui sont d'un siècle de décadence, ne sont pas aussi parfaits que les auteurs des siècles de Périclèset d'Auguste, qui leur ont eux-mêmes servi de modèles; que les pères de l'Eglise étaient les élèves et admirateurs des glorieux écrivains de la Grèce et de Rome, qu'ils en feuilletaient nuit et jour les ouvrages; que le dernier et l'un des plus illustres d'entre eux, le grand Bossuet, ne composait ses chefs-d'œuvre qu'en s'inspirant tour à tour de la *Bible* et de l'*Iliade ;* qu'il ne craignit pas de mettre entre les mains de son royal élève ces auteurs profanes que le pieux Fénélon aimait tant à étudier et à imiter : toutes ces autorités ne sauraient ébranler M. Gaume. Des journaux religieux, plusieurs prêtres l'ont vainement combattu; loin de revenir sur l'idée dominante de son livre, il vient d'en faire paraître la défense dans une lettre publiée par l'*Univers* sous le titre de : *Réponse aux objections faites ou à faire* contre l'ouvrage intitulé : *Le Ver rongeur des sociétés modernes, ou le paganisme dans l'éducation.*

Tout en appréciant le talent, le courage, et surtout les excellentes intentions de l'auteur, il est difficile de partager son opinion; mais il faut lui rendre cette jus-

tice, c'est qu'il connaît à fond le sujet qu'il traite. A sa première éducation classique, il a joint l'étude approfondie de l'Ecriture et des pères. Ce n'est pas lui qui eût recommandé à la jeunesse studieuse l'excellent latin des épîtres que saint Paul écrivit en grec.

Un autre de nos confrères, Mgr. Doney, évêque de Montauban, dont chacun connaît la science solide, tempérée par tous les charmes de l'esprit, vient de publier deux ouvrages, l'un sur la liturgie, l'autre sur les libertés de l'Eglise gallicane. Il en est de cette question comme de tant d'autres, l'opinion sur elle a singulièrement changé. Ces libertés, que Bossuet formulait dans la grande assemblée du clergé de France, que les parlements défendaient avec tant de zèle et dont le pouvoir suprême se montrait si jaloux, sont aujourd'hui considérées comme autant d'entraves à la véritable liberté religieuse. Le besoin de resserrer de plus en plus l'unité de l'Eglise pour en augmenter la force, les attaques et les malheurs qu'elle a subis dans nos révolutions, la nécessité de séparer l'autorité religieuse du pouvoir politique dans l'intérêt de l'un et de l'autre, ont fait comprendre que l'Eglise ne pouvait être vraiment libre qu'à la condition d'une complète indépendance. C'est ainsi que l'entendent presque tous nos prélats, depuis les premiers écrits de M. de Lamennais; c'est ainsi que l'a toujours entendu Mgr. Doney, bien avant que son rare mérite l'eût élevé à l'épiscopat.

La théologie et la philosophie se touchent. Ces deux sœurs, d'une humeur malheureusement si incompatible, ne peuvent cependant se séparer. Après vous avoir en-

tretenus de publications religieuses, je suis naturellement conduit à vous parler des travaux philosophiques de deux de nos confrères, M. Lélut, membre de l'Institut, et M. Cournot, inspecteur général de l'instruction publique.

M. Lélut a communiqué à l'Institut un Mémoire fort court, mais qui roule sur un des objets les plus profonds et les plus mystérieux de la science, sur la vie. Qu'est-ce que la vie? Quels en sont les phénomènes et les conditions? Quel en est le principe dans les différentes espèces d'êtres, dans les végétaux, les animaux, et surtout dans l'homme? Les principaux phénomènes de la vie animale, la digestion, la circulation du sang, la respiration et les sécrétions sont depuis longtemps constatées et décrites; il en est de même des conditions extérieures de la vie; mais le principe vital a donné lieu aux systèmes les plus opposés, et malgré toutes les découvertes de la science moderne, cette question fondamentale est loin d'être résolue. Les molécules du corps ont-elles chacune un principe de vie qui leur soit propre? Faut-il réduire le nombre des principes vitaux à celui des fonctions organiques, ou plutôt n'y a-t-il qu'un seul principe vital présidant à toutes les fonctions, pénétrant toutes les parties du corps, les retenant et les dirigeant dans une rigoureuse unité? et en admettant que l'harmonie admirable de l'organisme et les rapports étroits qui en unissent tous les éléments forcent à ne reconnaître qu'un seul principe de vie, quel en sera la nature? Est-ce un principe distinct du principe pensant, ou bien n'est-il autre chose que l'âme elle-même considérée dans son union

avec le corps, qu'elle forme d'abord, puis qu'elle conserve, développe, anime et vivifie tant qu'elle reste unie avec lui, et qu'elle abandonne à l'action dissolvante des forces de la nature aussitôt qu'elle s'en est retirée?

Toutes ces questions d'une haute métaphysique sont posées et traitées rapidement par M. Lélut; sa conclusion finale est que le principe vital est un, et qu'il se confond avec l'âme humaine. Cette conclusion dépasse celle qu'avait osé tirer notre illustre philosophe, M. Jouffroy. Après avoir péremptoirement démontré que le principe vital est immatériel comme le principe de la pensée, Jouffroy n'osa pas affirmer que cette force divine qui sent, qui raisonne, qui veut, est la même que celle qui digère et respire en nous.

A ce Mémoire philosophique, M. Lélut en a joint un autre d'un intérêt moins élevé, mais plus pratique : il a voulu traiter, pour ses commettants de la Haute-Saône, la question si épineuse et si controversée de la répartition du produit des bois communaux, c'est-à-dire de l'affouage. M. Lélut l'a résolue dans un sens contraire à l'usage établi dans notre province. Prétendant que les raisons sur lesquelles on s'appuie pour distribuer les futaies ou bois de construction, proportionnellement au toisé des maisons, n'ont plus aujourd'hui aucune valeur, et que cette manière de procéder est contraire aux droits de l'égalité, il propose de partager les futaies comme le taillis, par portions égales entre tous les chefs de famille de la commune.

Au commencement de son ouvrage en deux volumes, intitulé : *Essais sur les fondements de nos connaissances*,

M. Cournot expose les motifs qui l'ont engagé à publier un travail qui pourrait paraître intempestif :

« C'est, dit-il, une démarche vraiment singulière que celle d'offrir au public, dans ce pays et par le temps qui court, un livre de pure philosophie. Elle paraîtra peut-être plus singulière encore si l'auteur avoue, à sa grande confusion, que la rédaction de ce livre, d'une médiocre étendue, l'a occupé à diverses reprises pendant dix ans, et qu'il en avait tracé la première esquisse il y a plus de vingt ans. Cependant, quoique le sujet en soit bien rebattu, j'aime à espérer que l'on y trouvera, si l'on veut bien me lire, assez de vues nouvelles pour justifier, aux yeux de quelques amateurs, ma naïve persévérance. »

La modestie de M. Cournot n'enlève rien à son mérite, et son espoir ne sera point trompé. Les philosophes, et les savants, ceux mêmes qui se bornent au simple titre d'amateur, lui sauront gré de n'avoir reculé ni devant la difficulté des temps, ni devant l'indifférence du public, pour produire une œuvre qui doit rendre à la philosophie et aux sciences les plus importants services. Penseur profond, grand mathématicien, écrivain plein de goût, M. Cournot a su allier dans son ouvrage la hauteur des vues de la métaphysique à la rectitude rigoureuse des sciences exactes, éclairant et fécondant les unes par les autres toutes les branches des connaissances humaines.

Le caractère de son ouvrage est éminemment philosophique ; sans cesse il remonte à la raison première des choses, et à chaque page il constate ce besoin aussi impérieux qu'insatiable de l'esprit humain, de chercher le

pourquoi et le comment de tout ce qui est. C'est ce besoin qui est à la fois le père et le mobile de la philosophie, de cette science qu'on a beau repousser et maudire, mais qu'on ne peut supprimer qu'en détruisant l'intelligence dont elle est la gloire, et les sciences dont elle est la base, le couronnement et l'appui.

Dans un genre moins sérieux, plusieurs de nos confrères ont produit des ouvrages que je regrette de n'avoir pu lire de manière à pouvoir vous en rendre un compte qui serait plus intéressant s'il était plus exact, et dont quelques citations trancheraient agréablement sur l'aridité de ce rapport.

M. Bousson de Mairet, après s'être essayé avec un succès que j'ai déjà signalé dans sa tragédie de *Thémistocle,* vient d'en faire une nouvelle sur le sujet sublime et inépuisable de *Jeanne d'Arc.* Cette pièce, admise à la lecture au Théâtre-Français, sera, nous l'espérons, jugée digne d'affronter le public sur notre grande scène nationale. Quoi qu'il en soit, il y a du courage et du mérite à tenter un pareil honneur; il y a de la gloire à recueillir sur les pas de Corneille et de Racine, lors même qu'on ne suivrait que de loin et d'un pied inégal, *non æquo pede,* leurs traces immortelles.

Je n'ai pu lire, et je le regrette vivement, le *Voyage à Londres,* à l'époque de l'exposition, par M. Francis Wey. J'y aurais trouvé, pour vous en faire part, plusieurs de ces charmantes descriptions, de ces vives peintures de mœurs, de ces piquantes satires qui coulent, comme de source, de la plume de notre spirituel confrère. J'ai été plus heureux relativement à l'ouvrage de

M. Xavier Marmier, intitulé les *Nouveaux voyageurs,* où l'auteur, profitant de ses propres connaissances pour contrôler, rectifier et compléter les récits de ses devanciers, a su présenter, dans une suite de tableaux pleins de vie et de couleur, les mœurs, les lois, les croyances et les productions de plusieurs contrées lointaines, dont la France pourrait tirer un si merveilleux parti.

M. Léon Dusillet n'a pas besoin de sortir de sa chère cité de Dole, pour trouver les inspirations et des matériaux; son imagination toujours jeune et toujours féconde, malgré les années dont elle ne sent pas le poids, vient encore de produire une charmante comédie, sous le titre de la *Matrone d'Ephèse,* dont le spectacle de Dole a eu les prémices, aux applaudissements enthousiastes des habitants.

Dans un autre genre, un de nos vénérables confrères a conservé, malgré son grand âge, l'amour des lettres, la vigueur de l'esprit. Plusieurs fois déjà j'ai été assez heureux, Messieurs, pour vous parler de M. le baron Martin et de son *Histoire du Consulat et de l'Empire,* à laquelle il travaille depuis plus de vingt ans. Jusqu'ici sa modestie l'avait empêché de la donner au public. Cédant enfin aux instances de ses amis, et peut-être aussi à la faveur des circonstances, M. Martin s'est décidé à publier son ouvrage. Bientôt les trois volumes dont il se compose seront entre les mains des lecteurs, qui, mieux que je ne pourrais le faire ici, seront à même d'en apprécier le mérite.

Nos concours de l'année dernière, sans nous avoir valu des œuvres de premier ordre, n'ont pas été sans

éclat. Si le concours d'éloquence et celui de poésie n'ont mérité aucune couronne académique, le concours d'histoire a produit quelques Mémoires importants, et celui de philosophie morale n'a pas été au-dessous de vos légitimes espérances. L'année qui s'ouvre sera plus féconde encore. L'apaisement des orages politiques permettra aux esprits de se lancer dans une direction littéraire, dont les Académies seront les premières à profiter.

Dans tous mes rapports précédents, j'avais la douleur de signaler à vos regrets les ravages que la mort faisait dans nos rangs. C'est avec un bonheur que vous partagez tous, Messieurs, que je constate que pour la première fois ses coups ont épargné notre société, du moins dans la classe de ceux à qui le lien d'une commune origine en Franche-Comté nous rattache plus étroitement.

Les deux élections que vous avez faites dans la séance du mois d'août dernier, ont rempli des places déjà vacantes depuis l'année précédente. Les besoins de l'administration ne vous ont pas permis de jouir longtemps de la précieuse acquisition que vous aviez faite dans la personne de M. Brouzès, proviseur à notre lycée, qui pouvait par son talent, son érudition et son goût littéraire, occuper très-utilement sa place à l'Académie.

M. Armand Dalloz avait depuis longtemps mérité de vous être associé ; vous avez été heureux de pouvoir lui témoigner enfin en quelle haute estime vous tenez son talent et les travaux qui lui ont donné une si belle place parmi les illustres jurisconsultes dont s'enorgueillit notre province.

L'Académie a reçu cette année, dans quelques-uns de ses membres, des distinctions et des honneurs dont elle est justement fière : MM. Grenier et Ebelmenn ont été tous deux présentés à l'Académie des sciences ; et bien que cet honneur ne soit pas toujours suivi d'une nomination, chacun sait qu'il est toujours considérable, parce que l'Institut de France n'admet, sur ses listes de présentation, que des hommes dont les travaux scientifiques ont une valeur hors ligne.

L'élévation de notre honorable confrère, Mgr. Guerrin, à l'évêché de Langres, a été accueillie par vous, ainsi que par le clergé du diocèse qu'il quitte et de celui qui lui est confié, comme une des plus heureuses inspirations du gouvernement. Les efforts qu'il a fallu faire à sa modestie, pour le déterminer à accepter ce noble fardeau, sont la meilleure preuve qu'il en était à la fois capable et digne.

Les deux princes de l'Eglise dont notre province s'honore, viennent d'être élevés par la Constitution à la plus haute dignité politique. Cet honneur, qui n'ajoute rien à leur mérite, ne sera pour eux qu'une nouvelle obligation de se dévouer plus complétement à la chose publique.

J.-B. CHASSIGNET,

PAR

M. LOUIS DE RONCHAUD, MEMBRE CORRESPONDANT.

Il y a quelque trente ans, quand la mode était encore aux résurrections et aux réhabilitations poétiques, quelque membre de l'Académie de Besançon eût pu tenter peut-être avec succès d'arracher Chassignet à l'oubli qui dérobe encore en partie à la postérité son nom et ses œuvres. Il est le moins connu, en effet, des écrivains franc-comtois qui, vers la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle ont contribué, pour l'honneur de notre province, à tirer la poésie et la langue française de leurs langes. Pierre Mathieu jouit, comme historiographe et comme poëte, d'une réputation honorable. La *Sophonisbe* a rendu le nom de Mairet plus connu que ses œuvres. Chassignet n'est guère connu que de ceux qui font une étude spéciale de notre vieille littérature. Cependant l'auteur d'une notice consacrée à ce poëte franc-comtois, au tome VIII des *Annales poëtiques*, n'a pas craint de comparer Chassignet à son illustre contemporain Malherbe. Il est vrai que l'auteur de cette notice, croyant avoir découvert Chassi-

gnet, devait être porté naturellement à exagérer la valeur de cette découverte. Sans aller aussi loin que lui, et sans prétendre refaire les vers de Boileau, et substituer au célèbre hémistiche :

Enfin Malherbe vint,

cet autre moins euphonique :

Enfin Chassignet vint,

on peut essayer de rechercher les causes de l'oubli où sont demeurées les œuvres d'un poëte qui n'est pas inférieur à beaucoup d'autres plus célèbres avant lui et de son temps. C'est le but qu'on s'est proposé dans ces quelques pages consacrées à la mémoire de Chassignet, et qui ne seront peut-être pas sans intérêt pour un public franc-comtois, qu'elles entretiendront du mérite d'un compatriote.

Ce que nous savons de Chassignet se réduit à peu de chose. Il naquit à Besançon dans la seconde moitié du XVIe siècle, de Jacques Chassignet, avocat, et de Claudine de Salive, fut docteur en droit, et paraît avoir passé une vie studieuse entre l'étude de la poésie et celle de la jurisprudence. Ses *œuvres* consistent en deux recueils, dont l'un, le premier en date, a pour titre :

Le Mespris de la vie et consolation contre la mort.

Il composa et publia cet ouvrage dans sa jeunesse. Le second recueil contient :

Les Paraphrases des cent cinquante psaumes de David.

On voit la sévérité de l'inspiration à laquelle obéissait Chassignet. Un caractère mélancolique, un esprit religieux, éloignaient sa muse des sujets frivoles, et la tournaient vers les graves méditations sur la destinée humaine. On a remarqué qu'il n'écrivit point de vers amoureux; au moins n'en connaît-on point de lui. Il aima cependant et l'avoue lui-même, je crois, quelque part. C'est probable d'ailleurs, puisqu'il était poëte ; il l'est presque autant qu'il consacra des vers à une confidente discrète de ses sentiments. Sans doute, il les condamna lui-même à l'oubli, peut-être à la flamme, soit que la pudeur d'un sentiment pur lui ait fait dérober cette passion, soit que le dépit d'un amour malheureux l'ait porté à en effacer les traces.

Il paraît que Chassignet ne quitta pas sa province, où il vécut soit à Besançon, soit à Gray. On voit encore dans notre ville une maison qui appartenait à sa famille. C'est cette maison dont une tourelle d'un style ancien forme saillie sur la rue des Chambrettes. Chassignet écrivit peut-être dans cette tourelle. Rien n'empêche de le croire; et l'aspect poétique de cette vieille maison n'est pas sans une sorte d'harmonie avec la mémoire du vieux poëte franc-comtois. On peut du reste regarder le séjour obstiné de Chassignet dans son pays natal, comme une des raisons qui ont empêché sa renommée de se répandre. Les beaux esprits de Paris, distributeurs jaloux de la gloire, n'ont jamais porté de passion dans la justice qu'ils ont été quelquefois contraints de rendre aux beaux-esprits de province. La poésie française, élégante, polie, s'est, de tout temps, moins inspirée de

l'aspect des campagnes, que du ton et de l'esprit qui régnaient dans une certaine société en possession d'imposer son goût à toute la nation. C'est par excellence une poésie de bonne compagnie, qui ne pouvait réussir que dans la capitale, ou qui, du moins, n'atteignait que là cette perfection qui la faisait priser.

Faites tous vos vers à Paris
Et n'allez pas....

en Franche-Comté, aurait dit à notre poëte quelque bel esprit du temps, s'il l'eût consulté, et si vous y êtes né, n'y restez pas. On ne lui aurait pas répondu, ce qui pourtant est incontestable, que les bois, les champs, les paysages inspirateurs se trouvent, non à Paris, mais en province; que la nature, en un mot, est *provinciale;* car la nature n'était pas en honneur du temps de Chassignet, et, si quelquefois on lui donnait entrée dans la poésie, on voulait qu'elle s'y montrât digne de la cour.

Silvæ sint Consule dignæ.

Chassignet donc vécut et mourut loin de ce centre de toute urbanité et de toute élégance, Paris et la cour. Il ne visita point Mairet, son compatriote plus favorisé de la renommée, et ne connut Malherbe que de nom et par ses œuvres. Il mourut en 1635, à l'époque où notre poésie lyrique avait déjà produit des chefs-d'œuvre de pureté et d'élégance, ayant de son côté fait sa tâche de poëte avec plus de sévérité dans l'esprit que dans le goût, mais non sans une originalité due peut-être en partie à ce même genre de vie, qui le priva d'une partie de la célébrité à laquelle il aurait eu droit.

Avouons-le cependant, il y a dans la poésie de Chassignet, dans cette répétition des mêmes sujets, des mêmes images qu'il affectionne, quelque chose de lourd, de monotone, de peu propre à lui concilier les lecteurs. Les anciens donnaient pour symbole à l'âme un papillon sur une tête de mort. Cette image conviendrait à la poésie de Chassignet, dans son premier recueil, si cette poésie avait plus d'ailes ; mais elle se traîne trop souvent dans des vulgarités que ne relèvent pas suffisamment quelques traits énergiques, quelques vers frappés au bon coin et marqués du vrai sceau de la muse. En vain demanderait-on à cette muse gauloise, qui porte sur sa tête une urne funéraire, la grâce libre et le vêtement aux grands plis de la coëphore antique. On ne trouvera pas non plus dans Chassignet cette mélancolie du sentiment moderne qui donne aux idées les plus tristes je ne sais quel enivrement de poésie. Il ne dit pas comme Lamartine, dans une strophe d'exquise harmonie :

Cueillez-moi ce pavot sauvage
Qui croît à l'ombre de ces blés.
On dit qu'il en coule un breuvage
Qui ferme les yeux accablés ;
J'ai trop veillé, mon âme est lasse
De ces rêves qu'un rêve chasse.
Que me veux-tu, printemps vermeil ?
Loin de moi ces lis et ces roses !
Que faut-il aux paupières closes ?
La fleur qui garde le sommeil.

Chez notre poète, la poésie est de la morale en vers, or, la morale, chose très-respectable, est quelquefois

un peu ennuyeuse en poésie; je dis en poésie seulement. Il n'est pas bon d'en abuser. On a pu trouver du temps de Chassignet qu'il moralisait trop, et on le penserait certainement aujourd'hui, si l'on le lisait. Et cependant il y a dans ses vers des pensées fortes, d'autres profondes, d'autres ingénieuses. Dans le grand nombre de sonnets qui remplissent son premier recueil, il en est où la pensée présente un développement remarquable. J'en citerai un qui semble inspiré de Montaigne :

« Rien n'est si divers ni si ondoyant que l'homme, »

avait dit celui-ci dans sa prose si nette et si pittoresque. Voici comment cette idée est mise en œuvre par Chassignet :

Assieds-toi sur le bord d'une ondante rivière,
Tu la verras fluer d'un perpétuel cours,
Et flots sur flots roulant en mille et mille tours,
Décharger par les prés son humide carrière.

Mais tu ne verras rien de cette onde première,
Qui naguère coulait : l'eau change tous les jours,
Tous les jours elle passe, et la nommons toujours
Mesme fleuve et mesme eau, d'une mesme manière.

Tu vois dans ce portrait celui du genre humain :
L'homme n'est aujourd'hui ce qu'il sera demain,
Tant le temps en son cours le mine et le consomme !
Le nom, sans varier, nous suit jusqu'au trépas ;
Et dans ce jour enfin, quoique je ne sois pas
Celui qui vivait hier, toujours même on me nomme.

Voici un autre sonnet sur la mort, sujet favori des

méditations de Chassignet, qui donne mieux encore idée de sa manière :

Vous avez beau croupir en l'humaine carrière,
Le temps de votre mort vous ne diminuerez;
Mais aussi longuement endormi vous serez,
Que si vous étiez mort en voyant la lumière.

Là où finit la vie, elle est toujours entière,
Ce que du temps futur, mourant, vous laisserez,
N'était non plus à vous, que les ans expirés
Avant d'être conçu au sein de votre mère.

Nul meurt avant son jour ; peut-être, au même temps
Que vous rendez l'esprit, mille autres, moins contents,
Ressentent de la mort l'homicide rudesse.
N'estimeriez-vous pas les pélerins bien fous,
D'aller sans aucun but ? chétifs, et pensiez-vous
N'arriver jamais là, où vous couriez sans cesse ?

Certainement voilà de grandes pensées, une poésie grave, élevée, philosophique, un langage qui ne manque ni de précision, ni de noblesse, ni d'harmonie; le génie franc-comtois peut s'honorer de Chassignet. Cependant une telle poésie ne saurait, on le conçoit, plaire au grand nombre. Elle dut paraître à la plupart des lecteurs plus ennuyeuse encore que triste, et il dut s'exhaler pour eux des pavots de Chassignet plus de sommeil encore que de mélancolie.

Dans ses paraphrases des psaumes, Chassignet est resté bien au-dessous de sa tâche, et on peut le lui pardonner en considérant la difficulté de faire passer dans notre langue la beauté de ces poésies sacrées et

leur sublimité constante. C'est déjà pour un poëte *assez d'honneur de l'avoir entrepris*. Le plus grand tort de Chassignet, c'est d'avoir souvent voulu parer la muse hébraïque d'ornements bien étrangers à sa nature et d'un goût plus que suspect. C'est ainsi qu'il dit, dans une paraphrase du *Psaume* 64, en s'adressant à Dieu :

Par toi, le mol zéphir, aux ailes diaprées,
Refrise, d'un air doux, la perruque des prées ;
Et sur les monts voisins
Eventant ses soupirs par les vignes pamprées,
Donne la vie aux fleurs, et du suc aux raisins.

Par toi, le beau soleil à la terre sa femme,
D'un œil tout plein d'amour, communique sa flamme,
Et tout à l'environ
Lui poudre les cheveux, ses vêtements embasme,
Et de fruits et de grains lui jonche le giron.

Cette poésie appartient plus sans doute à la muse de Ronsard qu'à la harpe du Roi prophète. Néanmoins, il y a dans ces vers beaucoup de douceur et une harmonie très-délicate pour l'époque où écrivait Chassignet. Malgré la poudre et la perruque dont ils les affuble au passage, les images de la Bible ont conservé dans son imitation, sinon leur grandeur originale, du moins une certaine grâce, et leur déguisement n'est pas sans charme. Quelquefois même Chassignet est plus heureux, et l'on retrouve dans ses vers un écho affaibli de cette grande poésie dont Lamartine s'est tant inspiré de nos

jours. J'emprunte les strophes suivantes à la paraphrase du *Psaume* 91 :

Cependant l'homme droit fleurira de la sorte
Qu'auprès de Jéricho fleurit la palme forte,
Que le cèdre fleurit au Liban bocageux ;
Le vent ni la chaleur aucun coup ne lui porte,
Verdoyant au milieu des hyvers orageux.

La plante qui prendra, dans la maison divine
Du Seigneur notre Dieu, une ferme racine,
Se vestira de fleurs, parera de rameaux,
Sans redouter des vents la tempeste mutine,
Ni le chaud de l'été, ni le débord des eaux.

Ces plantes étendant leurs racines profondes
En la maison de Dieu, engendreront, fécondes,
Comme leurs devanciers, un grand nombre d'enfants,
Sans que des ans rongeurs les courses vagabondes,
Effacent la verdeur de leurs chefs triomphants.

Ces vers, d'une facture large, harmonieuse, nous ramènent naturellement à la comparaison qu'on a voulu faire entre Chassignet et Malherbe. Quelques-unes des qualités de ce père de la poésie classique en France, se retrouvent dans le poëte de Besançon. La grâce, la précision, l'harmonie, la vivacité des tours, ne sont pas étrangères à Chassignet, mais ces qualités ne sont pas aussi soutenues chez lui que chez Malherbe. Il n'a pas cette élégance continue, cette noblesse constante, cette justesse heureuse d'expression qui ont porté si haut le mérite de Malherbe, et qui font de quelques-unes de ses meilleures odes des chefs-d'œuvre presque sans

tache. Il lui a manqué pour cela la fréquentation de ces salons de Paris, où la langue subissait, sur les lèvres des beaux esprits et des belles dames, cette épuration qui peut-être a été poussée à d'extrêmes limites, et contractait en même temps, par l'ostracisme de tout mot douteux ou trivial, cette noblesse qu'elle a si longtemps conservée. En revanche, grâce à son isolement au fond d'une province, Chassignet a conservé quelque chose de cette richesse primitive du langage français, de cette grâce pittoresque qu'on admire à bon droit dans Montaigne et même dans Ronsard, et qui plus tard, chez Desportes surtout, fait place à une élégance un peu froide, à une correction un peu stérile. Et pourquoi ne le dirions-nous pas ? Souvent, en relisant ces vieux poëtes de la pléiade que Malherbe est venu détrôner, les Ronsard, les Baïf, les Du Bellay, etc., nous nous sommes pris à regretter cette abondance un peu mêlée sans doute, mais qui attestait la fécondité de la source dont elle coulait ainsi à flots plus sonores que transparents; nous étions un peu, dans notre for intérieur, de l'avis du vieux Mathurin Régnier, dans cette satire où il attaque d'un vers si rude et si énergique le jeune novateur qui avait osé railler son oncle Desportes, ce dernier représentant de la vieille école :

On dirait, à les voir faire les généreux
Que le cheval volant ne. . . . *piaffe* que pour eux.

Le génie de Malherbe, hautain et infécond, a peut-être contribué plus que toute autre chose à tarir dans notre littérature la vieille sève gauloise, pour y substituer

une imitation noble mais stérile de l'antiquité. L'inspiration lui manque complétement ; il y supplée par ce sentiment exquis de l'harmonie, par la noblesse et la précision du tour, par ce beau choix de mots et par toutes les qualités que nous avons reconnues en lui. Aux yeux de Malherbe la matière poétique est indifférente, et appartient à tout le monde ; tout le secret de la poésie est dans la manière de disposer de ce fonds commun. Lui-même exprime cette idée dans une strophe admirable de forme :

Apollon, à portes ouvertes,
Laisse indifféremment cueillir
Les palmes joyeuses et vertes ;
Qui sauvent un nom de vieillir.
Mais l'art d'en tresser des couronnes
N'est pas su de toutes personnes,
Et quelques hommes seulement,
Au nombre desquels on me range,
Savent donner une louange
Qui fleurit éternellement.

Chez Malherbe, on le voit, la théorie répond à la pratique. Je ne veux pas surfaire à son détriment les mérites de ses devanciers ; mais il est certain qu'une séve plus vigoureuse colore cette vieille poésie, qu'elle abonde en saillies originales qui jaillissent comme des sources vives du milieu du fatras mythologique dont elle surcharge et embarrasse ses périodes. Moralistes à leur façon, les Ronsard, les du Bellay mettaient dans leurs œuvres l'esprit de leur temps. Malherbe, au lieu des couleurs animées de la vie, n'a laissé réfléchir dans

son style poli comme un pur miroir qu'une pâle image de l'antiquité. Quant à Chassignet qui, retiré dans sa province, échappe à l'influence de Paris, il se place entre l'ancienne école et celle des novateurs, et participe des qualités de l'une et de l'autre. Plus riche et plus abondant que Malherbe, plus philosophe et peut-être même plus poëte que lui, il est en même temps plus correct, plus élégant et plus harmonieux que Ronsard, dont il a plus d'un défaut. Son originalité consiste à être resté Gaulois tout en empruntant aux sectateurs français de la muse latine quelques-uns des secrets d'art qu'ils avaient appris de l'antiquité. On peut ajouter qu'en restant Gaulois, il est aussi resté chrétien dans son inspiration, quand tous ses rivaux ne sacrifient déjà plus dans leurs vers qu'aux dieux du paganisme.

POÉSIES,

PAR M. AUGUSTE DUSILLET.

I.

L'ART DE FAIRE SEMBLANT.

L'art de faire semblant est le plus à la mode
Et le plus utile des arts ;
Procédé merveilleux, moyen sûr et commode
D'éluder maints fâcheux hasards.
Il convient pour l'attaque, il sert à la défense ;
On nous l'enseigne dès l'enfance ;
C'est la première notion
D'une bonne éducation.
Aussi, l'homme du monde excelle à se contraindre.
D'après lui, quoique au fond il soit homme de bien,
La politesse est tout, la sincérité rien ;
Rien! j'ai tort ; à ses yeux c'est un défaut à craindre,
Propre à troubler la paix du plus doux entretien.
Qui veut à tout propos exprimer ce qu'il pense,
Le dire ou seulement le laisser entrevoir,
De la société manque au premier devoir ;
On le hait, on le fuit, telle est sa récompense ;
On le traite de rustre ou de mauvais plaisant,
Et sa franchise, de manie

Par les honnêtes gens bannie,
Comme le souffle impur d'un être malfaisant.
Chacun s'estime fort ici-bas, et s'irrite
Dès que l'on méconnaît son prétendu mérite.
L'un croit à son esprit et l'autre à sa beauté.
Fussiez-vous seul exempt de cette vanité,
Qu'il vous faudrait encore être indulgent pour elle,
Sous peine de vivre en querelle
Avec le genre humain contre vous révolté.
Quand la coquette Hermine, hélas! si bien connue,
Prend les airs d'une sainte ou ceux d'une ingénue,
Mondor ceux d'un marquis, Urbain ceux d'un Caton,
Faire semblant d'y croire est d'un excellent ton.
Accordez à Bélise un teint couleur de rose;
Passez à Trissotin et ses vers et sa prose;
Ne blessez point Oronte, et songez que parmi
Ceux qu'égaya le plus sa ridicule plainte,
Il n'en est pas un seul, un seul qui, pour ami,
Préférât Alceste à Philinte.
Bref, au gré d'un calcul suivi de point en point,
Selon les gens qu'on voit, les lieux où l'on se trouve,
Dissimuler ce qu'on éprouve,
Feindre, pour plaire à tous, ce qu'on n'éprouve point:
Voilà des mieux appris l'habileté suprême....
Vous froncez le sourcil. Peut-être avez-vous peur
De gagner à ce jeu le renom d'un trompeur?
Calmez-vous; l'amour-propre, en son orgueil extrême,
Sait trop bien se tromper lui-même.
Au pis vous passerez pour dupe, et c'est vraiment
De quoi vous faire compliment.

Rôle de dupe est le bon rôle.
Des cœurs il nous ouvre l'accès.
Près des dames, sur ma parole!
Vous lui devrez plus d'un succès.
— Moi! jamais, dites-vous; car cette fantaisie,
Ce calcul qui nous fait, pensant noir dire blanc,
C'est de la fausseté; c'est de l'hypocrisie.
—Non... c'est l'art de faire semblant.

II.

LA SONATE.

Qui n'entendit point Arabelle
Imiter sur son piano
La bataille de Logrono (1),
Peut dire : Je l'échappai belle.
C'est superbe, mais assommant
Comme un long étourdissement.

Sur de vieux refrains d'Ibérie,
Un chant avec art modulé
Nous transporte en une prairie,
Humble et tranquille bergerie,
Dont le calme est soudain troublé.
Au signal du canon d'alarme
Succède le bruit des clairons,
Puis, au galop des escadrons
Le choc de l'arme contre l'arme.
On distingue, à travers les cris

(1) Avril 1823.

Des blessés par le fer meurtris,
La voix du chef qui les ranime,
Au fort du tumulte accourant,
Et la complainte magnanime
Des braves en chœur expirant.
Mitraille, obus, balle, grenade
Sifflent en l'air sur tous les tons;
Feux de files, de pelotons
Éclatent à la cantonade;
Plus loin gronde la canonnade;
Rien ne manque à la sérénade,
Basses, faussets, ni barytons.
A la marche lente ou pressée,
A l'enchaînement des accords,
On suit des yeux de la pensée
Les manœuvres de tous les corps;
Et dès qu'un mouvement s'arrête,
On sait quel mouvement s'apprête;
On juge aux rumeurs du combat,
Aux accents du tambour qui bat,
Si c'est la charge ou la retraite.
Bornant le cours harmonieux
De cette lutte à toute outrance,
Enfin retentit jusqu'aux cieux
L'hymne du camp victorieux :
« Vive le Roi! vive la France! »
De l'Ebre on a donc passé l'eau.

Oui, sa sonate est un tableau,
Un tableau qu'on voit par l'oreille,

Digne des Lebrun, des Van-Loo,
D'une vérité sans pareille.
Mais, grâce aux efforts qu'elle fait
Pour mieux colorer sa peinture,
L'instrument qu'elle dénature,
Pour elle et pour nous, en effet,
N'est qu'un instrument de torture.

III.

LA FIANCÉE.

N'essayez point de la distraire
Par de sages leçons ou de joyeux propos.
Vous voulez, dites-vous, lui rendre le repos;
Craignez un effet tout contraire.
En proie aux muettes douleurs,
Aux poignants souvenirs d'une amour offensée,
En secret, à l'écart, elle verse des pleurs;
Chère enfant, pauvre fiancée,
Que son futur a délaissée!
Elle en mourra peut-être.... Oh! non; mais, par pitié,
Silence! épargnez-lui tous ces discours futiles,
Vains conseils, plaintes inutiles,
Que prodigue une fausse ou vulgaire amitié.
Laissez un libre cours à sa mélancolie;
Ne nommez plus l'ingrat, puisqu'il faut qu'on l'oublie.
A vous ouïr la consoler,
Il se peut que son mal s'aigrisse;
Le mieux est de n'en plus parler,
Si vous voulez qu'elle en guérisse.

IV.

HYMNE A LA VIERGE.

1.

Le coryphée : A la Reine des cieux
Adressez vos cantiques.
Rendez gloire en tous lieux
A la Reine des cieux.

Le chœur : A la Reine des cieux
Adressons nos cantiques.
Rendons gloire en tous lieux
A la Reine des cieux.

Le coryphée : Que vos accents joyeux
Ebranlent ces portiques.
Adressez vos cantiques
A la Reine des cieux.

Le chœur : Que nos accents joyeux
Ebranlent ces portiques.
Adressons nos cantiques
A la Reine des cieux.

2.

Des plus brillantes fleurs
Couronnez } ses images.
Couronnons }
Unissez } les couleurs
Unissons }

Des plus brillantes fleurs.
Elle a séché { vos / nos } pleurs;
Offrez- / Offrons- } lui { vos / nos } hommages.
Couronnez / Couronnons } ses images
Des plus brillantes fleurs.

3.

A l'ombre de la croix,
Vous suivrez / Nous suivrons } les saints anges,
Que rassemble sa voix
A l'ombre de la croix.
Mère du Roi des rois,
Tu conduis leurs phalanges.
Vous suivrez / Nous suivrons } les saints anges,
A l'ombre de la croix.

4.

C'est toi qui l'as porté,
Le Sauveur de la terre ;
Dans ta virginité,
C'est toi qui l'as porté.
Tes flancs l'ont enfanté
Par un chaste mystère.
Le Sauveur de la terre,
C'est toi qui l'as porté.

5.

Astre des pélerins,
Etoile matinale,
Compagne des marins,
Astre des pélerins,
Sois de tous nos chagrins
L'espérance finale,
Etoile matinale,
Astre des pélerins.

6.

Gloire à la Trinité,
Esprit saint, Fils et Père!
Durant l'éternité,
Gloire à la Trinité!
Sous son aile abrité,
Je crois, j'aime et j'espère.
Esprit saint, Fils et Père,
Gloire à la Trinité!

PIÈCE

DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION.

ÉPITRE A MONSIEUR CALAMARD,

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, PRÉSIDENT HONORAIRE DU TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE D'ARBOIS.

Oui, respectable ami, pardonne-moi ce titre,
Oui, j'ai relu vingt fois, j'ai relu cette épître,
Où ta Muse facile, avec tant d'agrément,
Accorde à *Jeanne d'Arc* (1) un éloge indulgent.
Digne prix de mes soins! je vois dans ton suffrage
D'un glorieux succès le fortuné présage.

Oh! puissé-je à ce nom, si grand par ses hauts faits,
A ce nom, toujours cher à tous les cœurs français,
A ce nom, qu'éternise et l'honneur et la gloire,
Associer un jour ma modeste mémoire!

Bien d'autres, tu le sais, à ce sujet si beau
Ont voulu du génie allumer le flambeau,
Et deux fois, parmi nous, rayonnant sur la scène,
L'héroïque bergère inspira Melpomène.
Mais un vice dépare et l'un et l'autre auteur (2),
Tous deux à l'élégance ont uni la froideur;

(1) C'est le titre d'une tragédie inédite de M. Bousson de Mairet.
(2) D'Avrigny et Soumet.

On reconnaît à peine, en leur pâle harmonie,
L'ange triomphateur qui sauva la patrie,
Et c'est un étranger dont le mâle pinceau (1),
Seul, traça dignement ce sublime tableau.

A ce divin poëte, aigle de Germanie,
A toi, Saint-Pierre, à toi, qui chantas Virginie,
J'ai demandé des vers, j'ai demandé des pleurs.
« Venez, vous ai-je dit, assortir mes couleurs,
» Venez, et que par vous revive tout entière,
» Comme aux jours des combats, l'intrépide guerrière. »

Tel fut, cher président, l'objet de mes efforts.
Le plus noble motif excitait mes transports.
Tu sais que, polluant son immense génie,
Un poëte sur elle a versé l'infamie,
Que descendu sans honte en son chaste tombeau,
Il osa lui ravir son pudique bandeau.
Et tu sais qu'en souillant cette illustre mémoire
De ses propres lauriers il a flétri la gloire.

Il fallait que la Muse, à la postérité,
Fît enfin, à son tour, parler la vérité.

Le succès viendra-t-il couronner mon audace?
Au banquet de la gloire obtiendrai-je une place?
Verrai-je le parterre, attentif à mes chants,
De ses bravos flatteurs accueillir mes accents?
Le puissant tribunal voudra-t-il reconnaître
Que près des bords du Doubs un poëte peut naître?
Et si loin de Paris, sans amis, sans prôneurs,
Pourrai-je y rencontrer de bienveillants censeurs?

(1) Schiller.

Je l'ignore; la scène est féconde en naufrages;
C'est une mer houleuse où grondent les orages.
Mais ce noble travail, égayant mon loisir,
Du moins dans sa carrière a semé le plaisir,
Et dût-il n'obtenir qu'un dédaigneux silence,
Ton suffrage éclairé sera ma récompense.

Février 1852.

BOUSSON DE MAIRET.

LISTE ACADÉMIQUE.

JANVIER 1852.

DIRECTEURS ACADÉMICIENS-NÉS.

Mgr l'Archevêque de Besançon.
M. le Général Commandant la 7e division militaire.
M. le Premier Président de la Cour d'appel.
M. le Préfet du département du Doubs.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le Maire de la ville de Besançon.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

Messieurs,

Arago, ✠, membre de l'Académie des sciences, Directeur de l'Observatoire; à Paris (janvier 1835).

Berroyer, ancien Recteur; à Bresson, près Grenoble (juillet 1814).

Billard, C ✠, Général de division en retraite; à Paris (mars 1838).

Bixio (le docteur), médecin; à Paris (janvier 1848).

L'abbé Blanc, ancien Professeur d'histoire ecclésiastique; à Paris (16 décembre 1847).

Brouzès, Proviseur du Lycée; à Clermont (25 août 1851).

L'abbé Busson, ancien Secrétaire-Général du ministère des affaires ecclésiastiques; à Besançon (juillet 1845).

L'abbé Calmels, ✠, ancien Recteur, Vicaire-Général; à Alby (Tarn) (août 1825).

Du Coetlosquet (le comte), ✠, Membre de l'Académie de Metz (décembre 1840).

De Coutard (le comte), ✠ C ✠, Général de division; à Paris (février 1833).

Mgr Doney, Evêque de Montauban (24 décembre 1835).

Fargeaud, ancien Professeur de physique; à Limoges (août 1827).

Flourens, ✠, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française; à Paris (janvier 1841).

L'abbé Gattrez, ✠, Recteur de l'Académie de Limoges (janvier 1828).

L'abbé Gerbet, Vicaire-Général; à Amiens (novembre 1844).

Golbéry (de), O ✠, Président honoraire à la Cour d'appel de Besançon; à Kientzheim (Haut-Rhin) (24 août 1842).

Goureau, O ✠, Colonel honoraire du génie; à Paris (août 1833).

S. E. le Cardinal Gousset, O ✠, Archevêque de Reims (janvier 1831).

Mgr Guerrin, évêque de Langres (août 1850).

Guizot, G C ✵, membre de l'Académie française; à Paris (décembre 1835).

Guyornaud (Clovis), homme de lettres; à Paris (28 janvier 1843).

Huart, ✵, Recteur de l'Académie de Dijon (août 1834).

Kornprobst, ✵, Ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Limoges (24 août 1840).

De Laboulaye, ancien Député (30 novembre 1848).

Lacroix (l'abbé Pierre de), Clerc national; à Rome (janvier 1852).

Lamartine (Alphonse de), ✵, Membre de l'Académie française, etc.; à Paris (mai 1834).

Lefaivre, C ✵, Colonel honoraire du génie; à Paris (24 novembre 1836).

Magnoncour (*Flavien* de), ancien Pair de France; à Frasne-le-Château (Haute-Saône) (décembre 1835).

Martin (le baron), ✵, anc. Député; à Gray (août 1836).

Meyronnet de St.-Marc, ✵, Conseiller à la Cour de cassation; à Paris (août 1835).

Micaud, ✵, ancien Maire de Besançon.

Michelot, ✵, ancien élève de l'école polytechnique; à Paris (août 1838).

De Montalembert (le comte), membre du Corps législatif, de l'Académie française; à Paris (janvier 1840).

Poujoulat, homme de lettres; à Passy, près Paris (décembre 1835).

De Salvandy (le comte), G C ✵, membre de l'Académie française; à Paris (mars 1846).

Villiers du Terrage (de), O ✵, ancien Préfet du Doubs; à Paris (janvier 1819).

Le Baron Voirol, G C ✵, Général de division en retraite, ancien Pair de France; à Besançon (30 novembre 1848).

ACADÉMICIENS TITULAIRES OU RÉSIDANTS.

Messieurs,

Droz, ✵, Conseiller honoraire à la Cour d'appel, *Doyen de la Compagnie* (30 décembre 1805).

Weiss, O ✵, Bibliothécaire de la ville, membre correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions) (4 août 1808).

Viancin, Secrétaire en chef de la Mairie, Maître ès Jeux-Floraux (14 août 1820).

Desfosses, Professeur de chimie à l'école préparatoire de médecine, membre de la Société d'agriculture du Doubs (24 août 1822).

Marnotte, Architecte, membre correspondant de la Commission d'antiquités de la Côte-d'Or (24 août 1826).

De Saint-Juan (le baron), ancien membre du Conseil général (29 janvier 1827).

Pérennès, ✵, Professeur de littérature française, Doyen de la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel honoraire* (28 janvier 1829).

Parandier, O ✵, Ingénieur en chef des ponts et chaussées (14 février 1833).

Demesmay (Auguste), Membre du Corps législatif, de l'Académie de Dijon, des Sociétés académiques du Var et du Puy-de-Dôme (26 décembre 1833).

Bourgon, ✵, Président à la Cour d'appel, *Trésorier de la Compagnie* (29 janvier 1834).

Lancrenon, Peintre d'histoire, Directeur du Musée (2 avril 1835).

Béchet, ✵, Conseiller à la Cour d'appel, membre de la Société d'émulation du Jura (26 août 1835).

Bretillot (Léon), ✵, membre du Conseil général (12 novembre 1835).

L'abbé Ruellet, Chanoine honoraire, Curé de Saint-François-Xavier (28 janvier 1836).

Jobard, ✵, ancien Député, Président à la Cour d'appel (28 janvier 1836).

Ponçot, ✠ O ✵, ancien Sous-Intendant militaire, membre de l'Académie de Metz, etc. (26 janvier 1837).

Éd. Clerc, ✵, Conseiller à la Cour d'appel (28 janvier 1837).

Vaulchier (le comte Louis de), littérateur (24 août 1837).

Convers, Maire de la ville de Besançon, membre du Conseil général (24 août 1837).

Perron, Professeur de philosophie à la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel* (24 août 1838).

Gardaire, ✵, Recteur de l'Académie (24 août 1840).

L'abbé Dartois, Chanoine (24 août 1840).

Villars, Directeur et Professeur à l'Ecole préparatoire de médecine (28 janvier 1841).

Dusillet (Auguste), ✵, Conseiller à la Cour d'appel (24 août 1841).

Carbon, O ✵, ancien Recteur de l'Académie (24 août 1841).

Tournier, Professeur à l'Ecole de médecine de Besançon (24 août 1844).

Tripard, Avocat à la Cour d'appel (24 août 1844).

Person, ✻, Professeur de physique, Doyen de la Faculté des sciences (24 août 1845).

Monin, Professeur d'histoire à la Faculté des lettres (24 août 1845).

Clerc (Ed.), Notaire (28 janvier 1847).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS.

Messieurs,

Grenier (Ch.), Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences (28 janvier 1847).

Reynaud-Ducreux, ✻, Professeur à l'école d'artillerie (30 août 1847).

L'abbé Besson, Supérieur du collége de Saint-François-Xavier (30 août 1847).

L'abbé Grivet, Chanoine honoraire, Curé de Notre-Dame (27 janvier 1848).

Loiseau, ✻ Procureur-Général (30 novembre 1848).

Tourangin, C ✻, Conseiller d'Etat (30 novembre 1848).

Bonnet (Simon), ✻, Docteur en médecine, Professeur d'agriculture (24 août 1849).

Guenard (Alexandre), Bibliothécaire-Adjoint (24 août 1849).

Blanc, premier Avocat-Général (24 août 1850).

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS,

Nés dans le ci-devant Comté de Bourgogne (1).

Messieurs,

DUSILLET (Léon), ✻, membre de la Société d'émulation du Jura; à Dole (septembre 1806).

GUYÉTANT, ✻, Docteur en médecine, membre de la société des Géorgiphiles de Florence; à Paris (février 1809).

COLIN, ✻, Conseiller à la Cour de cassation; à Paris (février 1811).

D. MONNIER, Correspondant de la Société nationale des antiquaires de France, membre de la Société d'émulation du Jura; à Lons-le-Saunier (janvier 1827).

Victor HUGO, O ✻, de l'Académie française, etc.; à Paris (août 1827).

COILLOT, Docteur en médecine; à Montbozon (août 1827).

POUILLET, O ✻, Membre de l'Académie des sciences, Professeur au Conservatoire des arts et métiers; à Paris (août 1827).

PÉCLET, O ✻, Professeur de physique et de chimie à la Faculté des sciences; à Paris (août 1828).

DALLOZ, ✻, ancien Avocat à la Cour de cassation; à Paris (août 1828).

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a réduit à *quarante*, par voie d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

L'abbé Receveur, ✻ Doyen de la Faculté de théologie de Paris (janvier 1831).

Pauthier, Orientaliste; à Paris (août 1831).

Violet d'Épagny, Homme de lettres; à Paris (février 1832).

Ch. Cuvier, Professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg (février 1832).

Duvernoy, O ✻, Membre de l'Institut (Académie des sciences), Professeur au Collége de France; à Paris (août 1832).

Besson, Statuaire, Directeur de l'école de dessin; à Dole (août 1833).

Beuque (Adrien), Vérificateur des douanes; à Lyon (janvier 1834).

Gindre de Mancy, employé de l'administration générale des postes; à Paris (janvier 1834).

Laumier, Littérateur; à Vesoul (août 1834).

Magnin (Charles), O ✻, membre de l'Académie des Inscriptions, Conservateur de la Bibliothèque nationale; à Paris (janvier 1839).

X. Marmier, O ✻, Conservateur de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève; à Paris (août 1839).

Lélut, O ✻, Membre du Corps législatif et de l'Institut (Académie des sciences morales), Médecin en chef de la Salpêtrière; à Paris (août 1839).

Bolu-Grillet, ✻, Docteur-Médecin; à Dole (août 1841).

Tissot, Professeur de philosophie à la Faculté de Dijon (août 1842).

Bousson de Mairet, ancien Professeur de rhétorique; à Arbois (août 1842).

Faivre-d'Esnans, Docteur-Médecin; à Baume (août 1842).

L'abbé Richard, Correspondant historique du ministre de l'instruction publique, curé à Dambelin (Doubs) (août 1842).

Cournot, O ❄, Inspecteur-Général de l'Université; à Paris (août 1843).

Gravier, ancien Receveur des Domaines; à Remiremont (Vosges) (août 1843).

Marquiset (Armand), ❄, ancien Sous-Préfet à Dole, ancien chef de bureau au ministère de l'intérieur; à Fontaine-les-Luxeuil (Haute-Saône) (janvier 1844).

Guichard (Jean-Marie), Conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale; à Paris (août 1844).

Wey (Francis), ❄, homme de lettres; à Paris (août 1845).

Circourt (le comte Albert de), Homme de lettres; à Paris (janvier 1846).

Ronchaud (Louis de), littérateur; à Lons-le-Saunier (30 novembre 1848).

Ebelmen (Joseph), Directeur de la manufacture de Sèvres (24 août 1849).

Richard-Baudin, Maître ès Jeux-Floraux, Professeur de rhétorique au collége de Dole (24 août 1849).

Rochet, d'Héricourt, ❄, Consul de France (janvier 1850).

L'abbé Gaume, Vicaire-Gén.; à Nevers (24 août 1850).

V. Mauvais, ❄, Membre de l'Institut et du bureau des longitudes; à Paris (24 août 1850).

Reverchon, ❄, Maître des requêtes au Conseil d'Etat; à Paris (28 janvier 1851).

L'abbé J. Barthélemy de Beauregard, Chanoine de Reims et de Périgueux, etc.; à Paris (28 janvier 1851).

Armand Dalloz, Avocat à la Cour de cassation; à Paris (25 août 1851).

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS,

Nés hors de la province de Franche-Comté (1).

Messieurs,

Civiale, ✵, Docteur en médecine; à Paris (août 1823).

Taylor (le baron), ✵ O ✵, littérateur; à Paris (août 1825).

De Cailleux, ✵ O ✵, ancien Directeur-Général des Musées; à Paris (août 1827).

David, ✵, Statuaire, membre de l'Institut; à Paris (août 1831).

Péricaud, ancien Bibliothécaire de la ville de Lyon, etc. (août 1833).

Matter, O ✵, ancien Inspecteur-Général de l'Université et des bibliothèques de France; à Strasbourg (janvier 1834).

Nadault-Buffon, O ✵, Chef de division au ministère des travaux publics, Ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Paris (août 1834).

Thirria, O ✵, Ingénieur en chef des mines; à Paris (août 1834).

De Caumont, O ✵, Président de la Société des antiquaires de Normandie; à Caen (janvier 1841).

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a réduit à *vingt*, par voie d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

Reinaud, O ✻, Memb. de l'Institut, l'un des Conservateurs de la Bibliothèque nationale; à Paris (août 1842).

Dubeux, ✻, Conservateur adjoint de la Bibliothèque nationale; à Paris (août 1842).

Pautet (Jules), Sous-Préfet (août 1842).

Leglay, ✻, Conservateur des Archives de la ville de Lille (août 1844).

Mallard, Archéologue-Dessinateur, membre de plusieurs sociétés savantes (août 1845).

Deville, ✻, Professeur à l'école normale; à Paris (24 août 1845).

L'abbé Greppo, Vicaire-Gén.; à Belley (30 août 1847).

Delesse, ✻, Ingénieur des mines; à Paris (27 janvier 1848).

De Chénier, O ✻, Chef du bureau de la justice au ministère de la guerre; à Paris (30 novembre 1848).

Braun, Conseiller à la Cour d'appel de Colmar (24 août 1849).

Génin, ✻, Chef de division au ministère de l'instruction publique; à Paris (28 janvier 1850).

Stiévenard, Doyen de la Faculté des lettres; à Dijon (24 août 1850).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS (1).

Messieurs,

Picot, Professeur d'histoire; à Genève (mai 1807).

(1) Cette classe a été instituée par une délibération du 11 mars 1841; on y a inscrit d'abord les noms des savants étrangers que l'Académie comptait déjà parmi ses correspondants.

Le Baron de Stassart, ✻, ancien Ministre du roi des Pays-Bas; au château de Corioule (janvier 1826).

Thurmann, ✻, ancien élève de l'Ecole nationale des mines; à Porrentruy (août 1834).

Le Baron de Gingins la Saraz, Correspondant de l'Académie royale de Turin; à Lausanne (mai 1839).

L'abbé Gazzera, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences; à Turin (mars 1841).

Rosini (Jean), littérateur; à Pise (mars 1841).

Gachard, ✻, Directeur général des archives des Pays-Bas; à Bruxelles (mars 1841).

Vulliemin, Historien; à Lausanne (mars 1841).

Porchat, ancien Recteur de l'Université de Lausanne; à Paris (mars 1841).

Matile, Historien; à New-York (Etats-Unis) (mars 1841).

G. Groen van Prinsterer, ancien chef du cabinet du roi de Hollande, Membre du Conseil d'État; à La Haye (août 1843).

Bonafous, ✻, Docteur médecin, Membre correspondant de l'Institut de France; à Turin (avril 1845).

Ménabréa, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Savoie; à Chambéry (30 août 1847).

Reume, Officier d'artillerie; à Bruxelles (24 août 1850).

TABLE DES MATIÈRES.

—

Discours de M. le vice-président. 1
Remercîment, par Mgr. Guerrin. 24
Réponse de M. le vice-président. 28
Epître à M. le baron de Gravier, par M. Ch. de St.-Juan. 30
Notice sur quelques-unes des églises de Besançon, détruites en 1793, par M. Guenard. 33
Rapport de M. Perron, secrétaire-perpétuel, sur les travaux de l'année. 44
J.-B. Chassignet, par M. Louis de Ronchaud, membre correspondant. 64
Poésies, par M. Auguste Dusillet. 76

Pièce dont l'Académie a délibéré l'impression.

Epître à M. Calamard, président honoraire du tribunal de première instance d'Arbois. 85
Liste académique. 89

Besançon, imp. de Dodivers et Ce, succ. de L. de Sainte-Agathe.

ACADÉMIE

DES SCIENCES,

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AOUT 1852.

BESANÇON,

DODIVERS ET Cie, SUCCESSEURS DE L. DE SAINTE-AGATHE,

Imprimeurs de l'Académie, Grande-Rue, 42.

1852.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AOUT 1852.

Président annuel,

M. WEISS,

REMPLACÉ PAR M. PÉRENNÈS,

VICE-PRÉSIDENT.

DISCOURS DE M. LE VICE-PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Il y a cent ans, à pareil jour, une fête se célébrait dans notre ville. L'Académie de Besançon tenait sa première séance solennelle dans l'hôtel du lieutenant général de la province, en présence d'un nombreux concours de citoyens, empressés de saluer de leurs vœux l'institution naissante. L'Académie n'a plus aujourd'hui l'éclat de la nouveauté, elle n'a plus ce prestige d'espérance qui s'attache à la jeunesse des corporations comme à celle des individus. Durant la pé-

riode séculaire qui vient de finir, elle a donné la mesure de ses forces et de son utilité, et ce n'est plus par des promesses, mais par le souvenir de ses actes, qu'elle doit justifier la sympathie qu'elle croit mériter, et dont l'assemblée qui remplit cette enceinte semble lui offrir le gage.

Dans une précédente séance, j'ai brièvement rappelé les traits les plus saillants de son histoire, jusqu'à l'époque de la révolution française. Je dois aujourd'hui compléter ce sujet, en résumant dans un exposé rapide les faits principaux qui ont marqué pour elle le cours de ces dernières années.

Le propre des institutions vraiment fortes, des institutions qui ont leur raison d'être dans la nature des choses, c'est de résister à l'action du temps et au choc des événements, de se relever avec éclat de leurs défaillances passagères, et d'apparaître après un laps de temps considérable, aussi jeunes et aussi vivantes qu'au moment de leur création. En est-il ainsi des Académies? Je n'oserais le dire. Mais un fait qui doit frapper l'observateur, c'est qu'elles ont survécu dans notre patrie à la destruction de l'ancien régime, au sein duquel elles étaient nées, et qu'elles ont trouvé une nouvelle vie sous les coups qui semblaient les avoir détruites pour jamais.

La reine des sociétés littéraires, l'Académie française, avait succombé comme toutes les autres, en 1793. Mais trois ans après, elle était relevée sous un autre nom par le gouvernement du directoire, et elle trouvait sa place dans l'organisation de l'Institut na-

tional. Lorsque l'établissement du consulat eut ouvert, pour notre patrie une ère d'espérance et de réparation, lorsque le jeune guerrier qui apparaissait au monde avec le double prestige de la victoire, et d'une fortune marquée en quelque sorte d'un sceau providentiel, eut jeté les fondements d'un ordre nouveau, après avoir relevé les autels et rappelé dans les temples les ministres proscrits, il voulut aussi rendre aux lettres les asiles dont elles s'étaient vues violemment expulsées.

L'Institut de France lui dut, en 1803, une deuxième et définitive organisation, dans laquelle se groupaient, sans se confondre, les diverses Académies anciennement fondées dans la capitale. Chaque année, depuis cette époque, vit se propager dans les départements le mouvement de la restauration littéraire. L'orage révolutionnaire avait dispersé les membres des anciennes Académies provinciales. Quelques-uns avaient péri violemment pendant la terreur. Plusieurs, réduits à fuir pour échapper à la proscription, avaient continué solitairement leurs études dans les retraites où ils avaient trouvé asile. D'autres, atteints d'une incurable tristesse, étaient morts découragés en désespérant de la patrie. Un petit nombre seulement avait survécu.

Parmi les représentants de l'ancienne Académie de Besançon, se trouvait son dernier secrétaire perpétuel, savant modeste, qui en avait été un des membres les plus laborieux et les plus utiles. Voué aux études historiques avec la plus persévérante ardeur, M. Droz, après avoir débuté par une histoire de Pontarlier, qui lui avait valu les encouragements de Foncemagne et de la Curne de

Ste.-Palaye, avait publié une série de savantes dissertations sur le moyen âge, et était parvenu, à force de soins et de patientes recherches, à réunir plus de quatre-vingts volumes de titres et de documents historiques, que, pour répondre à l'appel d'un ministre, M. Bertin, il avait envoyés à Paris avant 1789. Membre du parlement et de l'Académie de Besançon, il avait ressenti, plus vivement que personne, la destruction de deux corps auxquels il était également attaché, et avait fait pour les défendre d'inutiles efforts. Signalé comme suspect et menacé d'arrestation, il n'avait pas voulu chercher un asile en pays étranger. « Comment peut-on quitter la » patrie ? » répondait-il à ceux qui lui conseillaient de fuir. Il paya de sa liberté cette généreuse obstination. Quand les portes de la prison s'ouvrirent pour lui, sa première pensée fut le rétablissement de l'Académie, et il publia un savant mémoire, pour démontrer la justice et l'utilité de cette mesure. Il apprit avec joie que ses vœux étaient exaucés, et que le préfet du Doubs avait reçu du gouvernement l'autorisation de concourir à cette œuvre de régénération. M. Droz s'occupait de tracer un plan d'organisation pour la société, lorsque la mort le frappa dans sa soixante-onzième année, le 13 octobre 1805. Mais l'œuvre qu'il avait entreprise avec tant de zèle ne demeura pas inachevée.

L'Académie avait cessé d'exister pendant quinze années, espace considérable de la vie humaine, dit Tacite, *grande mortalis ævi spatium*. Ce fut un jour mémorable dans ses fastes, que celui où elle vit enfin cesser la dispersion de ses membres, et reprit sa vie

collective. « Le 30 décembre 1805, dit le registre des » procès-verbaux, ceux des membres de l'Académie de » Besançon qui ont survécu à la révolution française, » convoqués dans la maison de l'un d'eux, M. Pellier, » s'y sont rencontrés au nombre de six, dont quatre » titulaires et deux associés (1). » Le but de cette réunion était de nommer des successeurs aux académiciens que la mort avait enlevés. L'Académie acheva de se constituer, en élisant M. Debry, préfet du Doubs, pour son président, et M. Grappin, chanoine de l'église métropolitaine, pour secrétaire perpétuel. Elle se hâta d'arrêter ses nouveaux statuts, basés sur les anciens règlements, et elle fixa au 6 décembre, veille du dimanche où se célébrait dans tout l'empire l'anniversaire de la bataille d'Austerlitz, sa première séance publique, qui se tint dans la grande salle d'audience de la cour d'appel. M. Jean Debry, qui la présidait, a laissé d'honorables souvenirs dans ce département. Après avoir cédé à l'entraînement des idées révolutionnaires, et s'être imprudemment engagé dans une route funeste, où l'on ne pouvait avancer sans crime, ni reculer sans danger, il avait compris la leçon des événements, et s'était mûri par l'étude et la pratique des affaires; il apportait dans l'administration de ce département un esprit cultivé, de la modération, de la bienveillance. Il aimait les lettres et se plaisait à encourager la jeunesse. Plus d'un membre ici présent pourrait en rendre témoignage. M. De-

(1) Ces membres étaient MM. Durand, président, Grappin, Pellier, Grosjean, Thomassin et David-St.-George. L'abbé Jacques et Philippon de la Madelaine étaient alors éloignés de Besançon.

bry, dans un discours composé pour la circonstance, peignit la joie que ressentaient les académiciens de pouvoir, après une longue interruption, reprendre le cours de leurs paisibles occupations; joie comparable, disait-il, à celle que l'on goûte, lorsqu'à la fin d'une longue et pénible traversée, on se trouve rendu à ses premières habitudes. Il félicita la province d'avoir eu, pendant les troubles politiques, des retraites pour les sciences comme pour l'infortune, et rappelant les espérances que le rétablissement de l'Académie faisait concevoir, il promit à ses travaux la protection d'un gouvernement qui voulait honorer les études paisibles autant que les arts de la guerre. Mais en même temps il signala, comme un écueil à éviter, l'abus de la parole, les discussions indiscrètes et les orgueilleuses témérités de la philosophie. Cette idée était celle de Napoléon lui-même. On sait assez quelle défiance lui inspiraient les esprits spéculatifs qu'il désignait sous le nom d'*idéologues*.

L'Académie de Besançon n'avait pas besoin de cet avertissement. Depuis sa fondation, elle avait su se préserver avec le plus grand soin de la manie du paradoxe, de la déclamation et des théories creuses. Dans la nouvelle carrière qui s'ouvrait devant elle, elle s'imposa la même réserve et traça d'avance, avec précision, le cercle où devaient se renfermer ses travaux. D. Grappin, son secrétaire perpétuel, fit revivre dans son sein les traditions de l'ancienne compagnie. Selon le savant bénédictin, des dissertations littéraires, des chants poétiques, des recherches savantes, mais générales, sur les

sciences et les arts, pouvaient bien embellir les séances, piquer la curiosité, fixer l'attention sur leurs auteurs, mais non suffire à l'existence de l'Académie. Le classement et la rédaction des matériaux de l'*Histoire de la Franche-Comté*, accumulés dès l'origine dans les archives de la compagnie, tel était, répétait-il, le but obligé, le premier devoir de la société.

Cependant ces études purement littéraires, ces essais de poésie et d'éloquence, que la sévérité du secrétaire perpétuel n'admettait que comme un agréable accessoire, occupèrent toujours une assez grande place dans les réunions particulières et publiques de l'Académie. M. de Raymond égayait la gravité des séances par la lecture de fables ingénieuses, ouvrage d'un esprit facile et délicat, qui avait vu Ferney au temps de Voltaire, et s'était formé dans les sociétés élégantes du XVIIIe siècle. M. Léon Dusillet, associé de la compagnie, y apportait des poésies pleines de verve et empreintes d'une rare élégance. M. Weiss se laissait arracher des fragments d'une traduction en vers de Perse. MM. La Boissière, Courvoisier, Genisset, Ordinaire, lisaient des dissertations remarquables par la sagacité des vues et une raison toujours ferme, quelquefois éloquente. M. Joseph Droz, qui devait siéger plus tard à l'Académie française, communiquait à ses confrères quelques pages de l'*Essai sur l'art d'être heureux*, ouvrage qui a fait sa réputation, et où respire cette philosophie douce et bienveillante qui est demeurée le caractère original de son talent.

L'Académie, pour demeurer plus fidèle à l'esprit de son institution, décida que des éloges historiques de ses

anciens membres seraient successivement prononcés dans ses assemblées. De 1806 à 1811, MM. Coste, Pourcelot, Genisset, D. Grappin, payèrent successivement ce tribut à Droz, à Perreciot, au professeur Seguin et à l'abbé Talbert.

Cependant la marche des travaux de la société rencontra quelques obstacles. Le savant et laborieux secrétaire, D. Grappin, qui avait espéré trouver dans le zèle de ses confrères un concours actif et toujours égal, éprouva quelques mécomptes, bien qu'il leur eût fait souscrire l'engagement de fournir, tour à tour, aux séances ordinaires, un morceau de prose ou de poésie. Plus d'une fois, il voulut résigner sa charge, et l'Académie fut obligée de le ramener, à force d'instances, à des fonctions dont il trouvait que le fardeau ne lui était pas suffisamment allégé.

D'un autre côté, la restauration du corps académique avait donné l'éveil à la malignité. Sans être des triomphateurs romains, les académiciens rencontraient souvent sur leur passage des esprits légers et railleurs, empressés de leur rappeler ironiquement ce que, du reste, ils n'avaient garde d'oublier, qu'ils étaient de simples mortels. Peut-être quelques-uns furent-ils trop sensibles à ces épigrammes, dont les corps littéraires ont été et seront toujours l'objet. Quoi qu'il en soit, le président d'alors, M. Ordinaire, se crut obligé de raffermir ses confrères contre les sourdes attaques de cet esprit de dénigrement, qui est une des plaies de la société, et auquel, au sortir de la révolution, les ressentiments politiques qui vivaient encore dans les cœurs donnaient une nouvelle force.

« Quand on veut opérer le bien, disait-il avec un grand sens, il ne faut mettre son amour-propre qu'à le faire. »

Je n'entreprendrai pas d'énumérer les travaux accomplis par la nouvelle Académie, depuis le moment de son organisation jusqu'à nos jours. Les rapports imprimés des secrétaires perpétuels, qui existent dans toutes les bibliothèques, me dispensent de cette tâche facile, et la modestie de nos plus laborieux confrères me condamne, sur ce point, au silence.

Qu'il me soit permis seulement de rappeler quelques circonstances qui ont fait époque dans l'histoire de cette compagnie, et qui ont étendu son influence ou ranimé ses travaux.

Après la retraite définitive de dom Grappin, d'abord suppléé par M. Coste, et remplacé, pendant quelque temps, par le savant auteur de l'*Histoire de Salins*, M. Béchet, la compagnie eut le bonheur d'avoir pour secrétaire perpétuel un homme aussi laborieux que modeste, qui, à un âge avancé, conservait tout le feu de la jeunesse. C'était M. Genisset, professeur de littérature ancienne à la faculté des lettres.

Les procès-verbaux de dix années, écrits tout entiers de sa main, attestent l'activité de son intelligence, et son infatigable dévouement à la tâche qu'il avait acceptée. Règlements utiles, sages réformes, démarches officieuses, exhortations, reproches, il employa tous les moyens pour ranimer la vie de cette compagnie, et donner un nouveau mouvement à ses travaux. Grâce à son impulsion, les réunions devinrent plus fréquentes, la correspondance s'étendit, les séances furent plus suivies et plus animées.

Un journal littéraire, publié à Paris, avait dit un jour, avec plus de malice que de vérité : « L'Académie de Be- » sançon dort; nous attendons qu'elle se réveille pour » parler de ses travaux. » L'Académie fit comme ce philosophe ancien, qui, pour toute réponse à un homme qui niait le mouvement, se mit à marcher ; elle travailla. Mais pour que ses recherches profitassent au public, ce n'était pas assez des bonnes intentions et du zèle de ses membres. Il lui fallait encore des moyens matériels qui lui manquaient, et dont un heureux concours de circonstances la mit bientôt en possession.

Après la révolution de 1830, le flot des événements amena au pouvoir un homme versé dans la science historique, qui conçut le projet de recueillir, sur tous les points de la France, les matériaux qui pouvaient servir à éclairer l'histoire nationale, et qui réclama, pour l'exécution de cette œuvre, le concours de tous les corps savants et de tous les hommes voués à l'étude de nos anciennes annales. L'Académie de Besançon répondit une des premières à l'appel de M. Guizot, et lui indiqua la collection des papiers Granvelle comme un trésor précieux, que, dans l'intérêt de la science, il importait de mettre au jour. Une commission choisie dans son sein, et présidée par M. Weiss, à laquelle s'allièrent quelques jeunes hommes studieux et zélés pour la science historique, fut chargée du dépouillement des manuscrits (1); cette publication, faite aux frais de l'Etat, bien qu'elle ait éprouvé

(1) Je me fais un devoir de citer entre autres M. Théodore Belamy, qui a traduit les pièces espagnoles de manière à mériter le suffrage des juges les plus compétents.

quelque ralentissement par suite de la mort si regrettable de M. Duvernoy, touche aujourd'hui à son terme.

Ce mouvement d'études et de recherches historiques qui ramenait la société à l'objet de son institution, se poursuivit avec ardeur. En 1836, sur la proposition d'un de ses associés les plus zélés, M. Jouffroy, l'Académie décida qu'elle publierait une série de mémoires et documents inédits, pour servir à l'histoire de la Franche-Comté, et se mit immédiatement à l'œuvre, secondée à la fois par la bienveillance du gouvernement, par l'empressement des nombreux souscripteurs qui s'associèrent à cette entreprise, et par la libéralité du conseil général qui alloua une subvention pour en assurer le succès. Cette publication est parvenue à son quatrième volume.

A la même époque, l'Académie formait le projet d'une collection numismatique des grands hommes de la province, idée patriotique réalisée par le talent d'un artiste habile et modeste, M. Maire. En même temps qu'ils donnaient leurs soins à l'œuvre commune, plusieurs de ses membres se livraient pour leur propre compte à des recherches historiques dont ils consignaient les résultats dans nos recueils ou dans des livres imprimés à part. M. Ed. Clerc, résumant et complétant avec une critique habile les travaux de ses devanciers, et s'aidant surtout de chartes et de diplômes patiemment recueillis, composait son *Essai sur l'Histoire de la Franche-Comté*, qui lui a mérité une distinction de l'Institut. M. Bourgon rassemblait laborieusement les matériaux de l'histoire de Pontarlier, dont l'impression

a été interrompue par sa mort. M. Duvernoy enrichissait de notes une édition nouvelle de l'ouvrage de Golut, et publiait chaque année quelqu'une de ces dissertations qui témoignaient de son patriotisme autant que de son érudition. C'est ainsi que l'Académie prouvait que les antiques traditions vivaient encore dans son sein, et que l'héritage des Droz, des Bergier, des Perreciot, n'était pas tombé en des mains indignes.

Lorsqu'en 1825, une commission nommée par l'administration départementale proposa la destruction de l'arc de triomphe connu sous le nom de *Porte-Noire*, et eut mis en regard d'un projet de reconstruction effrayant par la dépense qu'il devait entraîner, les avantages qui résulteraient de la démolition de ce monument romain, qui lui paraissait être d'un faible intérêt à raison de l'état de *mutilation* où il se trouvait, l'Académie, s'élevant avec force contre cette idée barbare, se hâta de prêter son concours à l'administration municipale, et d'appuyer le plan de restauration proposé par M. Marnotte, et qui depuis a été exécuté (1).

Par ses concours annuels, elle excitait le goût et l'émulation des recherches savantes et des études littéraires. Plusieurs des mémoires qui lui étaient adressés révélaient dans leurs auteurs un talent distingué et une érudition solide. On remarqua particulièrement les discours sur la question du suicide et sur l'observation du dimanche; des dissertations sur les ouvrages historiques de Dunod, et un mémoire sur les traditions po-

(1) Voir le procès-verbal de la séance du 13 novembre 1825.

pulaires de la Franche-Comté. La nouvelle Académie eut, comme l'ancienne, le bonheur de distinguer et de mettre en lumière de jeunes écrivains pleins d'avenir. Gustave Fallot, Ackerman, l'abbé Richard, l'abbé Barthélemy, Pauthier, Richard-Baudin, Francis Wey, de Bernard, l'abbé Besson, l'abbé Gatin, ont figuré comme vainqueurs dans ses concours, et quelques-uns ont pris place à leur tour dans ses rangs.

Une pensée généreuse, conçue par une femme d'un esprit supérieur, a assuré à l'Académie les moyens d'étendre son influence et de rendre son action sur la jeunesse plus efficace et plus durable. Je veux parler du testament de Mme. Suard. Ce legs généreux a été jusqu'ici trop rarement appliqué pour qu'il soit possible d'en apprécier toute la portée. Il y aurait de l'injustice à opposer aux intentions toujours loyales de l'Académie quelque fait particulier qui les aurait trompées. Sa confiance dans l'utilité de la pension Suard reste la même. Le bienfait, il est vrai, peut s'égarer quelquefois ; c'est la condition des choses humaines, mais, avec le temps, il portera infailliblement ses fruits. Il sera fécond, parce qu'il est immortel.

En dotant la société d'un fonds destiné à aider les jeunes gens de talent, à leur début dans les carrières libérales, Mme Suard n'avait fait que remplir les intentions de son époux. Suard, membre associé de l'Académie de Besançon depuis 1780, n'avait cessé, jusqu'à sa mort, d'en suivre les travaux avec un intérêt tout patriotique. D'autres écrivains avaient continué après lui de représenter dignement cette province et cette Académie

dans le premier corps littéraire de la France. M. Droz y avait acquis l'ascendant que donne une raison calme et austère, unie à la douceur des mœurs et à la généreuse ardeur des sentiments. Amant passionné de son pays, il accepta avec reconnaissance la tutelle du pensionnaire Suard, charge de conscience et de dévouement, qu'il remplit avec une sollicitude toute paternelle, et qu'il fut assez heureux pour transmettre, en mourant, à un homme digne de lui succéder, à l'honorable M. Pouillet, dont le titulaire actuel, M. Bergier, nous a peint en termes si expressifs la touchante bienveillance.

Parmi les associés de l'Académie qui soutenaient à Paris l'honneur de la Franche-Comté, le plus illustre, sans contredit, était Cuvier ; Cuvier, homme prodigieux, puissante intelligence, qui lut dans les entrailles obscures de la terre l'histoire du monde primitif, et créa la science géologique. La mort de ce savant naturaliste fut un événement européen. L'inauguration du monument qui lui fut élevé en 1835, par la France entière, à Montbéliard, sa patrie, attira dans cette ville un concours immense. La Franche-Comté garde le souvenir de cette solennité, à laquelle cette compagnie fut présente par une députation. Trois membres de l'Académie française, qui avaient reçu de leur corps la même mission, consentirent, à leur retour, à passer quelques jours dans nos murs. Ils vinrent prendre séance dans nos assemblées, et trouvèrent une noble hospitalité chez le président annuel de cette compagnie, administrateur habile de ce département, qui,

au milieu de ses laborieuses fonctions, savait trouver le temps de se mêler utilement à nos travaux; homme d'esprit et de cœur que nous étions heureux de voir au milieu de nous, parce qu'il savait tout comprendre et tout sentir, et que nous étions sûrs de trouver dans son âme une vive sympathie pour tout ce qui était juste, noble et utile au pays. Vous avez tous nommé M. Tourangin.

Au nombre des députés de l'Académie française, cette ville avait été heureuse de reconnaître un de ses enfants, Ch. Nodier, qui avait saisi avec joie l'occasion de revoir les montagnes où s'étaient écoulées ses premières années, et dont les souvenirs lui ont inspiré tant de pages brillantes d'imagination. M. Nodier était, depuis 1812, membre de l'Académie de Besançon. MM. Michaud et Roger, qui l'accompagnaient, reçurent à l'issue d'une séance publique le titre d'associé. Un rapport qu'ils firent à l'Académie française, et qui fut imprimé, témoigna des sentiments de bienveillante sympathie que leur avait inspirés l'accueil qu'ils avaient reçu à Besançon.

Ainsi, Messieurs, la nouvelle Académie s'efforçait de suivre les exemples de l'ancienne, dans ses travaux, dans ses concours, dans ses relations ; mais, pour aspirer à l'égaler, il lui manquait certaines conditions d'existence matérielle sans lesquelles l'accomplisement du bien devient difficile. Elle n'avait pas, comme sa devancière, de dotation assurée pour subvenir à ses dépenses, et la prestation de ses membres a été longtemps sa seule ressource. L'administration et les con-

seils du département et de la ville ont compris que les intérêts moraux du pays devaient être protégés comme ses intérêts matériels, et leur libéralité éclairée est venue généreusement à son aide. Je remplis un devoir bien doux en leur en rendant grâces publiquement. L'Académie, depuis cinquante ans, avait cherché en vain un domicile permanent, où elle pût tenir ses séances. Flottante comme l'île de Délos, où naquit, selon les anciens, le dieu des arts, elle trouvait, suivant les temps, asile à la préfecture, à l'archevêché, au palais de justice, à l'hôtel de l'Académie universitaire. Cet état précaire a cessé. En commençant le nouveau siècle qui s'ouvre pour elle, elle entre en possession de salles disposées pour ses réunions, dans le bâtiment de l'ancien arsenal, où elle aura désormais l'honneur de recevoir le public. Que l'administration municipale, à laquelle nous devons ce bienfait, reçoive ici l'expression de notre reconnaissance. Cet acte de sa généreuse sollicitude nous est pour l'avenir d'un heureux augure.

On parlait, devant le plus célèbre écrivain du XVIIIe siècle, d'une société littéraire de province qui se vantait d'être fille de l'Académie française : « Fille bien sage, » répondit Voltaire, et qui n'a jamais fait parler d'elle. » L'Académie de Besançon ne prétend pas à cette noble origine, elle n'aspire pas à cette extrême sagesse; elle aimerait assez, nous l'avouons, à faire parler d'elle... honorablement. Mais, pour y parvenir, elle ne cherchera pas le scandale, elle ne flattera pas les caprices du jour; elle ne brûlera pas son encens devant les idoles. La voie d'une réputation légitime lui a été tracée par ses devan-

ciers. Nous ferons, Messieurs, ce que nous ont appris nos pères ; nous nous efforcerons de donner l'exemple des patients travaux, d'encourager la jeunesse, de maintenir le bon goût ; en un mot, nous resterons fidèles à l'antique religion du véritable homme de lettres : le culte du vrai, du beau et du bien.

FABLES,

PAR M. DE STASSART.

L'ÉCUREUIL PRISONNIER.

Un beau matin, des chasseurs diligents,
Sans respect pour le droit des gens,
Prirent un écureuil malgré sa résistance.
Plus fin, plus adroit qu'on ne pense,
Cet écureuil plein de raison
Parut se plaire en sa prison;
Il agitait sa queue avec grâce, élégance;
Joyeux, il tournoyait sous les yeux du patron,
Et prenant un air fanfaron,
Regardait les badauds admis en sa présence.
Chacun de s'écrier : « Quelle heureuse existence ! »
Le prisonnier pourtant regrette ses forêts,
Sa liberté, sa chère indépendance.
Pour les reconquérir il conçoit maints projets;
Et grâce à sa rare prudence,
De la part des geôliers aucune défiance !
Un soir qu'ils étaient endormis,
Il se glisse à travers la grille
Et gagne au grand trot son logis.
Le vrai bonheur l'attend au sein de sa famille.

Qu'en pense-t-on ? L'écureuil eut-il tort ?
La mauvaise humeur, les injures,
Les doléances, les murmures
Ne peuvent rien contre le sort.
Quel que soit le désir d'être toujours sincère,
En pareil cas la ruse est nécessaire.

LES LOUPS ET LES RENARDS.

La faction des loups et celle des renards
Gouvernaient tour à tour certaine république.
Chacun des deux partis comptait force bavards.
Eh ! qui donc ne bavarde en fait de politique ?
Les injures et les brocards
Tenaient lieu de raisons. Sur tous les étendards
Brillaient en lettres d'or : *Félicité publique !*
Adoptés par la rhétorique,
Ces mots, si séduisants toujours,
De tous les orateurs terminaient les discours,
Nul ne les mettait en pratique.
De dominer pourtant l'on se montrait jaloux,
Mais les loups, au pouvoir, mordaient leurs adversaires;
Ceux-ci les traitaient de corsaires.
« A bas ! s'écriaient-ils, ces brigands et ces fous ! »
Le peuple, qui partage un si juste courroux,
Prétend voir les renards diriger les affaires,
Et les renards alors font tomber sous leurs coups,
A force ouverte, non, mais par d'adroits manéges,
En les attirant dans des piéges,
Les chiens mêmes, pour peu qu'ils ressemblent aux loups,
De tels faits l'histoire fourmille.

Ce qui paraît un crime à n'en pas être absous,
Quand il s'agit de soi n'est qu'une peccadille.

Ami lecteur, qu'en pensez-vous?
Ceci pourrait bien être un tableau de famille.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE PHILOSOPHIE MORALE,

PAR M. BRETILLOT.

MESSIEURS,

Lorsqu'ayant à choisir les questions qui font l'objet de ses concours annuels, l'Académie offre à l'examen des esprits studieux un de ces graves sujets qui doivent à nos agitations politiques le fâcheux honneur d'occuper trop souvent l'attention publique, elle cède au désir de rencontrer quelques vues utiles qui pourront se traduire en résultats pratiques, ou exercer une action salutaire; mais elle ne se propose pas de faire discuter et contester des idées ou des institutions consacrées par le temps, encore moins de provoquer ces projets de réformes radicales qui plaisent tant aux hommes passionnés ou absolus.

L'instruction publique est devenue, dans ces dernières années, et surtout depuis la révolution de 1848, l'objet de discussions fréquentes et vives, dont la conclusion, pour beaucoup de personnes, était qu'il fallait apporter, dans certaines parties de cette grande institution, des

modifications plus ou moins importantes. En quoi devaient consister ces modifications? on n'était pas d'accord là-dessus. Mais tout le monde paraissait persuadé qu'il y avait, pour se servir d'un mot devenu historique, quelque chose à faire. L'Académie a voulu essayer de faire sortir ce point capital du débat, de l'état d'incertitude et d'obscurité où il s'était jusque là maintenu. Elle a demandé qu'on lui signalât les améliorations que réclame l'instruction dans l'état de la société. Ce programme lui a paru parfaitement défini, et elle croyait qu'on ne pouvait se méprendre sur le but assigné aux concurrents, sur la pensée qui la décidait à faire d'une question fort controversée la matière d'un de ses concours.

Mais, ainsi qu'il était facile de le prévoir, la réserve que l'Académie avait mise dans l'énoncé du programme ne devait pas arrêter les hommes qui ne savent pas étudier, sans arrière-pensée ou sans parti pris d'avance, des questions délicates et fort complexes. Le bruit qui se fait autour d'eux, l'ardeur de leurs désirs, l'espèce de domination qu'une idée longuement élaborée exerce sur l'intelligence, ne leur permettent pas de se tenir dans cet état de modération intellectuelle qui laisse à l'esprit toute sa lucidité. Il ne leur convient pas de chercher péniblement la solution d'un problème modeste, où l'imagination a moins de part que le bon sens, et ils vont beaucoup au-delà de ce qu'on attendait d'eux.

C'est ce qui est arrivé dans le concours dont nous venons faire connaître le résultat. Sur cinq concurrents, deux n'ont pas cru devoir traiter la question qui leur

était soumise. Ils en ont embrassé une infiniment plus vaste. Elle les a jetés dans des développements d'une étendue inusitée, et ils ont abouti à des conclusions que vous ne pouviez accepter. Moins ambitieux, se tenant en garde contre les difficultés et les écueils de la matière, les autres concurrents ne sont pas sortis des limites que vous aviez choisies. Leur travail n'a pas d'autre but que de chercher ces améliorations qu'il est, dit-on, nécessaire d'introduire dans le système actuel d'enseignement.

L'auteur du mémoire enregistré sous le n° 1 a pris pour épigraphe une phrase dans laquelle Montaigne attaquait, il y a bientôt trois siècles, l'enseignement classique du temps. L'idée fondamentale de son travail, c'est que l'éducation doit être dirigée et donnée, afin de mettre l'homme à même de remplir le rôle actif que l'organisation sociale lui impose. Remarquant, non sans raison, que les nations modernes sont forcées par l'accroissement des populations, par le progrès des sciences exactes, par la diffusion des idées de liberté et d'égalité, de transformer de jour en jour leurs institutions en vue du travail, il pense que l'éducation ne peut échapper à cette transformation. Elle doit aujourd'hui avoir pour but de fournir à tous les hommes les moyens de soutenir une lutte incessante contre la nature, de travailler pour vivre. Elle ne laissera donc pas de côté le peuple presque entier pour ne s'occuper que de quelques milliers d'hommes. Elle s'efforcera de développer en nous ces aptitudes productives qui créent la science et la richesse sociale, et sera synonyme d'apprentissage. Les connaissances qu'elle a mission de répandre se classe-

ront d'après les services qu'elles peuvent rendre à l'individu. L'utilité deviendra le signe de leur importance relative. S'il est des connaissances nécessaires pour tout travail, pour toute production, quelque différents et opposés qu'ils puissent paraître, qu'on les réunisse en faisceau. En elles on trouvera, sans crainte d'erreur, la véritable éducation nationale, le fondement de tout le reste.

A l'appui de ces idées, qui servent de base à tout le système, et qui en déterminent nettement l'économie, l'auteur relève les faits qui lui paraissent ne pas laisser de doute sur cette tendance de la société à se faire, comme il le dit, industrielle. Il appelle l'histoire au secours de sa théorie, et, quand il croit avoir mis en pleine lumière le mobile général et dominant de l'activité sociale actuelle, il demande ce que l'enseignement, comme il est aujourd'hui donné, peut faire pour l'homme et pour la société. La réponse n'est pas douteuse. Cet enseignement est tout à fait insuffisant. D'abord il n'est destiné qu'à un petit nombre de privilégiés. La masse s'en trouve presque complétement privée. Elle n'est pas instruite, ou elle l'est si mal qu'elle n'en peut tirer aucun avantage. Et quant aux privilégiés, l'application qu'on fait à tous du même programme d'instruction, rend aussi cette instruction inutile pour le plus grand nombre d'entre eux. L'étude du latin et du grec en forme la partie principale, si elle n'est pas l'enseignement tout entier. Cette prédominance, presque exclusive, est motivée sur ce que la science des deux langues mères contient virtuellement

en soi toutes les connaissances, ou, si l'on veut, qu'elle est une étude préliminaire indispensable à toute autre. Mais c'est là une prétention vaine qui ne saurait se justifier. Le latin et le grec ne peuvent servir qu'aux jeunes gens qui se proposent de suivre les professions dites libérales. Ceux-là sont en très-petit nombre. Pour toutes les autres professions, l'étude de ces langues étant inutile n'a plus de raison d'être.

Que faut-il substituer à cet enseignement ainsi accusé et convaincu d'insuffisance? Une instruction qui aura le mérite de profiter directement à l'homme fait pour la fonction qu'il aura choisie en pleine liberté et connaissance de cause, puisque l'enseignement qu'il aura reçu, en éveillant son aptitude naturelle, l'aura guidé dans ce choix ; d'être, au moins dans sa première partie, donnée obligatoirement à tous, sans distinction, dit l'auteur, entre le fils du charpentier et le fils du légiste. Pour avoir le droit de forcer le chef de famille à faire instruire l'enfant, la société devra choisir un champ neutre et accepté de tous, sans distinction d'origine et de tendance. Il n'y en a qu'un qui présente ce caractère, celui de la science pure. L'enseignement sera donc scientifique, et, dans l'intérieur de l'école, l'enseignement moral se bornera à ces préceptes acquis et incontestés, sans lesquels la société ne peut vivre. Il résultera de l'ensemble des études. L'instruction religieuse n'y sera pas dispensée. Elle doit être réservée tout entière aux ministres du culte, et ne pas se confondre avec la science. Ce sont deux royaumes différents que la logique défend de réunir. La partie de

l'éducation destinée à tous les enfants, embrassera ce qu'on comprend aujourd'hui sous les noms de salle d'asile, d'école primaire et d'école primaire supérieure. L'étude de la grammaire y prendra la première place, la langue étant l'instrument par lequel s'acquièrent toutes nos connaissances. Puis viendra l'étude élémentaire de la musique, du dessin, des sciences naturelles, des sciences mathématiques, et enfin la gymnastique, afin de former les jeunes corps aux luttes du travail, à supporter toutes fatigues et toutes privations.

Après cet enseignement élémentaire et général, qui conduira l'enfant à treize ou quatorze ans, commence un autre enseignement, tout à la fois scientifique et professionnel, s'étendant jusqu'à l'âge adulte, et qui fera de l'élève un producteur intelligent et libre. Il remplacera, dit l'auteur, pour ne parler que des humanités actuelles, ces études, aussi vaines que prolongées, où s'élève l'adolescence des écoliers bourgeois.

Les colléges enseigneront la philologie, l'histoire, les beaux-arts, les sciences et leurs applications. Ces études diverses seront choisies et suivies par les jeunes gens, d'après leur aptitude et en vue de leur future carrière. Elles ne se pénétreront pas jusqu'à en devenir confuses. Des pratiques industrielles y seront jointes, afin d'exercer également le cerveau et les muscles. L'auteur ne demande pas que ces colléges soient tenus exclusivement par l'Etat. Il ne lui réserve que les grandes écoles spéciales, où l'instruction s'achève et s'acquiert pour les fonctions qui forment en quelque sorte des offices publics, plus le soin de créer à chaque

enseignement une centralisation suprême qui, semblable à l'institut, aux facultés, aux académies, aux grands colléges, fasse rayonner plus loin et plus fortement l'éclat du génie national. L'influence toute paternelle et libérale de l'Etat, devra se faire sentir principalement au début et à la fin des études : au début, en présidant à la distribution large et populaire de ce qu'il y a d'universel et de nécessaire dans l'instruction; à la fin, pour réunir en faisceau les résultats des études les plus diverses, joints à ceux de l'expérience.

Cette courte analyse, dans laquelle j'ai cherché à être aussi fidèle que possible, en reproduisant les expressions mêmes du mémoire, ne peut donner qu'une idée incomplète d'un travail fort étendu, où les raisonnements et les pensées se suivent et s'enchaînent logiquement. Elle suffit cependant pour faire comprendre le système de l'auteur, pour justifier le jugement que vous en avez porté.

Vous ne croyez pas avec le concurrent que l'enseignement doive se borner à être utile à l'enfant et à l'adolescent, pour la carrière qu'ils sont appelés à suivre. Vous dites que le but principal, essentiel, de cet enseignement n'est pas de former des producteurs, mais des hommes et des citoyens. Sa base, vous la voyez dans les idées morales et religieuses, indispensables à l'homme pour la conduite de la vie, et dont l'enfant doit être, pour ainsi dire, imbu et pénétré. Si l'instruction reste circonscrite dans l'étude des sciences qui ont les forces et les lois de la nature pour objet, des sciences qui ne s'occupent que de choses matérielles et finies, elle est incomplète; car

elle ne répond pas à la double nature de l'homme, qui est à la fois esprit et matière. Loin de favoriser le développement intellectuel et moral de l'enfant, elle le mutile, en n'exerçant qu'à demi ces attributs supérieurs qui rattachent l'homme à Dieu. Sans donc méconnaître ce qu'il y a d'ingénieux dans quelques aperçus de l'auteur du mémoire, l'art avec lequel son système est présenté, la modération qui accompagne ses critiques, l'Académie ne peut ni approuver ce système, ni regarder comme une amélioration heureuse et désirable des projets de réorganisation qui ont pour point de départ des idées fausses et dangereuses. Elle a décidé que l'auteur, ayant fait autre chose que ce qui était demandé, ne devait pas être admis à disputer le prix du concours.

Une semblable décision a été prise à l'égard de l'auteur du mémoire n° 2, quoique l'intention qui lui a mis la plume à la main, et l'esprit inspirateur de son travail soient on ne peut plus respectables et dignes de louange. S'abritant sous cette idée fort contestable de Charles Nodier, *que la révolution française n'a été que l'ensemble des idées de collége appliquées à la société*, il cherche à prouver que de l'éducation, et par ce mot il entend l'éducation qui est donnée dans les écoles et les colléges, dépendent les destinées des nations ; qu'il y a un enseignement faux et un enseignement vrai ; un enseignement faux qui ignore la loi des êtres destinés à vivre en société, et qui a prévalu chez les gentils ; un enseignement vrai qui connaît cette loi, rattache les citoyens les uns aux autres, et que les chrétiens ont distribué pendant les siècles de foi ; que, selon la prédominance de l'un ou de

l'autre de ces deux enseignements, ces nations ont été heureuses ou malheureuses, paisibles ou agitées; qu'il faut attribuer à l'influence désorganisatrice de l'enseignement païen, la décadence et la dissolution du monde romain; que le moyen âge a été l'époque heureuse et florissante des nations modernes, qui ont dû à l'enseignement chrétien cette ère de félicité et de lumière; que du XVIe au XVIIIe siècle, l'enseignement a graduellement perdu l'esprit chrétien pour retourner au paganisme; que, durant cette période, la société a visiblement décliné, et que les sciences, les lettres et les arts ont participé à ce déclin; enfin que, depuis la révolution, et spécialement de 1830 à 1848, l'enseignement étant redevenu complétement païen, c'est dans cette évolution que réside la cause unique des révolutions et des bouleversements successifs par lesquels la France vient de passer.

Pour donner quelque ombre de vraisemblance à ces idées paradoxales, l'auteur est obligé de se livrer à un commentaire historique des plus étendus, dans lequel les interprétations hasardées, l'inintelligence des faits, les assertions les plus contestables se rencontrent malheureusement à chaque pas. Procédant comme un avocat qui plaide une cause difficile, il cherche partout des autorités à l'appui de son opinion, s'empare, chez un écrivain, d'une idée qu'il isole et sépare des autres idées qui servent à en fixer le sens, et, par ce procédé d'isolement dont le vice a été si souvent signalé, fait dire à l'auteur autre chose que ce qu'il a voulu dire. Au lieu de chercher à expliquer clairement quel était, chez les

anciens, l'esprit de l'enseignement, sur quoi il était donné et comment il se donnait, ce qui aurait exigé, il est vrai, une connaissance de l'antiquité que l'auteur ne paraît pas posséder, il attribue à cet enseignement des caractères singuliers qu'il indique et détermine sans trop s'inquiéter si quelques-unes de ces indications ne se contredisent pas entre elles. Il part de ces attributions toutes gratuites pour condamner cet enseignement qu'il déclare aussi vicieux que fécond en résultats funestes. Puis, arrivé aux temps modernes, il croit voir successivement reparaître ces caractères fâcheux qu'il a assignés à ce qu'il appelle l'enseignement païen, et il s'écrie : « De la question du paganisme et du christianisme dans » l'instruction, dépend le salut du monde chrétien et » civilisé. Encore trente ans de paganisme dans l'éduca- » tion, et c'est fini de la religion en Europe, disait un » homme de haute intelligence (M. l'abbé Gaume). Il » aurait dû ajouter : C'en est fait aussi des sciences et » des lettres. »

Comment l'auteur du mémoire a-t-il été amené à se méprendre d'une manière aussi bizarre sur les effets de l'instruction secondaire, car c'est de celle-là seulement qu'il s'occupe, et sur le degré d'influence qu'elle peut avoir dans la société? Parce qu'il confond sans cesse deux choses très-différentes : l'enseignement des maîtres et des professeurs, avec cet autre enseignement que répandent dans l'univers entier les écrits des savants, des philosophes, des poètes, des littérateurs, et les productions des artistes. L'action puissante, énergique, universelle de la presse, de la tribune, des livres, sur la

foule qui lit, écoute et commente, elle est certaine, elle est incontestable. Elle est bonne ou mauvaise, heureuse ou funeste, selon le degré de moralité et d'honnêteté des principes, des sentiments, des passions même de ceux qui parlent ou écrivent pour le public. Quoique je ne croie pas avec M. de Lamennais, cité par le concurrent, que tout sorte des doctrines, la littérature, les arts, les lois, les constitutions, les mœurs, la félicité des états et leurs désastres, la civilisation et la barbarie, je reconnais cependant que ces doctrines exercent sur l'intelligence un certain empire, et qu'elles sont conséquemment pour beaucoup dans le développement et la marche des affaires humaines. Mais cet enseignement général, dont l'action est d'autant plus grande qu'elle est plus récente, il ne se donne pas au collége. Ce ne sont ni l'instruction que les enfants y reçoivent, ni les passages des auteurs grecs ou latins qu'on leur fait traduire, qui le suscitent et le font naître. Au collége, l'esprit de l'instruction s'est inspiré constamment de la morale chrétienne. Il était chrétien au début de l'institution; il n'a pas cessé de l'être, quoiqu'on dise le contraire. Cet enseignement a un double objet : inculquer aux enfants les principes sacrés de la religion et de la morale; exercer et développer leur intelligence au moyen des études grammaticales, littéraires, historiques, scientifiques qu'on leur fait faire, et qui, en les initiant aux éléments des connaissances les plus propres à former leur esprit et leur cœur, leur sont d'un puissant secours pour la pratique de la vie. En aucun temps, en aucun lieu, les instituteurs de la jeunesse, sauf quelques fâcheuses ex-

ceptions, ne se sont écartés des règles qui, dès le moyen âge, ont été choisies pour diriger l'instruction. Confié presque exclusivement avant 1791 au clergé et aux corporations religieuses, l'enseignement a très-peu varié dans ses méthodes et dans le choix de ses matières. Après nos troubles révolutionnaires, l'université s'est hâtée de revenir à ces méthodes, à l'esprit ancien. Elle a suivi le champ ouvert par nos pères. Ce n'est pas elle qui a provoqué les changements, ni demandé l'extension qu'on a, depuis vingt ans, donnée au programme classique. Ils sont l'œuvre des critiques dirigées contre le mode d'enseignement, par des hommes étrangers à l'université. Car, il ne faut pas s'y tromper, l'enseignement public, loin de préparer nos révolutions, en a trop subi le contre-coup. Il est bien plus dominé et dirigé par l'opinion publique, qu'il ne la domine et ne la dirige.

Si les observations que l'auteur du mémoire a déduites d'une étude imparfaite de l'histoire, étaient justes et vraies, il ne devrait pas s'arrêter aux quelques réformes, déjà faites en partie, qu'il réclame à la suite de sa longue course rétrospective dans le passé. L'enseignement public reconnu et proclamé une fonction exclusivement sacerdotale : cet enseignement, dirigé comme si les enfants n'étaient destinés qu'à la vie claustrale : voilà la conclusion vraie et logique de son discours. Il n'a pas voulu le dire. Mais l'Académie ne pouvait se faire illusion sur les conséquences de ses raisonnements. Elles ne lui ont pas permis de trouver dans ce mémoire, malgré la pureté des vues qui

animent l'auteur, malgré le talent dont il a fait preuve, une réponse satisfaisante à la question qu'elle avait posée.

Avec le mémoire portant le n° 4, dont cette phrase de M. Guizot : *L'instruction n'est rien sans l'éducation, et l'éducation n'est pas sans la religion,* forme l'épigraphe, les idées extrêmes, absolues, s'effacent pour faire place à des réflexions dictées par une étude calme et patiente des faits et de la matière du concours. L'auteur dit que, sans donner à l'instruction publique la puissance que certaines personnes lui attribuent, il croit que cette instruction, organisée selon la volonté du pouvoir monarchique, populaire ou présidentiel, peut consolider ou compromettre l'avenir des nations. C'est dans une meilleure organisation, ou plutôt dans une meilleure distribution des matières de l'enseignement, et dans la direction morale et chrétienne imprimée à cet enseignement, que consistent, selon lui, les améliorations à réaliser. Il admet la distinction, faite par la loi de 1833, de deux degrés dans l'instruction primaire, demande que tous les enfants reçoivent la partie élémentaire de cette instruction qui devra rester fort simple, par cela même qu'elle sera générale, et fait de l'instruction primaire supérieure un élément important de l'éducation publique. Cette branche de l'enseignement devra fournir à l'industrie, au commerce, aux écoles d'arts et métiers, à l'agriculture et aux carrières accessoires, des sujets que l'ambition ne travaillera pas, dit-il, et qui ne deviendront pas un embarras, une inquiétude pour la société.

Sa critique de l'enseignement secondaire actuel, est précédée d'un exposé curieux et intéressant des modifications successivement essayées, depuis cinquante ans, dans la distribution des matières de cet enseignement, exposé qui l'amène à ces réflexions fort sensées : « Il » est impossible de lire ces annales de l'enseignement » secondaire, sans reconnaître quelle est notre incon- » sistance. Rien en effet ne nous montre mieux com- » bien l'homme est mobile dans ses œuvres, et combien » il est impuissant à édifier quelque monument durable. » Dans l'intervalle d'un demi-siècle, que de statuts, » d'ordonnances et de décrets mis au jour par les ha- » biles et les forts qui n'ont fait que passer ! Ce ne sont » pas seulement les trônes brisés qui entraînent dans » leur chute ces créations éphémères. Nous les voyons » également naître et s'évanouir dans des temps plus » calmes et plus heureux. Mais si nous nous plaignons » de l'instabilité de cette législation, devons-nous en » être étonnés, quand nous voyons ces mille règle- » ments, établis le plus souvent par des hommes poli- » tiques, qui n'ont pas l'expérience indispensable pour » bien remplir cette grave mission, ou par des ministres » et des savants qui, sans connaissances pratiques, du » fond de leurs cabinets ou du haut de leurs chaires, » jugent tout ce qu'ils prescrivent réalisable, et traitent » la jeunesse comme si elle avait leur vaste intelli- » gence. »

Reprochant alors à l'enseignement actuel, 1° de n'être pas en rapport avec la société et de se renfermer toujours dans le cadre classique ; 2° d'étendre outre me-

sure le programme des études, et d'exiger beaucoup trop des jeunes intelligences, il propose de diviser l'instruction secondaire en trois parties distinctes qu'il nomme classique, spéciale, professionnelle. Les colléges réuniraient ces trois sections, dans lesquelles les enfants se répartiraient, conformément aux vues de leurs parents et à leurs propres désirs. Il définit le programme des études que chaque section doit embrasser, et présente, dans des tableaux annexés au mémoire, le mécanisme de l'agencement scolaire, qui ferait de ces sections distinctes une institution suffisamment homogène. Tout est prévu dans ces tableaux, jusqu'à la désignation des matières qui doivent être traitées, des devoirs qui doivent être donnés dans chacune des classes de la semaine. Ce plan d'études a paru trop systématique, et l'amélioration que l'auteur en attend trop incertaine, pour que l'Académie ait pu honorer par une distinction ce qu'elle a d'ailleurs remarqué de bon, d'utile et de sensé dans son travail.

L'auteur du mémoire n° 3, portant cette épigraphe : *Quid leges sine moribus,* ne cherche pas dans une réorganisation de l'enseignement la réforme à opérer. Il examine ce que chacun pourrait faire dans la limite de ses droits, de ses lumières et de ses forces, pour exercer sur la jeunesse une influence salutaire, par un choix mieux combiné d'exemples et de leçons. Ce genre d'amélioration, qui est opéré par les mœurs elles-mêmes, sans toucher aux institutions, lui semble encore le plus profitable. L'esprit de l'enseignement réclame aujourd'hui des modifications importantes, et la réforme

officielle a laissé subsister des questions capitales qu'il se propose de traiter.

Jetant alors un coup d'œil rapide sur l'état moral de la société, il voit un vice déjà signalé produire dans notre siècle l'abaissement des caractères et gâter jusqu'aux sources de l'éducation. Ce vice c'est l'égoïsme. « Nous en avons à peu près fini, dit-il, avec les théories » matérialistes que l'âge précédent avait vues naître. » La littérature, la philosophie, l'enseignement public » affectent les tendances les plus généreuses. Il n'y est » question que de Dieu, de l'âme, des saintes lois du » devoir et du dévouement. Mais, par un retour sin- » gulier, tandis que le matérialisme est banni des » chaires et des livres, il s'est réfugié dans les mœurs. » Il domine à leur insu bien des consciences honnêtes, » et ceux mêmes qui, en théorie, ne poursuivent que » les nobles sentiments et les doctrines élevées, lui sou- » mettent souvent dans la pratique, avec la meilleure » foi du monde, leur langage et leurs actions. Tous les » âges, toutes les classes de la société suivent sans dé- » guisement les maximes de l'intérêt matériel. Elles » règnent dans les campagnes et dans les villes, inspi- » rant aux uns des sentiments d'envie, aux autres des » instincts de conservation. Elles séduisent l'ingénuité » de la jeunesse ; elles dirigent la prudence de l'âge » mûr. Elles sont si puissantes que toute conduite qui » leur semble contraire excite partout de naïfs étonne- » ments. »

A ce mal profond, dont l'auteur peint fidèlement les funestes effets, que faut-il opposer? Suivant le principe

de Montesquieu, une éducation tout-à-fait morale. On se tromperait donc en cherchant dans un enseignement plus positif, plus industriel, le remède au mal qui nous assiége. Il faut au contraire lutter, dans l'enseignement, contre l'esprit positif du siècle. Imbus de cette vérité qu'une éducation efficace n'est pas possible sans une solide instruction, les maîtres de la jeunesse, qu'ils appartiennent aux écoles de l'état ou à d'autres écoles, ne doivent jamais, ni dans leurs leçons ni dans leur manière d'agir avec les élèves, séparer l'instruction de l'éducation, et s'écarter de certaines conditions générales, d'après lesquelles il convient d'élever et d'instruire tous les enfants, ceux des pauvres comme ceux des riches, ceux qui ne veulent que des connaissances tout à fait pratiques, comme ceux que leur position ou leur vocation appelle à une assez grande culture intellectuelle. Ces conditions générales, l'auteur les voit dans la direction morale, religieuse, sagement et prudemment philosophique, appliquée sans relâche, avec intelligence et discernement, à toutes les paroles, à toutes les actions des maîtres, au choix des livres, à l'interprétation des auteurs, aux règles de la discipline, qui lui suggère de fort judicieuses réflexions. « Il faut que tout homme » qui embrasse la noble profession d'instituteur public » consacre toute son intelligence, toute sa bonne vo- » lonté, toutes les forces de son âme à imprimer au fond » des jeunes cœurs les lois sacrées de la morale. Il faut » qu'à toute heure, dans toutes les classes, en s'adres- » sant à tous les âges, les maîtres de la jeunesse s'ef- » forcent d'enraciner dans les cœurs, par les lectures

» qu'ils recommandent, par l'autorité de leurs paroles » et de leurs exemples, le culte passionné du devoir et » du dévouement. »

L'auteur ne sépare pas la morale de la religion, non qu'il veuille, comme le demandent quelques personnes, que la religion devienne dans les colléges la principale et, pour ainsi dire, l'unique affaire, et que les professeurs mêlent à leurs leçons de pieuses exhortations. Ce zèle mal entendu lui paraît propre à compromettre, dans l'état actuel des esprits, le bien que toutes les maisons d'éducation s'efforcent de produire. Mais, sans s'arroger une mission qui ne leur appartient pas, et sans s'exposer au reproche d'hypocrisie, les laïques voués à l'instruction peuvent diriger l'esprit des jeunes gens dans une voie religieuse, et tout professeur trouve mille occasions, quel que soit le cours dont il est chargé, de développer les principes religieux.

C'est donc dans l'action des professeurs, dans le choix de la méthode, bien plus que dans l'organisation de l'enseignement, qu'il faut, d'après le concurrent, trouver un correctif à l'état des mœurs. Il s'adresse surtout aux maîtres, et, dans un langage naturel, clair, parfois élégant, il leur communique ses observations et ses conseils, qui peuvent se résumer ainsi : Quoique vous ayez à apprendre, donnez à vos leçons un caractère moral. Il est bon que vos élèves sachent penser, sachent raisonner. Mais que ce soit sur leurs devoirs, bien plus que sur leurs intérêts. Il est bon qu'ils travaillent, pour graver dans leur mémoire les idées des écrivains célèbres. Mais que ces idées soient vraiment utiles pour former

leur cœur et pour diriger leur conduite. La littérature, l'histoire, la philosophie, sont des instruments excellents pour atteindre le but moral de l'éducation. Faites-le comprendre aux jeunes gens. Dites-leur qu'on ne regarde pas dans le monde comme ayant reçu réellement de l'instruction, ceux qui n'ont étudié que les sciences. Restez fidèles au mode d'enseignement de nos pères, et soyez convaincus que, si vous apportez dans l'esprit de vos leçons les améliorations morales que j'essaie d'indiquer, vous réaliserez la plus salutaire des réformes ; car vous combattrez les plaies douloureuses de notre société, le matérialisme et l'égoïsme.

Ces conseils ne sont pas nouveaux, sans doute, mais ils vous ont paru excellents à reproduire aujourd'hui, et vous avez voulu reconnaître, dans celui qui les donne simplement et en très-bons termes, aussi bien la justesse des aperçus et des vues, que le mérite de l'exposition, en lui décernant une mention honorable avec une médaille d'or de la valeur de 100 francs.

J'arrive au cinquième et dernier mémoire. « C'est » bien tardivement et fort mal à propos, dit l'auteur, » qui a pris pour devise un mot de La Bruyère exprimant » la même idée, que nous venons chercher dans un dis- » cours les moyens de réformer l'instruction publique, » lorsqu'elle est réformée depuis trois mois par un dé- » cret. Cette étude intempestive, cette recherche d'une » inconnue déjà trouvée, nous expose au double péril » de contredire ou de justifier, et d'être servile ou té- » méraire. Malgré la gêne inhérente à un travail dont » les conclusions semblent forcées, et, quoique nous

» écrivions sous le joug des faits accomplis, nous espé-
» rons conserver quelque originalité et quelque indé-
» pendance. »

Entrant alors en matière, il se demande « si, réformer
» l'éducation comme l'exige l'état de la société, c'est
» l'accommoder et l'asservir aux goûts, aux caprices,
» aux préjugés de cette société, pour en faire l'interprète
» de ses sentiments et l'auxiliaire de ses passions, ou si
» des principes plus relevés et plus solides ne doivent
» pas nous servir de règles. Dans un pareil débat, une
» génération n'est pas seule en cause. C'est l'éducation
» qui entretient et perpétue la vie féconde de l'intelli-
» gence humaine. Un siècle n'a pas le droit de lui im-
» poser ses fantaisies. Avant d'indiquer les changements
» nécessaires, il convient donc de juger la société elle-
» même, et de décider s'il faut obéir à ses penchants ou
» les combattre; car il est des époques où la meilleure
» éducation peut être, non pas celle qui répond le mieux
» aux exigences du temps, mais celle qui y répond le
» moins. »

Amené par ces réflexions à examiner l'état moral de la société, le concurrent voit, comme l'auteur du mémoire n° 3, prédominer le culte de l'intérêt personnel. « Pour bien connaître le siècle, dit-il, ce n'est pas sous
» cet aspect flétri qu'il faut l'envisager. Il en est un autre
» où se peignent la vie, la chaleur et le mouvement.
» Dans cette société vieillie, vous trouverez encore deux
» passions qui ont tout le feu de la jeunesse. L'une est
» le désir du bien-être; l'autre est la tendance à s'éle-
» ver. Fondées toutes deux sur un principe unique,

» l'amour de soi, elles ont une même fin, la satisfaction
» des sens. L'esprit humain a renoncé aux frivolités et
» aux chimères. Epris de ce qui est solide, positif et
» palpable, il applique ses facultés à des soins fruc-
» tueux qui s'appellent ici commerce, industrie ; là,
» fonctions, dignités, salaires, et qui se résument en un
» seul mot, s'enrichir pour être heureux. Voilà le but
» suprême où tend, d'une commune ardeur, la généra-
» tion contemporaine. Voilà le grand objet où se fixent
» et se concentrent les ressources de l'intelligence et du
» caractère, toute l'énergie de notre nature. »

Convient-il de céder à de pareils penchants, en donnant à l'enseignement ce caractère spécial de l'utile et du professionnel que réclamait si vivement l'auteur du mémoire n° 1 ? Faut-il leur sacrifier les études purement littéraires et classiques, l'étude du grec et du latin ? L'instruction doit-elle être rendue complétement gratuite, afin que tous puissent la recevoir ? Non, répond le concurrent. Et dans des pages aussi sainement pensées que vivement écrites, il relève cette vertu secrète, ce principe immortel qui soutient les lettres contre le préjugé.
» L'inutilité, dit-il, qu'on leur reproche, n'est qu'appa-
» rente, car l'humanité ne peut être dupe. Le jeune
» homme qui a fait des études classiques a cultivé,
» agrandi son intellieence. Il a nourri la plus noble
» partie de lui-même des plus nobles productions de
» l'esprit humain. En étudiant trois littératures, où
» viennent se peindre trois grands peuples, il a pris de
» l'humanité tout ce qu'elle a d'excellent pour former
» sa propre nature. Conservons donc aux études clas-

» siques, qui sont le principe et le soutien de notre » grandeur littéraire, leur prééminence et leur disci- » pline antiques, sans négliger toutefois ce qui est en » progrès, c'est-à-dire l'étude des sciences favorisée par » les penchants du siècle. L'importance qu'on a déjà » donnée à l'enseignement scientifique, les développe- » ments qu'il a reçus dans les écoles publiques, suffisent » d'ailleurs au génie industriel de ce siècle. »

Mais en défendant l'enseignement classique, l'auteur voudrait qu'on en restreignît le cadre. Effrayée des attaques violentes dont cet enseignement était l'objet, l'université a, selon lui, donné trop de satisfactions à l'esprit nouveau. L'étude des langues vivantes devrait être resserrée dans des bornes étroites, et réservée pour les hautes classes des colléges. L'enseignement historique, érigé en enseignement spécial, ne s'est agrandi qu'aux dépens du reste et sans profit pour lui-même. Il faut étudier comme on le faisait aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, simplement, fortement et sans ambition. Quoi qu'on apprenne, la condition indispensable pour bien savoir est d'approfondir. L'esprit humain a si peu de ressources que, s'il les dissémine, il n'en retire aucun fruit. L'ancien programme ne doit donc être modifié qu'en ce qui touche à l'étude de la langue nationale, trop négligée dans les classes. « Sur ce point, dit-il, on suit, sans y » réfléchir assez, les habitudes des siècles où le français » était dédaigné, parce qu'il méritait de l'être. Il serait » facile, sans nuire aux deux langues mères, d'expli- » quer avec les mêmes soins et les mêmes développe- » ments nos auteurs et notre syntaxe. Dans cet âge de

» décadence, où la langue se corrompt, où son génie » s'altère, où sa délicatesse et sa grâce disparaissent » sous des formes barbares, où le mauvais goût infeste » la conversation et les écrits, il convient d'étudier le » français comme une langue morte, et les écrivains des » deux siècles derniers comme des anciens. On le fait » déjà, mais avec trop de retenue. Une réforme en ce » sens est possible et nécessaire. »

Mais il est une autre réforme beaucoup plus pressante, qui doit se proposer pour résultat de fermer l'accès des colléges à ces demi-savants qui deviennent des citoyens dangereux. Trop de monde en France se mêle d'étudier ; c'est ce qui discrédite les études. Pour arrêter ce débordement de médiocrités ambitieuses, cette invasion funeste de barbares qui avilissent les carières libérales, il faut augmenter la difficulté des examens à la sortie des études et de ceux qui ouvrent ces carrières. Bien exécutée, la réforme du baccalauréat dispensera de toutes les autres. L'auteur explique alors comment elle lui paraît devoir être faite, et il termine son discours par de judicieuses considérations sur l'action que la religion peut exercer utilement, de nos jours, dans l'éducation, et sur l'influence que l'éducation elle-même peut se promettre sur les générations qu'elle a mission de former. Beaucoup de personnes semblent se faire illusion sur l'étendue de cette action et de cette influence. Il craint que les moyens dont on essaie de se servir pour guérir la société par l'éducation, ne produisent en dernier résultat plus de mal que de bien. Ces essais ont transporté dans l'instruction publique, qui devrait être

l'asile paisible de la jeunesse, les divisions et les haines qui déchirent le monde politique. Plus de calme, moins de bruit, moins de querelles siéraient aux maîtres et surtout aux élèves. « Si une chose, ajoute-t-il, peut » encore sauver l'éducation et la société, c'est un pou- » voir stable et obéi, qui imprime à ses réformes la du- » rée et l'autorité, qui anéantisse les partis, qui récon- » cilie les citoyens en leur ordonnant d'abjurer leurs » dissentiments pour concourir au bien public, qui fasse » enfin rentrer dans les esprits le calme, la modération » et l'amour du travail. »

La justesse de ces observations ne vous a pas échappé, Messieurs. Quoique vous ne partagiez pas la confiance un peu exclusive que l'auteur paraît avoir dans le développement des facultés intellectuelles, pour guérir les maux de la société, vous avez voulu distinguer et honorer la sagacité de ses idées, la finesse de ses aperçus, aussi bien que la forme vive, animée, souvent brillante qui leur donne la couleur et la vie. Vous lui avez aussi décerné une mention honorable avec une médaille d'or de la valeur de 100 francs.

Vous n'avez pas jugé qu'aucun des discours que je viens d'analyser fût digne du prix, parce que dans aucun d'eux la question n'a été étudiée complétement et sous toutes ses faces, ni résolue d'une manière satisfaisante. C'est peut-être moins la faute des concurrents que du sujet. Après trente ans de discussion et de luttes, la loi de 1850, en décrétant la liberté de l'enseignement, a apporté dans l'instruction publique la seule réforme importante qu'il était désirable d'y voir introduire. Toutes

les améliorations qu'on peut demander aujourd'hui ne sont que secondaires. Le gouvernement se hâte d'ailleurs de prévenir dans cette voie, les désirs des réformateurs. Ces améliorations produiront-elles le résultat qu'on en attend? Il est permis de concevoir à cet égard quelques doutes, quand on se rend compte avec soin, comme nous avons dû le faire, des difficultés et des dangers de l'innovation. L'expérience prononcera. A elle de faire reconnaître si, dans cette délicate affaire de l'enseignement public, nos pères n'avaient pas trouvé la vraie mesure, et si nos essais actuels de changement, de perfectionnement n'aboutiront pas, en définitive, à fournir un chapitre de plus à une autre histoire des variations, pour laquelle les matériaux ne semblent pas devoir manquer.

Les auteurs des deux mémoires qui ont obtenu une médaille d'or sont, pour le n° 5, M. Ch. Aubertin, professeur au lycée de Besançon, et pour le n° 3, M. Beaussire, professeur au lycée de Rennes.

CONCLUSIONS

DE LA

COMMISSION DU CONCOURS DE POÉSIE,

PAR M. GUENARD.

MESSIEURS,

L'Académie avait proposé pour sujet de poésie : *La mort de Jacques de Molay*. Quatre pièces ont été envoyées au concours; les deux premières, portant pour épigraphes, l'une :

L'immortalité, quand le juste succombe,
Comme un astre naissant se lève sur sa tombe,

et l'autre :

Dieu, quand ton jour viendra, quel sera le partage
Des pontifes persécuteurs?

ont été écartées d'abord par la commission, à raison de leur infériorité.

La troisième, avec cette épigraphe :

Tunc dicent inter gentes : Magnificavit Dominus facere pro eis,

et la quatrième, commençant par ces vers :

La nuit couvre Paris de ténèbres profondes;
Tous les bruits ont cessé : le pas furtif des rondes
Ose à peine éveiller les échos endormis,

ont été l'objet d'un examen sérieux. Ces deux poëmes annoncent dans les auteurs un talent de versification assez remarquable; néanmoins on y trouve trop d'imperfections et de taches, pour qu'il soit possible de leur accorder une récompense ou un encouragement. Parmi les remarques auxquelles a donné lieu l'examen de ces pièces, il en est une qui s'adresse à tous les concurrents : tous se sont laissé entraîner à des déclamations outrées, presque à des invectives, contre les deux puissances qui ont aboli l'ordre du Temple. Le sujet les autorisait sans doute à qualifier sévèrement cette mesure et les actes de cruauté qui l'ont accompagnée; mais il est des bornes que *l'indignation poëtique* elle-même ne doit pas franchir, des termes trop peu mesurés pour être d'un goût irréprochable.

L'Académie, en retirant ce sujet du concours, en a proposé un qui ne laisse pas craindre que les jeunes auteurs qui entreront dans la lice tombent dans les écarts que la commission a signalés. C'est la *Description de la Loue, de sa source et de ses bords,* sites tour à tour sévères et gracieux, qui offrent à l'imagination des tableaux variés, et qui fourniront, sans doute, d'intéressants épisodes aux concurrents.

Nous avons lieu d'espérer que nos jeunes poëtes, inspirés par cette merveilleuse nature, et d'ailleurs soutenus par les exemples que leur ont donnés plusieurs de nos compatriotes, procureront à l'Académie le plaisir de leur accorder, l'année prochaine, une juste récompense de leurs travaux.

CONSIDÉRATIONS

SUR LA

COSMOGONIE MOSAÏQUE,

PAR M. L'ABBÉ BARTHÉLEMY.

MESSIEURS,

Me sera-t-il permis, sans blesser la modestie à laquelle il me siérait si mal de ne pas rester fidèle, me sera-t-il permis, dis-je, de me citer comme un faible exemple de l'heureuse influence que peuvent exercer sur de jeunes esprits, les illustrations de la province dans laquelle ils commencent à se développer? C'est en lisant les ouvrages des illustres apologistes franc-comtois, dont vous venez de rappeler les noms, que j'ai senti l'étincelle sacrée s'allumer dans mon sein, et que je me suis dit: Moi aussi je suis Franc-Comtois! moi aussi je suis soldat! soldat, hélas! en ce moment presque sans armes, et qui, pour répondre à l'honneur que vous voulez bien lui faire de tirer le glaive dans ce tournoi séculaire, n'a qu'un fragment rouillé de l'ouvrage qu'il prépare sur le christianisme. C'est une partie du chapitre intitulé : *Témoignage des sciences;* je prends l'offensive et j'attaque l'ennemi du fort même d'où, naguère encore, il lançait ses traits contre nous.

Bien des siècles avant qu'il y eût des savants et des Académies, plusieurs milliers d'années avant qu'on s'occupât de chimie et de géologie, l'auteur de la Genèse posait en principe la création du monde et la distinguait de son organisation successive (1); à la place des cieux solides, vieille erreur de tous les peuples de l'antiquité, il mettait ce qu'il appelle *zaquiah*, c'est-à-dire l'étendue, et, dans un autre sens, la force qui solidifie l'attraction. Il plaçait la lumière au premier rang dans l'ordre des productions de la puissance créatrice, il montrait d'un seul mot son identité probable avec la chaleur et le fluide électrique (2) ; son existence indépendante de celle du soleil (3), et suffisant aux phénomènes de la végétation (4). Quand le ciel est encore sans astres, il nous montre la terre couverte de plantes

(1) *Ascher bâra laa soth*, dit Moïse en parlant du monde ; c'est-à-dire que Dieu *le créa pour le façonner*. (*Genèse*, II, 2.) Quand il s'agit du ciel et de la terre en général, il emploie le mot *bâra*, qui signifie *créer*, et quand il s'agit des opérations subséquentes qui forment l'œuvre des six jours, il emploie le verbe *asah*, qui veut dire *faire en ornant* ou *en perfectionnant*. (Voy. les lexiq. hébr.)

(2) Le mot hébreu *ôr* signifie également *lumière et feu*. C'est évidemment la racine du grec ορᾶειν, voir, et du latin *urere*, brûler. N'est-ce pas un fait bien remarquable, dit un géologue moderne, que le sens de *calorique* et celui de *lumière* se trouvent exprimés dans la Bible par un seul et même mot, comme une seule et même chose ?... C'est votre agent *chimico-électro-magnétique*, pour ainsi dire né d'hier. (*Eléments de géologie*, par Chaubard.)

(3) Dans le récit biblique, la lumière est créée dès le premier jour, et le soleil ne l'est que le quatrième.

(4) Dans le récit de Moïse, la création des végétaux précède celle du soleil. Or, d'après Berzélius, l'influence du soleil n'est pas nécessaire à la végétation, la chaleur et l'humidité suffisent.

et d'arbres de toute espèce, ce qui s'accorde admirablement avec les découvertes géologiques les plus récentes (1). Enfin, chose non moins admirable, par le mot qu'il emploie pour exprimer la création de la lumière, il insinue le système tout moderne des vibrations ou des ondulations.

Il ne fait pas dire à Dieu : Que la lumière *soit faite,* ce qui l'aurait assimilée aux autres créations ; mais le texte porte : *Ihi ôr vahihi ôr,* que la lumière soit, et la lumière fut, ce qui est à la fois plus sublime et plus conforme aux découvertes scientifiques qui assimilent la lumière au son, et la représentent comme le résultat de vibrations excitées par un agent quelconque (2). En

(1) Que les premiers végétaux qui ont couvert la surface de la terre n'aient pas été produits par la lumière solaire, c'est ce que vient de prouver la géologie, en constatant que les végétaux *fossiles* de nos climats et ceux de l'Amérique sont spécifiquement identiques ; d'où il suit qu'à l'époque de leur production, il n'y avait pas de différences climatériques entre les deux pays, et que par conséquent cette production a précédé l'existence du soleil. Cette identité des végétaux fossiles dans les deux continents, suppose nécessairement une distribution égale de lumière et de calorique, produite par une irradiation centrale, ou par une atmosphère lumineuse, ou par des influences électro-chimiques, ou par toute autre cause.

(2) Bien avant Newton et M. Arago, dit M. Marul de Serres, Moïse semble avoir tranché la question en faveur des physiciens modernes, et s'être rangé en quelque sorte du côté de la théorie des vibrations. (*Cosmogonie*, etc., t. 1, p. 42 et 99.) M. Arago déclare que le système des *vibrations* ou des *ondulations* réunit aujourd'hui tous les suffrages, surtout depuis qu'on a découvert des rapports intimes entre la cause des phénomènes électriques et celle de la lumière, rapports insinués par la Bible, comme nous l'avons vu plus haut. (*Leçons d'astron.*, p. 93 94.) Que la lumière émane du soleil et du feu avec la chaleur

comptant des *jours* et des *nuits*, servant à marquer l'ordre des travaux divins, avant l'existence du soleil, l'auteur de la Genèse livrait aux savants l'hypothèse des époques indéterminées, réclamées par la science moderne, pour expliquer les gigantesques dépôts qui enveloppent le noyau de la terre (1). Il y a évidemment trois grandes ères dans sa cosmogonie : l'ère de la création, proprement dite, qui rejette la pensée au-delà de tous les temps, dit Bossuet ; l'ère de l'organisation qu'on peut appeler l'ère géologique, et enfin l'ère historique à laquelle doit succéder celle de l'éternité (2).

qui l'accompagne, telle est l'idée qui se présente naturellement à l'homme ; telle a été la croyance de tous les âges, telle celle des savants jusqu'à Newton, jusqu'à ces derniers temps. Pour soupçonner le contraire, il a fallu s'apercevoir, dans des expériences d'une délicatesse extrême, que, quand deux rayons se rencontrent, ils s'élident au lieu d'augmenter la lumière, et produisent l'obscurité. Ainsi l'auteur de la Genèse a parlé conformément à une découverte que trente siècles successifs ne devaient pas même soupçonner.

(1) Voilà donc, dit Cuvier, un ensemble de faits, une suite d'époques antérieures au temps présent, dont la succession peut se vérifier sans incertitude, quoique la durée de leurs intervalles ne puisse pas se définir avec précision. Ce sont autant de points qui servent de règle et de direction à cette antique chronologie. (*Discours sur les révol.*, etc., 8e édit., p. 31-32.)

(2) Que dans l'époque géologique, le mot *iom* signifie *époque* et non pas *jour*, c'est ce dont Moïse a pris soin de nous avertir lui-même, en énumérant ces *iom* avant l'existence du soleil ou du régulateur des jours, et en leur donnant des *èreb* et des *boquer*, c'est-à-dire des soirs et des matins, ce qu'il est impossible d'entendre ainsi, puisqu'il ne pouvait y avoir ni aurore ni crépuscule. Il fixe encore le sens dans lequel il a pris le mot *iom*, quand il dit : Voici les générations du ciel et de la terre au jour *baion*, où Dieu les créa. Or, il est de toute évidence que, dans ce passage, le mot *iom* signifie temps. « Pour peu qu'on soit versé dans la science de l'Ecriture, dit saint Augustin, on sait

D'une main ferme et assurée, Moïse trace l'histoire géologique du globe, comme s'il avait été témoin de sa

qu'elle a coutume d'employer le mot *iom* pour celui de *temps*. (*Cité de Dieu*, lib. 20, cap. 11; *ibidem.*, lib. 11, cap. 6-7. — *De Genese, ad lith.* lib. 4, n° 44. — *De catech. rudibus*, cap. 13.) Quel homme de sens peut penser, dit Origène, qu'il y eût un premier, un second et un troisième jour sans soleil, ni lune, ni étoiles? *De principiis*, lib. 4, n° 16. — *Contrà Celsum*, lib. 6, n°s 50-51.) Saint Grégoire de Nazianze, d'après saint Justin, martyr, saint Athanase (*Oratio contrà arianos*), Philon, Procope, saint Basile et saint Césaire (*dialog.*), autorisent également cette interprétation renouvelée par Bossuet, Frayssinous, Champollion, Cahen et Mgr. Wisemann. « Chez les orientaux, dit Bailly, dans son *Histoire de l'astronomie indienne*, p. 103, le mot que nous rendons par jour a une signification primitive, que donne exactement le mot chaldéen *sare*, révolution. » Or, si tel est le sens qu'il est permis de donner au mot hébreu dans le langage biblique ordinaire, combien cela devient-il plus rationnel, alors qu'il s'agit d'une époque antérieure à toute chronologie humaine, et qui ne peut s'entendre que d'une manière surnaturelle et divine? (*Etudes philosoph. sur le Christ*, t. 1, p. 385.) « Dieu, après avoir fait le fond du monde, dit Bossuet, en a voulu faire l'ornement avec *six différents progrès*, qu'il lui a plu d'appeler six jours. » (*Elévation sur les mystères.*)

Au livre du *Lévitique*, ch. xxv, v. 29, le mot *iom*, au pluriel, est employé pour exprimer une année; il en est de même au livre des *Juges*, ch. xviii, v. 10. Dans *Job*, ch. xv, v. 30, ce même mot exprime une vie entière d'homme.

Mais alors, dit-on, que signifient les mots *ereb* et *boquer*, c'est-à-dire littéralement *soir* et *matin*, qui reviennent jusqu'à six fois, dans la première page de la *Genèse ?* Ils ont un autre sens, comme le prouve cette affectation même à les répéter, affectation inutile, fastidieuse, et par conséquent inconcevable, si l'on devait les entendre dans le sens ordinaire.

Ici d'ailleurs ce sens serait absurde, puisque le temps qui s'écoule du soir au matin et qui les unit, forme, non pas le jour, mais la nuit, et que ce temps n'est que d'environ douze heures, ce qui, comme durée, ne peut pas encore s'entendre d'un jour. Par les mots *ereb* et *boquer*, Moïse a donc voulu marquer le commencement et la fin des

formation et de ses révolutions gigantesques; pas un mot dans son récit qui ne soit conforme aux plus récentes découvertes de la science moderne. Au commencement, il montre la planète à l'état chaotique; elle était, dit-il, *tohou wabohou*, c'est-à-dire confuse, désolée, vide et sans consistance, ce qui s'accorde tout à la fois avec sa forme, qui est celle d'un sphéroïde renflé à l'équateur et aplati vers ses pôles (1), avec les traces de l'action ignée dont les roches primitives, base de tous les terrains (2), et la chaleur toujours croissante à mesure qu'on descend vers le centre de la terre (3), sont des preuves qui paraissent incontestables; enfin, avec les données les plus exactes de l'astronomie, de la physique et de la chimie, sans en excepter les idées de La-

iom, ou des époques indéterminées. Nous retrouvons ce sens dans ce passage de Daniel : « *Usquè ad vesperam et manè, dies duo millia* » *trecenti.* » (Ch. 5, v. 13-14-15.) *Ereb*, qui vient du verbe *arab*, il a mêlé, il a confondu, signifie, dans le récit de la création, les temps de confusion ou le commencement de chaque révolution; et *boquer*, matin, aurore, et, dans un sens plus général, temps propre et opportun, signifie: arrangement, débrouillement, marque la fin des époques génésiaques. Saint Augustin fait remarquer qu'il n'est pas dit du septième jour, comme des autres, qu'il soit terminé : *et factum est vesperè et manè dies septimus*; ce jour n'est que commencé et ne finira qu'à la consommation des siècles.

(1) Tout le monde sait qu'en imprimant un mouvement de rotation à un globe de terre glaise fortement détrempée, il prend la forme de la terre, c'est-à-dire qu'il se renfle à l'équateur et s'aplatit vers les pôles.

(2) C'est en vain que M. Virlet d'Aoust, s'appuyant sur la métamorphisme (modification réciproque des roches stratifiées et plutoniennes dans le voisinage des surfaces), refuse aux granits leur caractère de roches primitives et par conséquent ignées.

(3) Elle croît d'un degré tous les 80 mètres.

place et de Herschell sur les nébuleuses, idées d'après lesquelles notre planète, à son origine, aurait été à l'état gazeux et sans forme (1).

Après la première confusion des éléments soumis à l'action du feu, l'auteur sacré nous montre les eaux refroidies agitées par un vent impétueux (2), ne renfermant encore aucun être vivant, et enveloppant comme des langes le noyau de la terre qui commence à paraître, *et apparuit arida*. C'est également ce qu'accusent les archives terrestres où l'on voit, aux roches plutoniennes, succéder les premières roches neptuniennes, appelées *terrains de transition,* nature inerte et purement minérale, sans aucun débris fossile ; et ensuite les roches sédimenteuses, dont les stratifications puissantes forment presque toute l'écorce du globe. Puis, après l'action du feu et de l'eau dans les ténèbres, après les phénomènes de précipitation, d'oxidation et de cristallisation primitive, sous l'influence de l'air stimulé par ces deux agents (3), sous celle de la lumière,

(1) Voyez M. de Serres, *De la cosmogonie de Moïse, comparée aux faits géologiques.*

(2) *Spiritus Dei*, c'est-à-dire, selon le génie de la langue hébraïque, un vent extrêmement impétueux ; tel est, du moins, le sens que ces mots paraissent avoir dans ce passage. Or, mille causes se trouvaient réunies pour produire des vents de cette nature.

(3) Le savant Ampère admettait l'hypothèse de Herschell sur l'état gazeux qui dut être celui qu'eurent primitivement les éléments du globe, et faisait remarquer que cette hypothèse est très-conforme au récit de la Genèse : la température primitive de tous les corps était plus élevée que celle à laquelle celui de tous ces corps, qui est le moins volatil, resterait à l'état liquide. Les refroidissements successifs ont dû amener des dépôts correspondants à chacun de ces refroidissements. Car il est difficile d'admettre que deux vapeurs de

apparaissent les phénomènes de la végétation; tel est le récit biblique, tel l'état des choses constaté par l'étude des catacombes géologiques (1).

nature différente se liquéfient précisément au même degré de température. Déposées à l'état liquide, ces substances ont pris la forme d'une masse sphéroïdale, par suite du mouvement de rotation de cette masse sur elle-même. — L'action chimique de ces substances les unes sur les autres, explique leur mélange et leurs surfaces inclinées; car il a dû en résulter d'énormes élévations de température, et, par suite, des explosions, des déchirements, qui ont bouleversé le sol. Des substances déjà solidifiées ont pu repasser à l'état gazeux, et venir, en se refroidissant, occuper une tout autre place que celle qu'elles occupaient d'abord; de là, la présence de la même substance à divers étages du globe, etc., etc. Ainsi l'hypothèse de l'état gazeux du globe à son origine explique la plupart des phénomènes généraux qui se remarquent dans les couches terrestres, et devient le commentaire naturel du *tohou wabohou* de la Genèse.

(1) Ce qui est certain, dit Cuvier, *c'est que la vie n'a pas toujours existé sur le globe*, et il est facile à l'observateur de reconnaître le point où elle a déposé ses produits. Au milieu du désordre qu'il présente, de grands naturalistes sont parvenus à démontrer qu'il existe un certain ordre, et que ces bancs immenses, tout brisés et renversés qu'ils sont, observent entre eux une succession qui est à peu près la même. Le granit est la pierre qui s'enfonce sous toutes les autres, soit qu'elle doive son origine à un *liquide général qui auparavant aurait tout tenu en dissolution*; soit qu'elle ait été fixée par le refroidissement d'une mer en fusion. Des roches feuilletées, s'appuyant sur ses flancs, des schistes, des porphyres, des grès, des roches talqueuses se mêlent à leurs couches, enfin des marbres à grains salins et des calcaires sans *coquilles* sont le dernier ouvrage par lequel ce *liquide inconnu, cette mer sans habitants*, semblait *préparer* des matériaux aux mollusques et aux zoophytes, qui bientôt devaient déposer, sur ce fond, d'immenses amas de leurs coquilles et de leurs coraux..... *La vie, qui voulait s'emparer de ce globe, semble, dans ces derniers temps, avoir lutté avec la nature inerte qui dominait auparavant.* Ainsi, on *ne peut le nier*, les masses qui forment aujourd'hui nos plus hautes montagnes, ont été primitivement dans

Même accord dans l'ordre des créations organiques : le règne végétal apparaît le premier dans le récit génésiaque, et le dernier, comme cela devait être, dans les couches fossiles les plus profondes, fait très-heureusement expliqué par la chimie moderne (1).

L'auteur distingue le *desché*, l'*hesheb* et l'*heth*,

un état liquide; longtemps après leur consolidation, elles ont été recouvertes par des eaux qui *n'alimentaient point des corps vivants.* (*Discours sur les révolutions du globe, p.* 24, 27, 28.)

(1) Il semble résulter des ingénieuses recherches de M. Adolphe Brongniard, qu'à ces époques reculées, l'atmosphère contenait beaucoup plus d'acide carbonique qu'elle n'en contient aujourd'hui. Elle était impropre aux animaux, mais très-favorable à la végétation, d'où résultait un développement beaucoup plus considérable, que favorisait en outre un plus haut degré de température. C'est ainsi que s'explique l'antériorité de la création des végétaux, relativement aux animaux, et la taille gigantesque des premiers. Nous trouvons en effet, à l'état fossile, des végétaux analogues à nos lycopodes et à nos mousses rampantes, mais qui atteignent 200 et même 300 pieds de longueur. L'absorption et la destruction continuelle de l'acide carbonique, par les végétaux, rendaient l'air de plus en plus semblable, en composition, à ce qu'il est maintenant. L'eau devenait de moins en moins chargée d'acide. Cependant l'atmosphère n'était pas encore propre à entretenir la vie des animaux qui respirent l'air directement, et ce fut dans l'eau qu'apparurent d'abord les premiers êtres appartenant à ce règne. (Ampère, *Revue des deux mondes*, 1er juillet 1833, p. 104, 105.)

Du reste, l'antériorité des végétaux sur les animaux est éminemment rationnelle, comme le reconnaît M. Dumas dans sa *Statistique des corps organisés*, elle est fondée sur ce principe, ou plutôt sur ce fait, que le règne animal prend au règne végétal ses éléments organiques tout faits, tandis qu'à son tour le règne animal restitue aux végétaux par l'intermédiaire de l'air et du sol, les principes de leur nutrition et de leur développement. La première grande création a certainement été celle des végétaux, dit M. Marcel de Serres. Voyez t. 1, p. 42, et t. 2, p. 403.

c'est-à-dire les germes, les herbacées et les arbres, ce qui est encore, malgré la finesse du détail, d'une conformité frappante avec ce qui s'observe dans les couches stratifiées où sont entassés les végétaux fossiles; les plus profonds et par conséquent les plus anciens sont des plantes cellulaires; puis viennent les herbacées, et ensuite les arbres, marche ascendante qui se retrouve dans le règne animal et dans toute la création.

Après les végétaux, dans la Bible comme dans les couches fossiles, viennent les animaux (1), c'est-à-dire ce qui se meut dans les eaux, dans les airs et sur la terre; et d'abord les animaux aquatiques, les grands reptiles marins (2) et les oiseaux qui ont été retrouvés

(1) « Remontant des grès qui n'offrent que des empreintes végétales de grandes arundinacées, de bambous, de palmiers, on arrive aux différentes couches de ce calcaire qui a été nommé calcaire du Jura. C'est là *que la classe des reptiles prend tout son développement.* » (*Discours sur les Révol. du globe*, 8e édit., p. 115).

Buckand fait observer, il est vrai, que les plus anciens animaux sont quelquefois enfouis dans les mêmes couches de transition que les premiers végétaux; mais ces gisements partiels sont des exceptions qui ne changent rien à la règle générale. L'auteur de la *Genèse* n'écrivait point un traité de géologie; il s'est contenté des principaux traits. Pour qu'il y ait concordance entre son récit et les faits, il suffit que les végétaux apparaissent le plus souvent les premiers, et cela est incontestable. La révélation ne devait pas être une communication de l'omniscience tout entière; il fallait qu'elle s'arrêtât quelque part; dès lors on n'est pas en droit de dire : Pourquoi n'est-elle pas allée plus loin?

(2) Dans les couches les plus profondes qui renferment des animaux fossiles, on trouve d'abord des polypes, des radiaires, comme les encrivinites, des mollusques, comme les orthocérathites, les ammonites, et des crustacés, comme les trylobites, les ogygies, etc., etc. Ce sont

naguère dans la région des plus anciens fossiles (1). Aux reptiles marins et aux volatiles, succèdent, dans le récit biblique et dans les couches géologiques moins profondes, les reptiles terrestres, les quadrupèdes ovipares et vivipares ou les mammifères (2), et, dans un

les *scherets*, c'est-à-dire tout ce qui se traîne où se meut dans un milieu quelconque. On trouve ensuite les grands reptiles, appelés, dans la Genèse, *haththimim;* ce mot, que les commentateurs ont rendu jusqu'ici par grands cétacés, signifie aussi grands reptiles; c'est le sens qu'il faut lui donner ici. Il désigne le ptorodactylus, le gavial, le crocodilus-macratpondylus, le téleosaurus, le megalosaurus, le geosaurus, le lacerta, le racheosaurus; le pleurosaurus, le plesiosaurus, l'ichtiosaurus et le poekilopleuron, qu'on trouve, avec différentes espèces de poissons, dans le groupe jurassique.

(1) « Jusqu'à ces derniers temps, dit Nérée-Boubée, on ne connaissait aucun fait irrécusable, qui pût constater l'existence d'oiseaux proprement dits, pendant la seconde époque géologique; mais tout récemment, dans les premiers mois de 1836, de nombreuses espèces d'oiseaux viennent d'être reconnues et caractérisées dans le grès rouge des Etats-Unis. » (*Manuel élémentaire* de géologie, 3e édit., p. 61.

« Tous les jours, dit un autre savant, de nouvelles découvertes viennent apprendre que les oiseaux sont *les plus anciens habitants du globe*. Ces animaux se montrent fossiles jusque *dans les terrains inférieurs;* ils sont représentés dans le grès bigarré par de simples empreintes de leurs pieds; dans les terrains jurassiques, par quelques échassiers; dans le gypse de Montmartre, par neuf espèces tant rapaces que gallinacés ou palmipèdes, etc., etc. » (*Diction. géolog.*, au mot *oiseaux*. — Académie des sciences, *Mémoire de M. Blainvilliers*, le 11 décembre 1837.)

(2) « Il est certain, dit Cuvier, que les quadrupèdes ovipares paraissent beaucoup plus tôt que les vivipares; plusieurs tortues, plusieurs crocodiles sont au-dessous de la craie. Ces immenses sauriens et les grandes tortues de Maëstricht sont dans la formation crayeuse même; mais ce sont des *animaux marins*. Nous commençons à trouver des os de mammifères *marins*, c'est-à-dire des lamentins et des phoques dans le calcaire coquillier grossier. *Mais il n'y a encore aucun*

ordre de création plus récente, l'homme, qu'on cherche en vain parmi les fossiles, preuve certaine qu'il est venu le dernier, comme le dit la *Genèse,* et que les grands dépôts fossilifères se sont formés avant son existence (1).

Lisez le récit biblique, sondez les couches terrestres, étudiez les dépôts fossiles, et vous verrez que l'accord ne pouvait pas être plus parfait. Et en tout ceci, rien de fortuit et d'arbitraire. Il y a un tel rapport entre les fossiles et les terrains de diverses formations, qu'on les peut indistinctement désigner les uns par les autres, tellement que, si vous dites les terrains, le géologue vous dira les fossiles, et réciproquement. Ceux des terrains secondaires ne sont pas ceux des terrains tertiaires, et, dans les uns et les autres, ils varient et s'échelonnent

des mammifères terrestres ; malgré les recherches les plus suivies, il m'a été impossible de découvrir aucune trace distincte de cette classe avant le terrain déposé sur le calcaire grossier. Au contraire, aussitôt qu'on est arrivé aux terrains qui surmontent le calcaire grossier, *les os d'animaux terrestres se montrent en grand nombre.* Ainsi, comme il est raisonnable de croire que les coquilles et les poissons n'existaient pas à l'époque des terrains primordiaux, l'on doit croire aussi que les quadrupèdes ovipares ont commencé avec les poissons, mais que les quadrupèdes terrestres ne sont venus que longtemps après. » (*Disc. sur les révol. du globe.*)

(1) L'observation démontre que les mammifères terrestres ne sont apparus sur le globe qu'après les reptiles. Elle prouve aussi que l'homme n'est venu qu'après que bien des générations de mammifères eurent disparu ; car, tandis que les mammifères se rencontrent déjà dans les couches les plus inférieures des terrains tertiaires, on ne voit aucune trace de l'espèce humaine dans les dépôts réguliers et stratifiés, mais uniquement dans les dépôts superficiels de la période quaternaire, c'est-à-dire au milieu des dépôts des anciennes alluvions ou dans les terrains diluviens. (*Démonst. évang.*, d'après M. Marcel de Serres, t. 10, colonne 222).

selon les formations. (Si l'on rencontre certains mélanges, sans vestiges de transition, ce sont des exceptions rares, dues à des causes inconnues, mais dont la rareté même confirme le principe général.) L'organisation suit une marche ascendante telle, que dans les couches inférieures, à moins de perturbations qu'on reconnaît à certains signes, on trouve des êtres plus rudimentaires, et, dans les supérieures, de plus parfaits. Chaque examen subséquent est venu confirmer cette succession (1).

Que Bacon serait fier aujourd'hui d'avoir dit, il y a près de deux siècles, que le moyen d'arriver à la véritable connaissance de l'origine du monde, est de bien comprendre l'œuvre des six jours !

Or, l'auteur de la *Genèse* écrivait 3,300, et, en toute hypothèse, comme le prouve invinciblement l'existence même du texte samaritain, 2,800 ans avant qu'on s'occupât de classifications géologiques; comment donc a-t-il pu savoir tout cela? Comment expliquer l'accord merveilleux qui existe entre son récit et les découvertes auxquelles la science n'est parvenue qu'après vingt ou trente siècles de recherches et d'efforts? Fiers ennemis

(1) Voyez, sur toutes ces grandes questions, Mgr. Wisemann, 3e *Discours sur les sciences naturelles*; Buckand, *La géologie et la minéralogie dans leurs rapports avec la théologie naturelle*; Cuvier, *Discours sur les révol. du globe*; M. Marcel de Serres, *de la Cosmogonie de Moïse, comparée aux faits géologiques*; Boubée, *Géologie élémentaire*; Demerson, *la Géologie* enseignée en 22 leçons; Chaubard, *Traité de géologie*; *les Annales de philosophie chrétienne*, août 1834; *l'Université catholique*, 1835, p. 57; *les Traités de géologie* de Daubuisson, Bertrand, Breissac, Giraudet, etc., etc.; les *Soirées de Monthéry*, etc.

de la révélation, qui prenez en pitié ces pauvres chrétiens qui lisent encore la Bible, expliquez-nous comment l'antique auteur du premier de nos livres sacrés, si simple dans sa forme, si naïf dans son expression, a pu savoir que le monde a été créé, contrairement à l'enseignement de toutes les écoles antiques qui le disaient éternel (1); que l'organisation de la matière a eu lieu à plusieurs reprises et à de longs intervalles; que la terre n'a pas toujours été à l'état solide; que les acides et les bases n'ont pas toujours formé les sels concrets qui composent son noyau; que la lumière a précédé l'existence du soleil; qu'elle n'est pas un corps distinct; que ce qu'on a si longtemps appelé les cieux solides, n'est autre chose que l'étendue ou la loi de l'attraction; qu'il fut un temps où il n'y avait ni mer ni terre ferme; que les premiers dépôts neptuniens ne renferment aucune trace d'organisation et de vie; que le règne végétal a précédé le règne animal; qu'il y a eu ensuite gradation dans chacun de ces règnes; qu'aux plantes cellulaires ont succédé les herbacées; aux herbacées, les arbres; aux polypes et aux radiaires, les mollusques et les reptiles, avec les poissons et les oiseaux; aux animaux marins, les animaux terrestres, et à ces derniers, l'homme, roi de la création.

On dira peut-être que l'auteur de la *Genèse* n'a pas toujours été pâtre, qu'il a été élevé à la cour de Pharaon, et qu'il a pu ainsi puiser largement à la source des sanctuaires égyptiens; mais nous ne sommes pas au

(1) On ne pourrait pas citer un seul philosophe de l'antiquité qui n'ait pas cru la matière éternelle.

temps où l'on se payait de si peu de chose. Pour faire croire aux merveilles de la science égyptienne, il faudrait des monuments certains, des preuves positives, et l'on n'en a pas. On veut qu'il y ait eu là, pendant de longs siècles, des foyers scientifiques, où les questions les plus hautes recevaient d'admirables solutions, qu'un labeur de 3,000 ans et des prodiges de patience et de génie n'ont pu encore surpasser; et il n'en serait rien resté! et les Grecs, si curieux, si investigateurs, n'auraient pas trouvé au fond de ces sanctuaires, qu'ils ont violés et dévastés pendant leur conquête, n'auraient pas trouvé, dis-je, les trésors intellectuels qui y étaient déposés! Et s'il fallait en croire je ne sais quels rêveurs insensés, le Christ, fugitif et sans autorité, aurait puisé à son tour, dans ces trésors, une science dont les Ptolémées et les maîtres de la fameuse école d'Alexandrie n'auraient pas même soupçonné l'existence! Vraiment l'incrédulité rend par trop crédule.

On serait mal fondé à objecter la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie, car on ne persuadera jamais à personne qu'il n'y avait alors dans le monde qu'un seul exemplaire de chaque ouvrage, et qu'on aurait laissé périr ce qu'il y avait de plus précieux pour sauver ce qui l'était moins. Telle est la réflexion que suggère naturellement ce qui nous reste des Grecs, et surtout des Alexandrins. Ces derniers, qui étaient les penseurs du temps, n'auraient pas même coloré leurs ouvrages, quelquefois si pâles, d'un reflet de cette science cosmogonique qu'on prête si libéralement aux adorateurs du bœuf Apis! Comment, pas un filon de cet or pur dans les couches informes de

la vieille philosophie! c'est à n'y pas croire. Après tout, nous avons un échantillon de cette prétendue science cosmogonique, dans le fameux œuf d'où le génie égyptien faisait sortir le ciel et la terre. La cosmogonie indienne, qui n'a pas souffert des stupides fureurs des successeurs de Mahomet, est encore plus extravagante, et il a fallu tout l'aveuglement de l'incrédulité moderne, pour aller chercher là la source des origines chrétiennes.

Si l'on dit que la *Genèse* a pu être enrichie, dans la suite des siècles, des données scientifiques qui contrastent si merveilleusement avec la simplicité de style et de mœurs qu'on y admire, nous demanderons dans quel siècle, par qui, à quelle source on a puisé; comment toutes les versions sont restées conformes; comment enfin des peuples, des races, des sectes et des générations, qui ne se sont jamais accordés en rien, ont pu s'accorder en ce point? Qui ne sait d'ailleurs que les découvertes scientifiques dont il s'agit sont, pour ainsi dire, nées d'hier, et que les plus anciennes ne remontent pas au-delà d'un demi-siècle ?

Essaiera-t-on d'échapper par la tradition primitive? Mais c'est une chaîne, et à quoi tient le premier anneau? Est-il rivé au ciel ou à la terre? S'il est au ciel, on est en pleine révélation; sinon, rien n'est expliqué : toutes nos questions reviennent, et toujours plus pressantes. Nous demanderons toujours comment les plus belles données scientifiques sur la cosmogonie se trouvent précisément dans le plus ancien des livres, et chez un peuple qui, à toutes les époques de sa longue existence,

a le moins cultivé les sciences et fouillé les entrailles de la terre.

Reste un dernier subterfuge : Qui sait, dit-on, jusqu'où peut aller la puissance du génie? Nous répondons qu'elle ne va pas, sur des faits complexes, jusqu'à deviner les libres déterminations de Dieu et des hommes. Or, tels sont les faits cosmogoniques indiqués dans la première page de la *Genèse*. Dieu pouvait évidemment créer la terre à l'état solide, le soleil avant la lumière, les animaux en même temps que les plantes, et l'homme avant les animaux. Comment l'auteur de la Genèse a-t-il su que Dieu en avait agi autrement? Une preuve certaine qu'il ne l'a pas su par la force de son génie, c'est, d'un côté, qu'il reste dans son récit des obscurités qui n'y seraient pas s'il eût eu une vue claire de ce qu'il écrivait; et de l'autre, qu'il n'a pas même soupçonné l'existence des faits géologiques qui auraient donné tant de poids et d'autorité à son récit, s'il eût pris à témoin les innombrables fossiles enfouis dans les entrailles de la terre.

Donc la première page de la *Genèse* est inspirée; donc elle est divine; donc les autres pages du même auteur, qui se dit envoyé de Dieu, sont également inspirées; donc les plus anciens titres du christianisme sont divins.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'HISTOIRE,

PAR M. ÉD. CLERC.

Messieurs,

L'Académie de Besançon, par ses statuts primitifs de 1752, a pris l'engagement de consacrer, en premier ordre, ses travaux à l'histoire de la Franche-Comté; et cette promesse solennelle, elle l'a consciencieusement remplie. De tous les hommes qui, dans cette période de cent années, se sont, à des époques diverses, occupés avec quelque éclat de l'histoire du pays, il n'en est aucun que vous ne puissiez revendiquer à titre de collaborateur et de correspondant, et très-souvent comme lauréat et presque comme élève. Après tant de persévérants services rendus à la science, c'eût été pour vous une gloire de plus de voir, en cette année séculaire, entrer dans la lice quelque vigoureux athlète, comme on les trouvait dans la province au temps des bénédictins, et de pouvoir couronner l'une de ces œuvres capitales qui font époque, et forcent en quelque sorte le juge du concours à en doubler le prix. Cette légitime espérance ne s'est point accomplie, quoique le concours historique de cette année ne soit pas dépourvu d'intérêt.

Trois mémoires seulement, Messieurs, vous ont été adressés, et votre commission va vous rappeler brièvement le compte qu'elle vous en a rendu et le jugement que vous en avez porté.

Le premier qui se présente à notre examen porte le numéro 3 et la devise morale :

Nec te præsentis commoda vitæ immodicè oblectent, etc.

Des trois mémoires, c'est le plus faible; l'auteur a choisi pour sujet l'histoire du prieuré de Marteroy. Cet établissement religieux fut détruit, ainsi que le château de Vesoul au-dessous duquel il était situé, immédiatement après l'invasion de Tremblecourt. C'est dire assez que, depuis deux siècles et demi, le prieuré de Marteroy n'est plus qu'un souvenir. On comprend combien il est difficile d'en faire l'histoire, d'autant plus que ce monastère n'a pas laissé d'archives, et qu'on ne trouve, dans celles du département de la Haute-Saône, qu'un très-petit nombre de pièces qui s'y rattachent Dès le début de son mémoire, l'auteur se peint rêvant au sein des vastes campagnes; sa pensée religieuse se porte vers les temps passés, vers les monastères aujourd'hui en ruine. Il se rappelle leur histoire et leurs vicissitudes. Sans aborder le prieuré, objet de son récit, l'introduction du mémoire n'a pas moins de cinq grandes pages, tant le choix d'un sujet stérile jette forcément dans les lieux communs, sans déguiser l'embarras de l'auteur et l'aridité de son travail. Malgré ses recherches, l'historien de Marteroy n'a guère pu donner à son lecteur que la liste des chefs du prieuré, les statuts de la mai-

son, l'origine et l'énumération de ses propriétés territoriales, le reste de son histoire se confondant presque toujours avec celle de la ville de Vesoul. Il y a dans cet essai de la modestie et de bonnes intentions; et, si elles étaient les seules conditions de succès, le concurrent y aurait d'incontestables titres. Il exprime même, dans une péroraison naïve et par une image singulière, combien peu il se flatte d'avoir réussi. « Si la perfection, » dit-il, est, comme la vérité, cachée au fond d'un puits, » la faire paraître sur le bord et la saisir était une en- » treprise au-dessus de mes forces. » Une pensée peut consoler le modeste écrivain, c'est qu'un historien de premier ordre eût pu échouer dans un pareil sujet; seulement, on peut affirmer qu'il ne l'eût pas choisi.

L'auteur du mémoire numéro 1, qui porte, pour épigraphe, ces mots : *Au moyen âge, le cloître était un refuge ouvert à la paix,* etc., a été mieux inspiré en choisissant l'histoire de l'abbaye de Montbenoît et du val du Sauget. Cette abbaye commence au XIIe siècle, et ne finit qu'à la révolution française. Le sujet vous rappellera sans doute les vers bien connus d'un poète, notre confrère, ami et chantre gracieux de nos montagnes :

Vallon de Montbenoît! oh ! j'aime ta nature
Grave, austère, et tes monts couronnés de grands bois;
J'aime ton cloître saint, sa noble architecture
Qui porte la pensée aux siècles d'autrefois.
J'aime tes soirs si purs, tes fraîches matinées,
Les suaves parfums qu'exhalent tes sapins;
Et le Doubs qui t'arrose, et ses rives ornées
De forêts, de hameaux, de rustiques moulins.
Mais de ces lieux chéris, etc.

Vous avez cru reconnaître, Messieurs, dans le mémoire sur l'abbaye de Montbenoît le travail du concurrent qui, au concours de 1850, avait traité le même sujet, et que vous aviez encouragé et guidé par vos conseils, sans pouvoir lui accorder encore de récompense. Ces conseils n'ont pas été perdus ; l'auteur a réellement amélioré son mémoire, ses recherches se sont étendues et offrent, dans un cadre plus complet, la monographie judicieusement pensée et écrite de cet ancien monastère. Le sujet, bien plus riche que celui du prieuré de Marteroy, présentait d'heureuses ressources à l'écrivain. La haute antiquité de cet établissement religieux de nos montagnes, et les lieux sauvages choisis pour son emplacement, l'influence qu'il a eue sur le défrichement de l'un des cantons actuels du département du Doubs, les villages qu'il a formés et qui subsistent, les lois généralement douces qu'il leur a données, les mœurs de cette population agricole, le coutumier très-curieux du Sauget, l'architecture de l'abbaye, les stalles de son chœur les plus singulières de notre province, son histoire animée par celle des sires de Joux, tour à tour amis généreux, gardiens ou persécuteurs : voilà, Messieurs, des aspects que nous aimerions à parcourir avec vous, si les limites de ce rapport nous le permettaient. Nous dirons en un seul mot que l'auteur ne les a point négligés, qu'il a souvent tiré bon parti de ces ressources, et que ce mémoire n'est pas sans mérite.

Cependant il ne vous a pas été possible de le couronner. L'historien a complétement omis l'un des traits les plus caractéristiques de la vallée du Sauget, je veux dire

l'étrangeté de langage de ses villages et de ses hameaux, langage qui ne ressemble à celui d'aucune de nos localités franc-comtoises. Cet idiome particulier, qui renferme un si grand nombre de mots italiens, prouve incontestablement qu'une grande partie des colons primitifs étaient originaires du Piémont ou des vallées voisines de l'Italie. Indépendamment de cette omission, vous avez trouvé que le style de l'auteur, au lieu de s'inspirer des sites curieux qu'il avait à dépeindre, était trop souvent froid et décoloré, quelquefois même négligé et peu correct. L'historien de Montbenoît cède trop à la tentation commune dans les monographies locales, de ne rien omettre et de descendre aux plus menus détails; il avoue même ingénument s'en faire, en quelque sorte, un devoir de conscience. « Quoique l'analyse de ces nom-
» breuses chartes, dit-il quelque part, soit un peu fasti-
» dieuse, l'historien est obligé de les rapporter pour té-
» moigner de son exactitude. » C'est là, Messieurs, une erreur capitale que, dans vos rapports sur les concours historiques, vous n'avez jamais cessé de combattre. L'histoire n'est pas un terrier ou un inventaire : son but est d'instruire, et elle n'enregistre surtout, dans le texte de son récit, que les faits dignes d'être connus de la postérité.

Enfin, en rendant justice aux recherches consciencieuses du mémoire, votre commission a conservé, en le lisant, quelque crainte que le défaut de connaissances paléographiques n'ait pas permis au concurrent, de suivre le conseil que lui donnait votre commission en 1850, celui d'étudier les faits, non sur les analyses, mais

sur les chartes originales, monuments naïfs et contemporains du passé.

D'après ces considérations dont il n'était pas possible de méconnaître l'importance, vous avez décidé que la distinction accordée à l'auteur du mémoire n° 1 serait seulement une médaille de la valeur de cent francs.

Parva sed culta : telle est la devise du mémoire numéro 2, consacré à l'histoire de la ville de Vesoul et du bailliage d'Amont. En traitant ce sujet, le concurent n'a pu se dissimuler qu'il trouvait sur sa route plus d'un devancier, et en particulier le savant dom Coudret, couronné en 1768 : mais il n'en paraît ni étonné ni alarmé. Si l'on aperçoit dans le mémoire sur le prieuré de Marteroy un embarras un peu timide, ou dans la notice sur Montbenoît la marche d'un narrateur qui discute sans s'élever, l'auteur du mémoire numéro 2 se distingue par la hardiesse des vues : et ces vues, il faut le dire, ne manquent souvent ni de justesse ni de portée. Il a exploré des sources nouvelles : ce sont les archives de la Haute-Saône, qu'un archiviste zélé a récemment mises en ordre. L'auteur paraît familiarisé avec nos antiquités féodales, il connaît les monuments de notre histoire, il les interroge avec soin, il en discute les conséquences. Sans être orné, son style est clair et généralement approprié au sujet. Il a joint à son histoire de Vesoul celle de nos institutions judiciaires les plus anciennes, qu'il suit de siècle en siècle depuis leur origine, en citant un assez grand nombre de chartes inédites et même inconnues.

D'un autre côté, une critique sévère ne peut méconnaître dans ce travail des taches qui le déparent. Votre commission a été surprise de trouver, à côté d'une érudition réelle, la preuve d'omissions et même de graves erreurs à l'époque féodale. Les temps antérieurs à cette époque n'offrent pas des imperfections moins sérieuses. Vesoul n'existait pas sous l'empire romain, et cependant l'auteur en fait une cité romaine avec des curies et des institutions municipales ; il y voit même, à cette époque reculée, la splendide capitale d'un pays plus grand que le département de la Haute-Saône. Ses preuves, que nous ne pouvons discuter ici (1), n'ont point, il faut le

(1) Vesoul est sur la voie romaine, et par là s'explique la présence des antiquités romaines que l'on rencontre des deux côtés de cette route, aux environs de Vesoul. Le faible de l'argumentation de l'auteur est d'attribuer à la ville même toutes les antiquités du voisinage. Les substructions que le concurrent indique dans le sol de la ville appartiennent-elles à l'époque romaine? A quels caractères pourrait-il y reconnaître cette époque? Trouve-t-on dans la ville des tuileaux romains? C'est ce que l'auteur se garde d'affirmer. Sa preuve principale est qu'on a trouvé (non à Vesoul, mais *près de Cita*) une inscription taurobolique érigée par ordre des DÉCURIONS. « L'établissement » de décurions *à Vesoul*, dit l'auteur, est un fait important. Ce n'était » pas dans de simples bourgades que les Romains créaient des ma- » gistrats de cet ordre ; c'était dans les *anciennes* villes, dans celles » qui, AVANT L'ARRIVÉE DE CÉSAR, *avaient le droit de se faire repré- » senter aux assemblées de la nation.* » C'est là une grave erreur, contredite par tous les monuments de la législation romaine. Le savant Jacques Godefroy, qui les a recueillis avec tant de perspicacité dans son Code théodosien, assure au contraire que, non-seulement les villes et les municipes, mais encore les *mansions* et les *châteaux* avaient une espèce de sénat appelé curie, et par conséquent leurs décurions. « *Civitates, seu urbes, oppida, municipia, mantiones* » *etiam quædam, etiam castella, non tantùm plebem habuere* (*cui* » *decuriones opponuntur*), *verùm etiam suum quemdam senatum ha-*

dire, persuadé votre commission. Une fois entraîné dans cette voie dont l'aspect l'a séduit, l'auteur s'y engage de plus en plus. Dans son récit, Vesoul survit à l'empire romain : en 670, c'est encore une cité importante, chef-lieu d'un *comté des Vésuliens*. L'histoire n'accepte point, Messieurs, de semblables chimères ; ce comté de Vesoul n'a jamais existé, il est du moins demeuré inconnu à tous les savants du pays, même à ceux qui ont pénétré avec le plus de hardiesse dans les siècles obscurs de nos antiquités franc-comtoises.

Un habile et savant écrivain, M. Raynouard, dans son Histoire du droit municipal, a remarqué, au sein de plusieurs cités du moyen âge, l'étonnante permanence des institutions municipales romaines. Ses recherches, auxquelles on ne peut refuser une haute importance, ne sont cependant pas exemptes d'un certain esprit d'exagération (1); mais le concurrent en exagère encore les conséquences. A ses yeux éblouis, les curies

» *buere, qui curia dicebatur.* » Godefroy cite à l'appui de cette assertion une foule de lois romaines. (Cod. théod. de Decurionibus, tit. 1.)

(1) « Le point extrême de la réaction anti-germanique, dit M. Augustin Thierry, réaction qui, chose inévitable, eut son moment de » fougue et d'excès, se trouve dans l'ouvrage de M. Raynouard, intitulé *Histoire du droit municipal*... Personne ne tint moins de » compte que lui de la conquête barbare et de ses conséquences, des » institutions, des mœurs, de la langue et du droit germanique... Il » voit après la conquête franke tout ce qu'il voyait avant, surtout le » régime municipal qu'il fait déborder hors des villes, transformant » *les tribunaux d'origine barbare* en débris conservés des institutions » romaines. Il reste enfoncé dans sa conviction de la perpétuité du » municipe gallo-romain, etc. »

(*Considérations sur l'Hist. de France*, chap. 5.)

qu'il a données à Vesoul, sous l'empire romain, se conservent aux temps les plus désastreux de la féodalité. C'est une suite de l'erreur brillante qui a d'abord charmé l'auteur, et qui ne lui permet plus de saisir avec vérité sur ce point le sens des chartes du moyen âge.

Enfin, on soupçonnerait que l'historien de Vesoul et du bailliage d'Amont, laborieux et utile explorateur des archives de la Haute-Saône, avait en secret un travail tout préparé, et dont les éléments étaient en partie puisés à cette source, sur les institutions judiciaires de la province. Comme ce sujet ne rentrait point dans le programme de l'Académie, on croit deviner que l'auteur l'aurait rattaché le plus habilement possible à l'histoire de la ville de Vesoul, que l'Académie n'avait point exclue du concours. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, il résulte de cette assemblage comme deux sujets parallèles, qui, ne s'unissant qu'imparfaitement entre eux, entravent l'historien, et jettent de la confusion dans son récit, d'ailleurs riche en documents.

Ces observations, d'une critique sévère, n'empêchent point que le mémoire n° 2 n'ait un mérite réel, et elles manqueraient entièrement leur but, si elles détournaient l'auteur de poursuivre ses explorations consciencieuses, par lesquelles il peut continuer à servir utilement notre histoire. Seulement, Messieurs, vous n'avez pu lui accorder qu'une médaille d'encouragement de la valeur de cent francs, c'est-à-dire égale à celle du n° 1, vos couronnes, pour conserver leur éclat, devant être réservées à des œuvres plus irréprochables.

En un mot, des trois mémoires adressés à l'Académie

pour le concours historique de 1852, deux seulement recevront une distinction : il est décerné à chacun des auteurs une médaille d'encouragement de la valeur de cent francs, et leurs noms vont être proclamés dans cette enceinte.

L'auteur du mémoire n° 1 est M. Barthelet, notaire à La Cluse.

L'auteur du mémoire n° 2 est M. Longchampt, avocat à Vesoul.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE,

PAR M. BLANC.

MESSIEURS,

La véritable philosophie ne se borne pas à des dissertations stériles, elle joint l'exemple au précepte ; le vrai philosophe est celui qui sait mettre d'accord ses écrits et ses mœurs : tel fut notre illustre compatriote, Joseph Droz, membre de l'Académie française.

Je crois voir encore cette grave et noble figure, qui reflétait si heureusement les rares qualités de son âme : ce front chauve, ce visage amaigri, ce regard à la fois doux et austère, ce geste lent et mesuré ! Je crois entendre cette voix cadencée et sentencieuse, qui semblait dicter les arrêts de la sagesse antique ! M. Droz, par la pureté de ses sentiments, l'élévation de son esprit, et cette habitude constante de dignité dont toute sa personne était empreinte, paraissait être destiné à servir d'interprète aux idées philosophiques et morales ; et c'est effectivement la tâche qu'il s'est assignée, et qu'il a remplie, on sait avec quelle distinction et quel dévouement ! Tous ses travaux ont eu pour but d'éclairer

les hommes sur leurs droits, en les pénétrant de leurs devoirs ; son unique préoccupation a été de leur apprendre à être heureux en les rendant plus sages. Les vingt dernières années de sa vie surtout présentent un véritable enseignement pratique de morale et de vertu, une lutte active et courageuse au profit de la vérité contre l'erreur, de la justice contre les préjugés, de la dignité humaine contre les doctrines subversives et impies qui conspiraient pour l'anéantir.

Vous avez pensé, Messieurs, vous qui estimez surtout dans un écrivain les principes qui l'ont inspiré et la cause qu'il a servie, qu'une longue carrière, si noblement et si utilement parcourue, avait droit aux honneurs du panégyrique ; qu'elle était digne d'être proposée comme modèle à cette jeunesse studieuse dont l'avenir est le but constant de vos efforts ; et vous avez proposé l'éloge de M. Droz comme sujet du prix d'éloquence dans le concours de cette année.

Tracer l'historique de la vie et des travaux de notre savant confrère, ce devait être un but plein d'attrait, surtout pour une plume comtoise ! Quel homme a mieux compris et plus fidèlement rempli les obligations qu'impose la noble profession des lettres ? Qui mieux que lui sut aimer et illustrer ce pays qui l'avait vu naître, et auquel il conserva jusqu'à la fin de sa vie une affection si filiale ? Ce qui distingue M. Droz entre tous les écrivains de son temps, c'est la complète abnégation qu'il fait de lui-même, c'est l'abandon de sa propre élévation pour ne songer qu'aux grands intérêts qu'il a embrassés et qu'il veut défendre. Quelle existence a été plus

pleine, plus utile, plus riche de services et de dévouement ? Sorti du sein de cette cité, qui a été de nos jours le berceau de tant de célébrités diverses, on le voit, tout jeune encore, s'arracher au charme de ses études littéraires, et s'élancer sur la frontière pour protéger le sol menacé de la patrie ; puis, après avoir payé sa dette de patriotisme, ramené par d'invincibles instincts à l'amour des lettres qui devaient faire sa gloire, il rassemble autour de lui une jeunesse avide de s'instruire, et que le malheur des temps a éloignée des bancs de l'école, il devient professeur ; enfin, un plus vaste horizon s'ouvre à ses regards : d'illustres amitiés l'appellent à Paris, qui, à peine remis des émotions de la terreur, commençait à redevenir le centre intellectuel de la France, et là, pendant un demi-siècle, nous le voyons tour à tour philosophe, historien, publiciste, mettre en jeu toutes les facultés de sa rare intelligence, occupé sans cesse à rendre les hommes meilleurs et heureux, cherchant la vérité sans relâche, et s'endormant après l'avoir rencontrée dans les bras de la religion qui en est le principe et la fin !

Indépendamment de l'appréciation philosophique et littéraire qui avait à s'exercer sur tant de productions remarquables, il y avait matière à d'utiles aperçus, dans cette longue existence, qui touche par ses deux extrêmes aux époques les plus agitées de notre temps, et qui a supporté l'épreuve de tant d'événements et de vicissitudes. M. Droz n'avait pas toujours été l'homme que nous avons tous vu si grave et si pur : lancé dans toute l'effervescence de la jeunesse, au mi-

lieu d'une révolution qui renversait le vieux monde, en bouleversant tous les principes, et sapant toutes les croyances, il avait subi l'empire des préjugés qui régnaient alors. Celui qui, plus tard, devait confesser le vrai Dieu avec l'ardeur d'une foi si vive et si profonde, avait connu l'erreur; ce contraste était de nature à piquer la curiosité, à exciter l'intérêt. Il y avait de l'attrait à rechercher par quelles transformations successives le rationaliste s'était dépouillé de tous les préjugés de l'école, par quelles voies secrètes le déiste était devenu chrétien. N'était-ce point aussi un utile et touchant exemple que ce caractère droit, qui n'a fléchi un instant que pour mieux se relever; que cette âme noble et tendre qui semble n'avoir failli que pour se retremper et s'affermir; que cette existence, battue par les passions jusqu'à ce qu'elle ait trouvé l'abri protecteur de la religion et de la vertu?

Et cependant, Messieurs, malgré ces considérations qui devaient faire de l'éloge de M. Droz un sujet si attrayant pour les laüréats de nos concours académiques, un seul mémoire nous est parvenu, un seul! et la commission que vous avez nommée pour procéder à l'examen des ouvrages qui répondraient à vos vues patriotiques, voit ainsi sa tâche singulièrement amoindrie.

L'auteur a pris pour épigraphe ce verset du chapitre III des Proverbes, si conforme à la vie, et surtout à la fin de notre illustre confrère: *Heureux l'homme qui trouve la sagesse!* Il commence en s'excusant de traiter un sujet sur lequel se sont exercés trois écrivains éminents, membres du corps savant le plus illustre de la France et

de l'Europe; mais il trouve un encouragement dans cette pensée que les trois panégyristes de M. Droz, habitués eux-mêmes à méditer sur les grands événements qui marquent l'histoire des nations et changent la face des sociétés, n'ont pu se défendre de faire prévaloir leur propre pensée dans l'exposition des idées et des vues de l'homme dont ils rappelaient les travaux, et ont effacé ainsi quelque peu son nom sous l'éclat imposant de leur célébrité; quant à lui, il n'a, dit-il, d'autre ambition que d'être, en retraçant la vie et en parlant des écrits de notre compatriote, le simple miroir qui réfléchit les rayons qu'il a reçus. Cette pensée modeste domine effectivement, et d'une manière à mon sens trop absolue, le travail dont j'ai l'honneur de vous entretenir; le mémoire est une analyse fidèle de tous les écrits de M. Droz, depuis l'Essai sur l'art oratoire, qui a marqué ses débuts dans la carrière des lettres, jusqu'à l'Histoire du règne de Louis XVI, et aux Aveux d'un philosophe chrétien, qui l'ont si glorieusement couronnée. Cette analyse, que distingue un style correct, quelquefois même élégant, est parsemée d'aperçus heureux, et de jugements marqués au coin d'une critique saine et judicieuse. C'est l'œuvre d'un esprit droit, d'une conscience pure, d'une intelligence élevée. On remarque dans quelques passages des mouvements oratoires d'autant plus appréciables qu'ils n'ont rien qui trahisse la recherche et l'affectation; mais cet ouvrage ne répond pas complétement au but qu'avait proposé l'Académie. Il se borne à l'étude des écrits de M. Droz, c'est l'histoire de sa pensée en matière de philosophie et d'éco-

nomie politique; mais l'auteur fait trop volontiers abstraction de la personne, pour ne s'occuper que des livres. La partie biographique est aussi presque nulle dans le mémoire; elle ne consiste qu'en quelques lambeaux détachés, perdus dans le dédale des appréciations littéraires, et qui y sont généralement mal assortis. On a sans doute, après la lecture de ce travail, une idée très-exacte des diverses compositions de notre savant confrère; mais si l'on connaît ses écrits, en revanche on connaît bien peu sa personne. L'éloge d'un écrivain, même au sein d'une Académie, ne peut cependant pas être aussi exclusif. Le caractère d'un homme célèbre, surtout quand il a été constamment pur et honorable, n'est pas moins digne de fixer l'attention que son talent. Si les lecteurs instruits trouvent de l'intérêt dans l'énumération des services qu'il a pu rendre à la cause des sciences et des lettres, les lecteurs philosophes ne sont pas moins vivement impressionnés par le contraste ou par l'accord de sa vie et de ses œuvres. Le portrait et l'anecdote ont d'ailleurs cet avantage, qu'ils rompent la monotonie d'un genre où c'est beaucoup déjà, comme le fait observer l'auteur du Lycée dans l'appréciation de l'Eloge des académiciens de Fontenelle, de n'être pas ennuyeux.

On peut dire, il est vrai, que la vie de M. Droz s'est écoulée tout entière dans le silence de la retraite, dans le recueillement de l'étude, et qu'il n'a pas eu, à proprement parler, d'existence en dehors de ses livres; mais cette observation, fût-elle juste, ne détruirait pas complétement le reproche. Il était, au contraire, d'au-

tant plus facile de retracer la physionomie de l'homme par l'examen de ses ouvrages, qu'il s'y était en quelque sorte identifié, et qu'on y retrouve à toutes les pages l'expression intime de sa pensée et l'image fidèle de son cœur.

Est-il d'ailleurs bien exact de prétendre que l'étude du caractère de M. Droz soit dénuée d'intérêt, et qu'à son égard la tâche du panégyriste dût se réduire forcément à une analyse littéraire, où l'élévation de la pensée et le mérite du style ne peuvent complétement faire oublier le défaut d'animation et de variété du récit ? Cette opinion ne me paraît pas le moins du monde plausible, et je crois pouvoir dire, sans cesser d'être l'interprète des sentiments de cette compagnie, qu'en proposant comme sujet du prix d'éloquence l'éloge oratoire de M. Droz, elle a voulu payer un égal tribut d'hommages au citoyen et au philosophe, à l'homme qui sut être digne et vertueux, ainsi qu'à l'économiste et à l'historien.

Cet aspect particulier, que le concurrent a trop négligé, eût été certainement la partie la plus vive et la plus intéressante de son œuvre. Il était facile, sans cesser d'être juste et vrai, d'y trouver matière à des louanges d'autant plus heureuses, qu'elles eussent été, dans cette enceinte surtout, mieux appréciées. M. Droz est sans contredit, parmi les écrivains de notre époque, l'un des plus nobles caractères qui puissent être proposés à l'estime, j'allais dire à l'admiration, publique; sa vie est un modèle constant de dignité et d'indépendance, de loyauté et de désintéressement. Doué d'une fortune modeste, il

ne fit jamais un métier de la noble profession des lettres ; à ses yeux, la mission de l'écrivain était un enseignement, une sorte de sacerdoce ; au lieu d'aspirer au succès par la flatterie ou une lâche condescendance, on le vit au contraire combattre avec la modération qui lui était propre, mais sans déguisement, les travers de l'opinion et ses injustices. Sa Philosophie morale, son Application de la morale à la politique, l'Economie politique, l'Histoire de Louis XVI, les Aveux d'un philosophe chrétien, ne sont pas seulement de bons livres, ce sont aussi de bonnes actions. La doctrine que Puffendorf, dans un traité resté célèbre, enseignait aux princes, M. Droz cherche à l'inculquer aux nations ; il s'efforce de persuader à ce siècle qui essaie de tout, et à ce peuple qui ne fonde rien, que le droit ne peut avoir d'autre base que le devoir. Il n'est pas un conseil salutaire, une vérité utile, que n'ait proposés ce journaliste sans parti, ce philosophe sans prévention, ce moraliste homme de bien. N'était-ce point aussi un texte fécond d'éloge, que cet amour du sol natal qui s'est conservé chez lui jusqu'à la fin de sa vie, avec toute la vivacité des impressions de la jeunesse? Combien cette compagnie lui était chère! Avec quelle expansion, quelle affectueuse aménité il recevait ceux de nos compatriotes qui allaient solliciter son appui ou faire appel à sa vieille expérience des lettres! Sa sollicitude pour vos pensionnaires Suard était celle du père le plus tendre, le plus dévoué. Tout cela devait être dit ; le concurrent n'aurait pas dû oublier que l'Académie de Besançon avait une dette de reconnaissance envers la mémoire de M. Droz, et qu'en propo-

sant son éloge, elle avait eu surtout pour but de l'acquitter.

Cependant, quoique cette composition ne répondît pas entièrement au but que vous désiriez atteindre, elle vous a paru remarquable sous plusieurs rapports. Indépendamment du style, dont j'ai signalé déjà la correction, elle se distingue par une rectitude d'idées, une sagesse d'appréciation, que l'on trouve rarement au même degré dans les ouvrages qui sont soumis aux jugements de l'Académie. L'auteur a profondément étudié son sujet, on voit que tous les livres de M. Droz lui sont familiers. Des citations bien choisies se trouvent toujours à côté de la critique ou de l'éloge pour les justifier. Si le sujet proposé aux concurrents eût été l'analyse des œuvres de notre confrère, ce travail laisserait peu à désirer ; on lui reprocherait cependant quelques longueurs, et une surtout qui me paraît démesurée : je veux parler d'une dissertation sur l'Histoire de Louis XVI, qui occupe le tiers du mémoire, et qui n'est qu'une reproduction sans originalité des idées les plus généralement reçues sur les causes et les effets de la révolution de 1789. Ce qui vous a surtout impressionnés dans la lecture de cet ouvrage, c'est la maturité, la sagesse de vues, la parfaite modération et l'extrême délicatesse d'idées et de langage qui le distinguent dans toutes ses parties. L'auteur émet trop rarement une opinion qui lui soit propre, mais quand il le fait, c'est avec sagacité et un certain bonheur d'expression. La lecture de quelques passages vous fera apprécier, messieurs, l'esprit et le style du mémoire. En parlant de l'ouvrage intitulé

Application de la morale à la politique, il s'exprime ainsi à la page 30 :

« Dans un passage de ce livre, M. Droz, dont les » sympathies sont d'avance assurées aux peuples qui » s'adonnent au commerce, qui cultivent les sciences et » les arts, prend parti contre les Romains en faveur des » Carthaginois. Il juge que, si Carthage eût triomphé, » l'industrie se serait développée, les lumières qu'elle » exige et qu'elle propage se seraient répandues par- » tout, et que la civilisation eût avancé, au lieu de s'ar- » rêter et de rétrograder, comme il arriva par suite du » triomphe de sa rivale. Comment a-t-il pu méconnaître » ainsi la mission providentielle de Rome, qui était, en » rasssemblant tous les peuples sous une même domi- » nation, et en les initiant tous à sa langue, de préparer » les nations à recevoir la grande vérité si féconde de » l'unité de la race humaine, et de faciliter le règne du » christianisme qui approchait? »

Cette observation est judicieuse, et présentée en termes qui en rehaussent la valeur. Plus loin, à la page 43, à propos d'un des ouvrages les plus justement estimés de M. Droz, l'Economie politique ou principes de la science des richesses, l'auteur s'élève avec une juste indignation contre ces novateurs qui proposent de bouleverser le monde afin de le réformer, et contre leurs précurseurs, Adam Smith et les économistes de cette époque, qui n'envisagent dans les hommes livrés aux travaux de l'intelligence que des ouvriers improductifs.

« Ces aberrations économiques et philosophiques » dérivent, dit-il, pour la plupart d'une même cause,

» qui est l'obstination à ne considérer dans l'homme
» qu'un simple contingent, une sorte de phénomène
» isolé, au lieu de l'admettre tel qu'il est en réalité,
» c'est-à-dire comme un être complexe, investi de rap-
» ports avec Dieu, et avec des êtres semblables à lui,
» intelligence, âme et cœur à la fois, dont chaque fa-
» culté exige qu'il en soit tenu compte dans les théories
» qui concernent sa vie, sa raison, ses destinées. Lors-
» que le Christ, ce sage par excellence, à qui les ratio-
» nalistes eux-mêmes assignent la première place parmi
» les inventeurs de la morale, voulait résumer sa doc-
» trine en quelques mots faciles à retenir, il proclamait
» une de ces maximes qui enthousiasment les hommes
» et vivifient les nations : Aimez-vous les uns les autres
» comme je vous ai aimés. Les raisonneurs qui ne nour-
» rissent leur esprit que de sèches spéculations et d'élu-
» cubrations métaphysiques, ne sauraient comprendre
» ce langage ; oh ! qu'ils sont à plaindre ! »

L'auteur excelle aussi à dépeindre ce qu'il appelle la marche ascensionnelle de M. Droz vers les idées religieuses, et à retracer les derniers combats du rationalisme, dans cette âme depuis longtemps chrétienne sans le savoir, et qui possédait un trop ardent amour de la vérité pour qu'il ne lui fût pas donné de l'atteindre. Puis après un tableau touchant de ses derniers instants et de sa mort, il termine ainsi :

« On a vu quels grands et profonds enseignements
» ressortent des divers ouvrages de M. Droz ; il n'y a
» pas jusqu'à ses erreurs qui n'offrent à la jeunesse une
» leçon bien profitable, si elle sait la comprendre ; il in-

» terroge tour à tour les philosophes, les moralistes ; il » ne rencontre qu'incertitudes et problèmes ; il voit la » société sans phare et sans boussole, livrée à tous les » vents des passions, des préjugés et des intérêts, si la » religion ne lui présente sa lumière divine. En intro- » duisant ses disciples dans le domaine de l'économie » politique, il indique les écueils qu'il importe d'éviter » si l'on ne veut y briser le vaisseau de la fortune pu- » blique ; il proclame l'indispensable nécessité de la » charité et de la justice pour les maîtres, de l'instruc- » tion et de l'amour du travail pour les ouvriers, de la » morale religieuse pour tous. En jugeant les grands » événements de l'histoire contemporaine, il constate et » déclare que tous les calculs et toutes les combinaisons » de la politique seront sans force et sans efficacité dans » une société où règnent les prétentions de l'égoïsme et » de l'orgueil, l'insolence de l'irréligion, la confusion » des idées et la dépravation des mœurs. Enfin, ses deux » derniers écrits contiennent ses touchantes effusions » au moment de paraître devant le juge puissant et mi- » séricordieux qu'il allait trouver avec la confiance » d'un fils qui retourne, après une longue absence, au » foyer paternel.

» La fin de M. Droz a fait connaître l'empire qu'une » renommée de vertu exerce, de nos jours, sur l'opi- » nion. Tous les partis se sont unis dans un même sen- » timent de sympathiques regrets pour le citoyen dont » ils étaient accoutumés à révérer les qualités privées et » la dignité soutenue. Il y a dans ce concours universel » autour de la tombe de l'homme de bien quelque chose

» de consolant. Après les agitations qui ont tourmenté
» le sol de notre patrie, après les luttes acharnées dans
» lesquelles on a vu commettre de ces excès qui font
» douter de l'intelligence et de l'avenir des nations, après
» tant d'orages, qui ont produit dans les cœurs une
» sorte d'abattement extrême, et comme une lassitude
» qui porte à renoncer aux aspirations les plus géné-
» reuses pour se réfugier dans un stérile repos, on pou-
» vait se demander si notre pays avait bdiqué, et si la
» fibre des vertus mâles et fécondes était morte en lui.
» On pouvait craindre qu'un calme si subit et si pro-
» fond ne fît que dissimuler une décomposition morale
» et des germes de dissension nouvelle ; un homme de
» bien expire, aussitôt toutes les âmes se raniment ; des
» voix imposantes s'élèvent dans le sein des premières
» assemblées littéraires pour honorer sa mémoire, et
» cet hommage est écouté avec respect, et accueilli par
» les suffrages de la foule. La vertu est donc encore bien
» puissante, puisqu'elle obtient de si riches couronnes; les
» âmes sont donc encore préparées à recevoir toutes les
» impressions de l'honneur, du courage, du dévouement
» patriotique ; ou plutôt, le foyer des grandes pensées,
» des nobles ardeurs, ne s'est jamais éteint en elles. Le
» feu sacré qui y couve ne brille pas toujours, mais il
» vit. Grâce au ciel, on peut augurer favorablement de
» l'avenir. »

Il suffit de ces divers fragments pour juger du style et des pensées de l'auteur du mémoire. Il vous a paru, Messieurs, qu'un ouvrage où de pareils sentiments étaient aussi noblemeut exprimés, devait attirer votre

attention, quoi qu'il ne répondît pas exactement au but que vous aviez proposé, et vous avez décidé, sur l'avis de votre commission, qu'il lui serait décerné une médaille en or du prix de 150 fr.

L'auteur du mémoire qui a mérité la médaille est M. François Pérennès, homme de lettres à Paris.

ANNIVERSAIRE SÉCULAIRE

DE

LA FONDATION DE L'ACADÉMIE DE BESANÇON.

24 août 1752. — 24 août 1852.

DISCOURS A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE.

Deo et Cæsari fidelis.

Souvent du haut des monts tombe un torrent fangeux
Qui bondit, entraînant dans son cours orageux,
Et moissons et troupeaux, doux trésors des chaumières ;
Rien ne peut arrêter ses vagues meurtrières ;
Les obstacles ne font qu'irriter sa fureur,
Et dans ces champs, naguère orgueil du laboureur,
Il ne laisse debout que la roche escarpée,
Dont la base résiste à sa rage trompée.
Ainsi le flot montant des révolutions,
Dans la France livrée aux folles passions,
A renversé, détruit l'œuvre de nos ancêtres :
Le peuple, à chaque instant, nomme et bannit ses maîtres.
Où sont nos vieilles mœurs et nos antiques lois?
Qui pourrait relever la France d'autrefois?
Comme une tour penchée au bord d'un précipice,
Nos yeux ont vu crouler le superbe édifice ;

Couronne des Capets, moderne royauté,
Oui, tout a disparu, par l'orage emporté....
Tout, excepté la croix qui doit sauver le monde,
Tout, excepté l'esprit et sa force féconde,
Ses besoins, ses instincts, ses travaux éclatants
Qui bravent les bûchers et triomphent du temps.

En vain l'impiété, dans son aveugle rage,
De nos temples déserts chasse un Dieu qu'elle outrage ;
Elle abolit en vain des dogmes immortels,
Egorge en vain le prêtre au pied des saints autels,
Chante en vain sa victoire, et, s'adorant soi-même,
Croit ceindre la raison du divin diadème,
Tout à coup la victime échappe à ses bourreaux ;
Les temples sont rouverts par la main d'un héros,
La croix règne et domine, et le Dieu du Calvaire
De sa gloire cachée emplit le sanctuaire :
Tel, si quelque nuage a voilé le soleil,
Bientôt l'astre de flamme à l'horizon vermeil
Reparaît plus brillant : sa splendide lumière
Des plus riches couleurs teint la nature entière ;
Elle fait circuler et la vie et l'amour ;
Le fleuve réfléchit tout l'éclat d'un beau jour ;
Au fond d'un ciel d'azur l'aigle joyeux s'envole ;
Plus charmante, la fleur relève sa corolle ;
Dans les prés odorants s'égarent les troupeaux ;
Sous la voûte des bois, dans les champs, près des eaux,
Au doux frémissement des flots et du feuillage
Le peuple des oiseaux mêle son doux ramage.

C'est en vain que, prenant le masque de Brutus,
Qu'affectant les dehors de farouches vertus,
Des tribuns ont proscrit, à l'heure des tempêtes,

Le monde académique et vos savantes fêtes,
Et fermé cette arène, où de jeunes rivaux
Se disputaient le prix des plus heureux travaux :
Les tribuns ne sont plus, — et les Académies,
Sur le sol plus solide aussitôt raffermies,
Malgré les coups de vent qui renversent les rois,
Sont debout ; — tout ce bruit n'étouffe point leur voix.
L'orage agite en vain la scène politique :
Etrangère aux partis, la ruche académique,
Comme le Panthéon s'ouvrait à tous les dieux,
Ouvre à tous les talents un abri studieux.

Quoi que dise Chamfort, dans sa haine sauvage,
Messieurs, les corps savants ont droit à notre hommage :
S'ils tombaient sous les coups d'ennemis insensés,
Qui saurait rallier les talents dispersés,
Réunir ces rayons dans un foyer splendide,
Tendre au jeune écrivain une main qui le guide,
Exciter son ardeur, lui signaler l'écueil,
Lui montrer quel naufrage attend un fol orgueil,
Lui frayer le sentier qui mène à la victoire,
Dans un brillant lointain lui promettre la gloire,
Et, par d'heureux conseils, par des soins assidus,
Préparer à la France un grand homme de plus ?

Contre les novateurs, contre une sotte audace
Qui veut tout réformer, tout changer au Parnasse,
Qui s'indigne du frein, et foule aux pieds les lois,
Du bon goût insulté qui défendrait les droits ?
Qui défendrait la langue, immortel héritage,
Par de doctes sueurs amendé d'âge en âge,
Champ fertile où, formés par d'illustres leçons,
Deux grands siècles ont fait d'opulentes moissons ?

Le bon goût périrait ; la langue dégradée,
Bien loin de l'enrichir, appauvrirait l'idée,
Elle ne serait plus cet instrument divin
Qui, rebelle aux efforts d'un méchant écrivain,
Donne aux chefs-d'œuvre éclos au souffle du génie
Un charme souverain, une immortelle vie,
Fait triompher Boileau, Racine et Fénélon,
Pendant que de l'oubli les flots couvrent Pradon.

Croit-on que le talent ressemble à Philomèle,
Qui, loin de nos cités, sous la feuille nouvelle,
Lorsque tout dort aux champs, sur les monts, dans les bois,
Fait entendre, la nuit, sa ravissante voix,
Se cache à nos regards, et dérobe aux oreilles,
De son riche clavier les sonores merveilles ;
Et comme l'ange au ciel, ou la vierge au saint lieu,
Dans ses pieux transports, ne chante que pour Dieu ?
C'est l'émulation qui féconde l'étude :
Philomèle, il est vrai, cherche la solitude ;
Mais il faut au poëte, il faut au prosateur,
Un théâtre, un public, un suffrage flatteur,
Comme il faut au bouton, qui languit, près d'éclore,
Les rayons du soleil et les pleurs de l'aurore.
Le talent isolé s'éteindra sans honneur :
Il ne l'ignorait pas, ce noble gouverneur,
Ce Tallard, parmi nous représentant du prince,
Quand d'un corps littéraire il dota la province,
Quand, pour donner l'essor à de mâles esprits,
Provoquer le succès par de glorieux prix,
Il combla de bienfaits sa jeune académie.
La Muse a, de tout temps, aimé la Séquanie.

La muse me reporte à ce jour solennel,
Où Randan, pour berceau, vous prêta son hôtel ;
C'est là, qu'embellissant la fête inaugurale,
Et de ses flots pressés envahissant la salle,
Le public empressé pour des plaisirs nouveaux,
S'associait du cœur à vos naissants travaux;
C'est là que, salués par des cris d'espérance,
Vos fondateurs tenaient leur première séance.
Salut, modestes noms, salut, docte Chiflet,
Pelousey, Quinsonnas, de Charnage, Bullet,
Vous tous, de la Comté grave et savante élite,
Qui sans vous écarter de la route prescrite,
Sans rechercher, choisir les labeurs éclatants,
Portez votre flambeau dans la nuit des vieux temps ;
Qui, dirigeant nos pas dans de sombres dédales,
Débrouillez, éclairez nos antiques annales,
Et faites tout à coup resplendir à nos yeux
Les batailles, les mœurs, les lois de nos aïeux.
Prenez place au fauteuil, abaissez la barrière ;
De jeunes combattants entrent dans la carrière ;
Applaudissez leurs vers, honorez leurs écrits ;
La gloire dans leurs rangs compte des favoris.
Juges de la science, arbitres du langage,
Accordez au plus digne un illustre suffrage ;
Recevez parmi vous l'heureux triomphateur;
L'athlète couronné redouble de vigueur;

Ainsi, de vos concours peut l'attester l'histoire,
Mille rivaux ardents naissent de sa victoire,
Ils accourent en foule ; à côté de Bergier
Se pressent Le Tourneur, dom Grapin, Parmentier ;
Distinguez entre tous ce ravissant génie,

Bernardin qui, plus tard, pleurera Virginie ;
De Grandville, Roland, Perreciot, Philippon
Dans vos brillants tournois ont signalé leur nom.
Plus d'un bénédictin descendra dans l'arène,
Jusqu'au jour où la hache, un instant souveraine,
Couvrant nos tristes bords de débris et de deuil,
Brisera trône, autel et modeste fauteuil.
Mais le temps détruit-il ce qui n'est point matière ?

Reine du Languedoc, que Toulouse soit fière
De sa Clémence-Isaure et de ses troubadours
Qui maniaient la lance et chantaient leurs amours ;
Qu'étalant leurs portraits dans son vieux Capitole,
Son orgueil maternel leur ceigne l'auréole ;
Que, dans sa douce ivresse, elle montre Soumet
Assis près de Guiraud sur le double sommet :
Reine aussi par les arts, l'antique Séquanie
Ne peut rien t'envier, fleur de l'Occitanie,
Rien que tes orangers, ton soleil, ton ciel pur,
Ce dôme éblouissant de lumière et d'azur.
Voilà Nodier. — Ce nom, gravé dans la mémoire,
Brille d'un vif éclat aux fastes de la gloire ?
Soit que, la lyre en main, il chante nos vallons,
Qu'il déploie à nos yeux l'aile des papillons,
Que son style ondoyant, plein d'art et de souplesse,
Des plus soyeux reflets imite la richesse ;
Qu'il rêve avec Michel, joue avec le Lutin,
Ou fasse asseoir Vergniaud à son dernier festin :
Où trouver un poëte, un conteur plus aimable ?
Il donne à ses récits tout l'attrait de la fable :
Qui sait mieux colorer de suaves tableaux ?
Walter Scott n'avait pas de plus heureux pinceaux.

Nommer ce Joseph Droz dont l'âme était si belle,
C'est nommer la sagesse et la grâce avec elle :
Son esprit élevé s'éclaire de son cœur ;
Ce n'est qu'à la vertu qu'il promet le bonheur.
Si d'un temps désastreux il raconte l'histoire,
Il n'absout pas le crime au nom de la victoire ;
Il a pour distinguer le mal d'avec le bien,
Et la raison du sage et la foi du chrétien.

Plus d'un jeune talent périt dans la misère ;
Qu'un peu d'or tombe au fond de sa bourse légère,
Soudain vous le voyez prospérer et grandir ;
Et tracer son sillon au champ de l'avenir.
Suard l'avait compris. Il dote la jeunesse ;
Devant la pauvreté la barrière s'abaisse ;
Le pauvre peut saisir la lyre ou le compas ;
L'obstacle renversé n'arrête plus ses pas.
Suard, daigne accueillir mon poétique hommage !
Non, je ne puis louer, les yeux sur ton image,
Ni ton goût délicat, ni ton esprit si fin :
Certes, j'admire en toi l'excellent écrivain,
Le critique achevé ; mais c'est l'homme que j'aime.
La bonté dans la gloire est un charme suprême ;
Weiss attire à la fois et mon cœur et mes vers.
Il est un nom plus grand qui remplit l'univers,
Cuvier le créateur ! — Sa science féconde
Avec un seul débris reconstruirait un monde.
Ce génie inspiré de monstres disparus
Retrouve et nous dépeint les puissantes tribus ;
Des premiers jours du globe il perce le mystère,
De l'eau qui couvre tout il voit sortir la terre,
Il sait quel est son âge. — Etait-il avec Dieu,

Quand Dieu la fit tourner sur son axe de feu ?
Comme l'humble roseau, le chêne altier succombe,
Les cendres de Suard reposent dans la tombe;
Ses travaux immortels n'ont pu sauver Cuvier;
Nos yeux baignés de pleurs cherchent Droz et Nodier,
Le cercueil les a pris ; — la lyre du poëte
Devait d'un chant lugubre attrister cette fête.
Mais, messieurs, soyez fiers de ces morts triomphants !
La Comté les réclame ; — elle a d'autres enfants,
Astres déjà levés dans le ciel littéraire,
Qui sauront soutenir sa gloire héréditaire.
Animés de l'esprit de leurs grands devanciers,
Sans doute ils marcheront dans les mêmes sentiers ;
Pourraient-ils oublier que votre Académie
N'a jamais séparé la vertu du génie ?
Quand un siècle frivole, insouciant, moqueur,
Se prosternait aux pieds du sophiste vainqueur;
Que, mêlant aux plaisirs d'ingénieux blasphèmes,
Aveugle, il accueillait de funestes systèmes,
Et se livrant aux flots du torrent indompté,
Allait à l'échafaud par l'incrédulité;
Qu'aux trompeuses lueurs de la philosophie,
Il n'apercevait rien au-delà de la vie;
Qu'épris d'Helvétius, charmé de Condillac,
Il descendait bientôt de Voltaire à d'Holbach :
Constants à repousser de fatales doctrines
Qui, loin de rien construire, entassent les ruines,
Jamais vos devanciers n'ont, devant de faux dieux,
Brûlé, dans leur démence, un encens odieux.
Fidèles aux leçons, au culte d'un autre âge,
Ils ont sauvé leur cœur et leur foi du naufrage;
Jamais, de la morale infâmes déserteurs,

Ils n'ont battu des mains à ces vers corrupteurs,
Où le poëte, ami d'une fausse sagesse,
Ne chante que le vin, la joie et la mollesse,
Et, le front ceint de fleurs, ivre d'impiété,
Sur un honteux autel place la volupté.
Ils savaient que le Christ est le soleil du monde,
Que cet astre peut seul, à sa clarté féconde,
Malgré ses ennemis et leurs folles clameurs,
Faire fleurir les lois, les talents et les mœurs.

F. Richard-Baudin.

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. GRIVET, CURÉ DE NOTRE-DAME,

A la messe solennelle que l'Académie a fait célébrer pour le premier anniversaire séculaire de son institution.

Deus scientiarum Dominus est, et ipsi præparantur cogitationes.
I. *Reg. c.* 2.

Qu'elle est imposante et majestueuse, Messieurs, la cérémonie que vous accomplissez aujourd'hui aux pieds des autels ! Pour célébrer la première période séculaire de votre Académie, avec une solennité digne des sentiments qui vous honorent, vous venez ici faire hommage au souverain maître des intelligences, et de vos riches découvertes dans les régions de la pensée, et des grandes conceptions qu'a su produire votre génie. Vous avez compris qu'en imprimant à vos œuvres son caractère auguste, la religion y attacherait aussi son éclat et son immortalité. Vous savez que l'esprit de l'homme, pour

être fort et puissant, doit s'élever au-dessus de lui-même, et monter jusqu'au foyer des divines et éternelles lumières. Voilà votre intention à tous, Messieurs, vous qui représentez ici, dans un magnifique concert, toutes les gloires et les grandeurs de la cité, les pouvoirs politiques et civils, l'armée, la magistrature, le barreau, la sciences, les arts, les lettres, le commerce, l'industrie, la finance, par des noms que la province connaît, et qu'elle inscrit déjà dans ses fastes avec un légitime orgueil. Si donc je me permets d'expliquer brièvement et avec simplicité devant vous, la part de la religion dans les sciences humaines, et l'appui qu'elle en reçoit à son tour, je ne ferai qu'interpréter vos dispositions et vos vœux, sûr en cela d'acquérir un droit de plus à votre bienveillance, car vous le dites avec moi : *Deus scientiarum Dominus est, et ipsi præparantur cogitationes.*

Qu'est-ce que la religion? C'est la connaissance des perfections et des volontés de Dieu, dans leur rapport avec l'esprit, le cœur et le corps de l'homme; c'est la foi à sa parole, la pratique de ses commandements, le culte de sa souveraine majesté. Qu'est-ce que la science? C'est la connaissance des œuvres de Dieu et de la fin qu'il s'est proposée dans la création de l'univers. La nature est un magnifique tableau, dont chacun peut admirer les merveilles. Quels yeux ne se plaisent à contempler l'éclat des étoiles et des fleurs, la splendeur des cieux, la richesse des prairies, la sérénité de l'aurore? Quelles oreilles ne sont pas enchantées de ces voix mélodieuses qui animent le silence des vallons et des bois? Mais il est d'autres beautés, d'autres harmonies qui sont

inaccessibles à nos sens matériels. Ces plantes de toute espèce qui s'épanouissent aux rayons du jour; ces animaux qui peuplent les airs, les eaux et la terre, et dont nous faisons nos serviteurs ; ces minéraux qui s'agitent au sein du globe, sont soumis à des lois intimes et cachées, à des ressorts secrets de vie, à des phénomènes perpétuels de renouvellement et de génération. Rechercher ces lois, étudier ces mouvements mystérieux, voir par quelle action incessante, une providence douce et familière conserve et entretient tous ces mondes, tel est l'objet de la science, objet immense, source inépuisable d'investigations profondes et délicieuses. En effet, Dieu a semé partout la vie avec une admirable fécondité. Depuis les cavernes des montagnes où se cachent les bêtes sauvages, jusqu'au brin d'herbe où l'insecte trouve son univers ; depuis les abîmes de la mer où s'agite la montrueuse baleine, jusqu'à la goutte d'eau que des milliers d'animalcules habitent comme un océan, tout se remue, tout palpite dans la nature, tout tient sa vie de Dieu : il ouvre sa main, dit l'Ecriture, et la bénédiction se répand sur tous les êtres. *Aperis tu manum tuam, et imples omne animal benedictione.* « Regardez, est-il écrit dans une touchante parabole de l'Evangile, regardez les petits oiseaux du ciel, ils ne sèment ni ne moisonnent, et c'est le Père céleste qui les nourrit. Regardez les lis des champs, ils ne filent ni ne tissent, et pourtant Salomon, dans toute sa gloire, n'eut jamais un vêtement si beau et si éclatant. » Ainsi, l'idée de Dieu disparaissant, tout est froid, tout est mort dans la nature, et la plus vaste encyclopédie, que cette idée

n'éclairerait point, ressemblerait à un cimetière. La pensée, en le traversant à la hâte et avec épouvante, appellerait à chaque pas l'esprit créateur, le souffle d'en haut, pour réunir ces ossements décharnés et leur donner une âme. D'ailleurs, l'esprit humain lui-même a une puissance qui n'est point enchaînée par la matière, une puissance qui réagit sans cesse contre celle des causes physiques. Il se sent supérieur à elles, parce qu'il voit plus haut et plus loin que les sensations, parce qu'il lui est donné de percevoir ce qui est placé au-dessus des réalités locales et passagères. Il est donc vrai de dire que la science descend toujours de Dieu au monde, et toujours remonte du monde à Dieu, et que, dans sa marche progressive, elle parcourt une échelle radieuse qui va de la base au sommet des êtres, et dont la tête se cache dans les ténèbres resplendissantes de l'infini. Puisque la science tend nécessairement à nous mettre en relation avec le Créateur, elle a, dans le fond, le même but que la religion; l'une et l'autre doivent donc marcher d'un commun accord, la religion toutefois précédant et portant le flambeau pour éclairer cet ordre de choses plus nobles, plus sublimes qui constituent notre existence surnaturelle. Que penser maintenant de ces reproches que l'on entend encore de nos jours, de ces assertions calomnieuses que répètent certains hommes d'un autre âge, lorqu'ils prétendent que la religion est ennemie des connaissances humaines, lorsqu'ils disent qu'elle redoute la critique, les études sérieuses, et qu'elle ne conduit qu'à l'ignorance et à l'obscurantisme ? Misérable préjugé qui contriste tous

les cœurs, et qui finira par tomber bientôt, grâce au concours de tous les esprits honnêtes et sincères ! Je me plais à le reconnaître et à le publier, telle est l'œuvre que l'illustre Académie de Besançon poursuit avec zèle depuis cent ans, telle est aussi la plus solide gloire qu'elle puisse revendiquer.

N'en avez-vous pas fait vous-mêmes, Messieurs, la plus honorable expérience, et puis-je n'être pas fier de vous prendre ici tous à témoin et de vous citer comme exemple ? Non, certes, cette révélation divine, descendue du ciel pour éclairer la race humaine sur son origine, ses devoirs et ses immortelles destinées, n'a point le funeste pouvoir de restreindre l'activité de l'esprit et de favoriser son indolence ; loin d'entraver les progrès de la raison et d'abaisser l'intelligence, elle les élève au contraire par la grandeur des objets, et leur ouvre une vaste carrière qu'elle dégage de tout obstacle, en imposant à l'homme la tempérance, le travail, la régularité, l'amour de l'ordre, le perfectionnement moral de cette âme qui forme la partie supérieure de son être ; elle excite son ardeur, en lui prescrivant l'emploi de tous les moyens dont il peut se servir pour contribuer à la gloire du Créateur et au bonheur de ses semblables ; elle le purifie et le spiritualise, en l'affranchissant de la concupiscence grossière et des passions qui l'abrutissent, et par là même elle le dispose à rechercher tout ce qui est vraiment louable, utile, beau et digne d'admiration. Ah ! il faut bien en convenir, en dehors des principes de la religion, la science n'aura plus qu'un but purement matériel ; l'argent, les places,

les honneurs seront le seul stimulant de quiconque prétendra la cultiver. Mais l'argent, les places, les honneurs deviennent des préoccupations qui énervent l'intelligence, des fardeaux qui l'étouffent. Croit-on que si tous ces fameux génies que célèbre l'histoire, s'étaient spécialement proposé l'acquisition d'un fastueux bien-être, le triomphe d'une coterie, ou le développement d'un art lucratif dans leurs explorations de la science, croit-on qu'ils en auraient pénétré si avant les abîmes? Réduire la science, cette connaissance des lois du monde, à l'unique rôle de servir à un intérêt, d'améliorer l'usage d'un élément, d'accélérer la vitesse d'une machine, en un mot, d'être l'esclave d'une fantaisie des sens, ne serait-ce pas ressembler au sauvage, qui n'admire le soleil, qu'autant qu'il réchauffe ses membres engourdis, qu'il sèche ses filets et qu'il fait éclore le fruit qu'il veut manger? Or, c'est à la religion qu'il appartient d'exalter nos vues et nos désirs; car, c'est elle qui nous fait comprendre la dignité de ce qui vit dans ce corps embarrassé de sa honte et de ses misères; c'est elle qui nous rappelle qu'il y a quelque chose de plus nécessaire pour l'homme que de se rapetisser à la mesure de ce monde, que de tenir d'une main habile le pinceau, la plume ou l'épée, le sceptre du génie ou celui du pouvoir; qu'après tant de travaux, de sueurs, de fatigues, de sciences, d'industries, de progrès; qu'après avoir gagné des batailles peut-être, dicté des lois aux nations, attaché son nom aux ailes de la renommée, il y a autre chose à espérer pour lui que les planches d'un cercueil, et que si la couronne lui est tombée d'un front si haut, si su-

blime encore dans son exil, il dépend de son courage de la reconquérir plus brillante et plus glorieuse.

Pour prouver jusqu'à la dernière évidence combien la religion est favorable au progrès des lumières, et jusqu'à quel point elle agrandit l'esprit et le féconde, nous pourrions rappeler ici un certain nombre de ces illustres génies qui ont brillé dans les premiers âges de l'Eglise, et par leur prodigieuse érudition, et par leur magnifique éloquence : les Justin Ier, les Clément d'Alexandrie, les Athénagore, les Tertullien, les Origène, les Eusèbe de Césarée, les Jérôme, les Augustin, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Chrysostôme et les Ambroise ! Quoiqu'ils aient écrit et parlé dans des langues travaillées par une longue civilisation, énervées par la corruption et le mauvais goût, ils ont su en triompher à force de naturel et de talent ; ils ont soufflé en elles, si je puis m'exprimer ainsi, l'esprit de vie dont ils étaient animés, et leur ont ainsi rendu la pureté et la fraîcheur qu'elles avaient perdues dans les saturnales et les débauches de la pensée humaine. Les Pères de l'Eglise ont eu pour héritiers de leur gloire et de leurs travaux ces apôtres du moyen âge, qui, par leur science et leur sainteté, ont continué la mission des premiers disciples de l'Homme-Dieu ; ces hommes doux et humbles de cœur, qui ont prêché avec amour une religion toute d'amour, et ont répandu sur les peuples prosternés devant eux, avec la semence de la divine parole, le parfum de leur vertu et de leur charmante éloquence ; ces auteurs ascétiques, qui ont exhalé dans des pages brûlantes ou onctueuses les délices célestes dont leur âme

était enivrée ; c'est nommer les saint Thomas, les saint Bernard, les saint Bonaventure, les sainte Thérèse, les Gerson, les à-Kempis, les François de Sales ! Et après tous ces titres de gloire que nous présente la suite des vieux âges que nous venons de parcourir si rapidement, quelle autorité que celle du siècle à jamais fameux des Louis-le-Grand, des Condé, des Turenne, des Lamoignon, des Pascal, des Malebranche, des Fénélon, des Bossuet, des grands hommes et des esprits supérieurs en tout genre, siècle où les lettres et les sciences jetèrent un éclat qui n'a pas été égalé depuis ; où la religion fut l'objet de toutes les pensées comme de tous les hommages ; où elle fut étudiée, discutée, approfondie, et où on regarda généralement comme un délire de n'y pas croire, et comme une folie de prétendre qu'elle nuit aux progrès de l'intelligence humaine ! En effet, plus l'esprit est élevé, plus il est propre à concevoir et à poursuivre de sublimes découvertes. C'est donc la religion, bien plus que tout autre moyen, qui a reculé les limites des sciences. L'âme, fatiguée de l'incertitude des théories et des éternelles contradictions des systèmes, a pu enfin se reposer dans la contemplation ravissante d'une cause unique qui explique tout. La nature, aux yeux de l'incrédule, n'était qu'un assemblage fortuit, qu'une combinaison du hasard ; aux yeux du savant chrétien, elle s'anime et s'embellit encore, en lui apparaissant comme une émanation de la suprême intelligence et de l'infinie bonté, et le sentiment noble et pur qui accompagne chez lui l'œuvre de la science, ne fait que confirmer sa justesse et applaudir à ses victoires.

Mais non-seulement la religion est favorable aux connaissances humaines par les dispositions qu'elle produit dans ceux qui les cultivent; elle est encore elle-même, on peut le dire, la science par excellence, à laquelle toutes les autres se rattachent et viennent puiser comme à leur source naturelle et commune. C'est ce qu'il nous serait facile de démontrer, si le temps nous permettait d'entrer dans de plus longs détails. Un mot cependant de la littérature en particulier. N'est-il pas évident qu'il n'y a qu'une conviction forte et désintéressée, qu'il n'y a que la foi religieuse qui puisse élever l'écrivain au-dessus de toute préoccupation terrestre, et donner à son style comme à sa pensée l'application consciencieuse du beau et du vrai? N'est-il pas évident qu'elle seule peut alimenter et ennoblir le génie par la grandeur des spectacles qu'elle présente, autant que par l'héroïsme des sentiments qu'elle inspire; que l'imagination y puise ses plus brillants tableaux, le cœur ses émotions les plus exquises, l'intelligence ses plus hardies conceptions, et qu'enfin également pleine d'onction et de lumière, toute vivante d'espérance et d'amour, elle enchante à la fois et la vie et la mort?

Il nous reste à prouver que les sciences rendent hommage à la religion, en retour des services qu'elles en reçoivent.

Il est vaste, il est immense, le domaine de la pensée; mais à quelque endroit que se portent nos regards, il est facile de découvrir que toutes les sciences humaines, sans exception, viennent, à la suite des sciences sacrées, concourir au triomphe de la religion, et par les preuves

qu'elles fournissent de sa divinité, et par les armes dont elles se servent pour la défendre, et par les sentiments de piété et de reconnaissance qu'elles inspirent. Si nous contemplons, même d'un œil indifférent, le spectacle de la nature, ne nous semble-t-il pas entendre la voix de ce grand corps de l'univers, criant de toutes ses parties, et proclamant par la bouche des myriades d'êtres répandus dans l'espace, l'existence de son divin auteur? Voix sublime! voix universelle! voix permanente! Tous les temps, tous les lieux, tous les âges de l'humanité l'ont entendue. La chaîne éternelle et admirable qui lie les causes aux effets, la prodigieuse diversité des substances qui existent individuellement, et qui font tour à tour partie les unes des autres, qui toutes servent à d'autres et sont servies par d'autres; cet ordre incommensurable dans la multiplicité des éléments qu'il embrasse, impossible à suivre dans la perpétuelle variété de leurs rapports et dans leur exacte correspondance; cet ordre étonnant par sa stabilité, confondant toutes nos idées par les moyens contraires qui le maintiennent; ces lois merveilleuses du mouvement régulier qui agite la masse inerte de la matière, qui ébranle d'un pôle à l'autre les ondes amoncelées dans l'abîme, et qui, par un balancement de chaque jour, s'oppose à leur corruption; les révolutions invariables de ces astres énormes qui répandent la lumière et la vie sur toute la création, qui roulent dans leurs orbites, comme l'insecte dans son réseau, qui s'entrelacent sans se confondre, qui correspondent au même centre et se meuvent autour de lui, sans jamais se heurter ou se perdre dans les déserts de

l'immensité ; toutes ces harmonies du monde, tous ces phénomènes surprenants de la nature portent avec eux l'empreinte de la sagesse créatrice. Alors Dieu nous apparaît dans toute sa puissance et dans toute sa gloire, et nous tombons à genoux pour l'adorer!

Que si nous pénétrons ensuite dans les profondeurs de la science métaphysique, qui explique les conditions intimes de l'être, nous montons de la nature des êtres finis et contingents, à l'existence d'un être éternel et nécessaire qui les domine, et, descendant avec ce guide dans l'intérieur de l'homme, nous reconnaissons son auteur suprême par l'union de la matière et de l'esprit, deux substances entièrement dissemblables et qui, cependant, forment une société si régulière, un composé si juste, qu'on serait tenté de croire que c'est un tout simple et indivisib e! Et voilà ce qui constitue l'homme médiateur entre tous les êtres visibles et invisibles. Il n'est point de créatures qui ne puissent, ou par leur utilité, ou par leur beauté, contribuer à ses jouissances et l'élever jusqu'à Dieu. Quoique, par la petitesse de son corps, il semble comme perdu au milieu des sphères qui l'entourent, il est cependant, par son âme, plus grand que tout l'univers matériel. Elle s'échappe quand elle veut de sa prison, par la pensée. Elle suppute les sables de l'océan, devance la lumière, monte au ciel, descend aux enfers, et vole comme l'éclair d'une extrémité de la création à l'autre. Elle contemple la naissance du monde et assiste à sa ruine; elle en apprécie la longueur, la largeur et la profondeur, compte les siècles et les jours qu'il a vécu, l'enferme tout entier dans sa con-

ception, et y laisse place à des milliers d'autres mondes, incapables comme le premier de la remplir et de lui donner le breuvage d'immortalité qu'elle demanderait en vain à la créature. L'infini seul absorbe son essor, et fournit un aliment inépuisable à ses facultés. Dieu seul donc est digne d'être la fin de l'homme, comme il a voulu l'être en effet, parce que lui seul peut étancher sa soif immense d'amour, de gloire et de félicité.

Mais il faut que l'homme fait à l'image divine, libre et immortel, mérite par ses vertus le bien suprême après lequel il soupire de toute l'énergie de son être. Nous découvrons donc ici la nécessité de la morale, de cette science qui, en démasquant l'amour-propre, attaque toutes les passions, proscrit tous les vices, commande tous les devoirs, signale toutes les plaies de l'âme, et lui apprend à faire un usage opportun du fer qui taille au vif et du baume qui adoucit. Or, pour donner à ses enseignements une autorité qui comprend les perfections et les actes les plus héroïques, elle place l'homme, avec trois mobiles puissants, la crainte, l'espérance et l'amour, entre le ciel et l'enfer, grande et redoutable sanction de toutes les lois qui lui sont imposées!

A l'appui de la morale, vient la science du raisonnement, qui, nous conduisant par la liaison des idées et les règles nécessaires de l'intelligence dans les voies de la vérité, nous présente des armes invincibles pour repousser les arguties du mensonge et les traits empoisonnés du sophisme, avec lesquels certains esprits égarés ou pervers attaquent les dogmes de la religion.

Appelons encore ici les mathématiques, qui ornent

notre raison, rectifient notre bon sens, redressent nos jugements, et nous donnent de la précision pour nous conduire au vrai, au centre de toutes les circonférences, à l'unité radicale de tous les nombres. Malebranche en sut faire un merveilleux usage. Il ne les employa ni à mesurer les cieux, ni à chercher la quadrature du cercle, ou le mouvement perpétuel, mais à se mesurer lui-même et à rechercher le mobile de ses opérations. Il découvrit parfaitement les petites dimensions des corps et l'étendue des esprits ; et lorsqu'il eut bien analysé nos sensations et nos idées, calculé nos vertus et nos vices, il nous présenta l'homme avec sa noblesse, tel qu'il sortit des mains du Créateur, et tel qu'il doit y retourner.

Nous voyons accourir maintenant la critique au regard scrutateur, marchant, le flambeau à la main, à travers la nuit de l'antiquité, et confondant l'audace des incrédules, qui, en dénaturant les faits et les époques, voudraient mettre en doute les vérités les plus évidentes et les plus palpables. Oui, de nos jours, le voile qui couvrait les anciens temps est déchiré, et à l'aide des grandes découvertes que l'on a faites récemment dans la physique, la géologie, la géographie et l'astronomie, nous pouvons dire à tout esprit prévenu : Venez, et voyez-les, ces vérités tracées dans les cieux, empreintes sur toutes les parties du globe, dans les entrailles de la terre et jusqu'au fond des abîmes. Ainsi, comme le soleil, à mesure qu'il s'élève sur l'horizon, chasse, dissipe les vapeurs et les nuages formés dans l'ombre de la nuit, et qui menaçaient d'obscurcir l'éclat du jour ;

de même, devant ce progrès des lumières et des sciences naturelles dont notre siècle s'honore, se sont évanouies successivement toutes les difficultés que l'orgueilleuse ignorance, le demi-savoir et le libertinage de l'esprit et du cœur, avaient élevées contre nos livres saints. Une connaissance superficielle de la nature peut conduire à l'incrédulité; une instruction plus vaste, plus profonde, plus solide, attache étroitement à la religion. Le fameux Buffon ne fut qu'un philosophe; mais le célèbre Deluc fut un pieux et fervent chrétien.

Que dirons-nous de l'art brillant, de la puissance communicative, qui produit au-dehors la pensée, la montre et la fait pénétrer vivante dans le cœur de ceux qui nous écoutent, les force de partager nos convictions, et soumet les intelligences captives à l'autorité souveraine de la parole? Si l'éloquence a pour effet de subjuguer les esprits, de diriger les opinions, de célébrer l'héroïsme et la vertu, de dépeindre dignement la vérité, n'est-elle pas et ne sera-t-elle pas toujours une des sciences les plus utiles à la religion? On sait quel riche et pompeux usage en ont fait les Pères de l'Eglise et les orateurs sacrés de tous les siècles. Quel éclat d'images, quelle merveilleuse élocution, quels charmes passionnés dans les œuvres des Basile, des Augustin, des Chrysostôme, des Grégoire! Vous y trouvez, ici, la ravissante simplicité de l'Evangile; là, l'élévation et la magnificence des prophètes; tantôt la poésie et la splendeur des Psaumes, tantôt les onctueuses exhortations du plus aimable des évangélistes. On croirait reconnaître dans ce trésor des Pères, un second corps d'écritures divine-

ment inspirées, tant leurs discours paraissent au-dessus des forces de l'esprit humain, tant ils représentent la morale sainte, Dieu sublime, la religion vénérable! Qu'est-ce qui fit du siècle de Louis XIV le plus beau siècle de l'histoire et des lettres françaises? Ce fut l'éclat dont resplendit à cette époque la chaire chrétienne. Il suffit de nommer Bossuet, Bourdaloue, Massillon, dont les chefs-d'œuvre réunissent toutes les émotions de l'âme, comme tous les intérêts de l'intelligence, et forment un horizon sans bornes, où se déploient tour à tour le pathétique et le terrible, le sombre et le touchant, et où succèdent aux formes les plus simples les aspects les plus grandioses. L'éloquence sacrée! elle est l'interprète auguste de celui qui est la sagesse même et la raison de tout. Par elle, l'homme continue sur la terre le ministère du Verbe incarné; je dis plus, elle est elle-même une incarnation de l'éternelle vérité. Par elle, le héraut de l'Evangile tient dans le sanctuaire la place de Dieu, et ne voit plus les hommes qui sont à ses pieds que comme des mortels et des pécheurs; sa parole va droit au cœur, et non contente d'en effleurer la surface, comme une flamme légère, elle y pénètre en souveraine, le parcourt de fibre en fibre, et le force à devenir son accusateur et son juge dans le secret le plus intime de ses sentiments et de ses remords. Maîtresse des esprits, elle peut les élever et les humilier à son gré; elle leur signale quelque chose de plus grand que la gloire, quelque chose de plus affreux que le mal; du haut du ciel, elle fait descendre une espérance immortelle sur ces tombes où Périclès ne savait répandre que des pleurs

stériles; si, comme la parole de l'orateur romain, elle célèbre les guerriers qui tombèrent sur les champs de bataille en défendant la patrie, elle assure à leurs âmes cette éternité que Cicéron n'osait promettre qu'à leurs noms, et montre dans la main du Dieu des armées les couronnes de la vertu unies aux palmes de la vaillance.

Et toi, science enchanteresse, la plus gracieuse des filles de l'intelligence humaine, aimable génie, don vraiment divin, toi qui réunis, pour glorifier la pensée, les plus beaux éléments des arts; toi qui fais briller tes vives couleurs sur tout ce que tu touches, et qui prêtes aux objets des charmes que la nature ne leur avait point donnés; toi qui formes, avec les richesses de ton rhythme, de tes peintures et de ta musique, une grande mer de sentiments, d'idées, d'émotions; qui montant, montant toujours, portes l'âme enivrée jusque dans le sein de la vie pure, infinie; toi dont le langage harmonieux célèbre dans le ciel, par la bouche des esprits immortels, les louanges du Dieu suprême; douce et ravissante poésie! ta voix n'est-elle pas l'organe sublime de la religion, soit pour annoncer aux mortels ses oracles, soit pour chanter les mystères et les triomphes de son auteur, les gloires de la Vierge divine et les victoires des héros chrétiens, soit encore pour guider, par un sentier de fleurs, les cœurs enflammés de ton enthousiasme sacré, à la source de tout ce qui est beau, de tout ce qui est saint? Grande et auguste mission! garde-toi de l'abandonner jamais, pour te prostituer au service des passions de la terre; et quand des

hommes corrompus te feront rougir en appliquant sur ton pudique visage un fard éhonté et d'infâmes atours sur ta personne, crie pour te plaindre, proteste contre ces honteuses violences, montre les titres de ta céleste origine, le vêtement immaculé de ta candeur native, et le diadème de lumière qui couronnait ton front au jour où tu descendis du sein de Dieu sur les lèvres inspirées des prophètes.

Enfin, Messieurs, l'histoire nous présente le berceau du monde dans l'établissement de la société, et son livre, en déroulant à nos yeux les révolutions des états, nous enseigne à déplorer les funestes effets des passsions, et considérant ce flux et reflux perpétuel d'événements qui changent si souvent la face du monde, voyant qu'un empire est devant Dieu comme un atome, nous connaissons le néant des grandeurs humaines, nous apprenons à suivre le sentier de la sagesse, et à soupirer vers cette patrie où le bonheur sera complet et éternel. Mais au milieu de ces empires, de ces monarchies, de ces républiques, de ces peuples dont l'histoire nous montre la succession rapide; au milieu de ces renversements, de ces chutes effroyables, de toutes ces révolutions qui ont bouleversé la terre et entassé ruines sur ruines, il est un fait qui domine tous les autres, un fait qui brille comme le soleil, et qui prouve qu'un bras tout-puissant l'exécute, c'est que l'Eglise est demeurée debout sur ce monde agité, regardant passer les générations et les siècles, enseignant et baptisant les nations, priant pour ses persécuteurs, et offrant à tous les hommes la vérité et la vie. Exposée, dès son berceau, à la haine furieuse

du judaïsme, clouée au gibet avec son chef pour y périr avec ignominie, elle a fait de ce gibet son étendard, elle a grandi au sein même de la contrée déicide, annonçant aux Juifs la destruction de Jérusalem et du temple, leur dispersion dans tous les pays du monde, et jusqu'à la mission de transmettre ses titres d'âge en âge à tous les peuples de l'univers.

Livrée, pendant trois siècles, à toute la rage du paganisme armé contre elle des plus redoutables secrets de la tyrannie, elle a vaincu le paganisme, triomphant à la fois et de la proscription, et de la spoliation, et des bêtes féroces, et du fer, et du feu, et des échafauds, qui ne furent que le marchepied par où cette reine, sacrée par les mains de Jésus-Christ sur le Calvaire, monta avec une merveilleuse majesté sur le trône des Césars.

Quand l'empire romain est remué jusque dans ses dernières profondeurs, et tombe sous les coups des barbares enfants du Nord qui se promènent sur ses débris, elle les arrête avec sa croix, et sans capituler avec ces farouches conquérants, elle lave, dans les eaux du baptême, le sang des peuples dont ils sont couverts. Elle fait baisser la tête au fier Sicambre, qui perd sa férocité sous le joug de douceur qu'elle lui impose ; elle prêche le pardon, l'amour des ennemis, la mansuétude de l'Evangile dans toute son austérité, à des hommes qui n'ont connu, jusque là, d'autre droit que celui de la force dans toute sa brutale indépendance.

Victorieuse dans le monde matériel, elle triomphe encore dans le monde de la pensée. Secouée, battue dans tous les sens par les hérésies, les schismes, les scandales

frémissant sans cesse autour d'elle ou s'agitant au milieu d'elle depuis dix-huit siècles, elle a défendu le dépôt de sa morale divine contre les cœurs impurs, son immuable symbole contre les inquiètes conceptions des esprits orgueilleux, et partout elle a remplacé par de nouvelles et heureuses moissons, la paille desséchée qu'emportaient les tempêtes.

Attaquée à mort par le philosophisme impie du dernier siècle, lequel après avoir épuisé toutes les ressources de la calomnie, tous les traits du sarcasme et du ridicule, fondit sur elle avec la violence des Néron, pillant, profanant, renversant ses temples et ses autels, se gorgeant de ses dépouilles sanglantes et s'enivrant de sacriléges, livrant les prêtres, les pontifes et les vierges aux bourreaux, et proscrivant, sous peine de mort, tous les signes du culte; l'Eglise a traversé cet orage en cueillant des palmes!

Vient enfin le dix-neuvième siècle qui, avec les prédictions de la réforme et les tendances du rationalisme, proclame que l'Eglise a fait son temps, qu'elle est usée, qu'il faut la retrancher des lois et des usages de la vie, pour la placer aux invalides de l'intelligence, en attendant qu'elle rende le dernier soupir entre les bras de la superstition... Et voilà que tout à coup la société est ébranlée jusque dans ses fondements par les nouveaux apôtres de l'humanité, et l'Eglise debout encore dans ce dernier combat, regarde tranquillement passer les révolutions et leurs folies, ses adversaires et leurs superbes dédains, ses persécuteurs et leurs sauvages insultes, et au milieu des trônes qui s'écroulent, des nations qui chan-

cellent, elle se montre belle et radieuse, comme le soleil qui se balance sur les flots en fureur de l'Océan. Comme lui, elle fait descendre la lumière des cieux sur la terre, et avec ses rayons, répand sur tous les peuples la consolation, l'espérance et l'immortalité.

Messieurs, votre société n'a point cessé d'apporter sa part à cette glorification du christianisme, à ce grand travail des intelligences qui vont lui demander maintenant le principe de toute vérité et de toute vertu. Marchez toujours sur les traces de tant d'illustres devanciers qui vous ont ouvert cette noble carrière ; continuez leurs efforts constants et généreux : comme eux, vous passerez, mais vos œuvres, comme les leurs, demeureront, et vos noms seront aussi gravés sur la colonne des siècles, à titre de bienfaiteurs de l'humanité. Puissent, à votre exemple, tous les hommes de cœur concourir à ramener les esprits aux saines croyances, dont tant d'autres ont été détournés par les fascinations d'une science fausse et mensongère ! Puisse bientôt dans toutes les académies, comme dans celle de Besançon, puisse l'accord de la raison et de la foi conduire à une haute et sainte unité, la philosophie, les arts et l'économie politique ! Ces diverses branches de l'ordre social, recevant alors une sève épurée, entreront comme autant d'éléments d'ordre, de vertu et de bonheur dans les directions données à l'organisation de la grande famille chrétienne. La foi, reine des âmes, étendra au loin ses conquêtes ; les Français s'aimeront tous comme autant de frères, et il sera démontré jusqu'à la dernière évidence, que du ca-

tholicisme, source des vérités religieuses et morales, découlent les principes générateurs des véritables biens, les seuls qui assurent un bien-être certain aux individus et une prospérité durable aux empires.

MÉMOIRE

SUR LA

VOIE ROMAINE QUI TRAVERSAIT BESANÇON,

ET

DESCRIPTION DES ANTIQUITÉS

Découvertes lors des fouilles pratiquées pour l'établissement des fontaines de cette ville,

PAR P. MARNOTTE, ARCHITECTE.

L'intérêt que présente le sol de Besançon, chaque fois qu'il est ouvert, s'est récemment accru parmi les archéologues qui ont visité les tranchées faites pour l'établissement des fontaines de cette ville. Je viens donner quelques détails à ce sujet, dans l'espoir que mes remarques et les dessins qui y sont joints, seront utiles aux historiens de notre pays.

Le résultat le plus important des fouilles est sans contredit la découverte de la rue romaine, qui, du pont, après avoir pénétré l'enceinte de la ville, conduisait en ligne droite à la citadelle, en passant sous l'arc de triomphe dit *Porte-Noire*. Cette rue, pavée de matériaux gigantesques et bordée de trottoirs, était bien digne du peuple romain et de l'antique capitale sé-

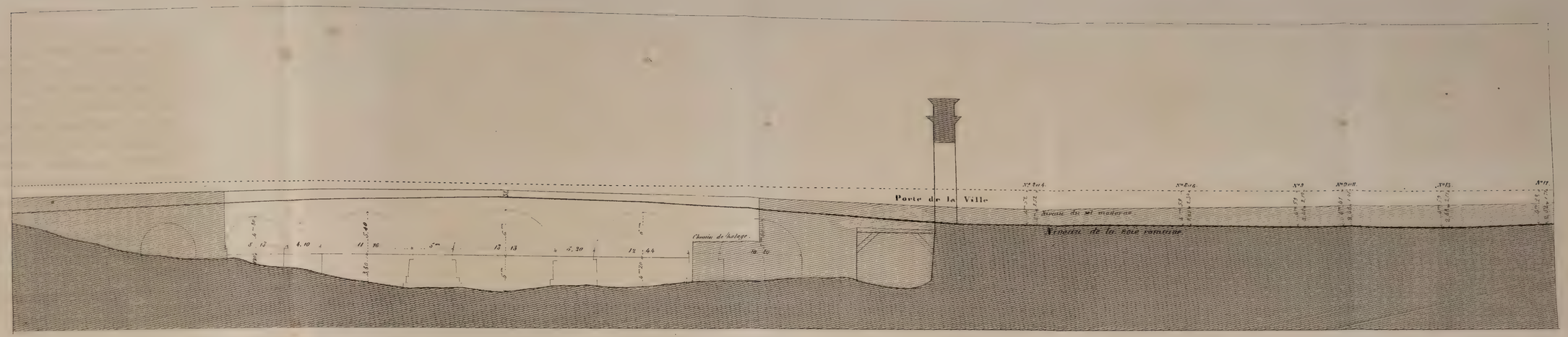

Profil du pont romain & de la voie romaine mis en parallèle avec le sol moderne de la grande rue à Besançon.

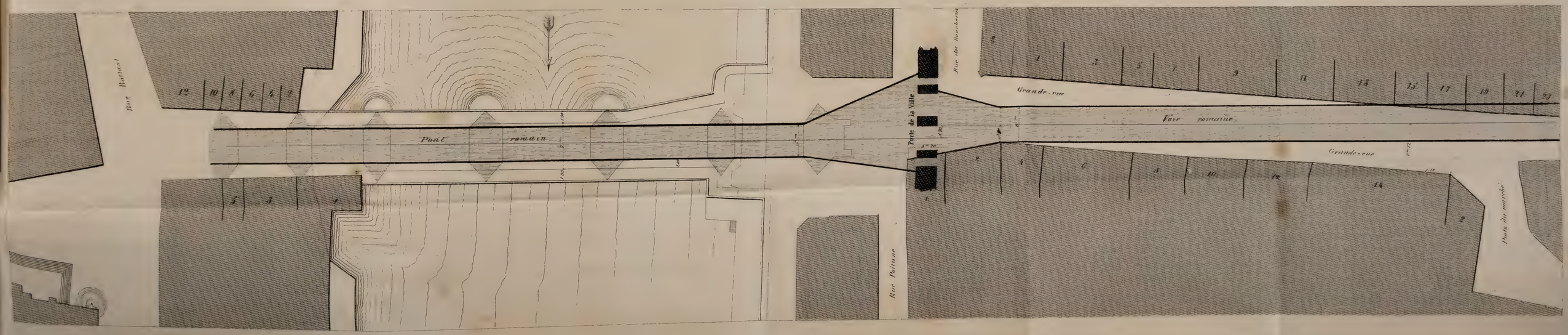

Plan du pont romain et d'une partie de la voie romaine au bas de la Grande-Rue à Besançon.

quanaise. En vérité, il fallait toute la perfection donnée à ce travail pour qu'il arrivât jusqu'à nous, après avoir traversé les siècles de barbarie et les révolutions qui ont tant de fois bouleversé le sol de notre ville. Je ne veux pas dire par là que les restes de la voie antique nous soient parvenus intacts ; mais au moins j'ai pu reconnaître, à ces vestiges, le mode de construction et la direction de cette voie, comme aussi en déterminer les dimensions dans toutes ses parties. Toutefois, avant que d'en donner la description, je vais d'abord parler du pont de Battant, qui en était une annexe.

De tous les monuments élevés pour l'utilité et l'établissement de notre cité, le pont de Battant est sans contredit le plus ancien. Je l'ai étudié en tous sens, non comme objet d'art, car il n'offre rien de remarquable sous ce rapport ; il est au contraire fort irrégulier dans sa structure, et n'étaient les énormes matériaux dont il est composé, son antiquité respectable, son histoire même qu'il serait intéressant de connaître, il ne mériterait que fort peu d'attention.

Je vais donc me borner à le décrire, en donnant ses dimensions.

Jadis, la rivière du Doubs coulait paisiblement sur ce point, dans un lit plus spacieux qu'il ne l'est aujourd'hui, et le pont lui livrait passage à travers une série d'arcades, qui devaient être alors au nombre de sept. Maintenant, quatre seulement restent visibles, encore celle du côté de Battant est-elle enfoncée sous les maisons de la rue qui la couvre en partie; mais la solidité du vieux pont a pu résister à toutes les épreuves, et, mal-

gré les grandes crues qui souvent se sont élevées à une hauteur prodigieuse, malgré le choc des objets flottants de toute espèce qui l'ont assailli, il s'est parfaitement conservé jusqu'à nous.

Le massif du pont repose sur un roc vif qui forme à cet endroit le fond de la rivière, et ses piles ont dû être établies au moyen de batardeaux et d'épuisements, car chacune des énormes pierres qui les composent est armée de crampons en fer que l'on distingue encore sous les eaux.

L'arche principale est la seconde à partir du chemin de halage, et indépendamment de celles qui sont visibles, il en existe encore une sous la rue du Pont, et une et demie à l'entrée de la Grande-Rue (1).

Lorsque j'ai pris les dimensions du pont, les eaux avaient, à partir de Battant, 1 mètre 20 centimètres de profondeur sous la première arche; 3 mètres 80 sous la

(1) Les caves construites au moyen âge sous la rue du Pont, ont détruit en partie l'ouvrage romain; cependant le sieur J. Martin père, ancien entrepreneur à Besançon, atteste qu'en faisant réparer le mur du fond d'une de ces caves, il entendit tomber comme dans une mare d'eau les pierres qu'il avait ébranlées, et, curieux de savoir ce qui existait de l'autre côté, il fit une ouverture par où, s'introduisant, il reconnut une des arches du pont, dont les voussoirs en pierre de *Vergenne* étaient en fort bon état. Cette arche devait faire suite à celle qui est visible sous les maisons de la rue. Il est fâcheux que les fouilles, qui n'ont traversé que les caves, n'aient pas permis de vérifier exactement ce fait.

Du côté de la ville, il m'a été facile, au contraire, de constater que l'arcade qui traverse le chemin de halage, formait tête de pont, et qu'elle devait se relier à la porte de la ville, au moyen d'un tablier en charpente, qui donnait la facilité de pouvoir couper le pont au besoin.

seconde, 5 mètres sous la troisième, et 4 mètres 20 sous la quatrième, joignant le chemin de halage. Puis, prenant la hauteur de l'eau comme ligne de niveau, j'ai trouvé, du même point de départ et depuis cette ligne, 4 mètres 80 de hauteur sous clef, et 8 mètres 13 de diamètre pour la première arche; 5 mètres 40 sous clef, et 11 mètres 76 d'ouverture pour la seconde; 6 mètres sous clef, et 13 mètres 13 de diamètre pour l'arche principale ; 6 mètres sous clef, et 12 mètres 44 de même pour la suivante, et, enfin, 5 mètres 40 sous clef, et 10 mètres 80 de diamètre pour celle qui couvre à demi le chemin de halage.

J'ai reconnu aussi que la première pile, à partir de Battant, a 4 mètres 10 d'épaisseur à la naissance des cintres ; que la seconde a 5 mètres, la troisième 5 mètres 20, et la quatrième 4 mètres. D'où l'on peut conclure que rien n'est plus irrégulier que notre vieux pont, et que les Romains ont voulu, avant tout, en faire un objet d'utilité publique plutôt qu'une œuvre d'art.

La largeur ou épaisseur des arches n'était pas moins irrégulière, car chaque ouverture présente une dimension variable ; cependant on doit s'arrêter à la cote de 4 mètres 70, dimension de l'arche qui couvre le chemin de halage ; cette arche étant entièrement détachée des constructions modernes, et laissant à nu ses deux têtes, j'ai pu la mesurer avec une parfaite précision. Ainsi en ajoutant aux 4 mètres 70 la saillie que produisaient les pierres placées en encorbellement sur la rivière, et dont trois sont encore parfaitement visibles, on pourra, sans trop s'éloigner de la vérité, fixer la largeur du tablier

du pont antique, à cinq mètres, y compris les garde-fous.

Le pont, ainsi que je l'ai dit en commençant, doit remonter à une haute antiquité; car on remarque, à l'aspect de cette construction, que déjà elle fut restaurée sous la domination romaine, bien avant les additions modernes qui lui serrent les flancs. En effet, tout le plafond des arcades est rongé par le temps, tandis que les têtes formant archivoltes paraissent moins anciennes; cependant elles sont bien de construction romaine, ainsi que l'attestent l'appareil des voussoirs et l'emploi de la pierre de *Vergenne,* dont ils sont formés.

Malgré cette structure irrégulière et grossière, lorsque l'on circule sous ces voûtes antiques, en contemplant leurs rides et cette grandeur que les Romains savaient imprimer à leurs œuvres jusque dans le choix des matériaux, on ne peut s'empêcher de penser à la puissance de ce peuple, à cette foule de guerriers qui ont franchi en vainqueurs ces arches encore debout; et l'intérêt redouble, lorsque, fouillant au fond de la rivière, on y retrouve les armes des vaincus mêlées à tant d'autres objets précieux qui font aujourd'hui la richesse de nos cabinets d'antiquités.

Après avoir traversé le pont de Battant, on entrait dans la ville par une porte qui se reliait à un mur d'enceinte dont les fouilles nouvellement faites ont révélé l'existence et la direction.

Ayant pu prendre exactement les dimensions de ce mur, j'ai reconnu qu'il avait 2 mètres 90 centimètres d'épaisseur. Il était construit entre deux parements

formés de petites pierres similaires dont l'appareil était parfait.

Ces pierres n'avaient que 15 centimètres de longueur sur 12 centimètres de hauteur, et servaient d'enveloppe à un blocage dont le mortier était d'une dureté remarquable. Ce mur devait descendre jusqu'au fond des anciens fossés de la ville; car, à 5 mètres de profondeur, en contre-bas du pavé moderne, on était loin d'atteindre à la fondation.

La porte de la ville reposait sur ce massif, en outre consolidé par d'énormes pierres de taille qui descendaient jusqu'à 1 mètre 73 centimètres en contre-bas du pavé romain. J'ai mesuré plusieurs de ces assises qui portaient 0,48, 0,50 et 0,55 de hauteur, et provenaient toutes des carrières de *Vergenne*.

La direction du mur d'enceinte passait par une ligne prise sur son parement intérieur et partant d'un point à 4 m. 20 de l'angle de la maison n° 1, en montant la Grande-Rue, pour aboutir à un autre point pris à 1 m. 50 en avant de l'angle du grenier de la ville, contre la maison n° 1, place Labourée; en sorte que le mur d'enceinte formait retour d'équerre avec l'axe du pont de Battant.

Je vais maintenant décrire la Grande-Rue romaine, qui, de la porte de la ville, se dirigeait en ligne droite sur l'arc de triomphe au pied de la citadelle.

Le massif servant à supporter le pavé de la voie n'offrait rien de particulier dans sa construction. Il était établi suivant le système employé par les Romains dans toutes ces sortes d'ouvrages. Ainsi le *statumen* était

formé de pierres posées presque à sec et affermies sur le sol; souvent ces pierres étaient légèrement couchées sur le flanc, les unes contre les autres, et la rudération qui formait avec la première assise une épaisseur variable, mais cependant assez soutenue d'un mètre, se composait de pierres cassées et de sable mêlé à un mortier de chaux et arène qui rendait le tout fort compacte.

Mais si le noyau ou massif de la voie n'offrait rien de remarquable, en revanche, le pavé qui formait le *summum dorsum* de cet ouvrage était construit avec un grand luxe de matériaux. Il se composait d'énormes pierres de taille ayant de 70 à 80 centimètres de largeur, sur 2 mètres de longueur et 35 à 40 centimètres d'épaisseur; et ce qu'il y avait de particulier dans leur disposition, c'est qu'elle était oblique par rapport à l'axe de la rue.

Les trottoirs étaient élevés de 18 centimètres au-dessus de la voie; ils étaient formés de dalles d'une moyenne grandeur, posées carrément sur une couche de béton. Je n'ai retrouvé en place qu'une seule de ces dalles de trottoirs; elle gisait contre sa bordure, au bas de la Grande-Rue, en face de la maison faisant angle avec la rue des Boucheries.

J'ai aussi remarqué à cet endroit, que le sol ayant peu de solidité, on y avait enfoncé de petits pilots, et que la couche de béton avait 35 centimètres d'épaisseur.

La disposition oblique du pavé de notre voie romaine paraîtra peut-être bizarre; cependant, pour peu que l'on y réfléchisse, on y reconnaîtra l'extrême prévoyance des Romains dans ces sortes d'ouvrages. Il est clair que

le choc d'une roue, agissant d'équerre sur le joint d'une pierre, l'entame facilement et l'ébranle ; tandis que, agissant contre une ligne oblique, la roue glisse légèrement, et le coup est amorti. C'est du moins le motif qui me semble avoir déterminé l'adoption de ce genre de construction. Il est vrai que ce système fut rarement mis en usage par les Romains ; toutefois on peut en citer quelques exemples : ainsi M. Mortier, dans un des congrès archéologiques de France, cite la voie romaine qui traversait Tournai, laquelle, dit-il, « se composait de » grosses pierres bleues qui avaient une longueur triple » de leur hauteur, et posées obliquement les unes contre » les autres (1). »

M. l'abbé Huro, dans ses recherches sur la voie romaine, qui se dirigeait du Mont-Afrique vers l'Helvétie, et qui servait de communication avec les Eduens, dit que cette route, qui avait 5 mètres 25 cent. de largeur, était formée de pierres plates disposées en chevron. C'était donc un système perfectionné, dont notre ville fut doté de préférence à bien d'autres.

La largeur de 5 mètres 25, que M. l'abbé Huro a trouvée à la voie qu'il décrit, différait peu de la nôtre ; car j'ai trouvé, pour celle-ci, 6 mètres entre les bordures des trottoirs. Ces bordures étaient formées par des pierres de taille de très-grandes dimensions, posées sur champ, entrant de 52 cent. dans le sol, ayant en longueur moyenne 1 m. 60 c., en hauteur 70 c. et en épaisseur 20 centimètres.

(1) Congrès archéologique de France, tenu à Lyon au mois d'août 1846.

Quant à la largeur des trottoirs, il m'a été impossible de la déterminer : ces trottoirs, formés de dalles n'ayant au plus que 62 cent. au carré, étaient entièrement détruits, et sans la découverte de la dalle trouvée au bas de la Grande-Rue contre sa bordure, je n'aurais pas même pu indiquer leur mode de construction.

Examinons, maintenant, quelle pouvait être la direction de la rue romaine dans la traversée de la ville.

Les bordures des trottoirs étant mises à découvert sur plusieurs points, il m'a été facile de déterminer cette direction à l'aide de plusieurs repères. Par ce moyen, j'ai reconnu parfaitement que le milieu de la voie romaine se trouvait au bas de la Grande-Rue, à 3 mètres 20 centimètres du mur mitoyen des maisons n° 2 et n° 4, et dans la partie haute, à 7 mètres 72, à partir d'un point pris contre la façade n° 14, à 7 mètres 52 en la descendant depuis le pan coupé. En sorte que, reportant ces deux points sur le plan de la ville, et y faisant passer une ligne droite prolongée, j'ai trouvé qu'elle venait aboutir à l'axe de l'arc de triomphe (*dit Porte-Noire*), et comme j'ai opéré sur d'autres côtés, en obtenant le même résultat, il m'a été bien démontré que la grande rue militaire traversant notre ville, se dirigeait en ligne droite du pont à la citadelle. Cette preuve m'a été d'autant mieux acquise, que j'en ai rencontré la trace, il y a plusieurs années, dans la maison Grande-Rue, n° 42, et que plus tard j'ai retrouvé la même trace près du corps-de-garde de Saint-Pierre ; en sorte qu'il est bien probable qu'en faisant d'autres

fouilles dans cette direction, on trouverait encore des vestiges à l'appui de mes observations.

Si la rue romaine partait en ligne droite du pont à la Porte-Noire, il n'en était pas de même de l'axe du pont par rapport à celui de la rue ; car à leur passage sous la porte de la ville, j'ai trouvé un écartement de 1 mètre 90 centimètres entre ces deux lignes, ainsi qu'on peut le voir sur le plan. Mais cette disposition était toute de prévoyance, et devait être très-favorable à la circulation.

Nous avons appris des Anglais que, pour rendre une circulation facile, on doit faire usage de la voie en sens opposés, afin d'éviter les accidents et les rencontres fâcheuses. Cet usage, qui n'a pas encore pu pénétrer dans nos mœurs, doit dater de plus loin ; et je ne doute pas qu'il ne vienne des Romains. Ce peuple construisait des routes bien moins larges que les nôtres, souvent même, elles étaient si étroites, qu'un seul char en occupait tout l'espace (1). Il fallait donc, pour ces dernières, qu'il y eût, comme sur nos chemins de fer, deux voies, dont l'une servait dans un sens et l'autre dans le sens opposé ; et, en effet, André Palladio et Baptiste Albert, architectes, nous apprennent, comme l'ayant observé sur plusieurs voies romaines, en Italie, que souvent le trottoir des piétons était placé au centre de la voie et un peu plus élevé, tandis que les lisières étaient destinées aux chars et aux chevaux, avec pierre

(1) La voie nommée *actus* n'avait que 4 pieds de largeur, comme étant suffisante pour un simple chariot.

sur champ pour les séparer de la partie du milieu. Baptiste Albert a reconnu que la voie Tiburtine était construite de cette manière. Il est donc évident et bien constaté, par cette disposition, que l'usage de circuler en deux sens opposés date des Romains.

Pour les chemins à une seule voie, l'usage devait être le même, et ce qui le prouve parfaitement, c'est que la plupart des entrées de villes s'ouvraient au moyen de portes jumelles, dont une servait à l'entrée et l'autre à la sortie; telles sont, en Italie, celles de Vérone, et, sans aller si loin, en France, celles de Nîmes et d'Autun, où l'on remarque en outre de petites portes en face des trottoirs pour les piétons. De plus, les médailles d'Auguste, avec double porte au revers, témoignent encore de cet usage.

D'après ces données et d'après la déviation de l'axe du pont avec celui de la Grande-Rue de Besançon, je ne mets pas en doute que la porte de notre ville devait être à double ouverture, dont l'une se rapprochant de l'axe du pont, à droite, facilitait l'entrée de la ville, et l'autre, de l'axe de la Grande-Rue, pour la sortie ; et cette déviation des deux axes paraît si naturelle et si bien calculée, que la circulation devait être parfaite, sans que l'œil en fût choqué.

Ce qui vient encore corroborer mes conjectures à ce sujet, c'est que la double porte dont je parle paraîtrait avoir existé fort longtemps après la domination romaine ; car l'on voit encore aujourd'hui que nos constructions modernes se sont pliées à son exigence : Ainsi les maisons n° 1 et n° 2 de la Grande-Rue

quittent l'alignement des autres maisons, pour laisser un évasement en face de l'emplacement de la porte de la ville, pour procurer une entrée facile, tandis que l'élargissement moderne du pont en amont s'évase en sens opposé, pour que la sortie soit aussi facile.

Je vais maintenant examiner à quelle profondeur la voie romaine se trouvait, par rapport à notre sol moderne, quel mouvement elle devait produire à sa surface, et en combien de couches successives le terrain s'est élevé à la hauteur où nous le voyons aujourd'hui.

Ayant établi une ligne de niveau dans la Grande-Rue, à partir du dessous de la barre de fer du garde-fou du pont, j'ai pu dresser le tableau ci-dessous, qui constate les diverses profondeurs de la voie romaine, tant par rapport au sol moderne que par rapport à la ligne de niveau.

NUMÉROS De la Grande-Rue.	Profondeur du pavé romain à partir du sol moderne.		Profondeur du pavé romain à partir de la ligne de niveau.	
Entre le n° 2 et le n° 4.	2	»	4	52
Entre le n° 6 et le n° 8.	2	25	4	59
En face du n° 9. . . .	2	40	4	59
Entre le n° 9 et le n° 11.	2	45	4	41
En face du n° 13. . . .	2	48	4	59
En face du n° 17. . . .	2	52	4	23

D'où l'on peut conclure, et à l'aspect du profil ci-joint, que la voie antique, après avoir descendu le pont jusqu'à la porte de la ville, se maintenait à peu près de

niveau jusqu'en face du n° 13 de la Grande-Rue, pour ensuite commencer à monter légèrement.

Le remblai qui couvre aujourd'hui la voie romaine, a une épaisseur de 2 mètres 50 centimètres, et cette épaisseur se subdivise en cinq couches fort distinctes, représentant à l'œil étonné, autant de siècles entassés les uns sur les autres, et comme autant de voies successives.

La première de ces couches, qui couvre immédiatement le pavé romain, annonce, par sa couleur et par le désordre de ses matériaux, un siècle de barbarie. La voie à dû longtemps exister en cet état : elle devait être fangeuse et pénible à traverser ; sa teinte noire foncée, dénote assez combien elle était mal entretenue.

On a trouvé dans cette première couche, des médailles, des fers de mule et autres objets. Celle qui lui est superposée s'améliore ainsi que les suivantes jusqu'à notre pavé actuel.

Je ne dois pas omettre de dire, avant que de clore la description de notre voie romaine, qu'en face du n° 2 de la Grande-Rue, à 5 mètres de profondeur, en contre-bas du sol moderne, par conséquent, bien au-dessous de la voie antique, on est arrivé à une couche de cendres et de charbons mêlés à des ossements humains.

Cette couche sinistre, que j'avais déjà remarquée sur toute l'étendue des fouilles de la nouvelle halle, n'est autre que le linceul qui servit à ensevelir nos pères sous les décombres de leur ville.

En résumé, la grande voie militaire qui traversait

Besançon, sans être la *regina viarum,* n'était cependant pas dépourvue d'un certain caractère de grandeur et de majesté. Elle pénétrait dans la ville sous de doubles arceaux; elle était pavée d'énormes blocs de pierre originalement appareillés; elle traversait dans son parcours la magnifique enceinte dont j'ai donné une description fort détaillée en 1842 (1); et arrivée sur le *Forum,* elle traversait l'arc de triomphe au pied de la citadelle, après avoir laissé le long de ses trottoirs des édifices publics, des temples et de riches habitations. A ce sujet, je dois rappeler que c'est non loin de son passage que j'ai fait déterrer et transporter au musée le beau tronçon de colonne en feld-spath et d'un diamètre monumental, qui se trouvait sous le mur mitoyen des maisons n°s 95 et 93 de la Grande-Rue. Cette magnifique colonne, jointe aux grandes surfaces de béton et aux divers fragments de marbre qu'on y a trouvés, ainsi qu'un amas considérable de cornes d'animaux, dénote évidemment l'emplacement d'un temple somptueux. Je dois aussi mentionner, comme se rattachant au voisinage de la voie romaine, la découverte faite, le 7 juin 1850, d'une belle mosaïque qui reposait à 5 mètres de profondeur, dans la maison n° 8 de la Grande-Rue. Cette mosaïque était formée d'hexagones subdivisés par des triangles, et ornée au centre d'une rosace. Elle était fort bien conservée, et j'ai été assez heureux pour contribuer à l'enlèvement d'un fragment de ce beau pavé, aujourd'hui déposé au musée de la ville.

(1) Voir le Recueil des mémoires de l'Académie ; séance du 27 janvier 1842.

Il ne me reste plus à parler que de diverses antiquités trouvées sur la place Labourée et dans la rue des Chambrettes.

Les fouilles pratiquées sur la place Labourée, en face des maisons n° 10 et n° 12, ont mis à découvert des restes de constructions fort importantes; seulement, il est fâcheux que les excavations, qui ne s'étendaient pas sur une grande surface, n'aient pu permettre de lever en entier le plan de l'édifice, dont la destination m'est restée inconnue. Je n'ai vérifié et mesuré que quelques murs, ainsi qu'une salle longue se terminant en hémicycle de 5 mètres 60 de diamètre. Cette salle a dû former un étage souterrain, car on n'en atteignait pas la base à 5 mètres en contre-bas du sol moderne, tandis que les autres murs qui n'avaient qu'un rez-de-chaussée, avaient leur base ou fondation à 2 mètres 80 à partir du même niveau. Ces murs variaient pour l'épaisseur : ils avaient 75 et 80 centimètres au-dessus des fondations ; tandis que ceux de la salle en hémicycle, portaient latéralement 1 mètre 90, et seulement 1 mètre 20 sur les autres faces.

En général, ces murs portaient le cachet d'une bonne époque romaine : ils étaient construits avec le plus grand soin, en petits moellons similaires posés avec beaucoup de régularité. Ils étaient en outre subdivisés par des bandeaux de 12 centimètres de hauteur, formés de deux rangées de briques qui enrichissaient ce système de construction, en même temps qu'il en rompait la monotonie.

Dans la rue des Chambrettes, en face de la maison n° 11,

Lith. de Dodivers et Cie à Besançon

Statuette trouvée, rue des Chambrettes, à Besançon

Elle représente, du côté droit, l'homme dans l'état d'ivresse, et de l'autre, dans son bon sens.

on a trouvé les restes d'une colonnade qui semblait avoir appartenu à une galerie longeant cette rue ; toutefois, sa direction déviait sensiblement de l'alignement moderne : ainsi, à 4 mètres 50 de l'angle de la rue d'Anvers, en tirant sur le Puits-du-Marché, l'axe des colonnes était à 3 mètres 10 de la façade de la maison n° 11, tandis qu'il n'en était plus qu'à 2 mètres 35, à 7 mètres 50 plus loin. J'ai trouvé encore, debout et en place, quatre tronçons de colonne. Ils étaient sans base, espacés à 3 mètres d'axe en axe : ils avaient 35 centimètres de diamètre, et reposaient à 2 mètres 80 en contre-bas du sol, sur une large assise en pierre de *Vergenne*.

Les fouilles de la rue des Chambrettes ont en outre procuré deux statuettes en bronze fort curieuses. La première, qui a 16 centimètres de hauteur, est d'une belle conservation. Elle représente Morphée, tenant d'une main des pavots, et de l'autre un flambeau renversé. Outre ces emblèmes caractéristiques, il porte en tête des ailes de papillon, et au cou, un collier mobile en plomb formant un anneau, terminé à la jointure par deux boules retombant comme deux poids sur la poitrine. Cet anneau est sans doute l'énigme la plus difficile à expliquer, car il est sans exemple ; cependant, il est à présumer que l'on a voulu exprimer par ce symbole, l'état de pesanteur et d'inaction dans lequel nous nous trouvons pendant le sommeil.

L'autre statuette n'est pas moins digne de remarque : à elle seule elle représente, d'un côté, l'homme dans l'état d'ivresse, et de l'autre, dans son bon sens. Ainsi,

d'une main, la figurine porte un raisin, emblème de l'ivresse, tandis que de l'autre, elle tient un serpent, symbole de la prudence ; et, pour compléter l'allégorie, l'on voit du côté du bras portant le raisin, sortir de la tête un oreille d'âne, qui dénote l'abrutissement de l'ivresse, tandis que du côté du serpent, la tête reste dans son état naturel, sans aucune altération.

Il serait trop long, et peut-être fastidieux, de décrire toutes les médailles du haut et du bas empire qui ont été trouvées dans les fouilles ; elles sont au nombre de plus de deux cents, et plusieurs sont d'une conservation parfaite ; cependant elles viennent encore ajouter un intérêt de plus à toutes ces précieuses découvertes, qui, je le dirai en terminant, prouvent combien notre sol recèle d'objets aussi curieux pour l'histoire que pour les arts. On doit donc sentir de plus en plus combien il est important de saisir toutes les occasions qui fournissent les moyens d'étudier le *Vesontio* souterrain. C'est un vaste champ à explorer ; c'est même une œuvre patriotique à laquelle chacun de nous doit coopérer. Déjà, plusieurs de nos compatriotes ont répondu à cet appel : un musée archéologique s'est formé, et le zèle de son conservateur n'y fera pas défaut. Pour mon compte, j'y apporterai mon tribut autant qu'il me sera possible, et je serai heureux si je puis en cela, comme en tout ce qui intéresse notre cité, parvenir à me rendre utile.

VOEUX ET PRIÈRE.

Psallam Domino quandiù fuero.

Beaux jours pleins d'avenir, si riants d'espérance,
Où mon âme candide ignorait la souffrance,
Charmes des temps passés, qu'êtes-vous devenus?
Et toi, ma voix mourante, et toi, lyre insonore,
Qu'au nom de l'Eternel je sens vibrer encore,
Pour lui ne chanterez-vous plus?

Avez-vous épuisé cette haleine de flamme,
Tout ce parfum d'amour s'exhalant de mon âme
Comme le pur encens qui monte jusqu'à Dieu?
Avez-vous oublié ces mâles harmonies,
Dont frémissaient jadis les ondes infinies,
Parmi les échos du saint lieu?

Avez-vous?.... mais silence! orgueilleuse pensée
Qui sied mal à mon âge, à ma veine glacée :
L'arbre découronné peut-il fleurir encor?
Peut-on joindre aux frimas la sève printanière,
Et demander aux nuits ces moissons de lumière
Qu'épand le jour en gerbes d'or?

Et pourtant, je ne sais quelle fibre inconnue
Frissonne dans mon cœur, me trouble, me remue,
Quelle invisible main veut délier ma voix.....
Faut-il, ange des vers, céder à ton envie?
Faut-il, cygne inspiré, près de quitter la vie,
Chanter pour la dernière fois?

Hélas! si près d'atteindre à la borne suprême,
Barde des temps passés et l'ombre de moi-même,

Qu'ai-je à dire aux enfants de ce siècle nouveau?
Pour chanter en prophète et rendre un seul oracle,
Il me faudrait, ô Dieu ! rajeunir par miracle,
Ou ressusciter du tombeau !

Mais tu le veux, Seigneur?.. Eh bien ! commande, appelle !
A ma voix languissante, à mon front qui chancelle,
Rends la fleur du bel âge et les feux du printemps :
A mon hymne sacré prête un brûlant délire ;
Que ton souffle divin m'électrise, m'inspire
Comme il m'inspirait à vingt ans !

Et, pareil à l'oiseau se mourant de vieillesse,
Qui retrouve au bûcher sa brillante jeunesse,
Et surgit de la cendre où renaît sa beauté ;
Déployant, radieux, les ailes du génie,
Je ceindrai de nouveau ma tête rajeunie
De gloire et d'immortalité !

C'est alors que ma voix cessant d'être muette,
Que ma lyre, à son tour, ma harpe de prophète
Enfanteront des sons dignes de ta grandeur....
O Dieu! je veux t'aimer et te chanter encore ;
Au déclin de mes jours, ainsi qu'à mon aurore,
T'offrir tout l'encens de mon cœur !

Mais c'est peu de t'aimer ainsi qu'on aime au monde :
Au sein du pur amour, à sa source profonde,
Je brûle d'étancher ma soif et mon amour.....
Evanouissez-vous, fragiles créatures ;
A vos charmes trompeurs, à vos grâces impures
J'ai dit un adieu sans retour !

Oh ! quand ressuscité par ta bonté suprême,
Adorant ta splendeur, me mirant en toi-même,

Pourrai-je commencer le cantique éternel?....
Quand pourrai-je, Seigneur, m'enivrant de ta gloire,
M'abîmer en ton être, et perdre la mémoire
De ce monde infirme et mortel?

Quand n'aurai-je des sens, au gré de mon envie,
Que pour épanouir et confondre ma vie
Dans le sein amoureux de ta divinité?
Quand pourrai-je, ravi d'une ineffable extase,
Exhalant de mon cœur tout le feu qui l'embrase,
M'unir à ton éternité?.....

Adrien Beuque.

LE BONHEUR.

Messieurs,

Quoique le verbe soit presque partout à la première personne, dans la pièce que je vais avoir l'honneur de vous lire, elle n'a rien qui soit personnel à l'auteur. Celui-ci n'a jamais rien dit, rien fait, ni rien été de ce que vous allez entendre. Veuillez donc supposer à côté de lui une personne qui, continuant une conversation commencée sur les mécomptes que l'on rencontre dans la vie, raconte comme il suit les principaux incidents de la sienne.

J'avais vingt ans alors, et tel que dans la plaine
S'élance un fier coursier, d'un noble feu brûlant,
Pour chercher le bonheur, jusqu'à perte d'haleine,
Je m'élançai superbe et l'œil étincelant.

Je crus le rencontrer d'abord aux pieds des belles,
J'affrontai leurs dédains et leurs propos railleurs.
Mais l'ennui vint bientôt m'assaillir auprès d'elles,
Je partis en disant : Allons chercher ailleurs.

Je hantais les salons animés par les danses ;
Un soir, je me disais : Je le tiens, le voilà...
Mais détrompé soudain, entre deux contredanses,
Je m'esquivai sans bruit, car il n'était pas là.

Rendu par deux échecs défiant et timide,
Je rêvais en silence, un ami vient à moi :
Je donne, me dit-il, une fête splendide;
Sois-en, chacun aura du bonheur comme un roi.

Je vais et j'aperçois quelques femmes jolies :
Souriant en public et bâillant à l'écart.
Je vois de faux semblants, de grotesques folies,
Mais de bonheur, hélas ! je n'en vois nulle part.

Je cherchai dans le jeu cet être insaisissable,
Qui fuyait devant moi fantasque et ricaneur,
Je gagnai, j'eus un or fragile et périssable,
Mais je ne fus que riche et n'eus point le bonheur.

J'encensai la puissance et j'en obtins des grâces ;
Bientôt, environné de courtisans nombreux,
Prôné dans le grand monde, à l'abri des disgrâces,
J'eus des titres, un rang, et ne fus point heureux.

Je me réfugiai dans la paix du ménage,
Mes enfants m'ont trompé, ma femme m'a trahi,
Et je suis, vers la fin de mon triste voyage,
Abandonné d'eux tous et peut-être haï.

J'ai tout vu, j'ai tout fait, et suis réduit à dire :
Ce qu'on nomme bonheur, en quoi consiste-t-il ?

N'est-ce pas un vain mot, une amère sottise ?
S'il existe ici-bas, où donc existe-t-il ?

Ainsi j'entretenais de ma déconvenue
Un vieillard qui daignait me porter amitié,
Et qui, tout en hochant une tête chenue,
Me regardait d'un air triste et plein de pitié.

Pauvre fou ! me dit-il, je comprends bien ta plainte :
Que d'essais imprudents, d'erreurs et de faux pas !
Que de beaux jours perdus dans l'espoir et la crainte,
Pour chercher le bonheur où le bonheur n'est pas !

Il existe, pourtant, et si dans un autre âge
Tu ne l'as point trouvé, c'est ta faute, entends-tu ?
Mais le ciel te le doit, reprends force et courage,
Tu ne l'as pas encor cherché dans la vertu.

Ch. Laumier.

PROGRAMME

DES PRIX A DÉCERNER EN 1853.

—

L'Académie, dans sa séance publique du 24 août 1853, décernera les prix suivants :

Prix d'Histoire. — Médaille d'or de 300 francs. — Mémoire historique sur *une Famille illustre, un Château, une Abbaye, un Chapitre ou une Eglise de la Province.* Sont exceptées : *Les villes de Dole, Gray, Montbéliard, Poligny, Pontarlier, Salins, Vesoul, les Maisons de Joux et de Montfaucon, les Abbayes de Baume-les-Dames, Cherlieu, Faverney, Lure, Luxeuil, Montbenoît et Saint-Claude,* sur lesquelles l'Académie a des renseignements suffisants.

Les Biographies sont également exclues de ce concours.

Prix d'Eloquence. — Médaille de 300 francs. — Eloge de *Boyvin,* président du parlement de Dole, auteur de l'histoire du siége de cette ville en 1636, l'un des hommes les plus distingués que la province de Franche-Comté ait produits, comme magistrat, comme écrivain et comme citoyen.

Prix de Poésie. — Médaille de 200 francs. — *La Loue et ses bords.*

Prix de Philosophie morale. — Médaille de 300 fr. — *De l'influence des fêtes et des divertissements publics sur les mœurs des populations.*

Les concurrents ne signeront point leurs Mémoires; ils y attacheront seulement une sentence ou devise, qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté, contenant leur véritable nom et leur adresse.

Ces mémoires seront adressés *francs de port au Secrétaire perpétuel de l'Académie*, avant le 1er juin.

Les manuscrits, plans et dessins envoyés au concours, restent dans les archives de l'Académie, et ne peuvent être déplacés sous aucun prétexte; seulement les auteurs, en se faisant connaître, seront autorisés à les faire transcrire.

Le membre de l'Académie, remplissant par intérim les fonctions de secrétaire perpétuel,

ALEX. GUENARD.

Le Vice-Président,

J.-B. PÉRENNÈS.

ÉLECTIONS.

Dans la séance du 5 août, l'Académie a nommé :

Académiciens honoraires.

M. le comte de Lezay-Marnésia, ancien préfet de Loir-et-Cher;

M. le général comte Préval, membre du Sénat ;

M. Perrin, avocat à Lons-le-Saunier.

A l'issue de la séance publique du 24 août, l'Académie, procédant au renouvellement de son bureau, a élu :

Président annuel,

M. Bourgon, président honoraire à la cour d'appel;

Vice-président,

M. Edouard Clerc, notaire.

ERRATUM.

C'est par erreur que M. Francis Vey a été désigné, à la page 13, comme ayant été couronné par l'Académie de Besançon. Ce jeune et brillant écrivain compte assez de titres littéraires, sans qu'il soit besoin de lui en prêter un auquel il n'a pas aspiré. Son nom doit être remplacé par celui de M. Gindre de Mancy.

TABLE DES MATIÈRES.

—

Discours de M. le vice-président, 1
Fables par M. de Stassart. 18
Rapport sur le concours de philosophie morale, par M. Bretillot. 21
Conclusions de la commission du concours de poésie, par M. Guenard. 46
Considérations sur la cosmogonie mosaïque, par M. l'abbé Barthélemy. 48
Rapport sur le concours d'histoire, par M. Ed. Clerc. 65
Rapport sur le concours d'éloquence, par M. Blanc. 75
Anniversaire séculaire de l'Académie de Besançon. — M. F. Richard-Baudin. 89

Pièces dont l'Académie a voté l'impression.

Discours prononcé par M. Grivet, curé de Notre-Dame, à la messe solennelle que l'Académie a fait célébrer pour le premier anniversaire séculaire de son institution. 98
Mémoire sur la voie romaine qui traversait Besançon, et description des antiquités découvertes lors des fouilles pratiquées pour l'établissement des fontaines de cette ville, par M. Marnotte, architecte. 119
Vœux et prière. — M. Adrien Beuque. 137
Le bonheur. — M. Ch. Laumier. 139
Programme des prix à décerner en 1853. 143
Elections. 145

Besançon, imprimerie Dodivers et Cᵉ, Grande-Rue, 42.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00698 4690